



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'URBANISME
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

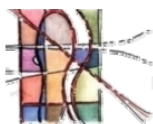


AGENCE URBAINE DE TANGER



CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE DE LA VILLE DE TANGER

Phase III / Décembre 2014



NABILA SEQQAT
ARCHITECTURE
URBANISME
PAYSAGE

10, avenue Al Amir My Abdellah, Résidence TAZI, Appartement n°3, VN Meknès
Tel- Fax: 0535 52 06 04 / e-mail: cabinetseqqat@gmail.com

Equipe scientifique

SEQQAT NABILA
Chef de projet Architecte Urbaniste

TLEMCANI BENAODA
Paysagiste

EL FLOULI FAIROUZ
Architecte Paysagiste

LARBI BOUDAD
Archéologue

BENFAIDA MUSTAPHA
Historien

SIGNE & SENS
Cabinet d'Etude et Conseil

Sommaire

VOCATION ET OBJECTIF	05
MÉTHODOLOGIE	06
STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	06
DÉROULÉ MÉTHODOLOGIQUE	06
HISTOIRE DE TANGER	07
LA COMPOSITION SPATIALE DE TANGER	09
AIRE D'INTERVENTION, CARACTÉRISTIQUES SPATIALES	10
1. LA MÉDINA, ÉVOLUTION SPATIALE DU CENTRE ANCIEN DE TANGER	11
2. LA VILLE NOUVELLE, LES ÉTAPES D'UNE ÉVOLUTION URBAINE	12
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	14
L'éclectisme stylistique et architectural / Médina	15
L'Art Nouveau / Espace Extra-Muros	16
Le Néo-Mauresque / Ville Nouvelle	23
L'Art-Déco / Ville Nouvelle	34
Le Mouvement Moderne / Ville Nouvelle	42
Comment organiser la devanture en RDC	54
Faiblesses du paysage urbain de TANGER, des Interdits à instaurer	57
AMÉNAGEMENT PAYSAGER	60
TRAITEMENT PAYSAGER	61
CHOIX DE LA PLANTATION	62
BERGES ET OUEDS	63
FORÊTS RÉCRÉATIVES	64
PARCS PUBLICS	65
JARDINS PUBLICS	66
ALIGNEMENTS PAYSAGERS	67
PARKINGS PAYSAGERS	68
CARREFOURS	69
ESPACES VERTS D'ACCOMPAGNEMENT	70
SQUARES	71
PLACES PUBLIQUES	72
CIMETIÈRES PAYSAGERS	73

AMÉNAGEMENT URBAIN	74
L'espace public à TANGER, état des lieux	75
Mesures de valorisation de l'Espace Public à TANGER	76
Mesures de valorisation des percées visuelles panoramiques de Tanger	77
TRAITEMENT URBAIN	78
COMPOSITION URBAINE	79
BANC AVEC & SANS DOSSIER	80
POUBELLE	81
ABRIS	82
KIOSQUE	83
SIGNALÉTIQUE	84
ENSEIGNE MURALE	85
APPLIQUE	86
LUMINAIRE	87
GARDE CORP	88
ÉTUDE DE CAS	89
ETUDE DE CAS n°1 / Ordonnancement de l'avenue de Hassan 1er	90
ETUDE DE CAS n°2 / Ordonnancement de l'axe Siaghine	99
ETUDE DE CAS n°3 / Ordonnancement de la Rue de Hollande	111
ETUDE DE CAS n°4 / Ordonnancement de la rue de Fès	133
NOTE CONCERNANT LE PROCESSUS D'OPERATIONNALISATION	144
VARIANTES D'INTERVENTIONS POSSIBLES	144
PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE	145

VOCATION DE LA CHARTE

La réalisation d'une charte architecturale et paysagère pour la ville de Tanger a une double vocation :

- Rendre compte de la richesse architecturale et paysagère de la ville;
- Être un référent pour tous ceux qui souhaitent que toute action de conception architecturale ou d'aménagement urbain dans la ville de Tanger se fasse de la manière la plus respectueuse et la plus qualitative possible.

Il est, certes, vrai que la notion de création architecturale et d'aménagement paysager rend cette ambition difficile car elle est en grande partie subjective, mais il est de notre devoir de l'accompagner, de l'orienter et de l'encadrer. Pour, précisément, être les acteurs de cette évolution, et ne pas la subir comme un fait accompli, des orientations seront données. L'objectif n'est donc pas de figer le paysage urbain et architectural, mais de cadrer son évolution dans un souci qualitatif. L'objectif, c'est aussi de faire en sorte que le cadre de vie de demain s'inspire de celui d'hier, en assurant la pérennité de celui-ci tout en l'adaptant aux besoins actuels et futurs.

C'est donc à travers un travail d'Analyse et de Diagnostic que nous avons cherché à définir ce qui détermine l'identité architecturale et paysagère de la ville de Tanger et celle de son arrière pays. Ce sera aussi l'occasion d'en rappeler les grands traits de son évolution historique, sa morphologie urbaine, l'activité économique qui s'y développe sans omettre les problèmes environnementaux rencontrés.

A cet égard, le document est hiérarchisé de manière thématique selon les aspects intrinsèques à l'aire de l'étude. Il est étoffé suffisamment en iconographie lisible et compréhensible et accompagné de textes explicatifs accessibles à tous les usagers.

OBJECTIF DE LA CHARTE

Les objectifs qui ont été développés se déclinent en quatre axes stratégiques :

- **Accompagner l'évolution urbaine, architecturale et paysagère de la ville de Tanger et soutenir les zones les plus fragiles;**
- **Améliorer la valorisation de l'identité culturelle locale tout en assurant le développement durable;**
- **Préserver les ressources naturelles, la qualité des paysages et du cadre de vie;**
- **Renforcer l'attractivité touristique de la ville.**

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

La prise en compte du paysage urbain et la mise en œuvre d'une charte architecturale pour la ville de Tanger, repose sur un cheminement basé sur la connaissance du territoire, la définition d'un projet et l'élaboration d'un plan d'action.

De ce fait, l'élaboration d'une telle charte s'avère non pas un luxe mais plutôt une nécessité, une initiative des acteurs de la gestion urbaine pour cadrer l'évolution urbaine d'une ville de l'importance de Tanger. C'est, d'ailleurs, dans ce sens que le présent travail s'est attelé pour esquisser les contours d'une image prospective pour la ville de Tanger, arrêter l'ensemble des actions, des choix et options majeurs à retenir pour permettre de définir la future image architecturale et paysagère de la ville, en complémentarité avec les orientations et recommandations des différents documents d'urbanisme disponibles. La finalité étant aussi de déboucher sur des orientations et des prescriptions pour que le paysage urbain de la ville de Tanger puisse continuer à évoluer sans perdre son âme.

Bien que la charte ne soit pas un document réglementaire opposable, elle reste considérer beaucoup plus comme une démarche volontaire, un engagement moral et tacite, dont les orientations et les recommandations sont partagées et acceptées par les partenaires. Ceux-ci veilleront de leur côté, à les faire respecter et appliquer.

Ce fut donc une évidence que le parcours, les résultats et les recommandations de la présente charte, prennent source dans un travail de concertation étroite avec les partenaires locaux concernés, afin d'identifier les modalités d'application territoriales qui prennent en compte la spécificité de la ville de Tanger. Ceci pour assurer, protection et valorisation du paysage urbain d'un territoire dont ils partagent le devenir.

DÉROULÉ MÉTHODOLOGIQUE

Pour mener à bien ce travail qui s'inscrit dans le cadre d'une aire d'étude définie et validée avec l'agence urbaine, deux phases distinctes mais enchaînées et complémentaires s'imposent pour cerner le sujet :

- D'abord, approcher et comprendre le contexte spécifique de Tanger, s'imprégner de l'esprit des lieux et entrer en contact direct avec tous ses éléments qui font distinguer la ville et lui assurent une ambiance, un contenu et un cachet typique et singulier.
- Ensuite analyser toutes les données recueillies afin de sortir avec une définition claire du paysage urbain de la ville, ses composantes, ses traits caractéristiques et, surtout, les mesures à prendre pour leur valorisation, plus encore, leur préservation.

Bien que l'intention recherchée soit le souhait de généraliser cette initiative à toute la ville, cette capitalisation de données sera concrétisée à travers un certain nombre d'actions d'ordonnancement qui toucheront les axes urbains: Rue Siaghine, Rue Hassan I^{er}, Rue de Hollande et Rue de Fès.

Le choix de ces axes, fait par le comité de suivi de cette étude, a été dicté par leur valeur symbolique, historique et patrimoniale, aussi bien que par le nombre, la diversité et la richesse de la production conceptuelle et architecturale que l'on relève dans les volumes et les façades, où les éléments de l'architectonie font remarquablement distinguer le paysage urbain et architectural, appelant ainsi toutes les bonnes volontés à doubler d'effort pour leur maintien, leur sauvegarde et leur mise en valeur.

L'objectif ici, est de présenter des modèles d'ordonnancement, un ensemble d'aménagements où le tout est basé sur les recommandations émises au niveau de la définition des courants. Par leur mise en pratique, nous définirons une idée, une image indicative permettant d'apprécier le paysage urbain et architectural de Tanger, une fois la ville aurait subi quelques actions de renouvellement urbain.

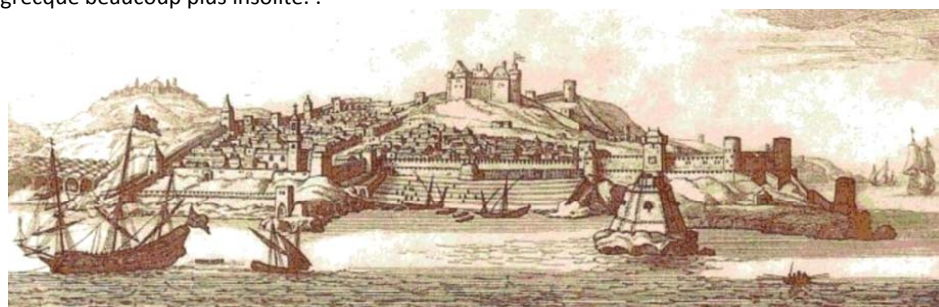
Il serait nécessaire de rappeler avec insistance que ces actions restent indicatives. L'essentiel à en retenir est que, les conceptions et propositions urbaines et architecturales restent libres, que tous les concepteurs et aménageurs sont invités et appelés à faire preuve de créativité, d'imagination et d'innovation dans leurs projets et dans leurs réalisations, sous la seule condition de respecter les prescriptions de ladite charte, afin de garantir le plus de cohérence et d'homogénéité au paysage urbain et architectural de la ville.

Histoire de TANGER

Cité au passé international, à la croisée des chemins entre Afrique et Europe, Atlantique et Méditerranée, trônant sur l'un des plus beaux rivages du monde et l'un de ses détroits les plus fréquentés, Tanger, "ville des mille et une lumières", comme la décrivait Paul Bowles auquel elle paraissait "au centre de l'univers", incarne une cité au passé en mouvance continue.

Oscillant entre mythe littéraire et vécu tumultueux, autour de la naissance de Tanger les récits foisonnent et s'entremêlent, dépassant la réalité pour aller puiser des origines à la ville, dans des légendes et des fables. Celles-ci, en évoquant la naissance de la cité s'inspirent de deux sources: l'une berbère, essentiellement orale, l'autre grecque beaucoup plus insolite. .

Mais ce qui reste certain c'est que, l'origine et le développement de Tanger ne peuvent être bien cernés sans tenir compte de la position privilégiée qu'occupe la ville vis-à-vis du détroit de Gibraltar



Extrait du livre « Tanger, une porte entre deux mondes »

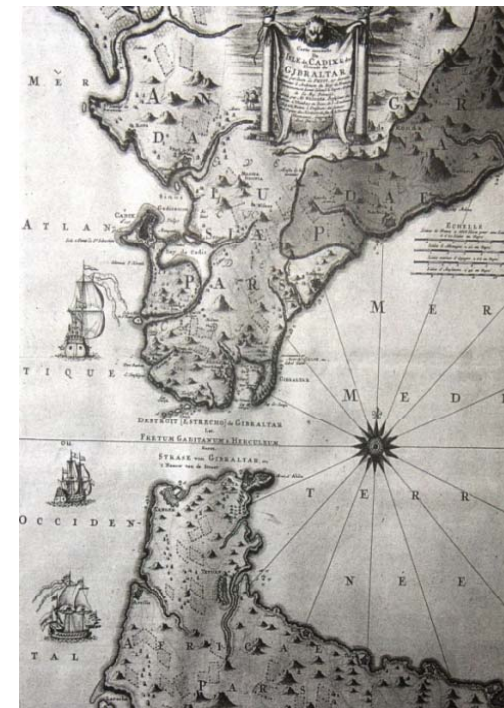
Stratégique de part sa situation au croisement des deux continents africain et européen, Tanger a depuis toujours dominé les navigations par le détroit du côté nord-africain.

Aux qualités de son site, entre la mer aux eaux bleues et les flots verts de l'océan, vient s'ajouter la qualité de son climat, méditerranéen et océanique, la richesse de sa flore, les profits de son négoce et l'agrément de son séjour.

Phéniciens, carthaginois, romains..., Tanger a de tout temps été un carrefour de civilisations, cela explique l'existence d'un patrimoine archéologique étonnant ; que ce soit des vestiges puniques, des sites mégalithiques, ou des villes romaines qui longent le rivage.

Alors que les conditions naturelles favorables offraient au lieu une baie (de six kilomètres) idéale pour abriter un port, Tanger la ville, ou plutôt ce qui est aujourd'hui la médina, ira s'implanter sur une colline à l'extrême ouest de cette baie. Elle est ceinte par une muraille construite entre le XVe et le XVIIIe siècle, et représente un héritage culturel fort influencé par l'urbanisme de l'Occident musulman venu de l'Andalousie.

Au fil des siècles, la ville s'est progressivement étendue sur les massifs la bordant à l'ouest en direction du cap Spartel (plateau du Marshan, Vieille Montagne) puis, le long de la plage, en direction du cap Malabata.



Extrait du livre Tanger, porte entre deux mondes

Ville assurément cosmopolite, terre d'accueil, elle a été surnommée « la ville des étrangers » suite à ses nombreuses colonisations. C'est une ville appartenant à tous, où les mosquées, les églises et les synagogues se côtoient sans heurts, cristallisant et reflétant la tolérance religieuse et le multiculturalisme poussé à l'extrême, retraçant un passé que plusieurs civilisations, plusieurs peuples et nations se sont relayés pour l'inscrire dans le temps, l'écrire et le graver sur les murs et dans les mémoires, le rendant vivace et présent pour durer encore dans le futur.

Ville en perpétuelle mutation, elle a certes connu depuis son existence des heures de gloire et de prospérité comme elle en a connu des jours de décadence, de négligence et d'oubli. Aujourd'hui encore, elle reste une ville disparate, menacée par l'explosion de la démographie et par une expansion anarchique.

TANGER, LES CONVOITISES AUTOUR D'UNE VILLE

C'est avec l'expansion musulmane au nord de l'Afrique commencée par l'occupation de l'Égypte, que la conquête de Tanger devint clairement l'entrée vers l'Europe. Ainsi les sources historiques relatent qu'au début du VIII^{ème} siècle, la ville fut prise par Moussa Ibn Nossair. En 711, Tariq ibn Ziad en fit le point de départ pour préparer et concrétiser la conquête d'Al Andalous.

Durant la période musulmane, la ville est tour à tour prise par les Idrissides, les omeyyades (qui fortifièrent la cité en 929), les almohades, les almoravides et les mérinides.

Au XIV^{ème} siècle, devenue un port important et un lieu d'union entre les deux rives de la Méditerranée, elle ne tarda pas à rivaliser avec d'autres villes comme Barcelone, Gênes, Venise et Marseille. Cependant, et trouvant sa position trop excentrique, les Dynasties marocaines n'ont jamais fait d'elle une résidence royale.



Extrait du livre : Tanger, porte entre deux mondes

UNE VILLE DE TOUT TEMPS DISPUTÉE

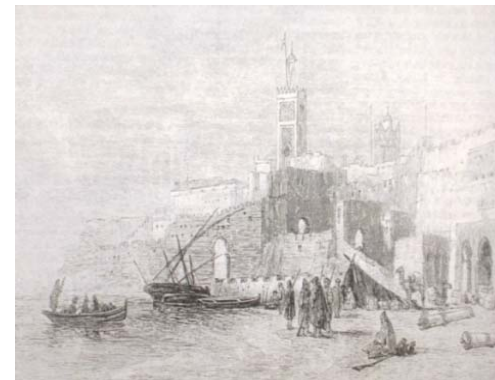
A partir du XV^{ème} siècle, la ville va connaître une longue série d'occupations étrangères, tantôt Portugaises, tantôt Espagnoles, tantôt Anglaises.

Soumise aux sièges répétés de l'armée du sultan Moulay Ismaïl, installés à la Kasbah de Ghaylan et la Kasbah de Beni Saïd Bou Amar, Tanger finira par céder et fut reprise aux Anglais en 1684. Sous les Alaouites Tanger récupéra son rôle diplomatique, militaire et commercial. D'importantes constructions ont été réalisées à l'intérieur des remparts de la médina et aussi à l'extérieur.

TANGER CAPITALE DIPLOMATIQUE ET ZONE INTERNATIONALE

C'est en 1786 que Tanger commença à jouer le rôle de capitale diplomatique du Royaume Chérifien. Plusieurs consulats et représentations étrangères s'y installèrent (France, Pays Bas, Etats-Unis...)

Peu à peu, les forces occidentales ne tarderont pas à s'ingérer dans la gestion de la ville, et finir par exprimer ouvertement leurs intentions de convoitise envers Tanger, déclenchant une rivalité très accrue entre plusieurs nations étrangères au point de s'affronter diplomatiquement, en particulier entre la France, le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Allemagne.



Le port de Tanger en 1860, gravure extraite du livre Tanger, porte entre deux mondes

La conférence d'Algésiras, 1906, va redéfinir la position de chacun en Afrique tout en reconnaissant l'indépendance du sultan. Mais il faut attendre 1923 pour assister à une expérience unique dans l'histoire de l'humanité, l'administration d'une ville par plusieurs pays avec la signature d'un traité qui va définir le "Statut de Zone Internationale de Tanger".

1925, ce statut est définitivement signé par l'Angleterre, l'Espagne, la Belgique, la Hollande, les Etats-Unis, le Portugal, l'Union Soviétique la France, puis viendra l'Italie.

C'est le début d'une ère nouvelle pour Tanger, qui aura des conséquences directes sur la ville et même sur ses habitants. Elle se trouvera suite à cela dotée d'une autonomie financière mais également d'une administration internationale.

TANGER, INDEPENDANTE

Le 10 avril 1947, le Sultan Mohamed V, accompagné du Prince Héritier Moulay Hassan, prononce à Tanger le premier discours qui fait référence à un Maroc unifié et indépendant. En 1956, avec l'indépendance du Maroc, la conférence de Fedala rend Tanger au Maroc. Une charte royale maintient la liberté de change et de commerce jusqu'en 1960, année où le gouvernement marocain abolit les avantages fiscaux et Tanger se retrouve avec un statut identique à celui des autres villes du royaume. Afin d'éviter une fuite importante des capitaux, Le port de Tanger est doté d'une zone franche. Malgré ces mesures, on assista dès lors à un départ massif des étrangers, départ qui aura de lourdes conséquences sur l'économie locale et qui sera suivie par une stagnation économique accablante.

Depuis 1991, Tanger est redevenu une zone de libre échange. Cinquième ville du royaume (selon le RGPH), elle connaît actuellement un véritable essor touristique et urbanistique. Commercialement, et sous orientations royales, l'ouverture du port Tanger-Méd en 2010 a pour objectif de lui redonner un véritable leadership en méditerranée.

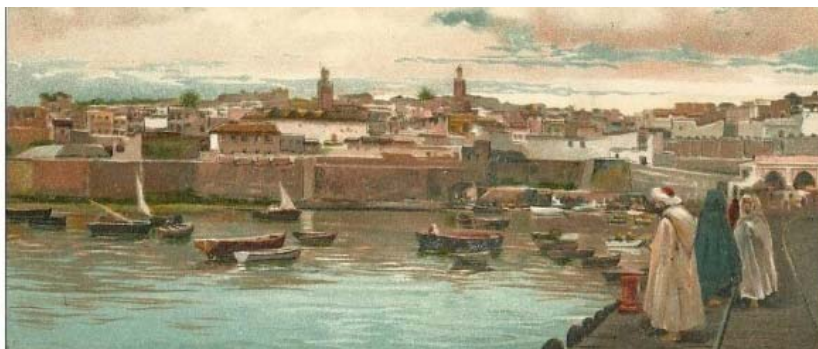
La composition spatiale de TANGER

COSMOPOLITISME CULTUREL ET DIVERSITÉ ARCHITECTURALE

Tanger va être façonnée au rythme des civilisations, des cultures et des peuples qui s'y sont installés ainsi que des événements qui s'y sont succédés, et ce depuis sa genèse. Il se trouve même que les différentes puissances qui l'ont occupé ont influencé le développement de son espace urbain et de son architecture. Tous y ont laissé des traces, celles-ci sont restées indélébiles, gravées aussi bien dans les pleins que dans les vides, dans les murs, les bâtisses, ou dans les espaces et les rues mais surtout, dans les différentes expressions artistiques et styles architecturaux, anciens et nouveaux.

C'est ainsi que l'architecture du XXe siècle ne tarda pas à introduire une nouvelle manière de voir et de penser la ville, amenant de l'extérieur un nouveau modèle d'urbanisation, de nouveaux matériaux et de nouveaux styles architecturaux. Différentes influences bien que distinctes les unes des autres vont réussir à se mélanger entre elles, d'abord dans un même espace, ceint par de vieilles murailles, puis un autre style de ville émergera dehors, en extramuros, c'est ainsi que cela s'est traduit spatialement, par la coexistence de deux entités distinctes :

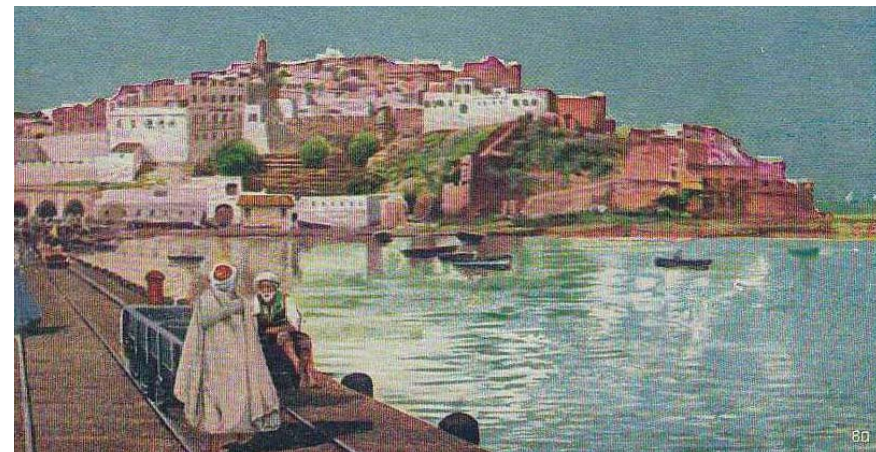
- **La médina** considérée comme étant le noyau ancien de la ville, elle est aussi réputé par sa kasbah. La lecture de son urbanisme et de son architecture permet à la fois de relever la trame et les caractéristiques de la conception originelle et typique des médinas marocaines, tout en nous informant clairement sur la superposition de diverses couches représentatives de toutes les nations qui s'y sont arrêtées et qui y ont laissé leurs traces. C'est d'ailleurs ce qui lui procure une particularité assez singulière, une réalité où l'hétérogénéité des styles fait partie du décor, du quotidien et du normal.



- « **La nouvelle ville** », (par opposition à la vieille cité) se compose du centre ville et du front de mer (playa) qui va du port jusqu'au quartier de Malabata. Ce sera un nouveau concept introduit par les européens et qui va initier les premières extensions en extramuros dès la fin du XIXème siècle. S'exprimant avec les différents langages, expressions et styles architecturaux, la nouvelle ville reflète le passé international qui a marqué Tanger, la caractérisant de toutes les villes du royaume.

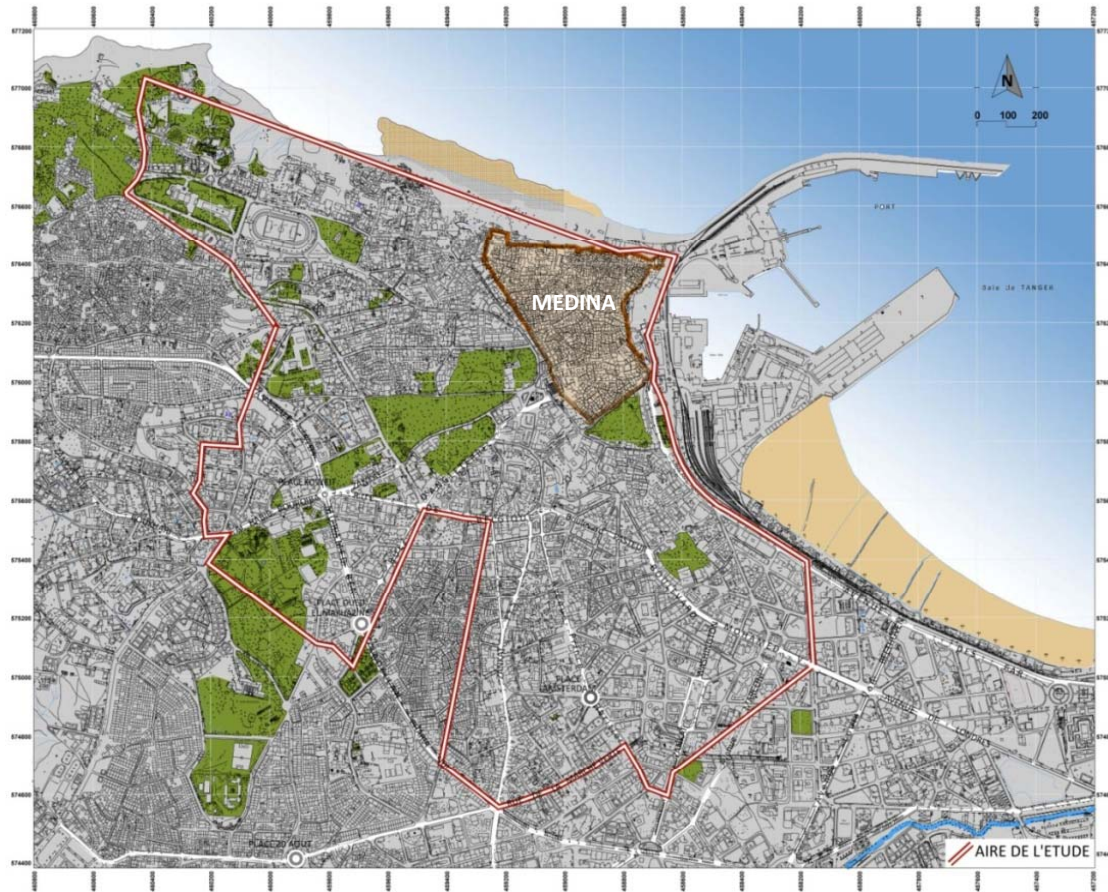
Produits de deux sociétés distinctes, deux substrats culturels différents, ces deux entités urbaines dessinent sur le sol des contrastes et des contradictions dans le concept et dans la conception, donnant lieu à une production architecturale qui traduit assez clairement les apports de chaque période que Tanger a vécu, reflétant à travers une multitude d'édifices une diversité et une grande richesse de styles de pensées et de consommation de l'espace qui ont distingué, au fil des temps, la réalité urbaine de la ville.

Quant à sa morphologie générale, les différentes compositions urbaines semblent parfaitement épouser la topographie des lieux, étant composée de collines, donnant ainsi à la ville un paysage tout en relief et en rythme, baigné dans une lumière intense donnant presque vie aux volumes qui semblent mouvoir avec le déplacement de leur ombre.



La ville se structure par zones, celles-ci sont reliées par un réseau de voies et d'artères qui constituent par la même des repères urbain distinctifs.

Aire d'Intervention, caractéristiques spatiales



Dessin : BET SEQQAT

NB: LE PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE SAUVEGARDE DE LA MÉDINA DE TANGER a pris le soin de relever dans un recueil aditif, un nombre important de détails architectoniques, ce travail sera pris en considération dans la démarche adoptée pour l'élaboration de la charte architecturale et paysagère de la ville de Tanger.

AIRE DE L'ÉTUDE

Les entités urbaines approchées dans le périmètre de l'aire d'étude prévue pour la présente charte, coïncident avec la zone soumise à une réglementation spécifique par le plan d'aménagement de la commune urbaine de Tanger.

ESPACE, TEMPS ET ARCHITECTURE

Chaque espace de la ville raconte son histoire. Nous déterminons quatre grandes zones qui, bien qu'hétérogènes, forment un paysage urbain cohérent :

1. La médina;
2. Les premières extensions extramuros de la fin du XIX^{ème} siècle;
3. La ville nouvelle résultant de la période internationale de la ville;
4. Les nouveaux quartiers qui se sont développés depuis l'indépendance.



ARGUMENTAIRE ILLUSTRATIF

Pour mieux comprendre l'évolution de ces entités urbaines, d'anciennes photos et gravures seront présentées à titre illustratif appuyant les récits historiques. Elles sont tirées du site: www.delcampe.net

1. LA MÉDINA, EVOLUTION SPATIALE DU CENTRE ANCIEN DE TANGER

Trois grandes phases historiques marquent l'évolution urbaine de Tanger :

- La phase antique (préromaine, romaine)
- La phase médiévale (pré-almoravide, almoravide, almohade, mérinide)
- La phase poste-médiévale (portugaise, anglaise et Alaouite)

La médina est certes le noyau ancien de Tanger, mais c'est sa kasbah (ou Menzeh) qui est considérée comme étant la première occupation urbaine de cet ensemble historique, remontant au Xe siècle voire même avant, s'élevant à la pointe Ouest d'une grande rade, sur le côté Sud du détroit de Gibraltar, à 10km du Cap Spartel

les récits historiques disponibles s'accordent ainsi pour rapporter que l'édification de la médina daterait des XVIIe et XVIIIe siècles et que (mis à part les remparts et un nombre très réduit de monuments historiques qui ont survécu à de multiples assauts que la médina a subi), la forme générale de l'espace intramuros date, en grande partie de l'époque post-anglaise, c'est-à-dire, après la récupération de la ville par le sultan Moulay Ismail des mains des occupants anglais en 1684. Ce n'est que plus tard, au XIXe siècle qu'elle va prendre sa physionomie actuelle.



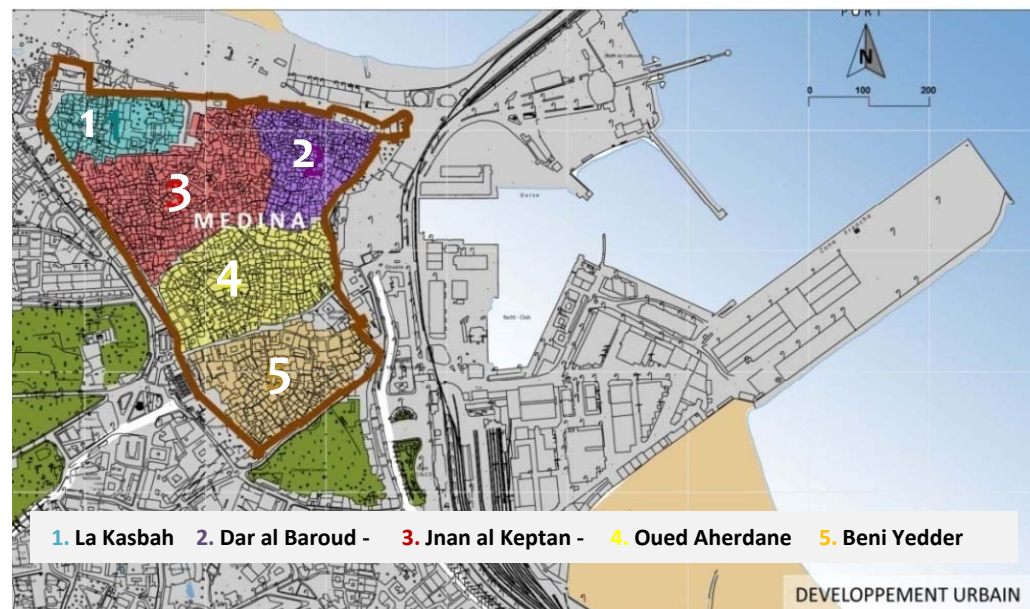
Día de mercado en las afueras de Tánger 1873 Louis Comfort Tiffany

. Les Quartiers de la Médina

L'ensemble des quartiers de la médina se sont ainsi développés progressivement de part et d'autre de son axe principal, celui de Syaghine structurés en zones d'habitat et en zones regroupant commerce ainsi que les principaux équipements de la vie socio collective.



Actuellement, et d'une manière conventionnelle, la médina de Tanger se compose de cinq quartiers distincts



1. La Kasbah 2. Dar al Baroud - 3. Jnan al Keptan - 4. Oued Aherdane 5. Beni Yedder

DEVELOPPEMENT URBAIN

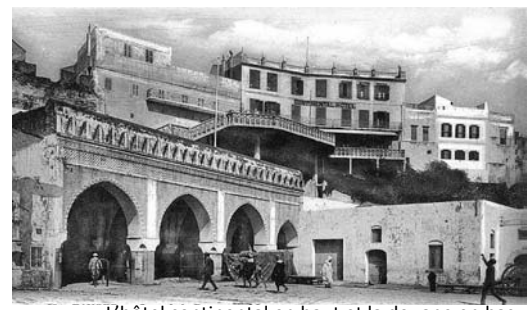
Dessin : BET SEQAT

2. LA VILLE NOUVELLE, LES ÉTAPES D'UNE ÉVOLUTION URBAINE



E. Michaux Béllaire dans sa monographie sur «Tanger et sa zone » Collection Ville et Tribus du Maroc, Vol. VII, Editions Ernest Leroux, Paris, 1921

L'expansion de la ville et la nécessité de s'étendre encore plus pour pouvoir accueillir des masses importantes d'étrangers qui n'ont pas cessé d'investir la cité tangéroise, donnera lieu à la création d'autres espaces pouvant recevoir tout ce monde. Dès le fin du XIXème siècle, Tanger va connaître les premières extensions hors médina comme on peut le lire dans les cahiers du patrimoine élaboré par l'agence urbaine de Tanger. Elles se sont propagées le long des murailles à travers des quartiers ou des ensembles architecturaux de style européen qui forment une ceinture urbaine tout autour de la médina (bâtiments de la rue d'Italie, de la rue de Tétouan, de la rue Salah din al ayoubi...) ou à travers des édifices individuels remarquables (hôtel continental, hôtel villa de France bâtis respectivement en 1860 et 1861. Une ville nouvelle est en train de naître, dont la production architecturale reflète assez clairement l'esprit cosmopolite qui a de tout temps caractérisé la ville



L'hôtel continental en haut et la douane en bas

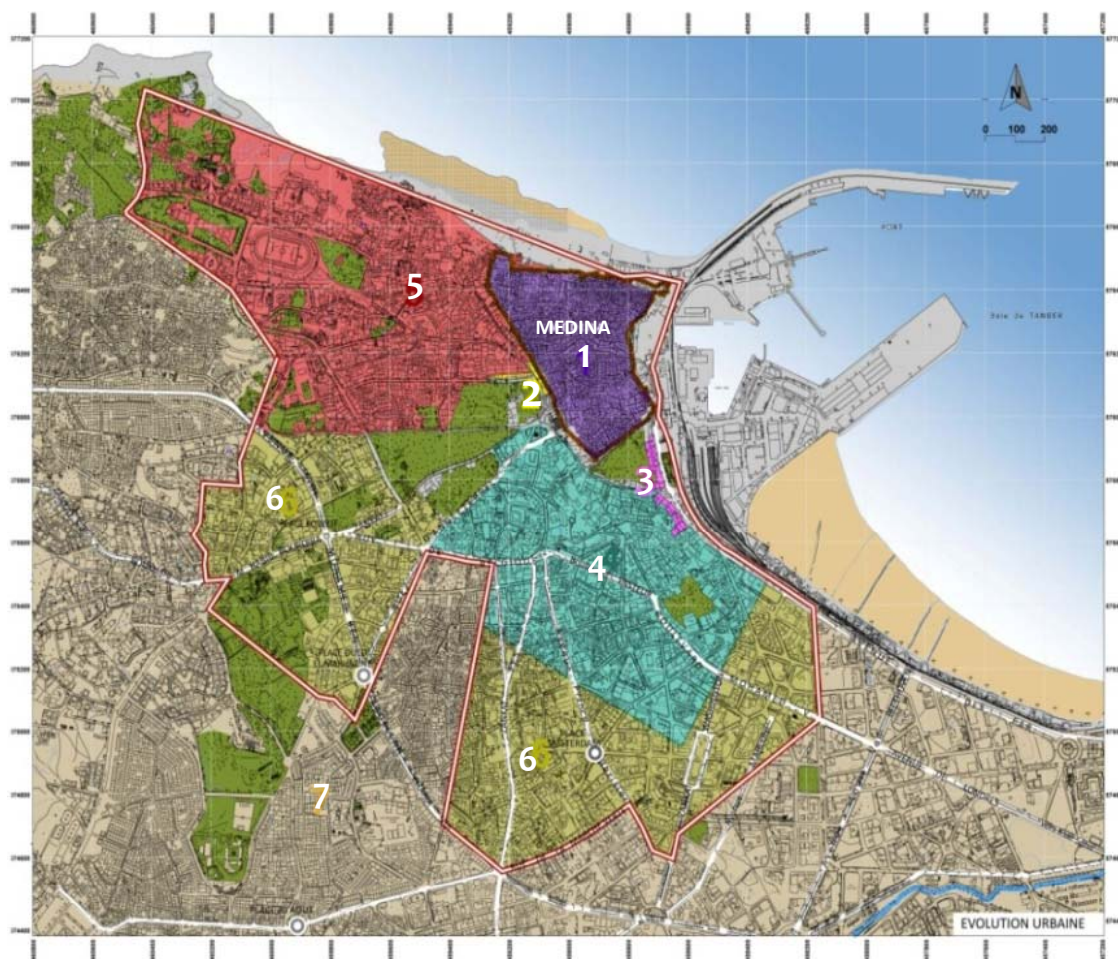


Rue Tétouan



En effet, les nouveaux bâtiments qui commencent à prendre forme étaient fortement influencés par les courants modernistes importés de l'étranger, et le panorama paysager périurbain de Tanger se caractérisa par un mélange de styles artistiques et architecturaux traduisant la diversité des nationalités d'architectes qui produisaient leurs œuvres à la demande de la bourgeoisie mercantile et diplomatique tangéroise, essentiellement européenne.

ce développement s'accélère dans un deuxième temps pour aboutir à l'ossature générale de la ville nouvelle et à sa structure caractérisée par une artère principale de 230m appelée boulevard Pasteur et une frange littorale longeant l'avenue d'Espagne où se situent les bâtiments de Renshausen.



Etapes de développement de la ville de Tanger

Dessin : BET SEQQAT

A partir de 1920, on assiste à la prolifération d'édifices, à fonction résidentielle dont plusieurs émanent de la conception de l'architecte de «Tanger l'internationale», Diego Jiminez Armstrong.

1. La médina
2. Groupe d'immeubles rue de Tétouan et rue d'Italie à partir de 1903 et 1905
3. Groupe d'immeuble du front de mer : Hôtel Cecil construit sur la plage vers la fin du XIXème siècle, puis projet de construction du premier port de Tanger et la réalisation du terreplein où serait prolongé l'ex-boulevard d'Espagne par une entreprise Allemande, la construction de l'immeuble Renshausen et le Kursaal français à partir de 1905 ce qui généré un des principaux espaces urbains de la ville à cette époque.
4. Boulevard Pasteur et extensions adjacentes à partir de 1910 (Bâtiment de la Dette marocaine, Théâtre Cervantès, Lycée Regnault) jusqu'aux années soixante
5. Quartier résidentiel de Marchan à partir de 1915. Dans ce quartier furent réalisé des travaux d'assainissement entre 1905 et 1910 par le Comité de Travaux publics de Tanger
6. Urbanisation à partir des années soixante-dix (sauf quelques édifices des années quarante et cinquante: Dario Espanol et Eglise des Sables « Saint Marie Jean »).
7. Faubourgs périurbains datant du début de XXème siècle (Dradeb et Msalla)



L'IMAGE URBAINE DE TANGER LA CONTEMPORAINE

La ville nouvelle de l'actuelle Tanger a continué son développement sur la base d'un urbanisme européen basé sur une trame régulière, des zones d'arcades, l'alignements et l'ordonnancements des façades d'immeubles de rapport dont le nombre d'étages dépendait des matériaux employés ainsi que de la tendance de chaque époque.



Le centre ville est réservé outre à l'habitation, aux administrations et aux affaires. L'artère principale, matérialisée par le boulevard Pasteur se prolonge vers l'ouest par des quartiers résidentiels de typologies diverses

La ville de Tanger recèle un certain nombre de richesses patrimoniales et architecturales qui laissent perplexe d'admiration mais en même temps, un sentiment d'amertume prend le dessus lorsqu'on constate que ce legs de l'histoire est en train de laisser place à des productions architecturales inadaptées au contexte et au paysage urbain de Tanger d'antan.

Il nous semble d'emblée que la sauvegarde de cette mémoire est beaucoup plus une responsabilité qu'un exercice de capitalisation. Si on considère la panoplie de détails architectoniques originaux, on ne peut que défendre âprement l'idée qu'ils seraient encore aptes à être reproduits voire, adaptés au goût du jour.

Ces éléments, à caractère distinctif et dont l'aspect esthétique révèle des intentions fortes dans leur conception ne peuvent que nous servir de base pour cette charte qui recommande leur préservation sans toutefois s'opposer à les mêler à des conceptions contemporaines, à condition que l'harmonie et la cohérence soient maître mot dans l'aboutissement des idées et des réalisations finales.

Façades, Fenêtres, portes, balcons, ferronnerie, couleurs, volumétrie, couronnement et autres détails, tout cela sera fiché dans ce volet où nous essayerons de faire sortir les composantes clefs du paysage architectural de Tanger, tout en précisant et explicitant les mesures à prendre pour les mettre en évidence et en valeur, en préservant leur âme et leur charme, l'objectif étant de proposer des solutions pour rehausser la qualité architecturale, notamment dans les axes choisis et avec les éléments disponibles in situ, ou inspirés du contexte local de Tanger.

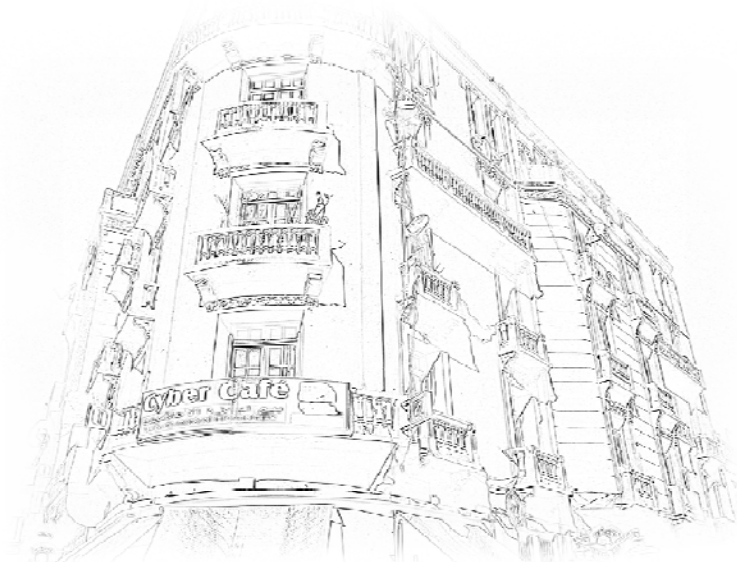
Il faut admettre que pour la préservation des richesses patrimoniales et architecturales de la ville de Tanger, plusieurs mesures ont été prises. Il y a encore de l'effort à fournir quant au contrôle de l'application de ces mesures, comme il s'avère opportun de profiter de tous autres moyens, notamment cette charte. Ceci pour mettre l'accent sur d'autres aspects, entrer encore plus dans les détails, expliciter l'information et la rendre autant plus accessible que possible.

Dans ce volet, le document s'inscrit dans la continuité de ce qui a été déjà fait, faisant allusion au PLAN D'AMÉNAGEMENT DE TANGER et plus particulièrement au PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE SAUVEGARDE DE LA MÉDINA.

Le but ici n'est pas d'inhiber l'imagination et la créativité des architectes, il n'est pas question non plus de stéréotyper la production architecturale et obliger à copier un état existant. La présente charte tente de pérenniser une logique où toute conception vient en réponse à des besoins, et prend forme à partir d'une idée de base développée en éléments multiples qui s'agencent harmonieusement pour donner corps à une forme définie, intégrée dans une réalité urbaine qui façonne l'image de la ville et lui confère sa qualité.

Ce volet contient deux aspects:

- Des recommandations pour entretenir, restaurer et préserver l'existant, qu'il se trouve dans la médina et ses abords (les extensions extramuros) ou bien dans la ville nouvelle (secteur compris dans l'aire d'étude);
- Des recommandations pour tout nouveau projet de construction au sein du territoire de la ville.



ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION

L'éclectisme stylistique et architectural

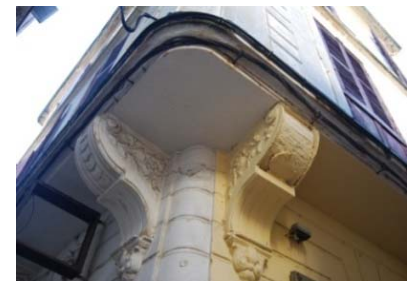
Médina

CONSTAT

-Le brassage des cultures et du savoir faire technique a bien valu à la médina de Tanger une métamorphose profonde dans la production architecturale qui commença à façonner son tissu urbain.
-Hybridation affichée et exprimée par un certain nombre de détails distincts: des éléments décoratifs ornant les façades, des encorbellements avec consoles en fer, des voûtes en briques, ou bien des structures qui commencent à substituer les plafonds en bois avec des poutrelles en fer et de petites voûtes en briques (qui se retrouvent dans la technologie du bâti du sud de l'Italie), créant de la sorte une nouvelle tradition typique de Tanger

PRÉCONISATIONS

-Nous recommandons de prime abord, que les éléments architectoniques existants et qui ont un intérêt artistique et plastique particulier, doivent être maintenus s'ils sont d'origine, à l'exception des éléments défectueux.
-Le remplacement de ceux-ci doit respecter l'aspect originel sinon, il reste fortement recommandé de s'inspirer d'un modèle existant sur place, tout en évitant au maximum, de reproduire un style étranger à la tradition locale.
-La médina dispose d'un plan d'aménagement et de sauvegarde accompagné d'un cahier de prescriptions architecturales qui sera intégré dans le nouveau Plan d'Aménagement de la ville de Tanger, en cours d'étude. Le respect de ces documents est le seul garant pour le maintien du cachet propre à la médina et pour aider à son entretien. Il devient donc vivement recommandée de veiller à l'application de ces références, en insistant sur le recours au CPA, étant un recueil de plusieurs détails architectoniques qui devraient orienter les concepteurs dans leurs projets dans la médina afin de garder un maximum de cohérence dans tous nouveaux travaux qui peuvent y être envisagés.



Espace Extra-Muros

CONSTAT

L'époque coloniale du Maroc voit l'extension de la médina hors de ses remparts. De nouvelles portes sont construites : Bab al-Fahs (1909), Bab Tourkiya (1920), Bab al-Bahr (1920), Bab Fandak Zraa (1914). S'ensuit la prolifération de nouvelles entités:

- premiers «lotissements»,
- nombreux édifices à caractère occidental;
- immeubles à deux ou trois étages qui firent leur apparition dans le paysage urbain, bien ouverts sur rue, exposant un tracé particulier.

PRÉCONISATIONS

Il faut veiller pour que les nouvelles interventions, dans leurs conceptions dans la zone extramuros ne se contentent pas d'un style figé, plutôt faire usage d'un éclectisme mélangeant des éléments de l'architecture néoclassique (fin XVIIIe début XIXe) avec une touche légère aux couleurs de l'art nouveau (fin XIXe début XXe).



Une répétitivité d'ouvertures assez grandes, reprenant les tendances architecturales en vogue et introduisant par la même l'usage du béton armé ou de blocs de pierre de taille apparente au niveau des soubassements, à l'exemple de l'ensemble résidentiel de la rue d'Italie et de la rue de Tétouan.



Quand les façades deviennent de véritables sculptures, agrémentant de la sorte l'espace public et donnent du caractère à l'image de la ville, leur ornementation va prendre une ampleur saisissante, en changeant selon les époques et les endroits.

L'art nouveau par exemple va marquer quelques bâtisses de Tanger (notamment le théâtre Cervantès) en s'exprimant par des décors floraux et des motifs végétaux portés fièrement par les nouvelles façades, soulignant de la sorte les encadrés de portes et accès, ou bien rythmant les éléments fabriqués en fer forgé (garde corps, grilles de protection, ...), sans hésiter d'ailleurs à faire usage d'éléments répons dans l'architecture marocaine, surtout le zellij, la tuile...

A relever l'importance et le soin accordée à l'entrée de chaque immeuble et les devantures des magasins qui fusionnent à merveille avec l'aspect général de la bâtisse.



ADRESSE: RUE D'ITALIE

Un front bâti composé d'une succession d'immeubles et pourtant, la vue ne semble pas perturbée par la démarcation de chaque bâtisse avec sa façade son ornementation et ses détails.



Détails Architectoniques

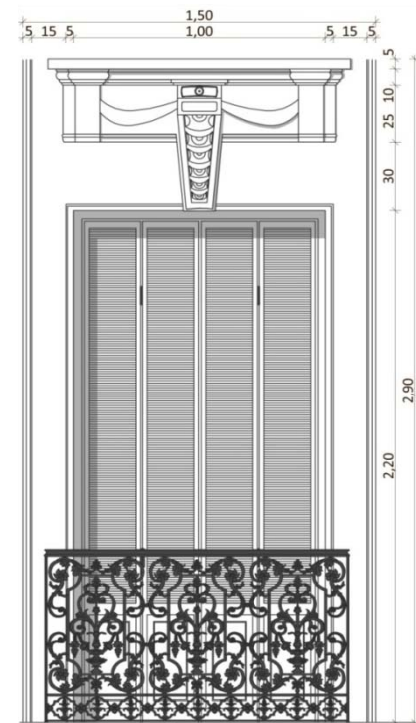
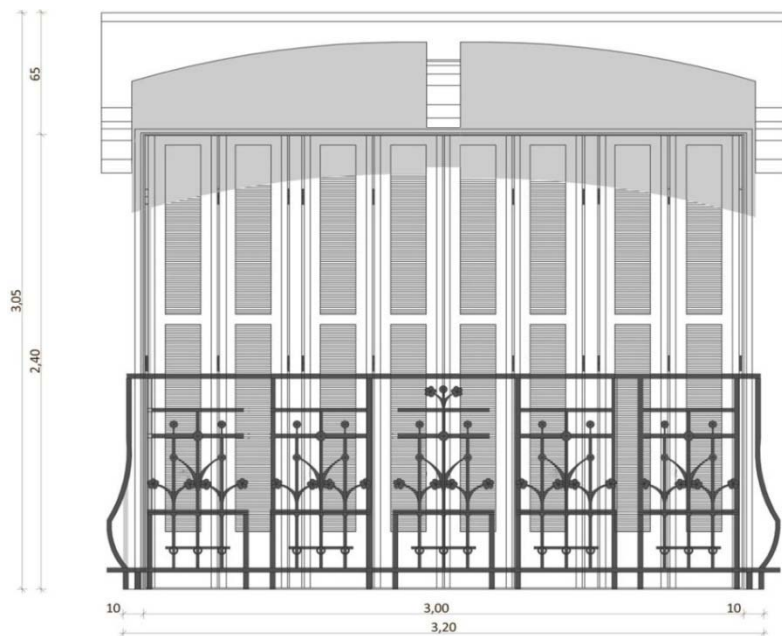
LES PORTES FENÊTRES



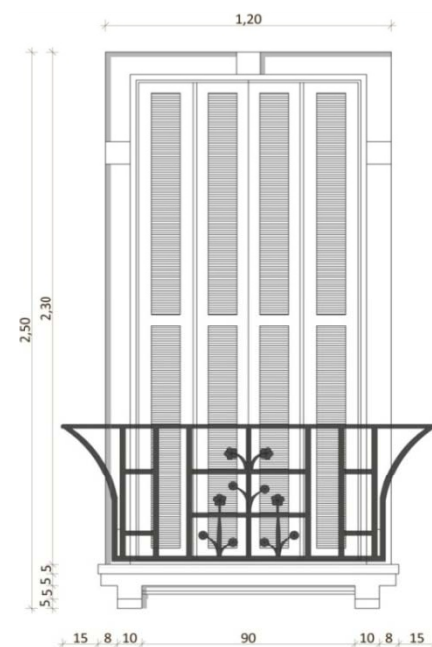
RUE D'ITALIE

PRÉCONISATIONS

La conception des façades **doit exprimer**, et de façon globale, une légèreté palpable dans le traitement de chaque détail, notamment le rapport entre le plein et le vide, les proportions, les ouvertures en porte-fenêtre d'aspects différents, à la distribution répétitives, aux gardes corps en fer forgé... sans omettre de souligner le soin accordé à d'autres détails décoratifs.



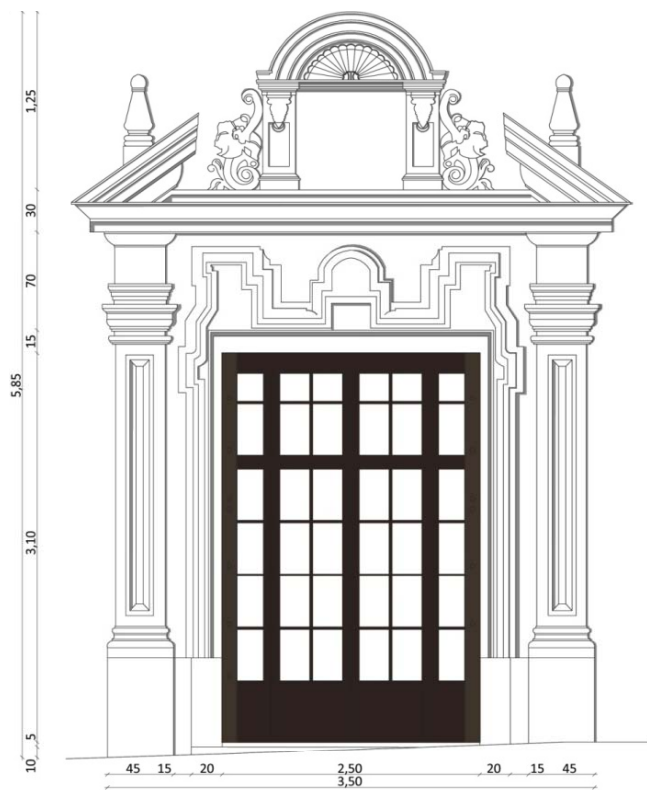
Que le traitement soit chargé ou allégé, le résultats est d'une finesse absolue. Ces réalisations architecturales du début du XXème siècle semble exprimer plutôt un courant spécial à Tanger, où les architectes ont laissé libre cours à leur imagination et créativité et parfois même à leur fantasmes.



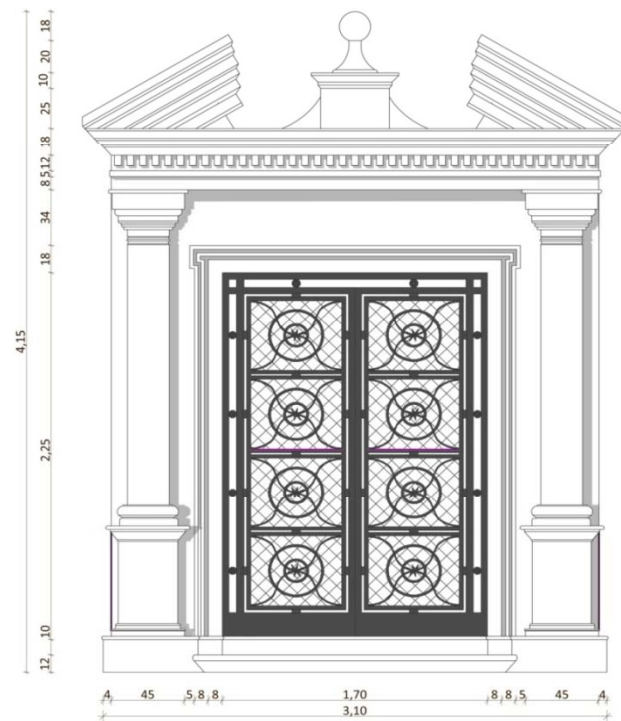
Les Portes

PRÉCONISATIONS

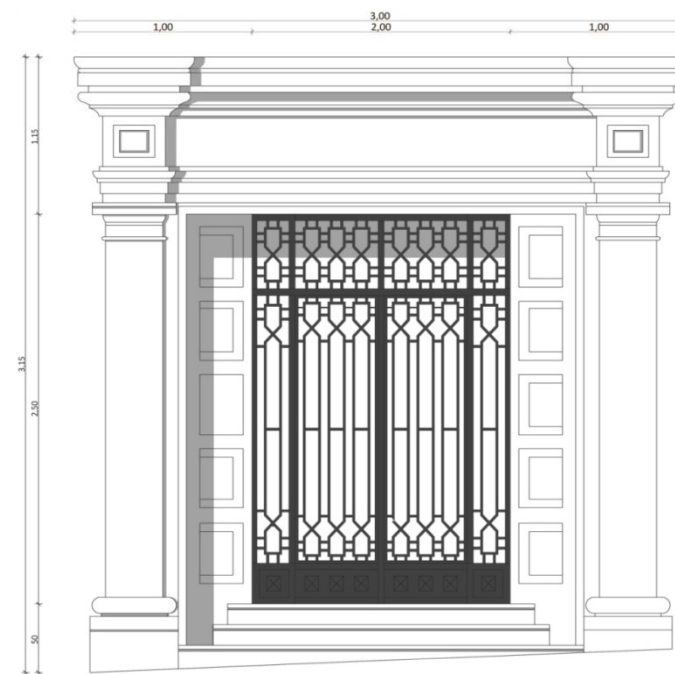
Le maître d'œuvre **doit faire usage** d'éléments de conception architecturales locaux et d'autres importés de l'Europe. Les relevés ci-dessous reflète la liberté d'expression de la part des architectes qui ont façonné paysage urbain et architectural dès les premières extensions hors médina, rivalisant en idées pour démarquer leurs bâtiments les uns des autres,



Adresse: Rue de la Liberté, n° 85



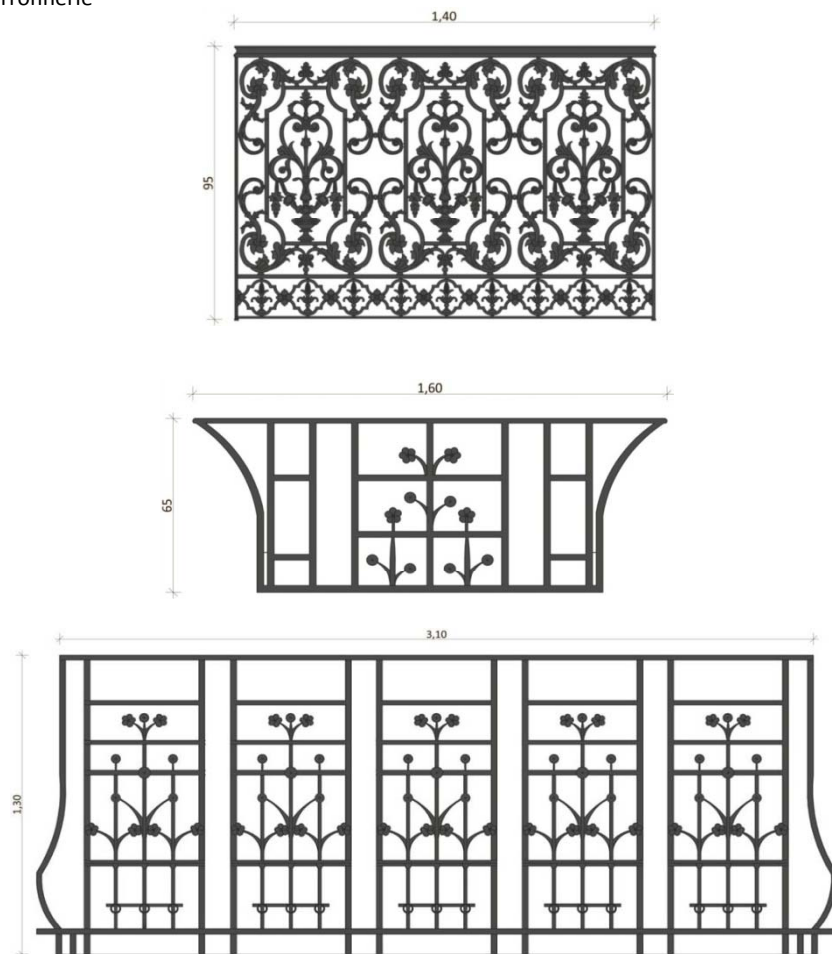
ADRESSE: RUE TARGHA



ADRESSE: RUE DE BELGIQUE, N°9

La ferronnerie

Les immeuble de la rue d'Italie, datant du début du XXème siècle portent dans leur traitement décoratif les traces de l'art nouveau qui fut répandu à cette époque là, et qui faisait appel dans sa logique aux éléments floraux qui, avec un entrelacs de motifs tissent des gardes corps s'apparentant beaucoup plus à de la dentelle qu'à la ferronnerie



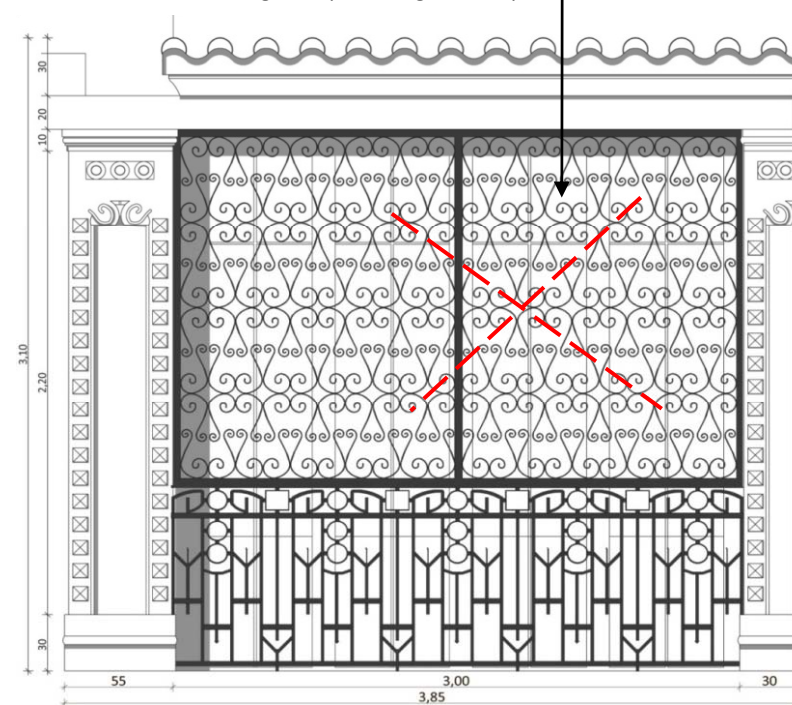
ADRESSE: RUE D'ITALIE

PRÉCONISATIONS

Le traitement du fer forgé employé pour les gardes corps des balcon **doit faire apparaître** la palette très riche en motifs qui portent clairement la signature hispanique dans leurs dessin et décoration.

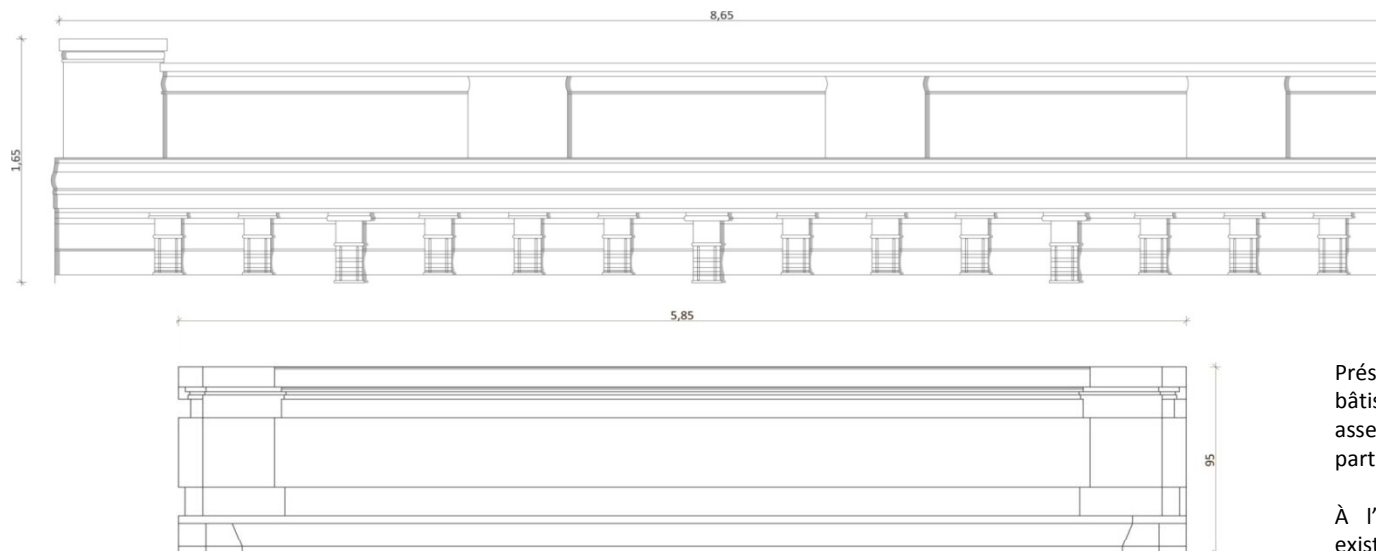
Le maître d'œuvre doit jouer sur la forme générale de l'élément travaillé, ainsi que sur les motifs qui l'agrémentent, plus simplifiés mais gardant une pointe de touche florale qui accentue la légèreté de l'ensemble.

Ferronnerie plaquée à l'ensemble sans prendre en considération l'existant, à la base constitué de motifs rectilignes, épurés et géométriques.



Détails Architectoniques

Les couronnements



ADRESSE: RUE D'ITALIE



La volumétrie de la construction paraît plus marquée avec un couronnement qui la souligne de part en part

PRÉCONISATIONS

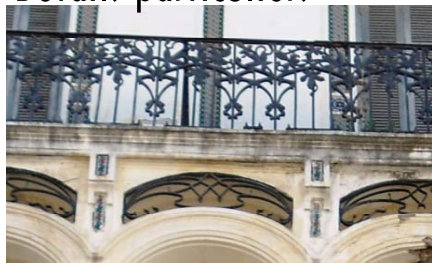
Élément très apprécié dans la finition du traitement d'une façade, le couronnement **doit accentuer** la lecture du volume d'un bâtiment en marquant et soulignant sa limite supérieure par un traitement distinct, intégré dans la logique esthétique suivie dans la conception architecturale de l'ensemble.

Présent sous différentes formes faisant démarquer les bâtisses, les couronnements offrent encore une palette assez riches en modèles que l'on retrouve un peu partout dans les rues de Tanger.

À l'exemple des tous les détails architectoniques existants, les couronnements se sont trouvés eux aussi façonnés selon le langage des courants architecturaux qui ont marqué la ville, mais aussi selon la créativité des architectes et leurs sources d'inspiration

Détails Architectoniques

Détails particuliers

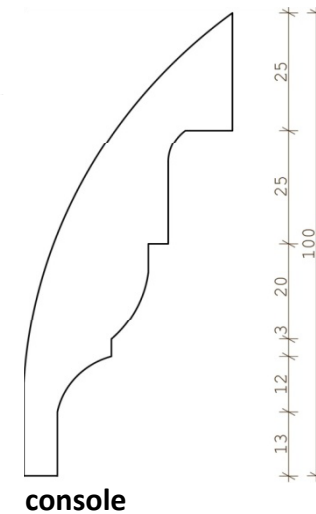


ADRESSE: RUE DE LA LIBERTÉ, N°60

PRÉCONISATIONS

La maîtrise de l'agencement entre les éléments de base d'une conception et les détails de finition **doit engendrer** des façades à la touche hispanique dans le traitement des détails: fer forgé des balcons, carreaux de céramique qui soulignent la façade pour faire ressortir la différence dans le traitement de chaque niveau, marquant par la même la symétrie.

La hauteur sous plafond des balcons couverts, les parties ajourées ainsi que les gardes corps en fer forgé **doivent contraster** avec les balustrades du 1^{er} niveau et les consoles qui portent les saillies pour conférer une légèreté fort perceptible sans rompre la cohérence entre étages et RDC.



Ville Nouvelle

CONSTAT

Autre style ayant marqué de ses principes de conception architecturale certaines bâtisses de Tanger, il s'agit du courant Néo-Mauresque dit aussi, **Arabissime**.

Bien que sa zone de prédilection soit Rabat et Casablanca, le néo mauresque marque surtout les bâtisses construites par la France notamment les N°16, N°41 (sur la liste de l'inventaire de l'agence urbaine de Tanger). C'est une forme d'expression artistique introduite par le protectorat français au début du XXe siècle, mais qui cache des intentions politiques et coloniales, traduites par un mariage entre l'art local et celui occidental, afin d'amadouer les marocains, gagner leur sympathie pour mieux se faire accepter. A noter que ce style a été consacré surtout aux établissements publics où on a fait emprunt à plusieurs éléments de l'architecture marocaine (tuiles, Zellij, arcades, merlans, voire même des tours rappelant la forme du minaret), mélangés avec une conception « européenne » à l'exemple du lycée Regnault et Dar essalaf.

PRÉCONISATIONS

Cette forme d'architecture est extravertie, **Elle doit se baser sur les éléments suivants :**

- Être emprunté d'éléments puisés de l'art arabo mauresque pour envelopper et traduire un parti architectural européen;
- Utiliser sur les façades des arts décoratifs arabo-islamiques, spécialement andalous;
- Architecture hybrides dans sa structure : le plan, l'élévation doivent être européens, avec des éléments classiques comme une corniche, un strict ordonnancement des ouvertures...
- Habiller les édifices de façon à donner un aspect marocain, avec des mélanges hétéroclites de:
 - Fioritures en arabesque;
 - Stucs surchargés;
 - Coupoles;
 - Portes monumentales;
 - Arcs outrepassés, en stalactite ou brisés;
 - Patio;
 - Soubassement des murs en carreaux de faïence;
 - Boiserie de balcons;
 - Colonnets à fut cylindrique ou cannelés en torsades;
 - Corniches;
 - Acrotère;
 - Modénature;
 - Azulejos (carreaux de faïence) sur les façades;
 - Balustrades de boiseries ajourées;
 - Encorbellements;
 - Encadrements des baies qui se trouvent revêtus de carreaux de céramique aux motifs très variés de fleurs et d'arabesques;
 - Pergolas;
 - Tuiles vertes sur les toits et les auvents;
 - et parfois même des Minarets (principalement dans les édifices publics).

Pour marquer la monumentalité des édifices (administratifs surtout), l'emploi comme soubassement, **des blocs de pierre de taille massifs**.



ADRESSE: ANGLE BOULEVARD PASTEUR
ET RUE AMR IBN AL ASS

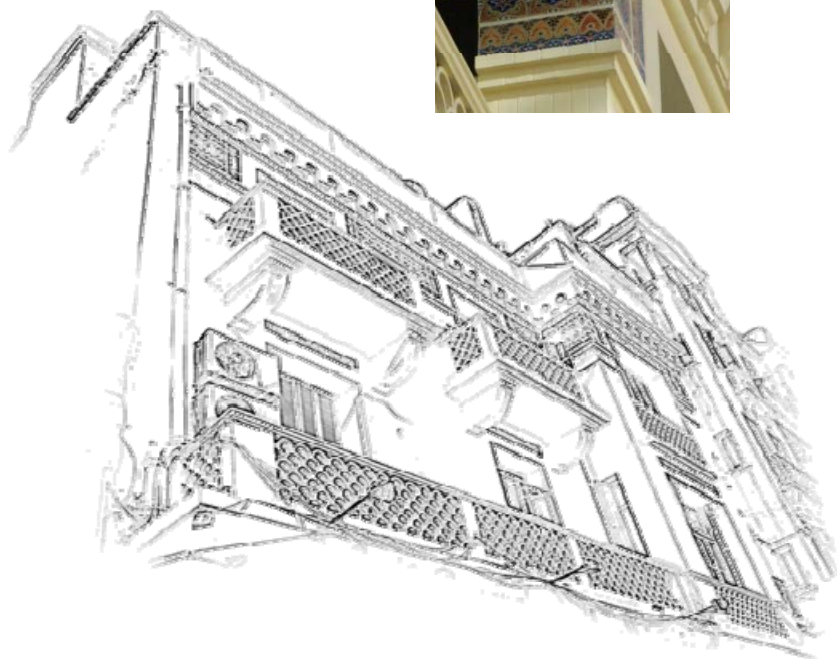
L'ornementation des façades

PRÉCONISATIONS

Les Immeubles doivent présenter un aspect particulier par égard aux formes et motifs de l'ornementation. Les façades doivent traduire les principaux traits de l'art déco, mais plus « fournies » et plus rythmée.

A noter, la nécessité d'employer des carreaux de Zellij qui portent l'emprunte hispanique. Le résultat final doit présenter une façade proportionnée, équilibrée entre technique et esthétique.

L'ornementation peut s'introduire aussi dans le traitement des façades des constructions européennes de la médina. La sobriété et la nudité des murs peut se trouver substituée par des décorations, des motifs en bas reliefs, ou bien d'encadrements faisant appel à des éléments d'inspiration classique ou gréco-romaine.



ADRESSE: BOULEVARD PASTEUR



LES VILLAS



Les villas de Tanger ont, elles aussi, suivi la tendance. l'ex école AL Amana est un exemple représentatif de l'art Néo Mauresque.

PRÉCONISATIONS

Une grande importance **doit être accordé** à la volumétrie, le jeu de hauteurs différenciées, la tourelle des escaliers, au traitement des couronnements, la variation dans la forme des ouvertures, le détail du fer forgé que ce soit celui servant comme garde corps aux fenêtres ou bien les grilles surmontant le mur de clôture voire même le portail de la villa. Toutefois, la simplicité doit toujours être recherchée afin de ne pas alourdir l'édifice.

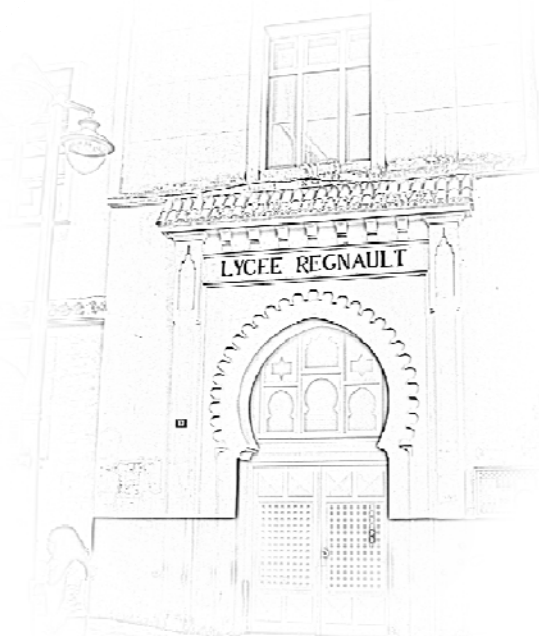
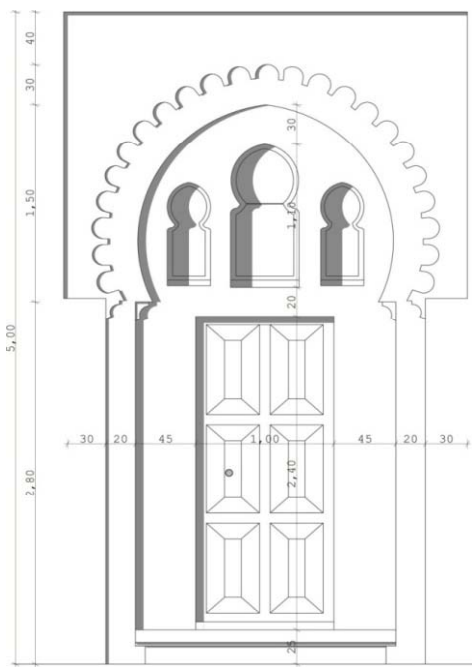
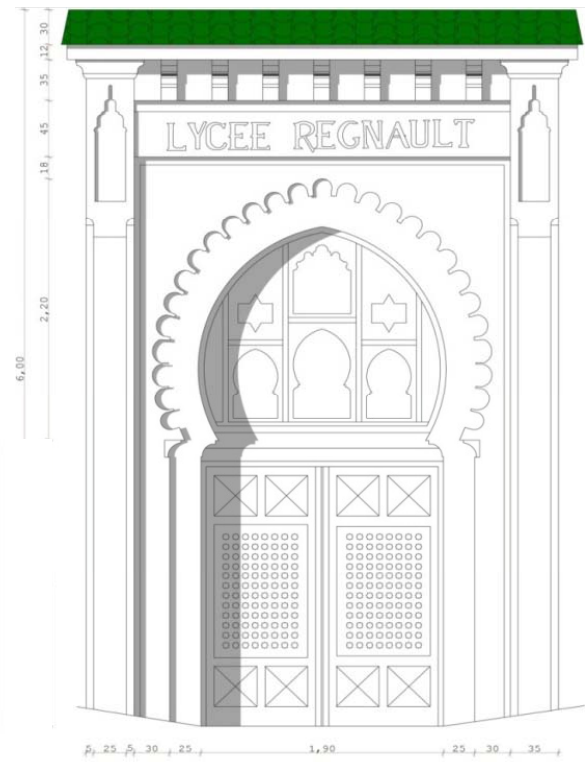
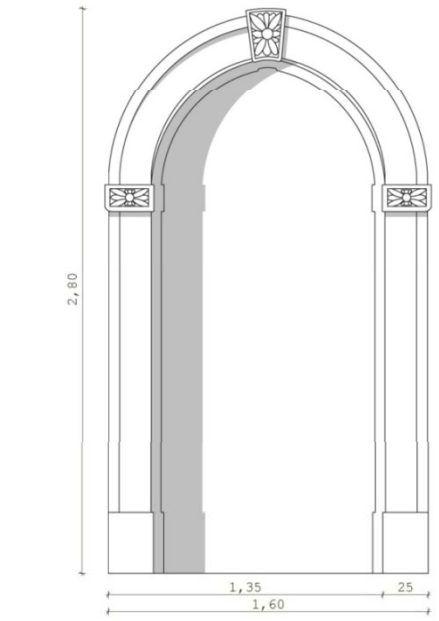


ADRESSE: RUE DE BELGIQUE

Détails Architectoniques

PRÉCONISATIONS

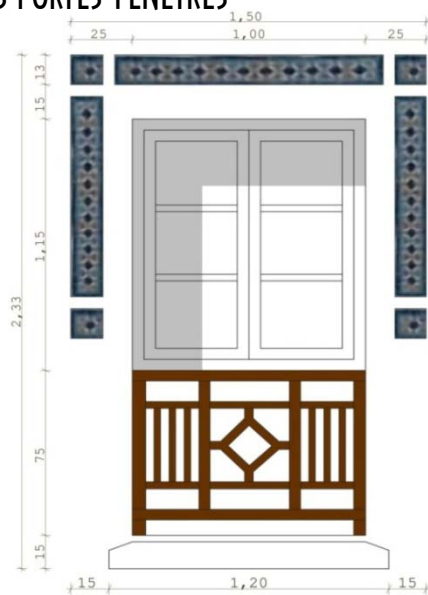
Les accès des équipements publics doivent rappeler par leur taille et leur traitement les grandes portes des édifices culturels. Les accès secondaires doivent acquérir le même traitement mais celui-ci doit être moins garni, marquant ainsi la distinction entre accès principal et secondaire.



Le lycée Regnault autre exemple en dehors de la médina, il a la particularité de mélanger deux styles à la fois, tantôt gardant la particularité de chacun, tantôt mélangeant dans des formes hybrides, faisant parler l'art en langage multi civilisationnel et multi culturel.

ADRESSE: RUE ALLAL IBN ABDELLAH

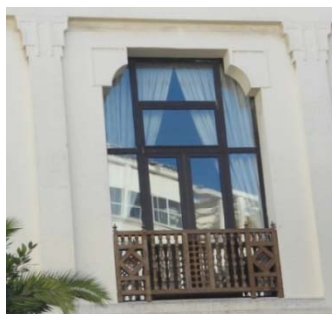
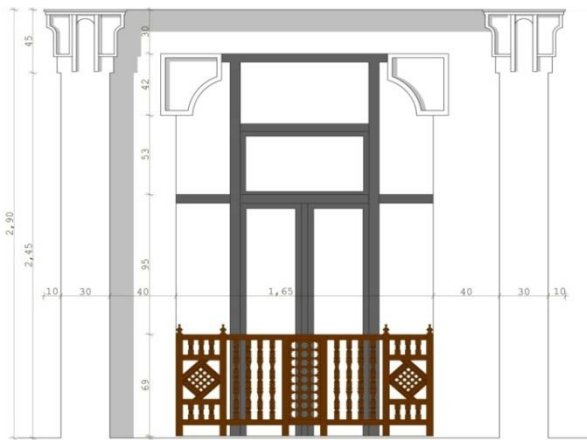
LES PORTES FENÊTRES



Adresse: Rue D'ANGLETERRE



ADRESSE: ANGLE BOULEVARD PASTEUR ET RUE AMR IBN AL ASS



ADRESSE: RUE ALLAL IBN ABDELLAH

La richesse des éléments de l'architecture traditionnels est exposée à l'extérieur pour composer les façades. L'utilisation des portes fenêtrées de ce style, principalement répandu à Rabat et à casa, marquera le paysage urbain et architectural de Tanger, mais sa forme d'expression revêtira un cachet qui distinguera Tanger des deux autres villes. Les portes-fenêtres sont insérées dans le même cadre rectangulaire mais sont traitées différemment, elles peuvent recevoir des arcs plein cintre avec des balustres en béton ou une bordure en zellij avec un garde-corps en bois.

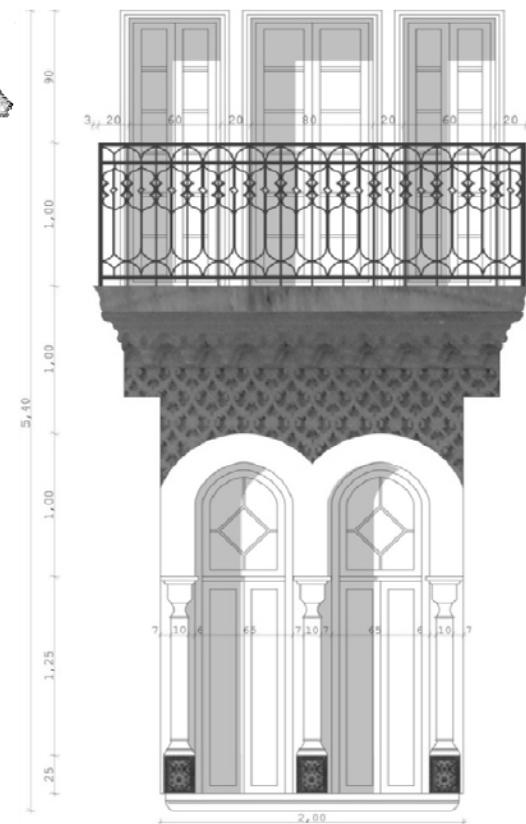
Ces portes-fenêtres utilisent les éléments traditionnels marocains qui se marient à merveille avec d'autres d'inspiration occidentale. Ces types d'ouvertures font appel à plus de créativité en mélangeant les deux styles pour donner lieu à une production nouvelle.

La composition de la protection sur la porte fenêtre est obtenue par un assemblage des éléments de base, disposés d'une manière symétrique par rapport aux barreaux verticaux au centre. L'encadrement est composé de deux éléments en arcs surhaussés reposant sur des colonnettes en béton.

Détails Architectoniques

PRÉCONISATIONS

Les portes-fenêtres, doivent arborer une richesse relevée d'une part, dans le mélange d'éléments de l'art traditionnel Marocain et celui occidental, rappelant les principes du courant Néo-Mauresque. D'autre part, dans la complémentarité entre conception, volumétrie, matériaux...



D'autres ouvertures peuvent faire appel à plus de créativité en mélangeant les deux styles pour donner lieu à une production nouvelle qui n'est répertorié nul part. Certaines villas de Tanger ainsi que quelques édifices (Dar Essalf, Lycée Regnault...) sont des références pour ce style.

Détails Architectoniques

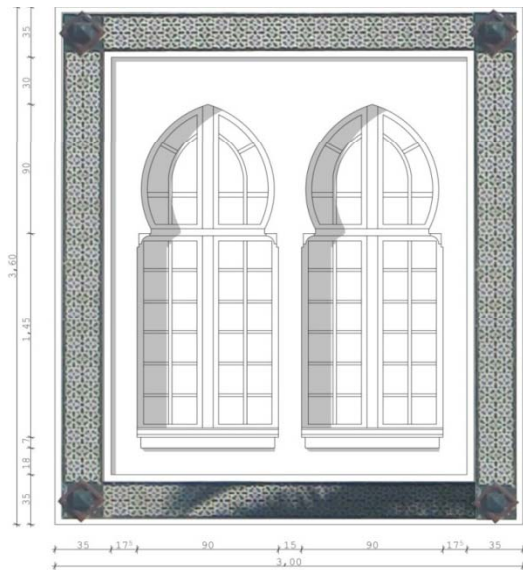
Les fenêtres



Villa Welcome
ADRESSE: BOULEVARD MOHAMED VI



Les architectes ne vont pas manquer d'imagination pour concevoir des éléments architectoniques, en puisant profondément dans le répertoire traditionnel marocain vu sa richesse et sa variété, ils vont aussi faire en sorte de l'adapter aux exigences de la vie moderne.



Les fenêtres de Tanger arborent ainsi des aspects très variés, elles se sont elles aussi adaptées aux divers courants architecturaux qui se sont succédés dans la ville.

PRÉCONISATIONS

Les fenêtres doivent remplir un usage fonctionnel, la forme peut être adapter selon la nature de chaque construction, sa valeur, ainsi que son utilisation.



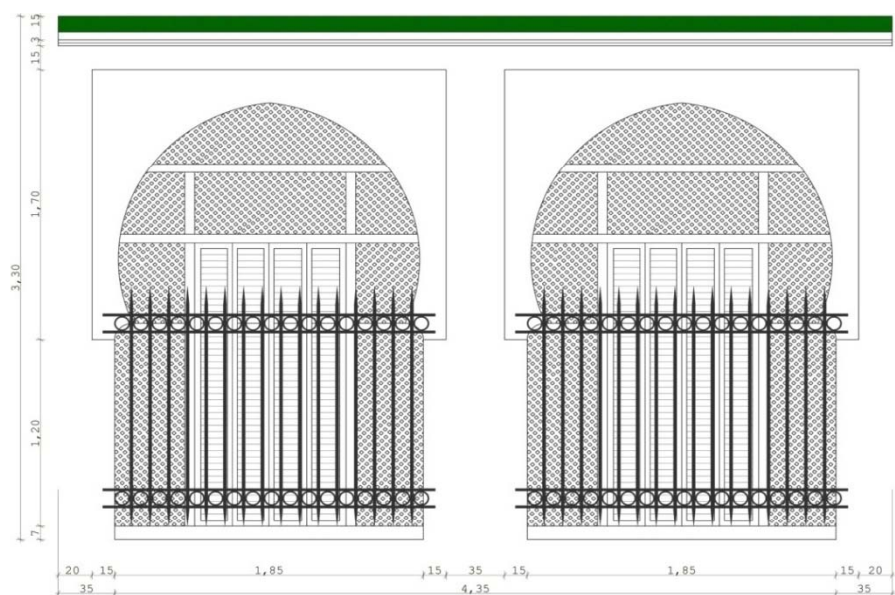
La richesse des éléments de l'architecture traditionnels ne sera plus introvertie, elle sera exposée à l'extérieur pour composer les façades du nouveau type de villas qui est apparu au début du XXème siècle.



PRÉCONISATIONS

Les ouvertures hybrides doivent se distinguer par leur forme, leur taille. Les ouvertures doivent porter les traces de deux styles avec des adaptations spécifiques pour répondre à la fonction du bâtiment tel l'agrandissement des arcades brisées pour y nicher des ouvertures de type occidental.

Les fenêtres

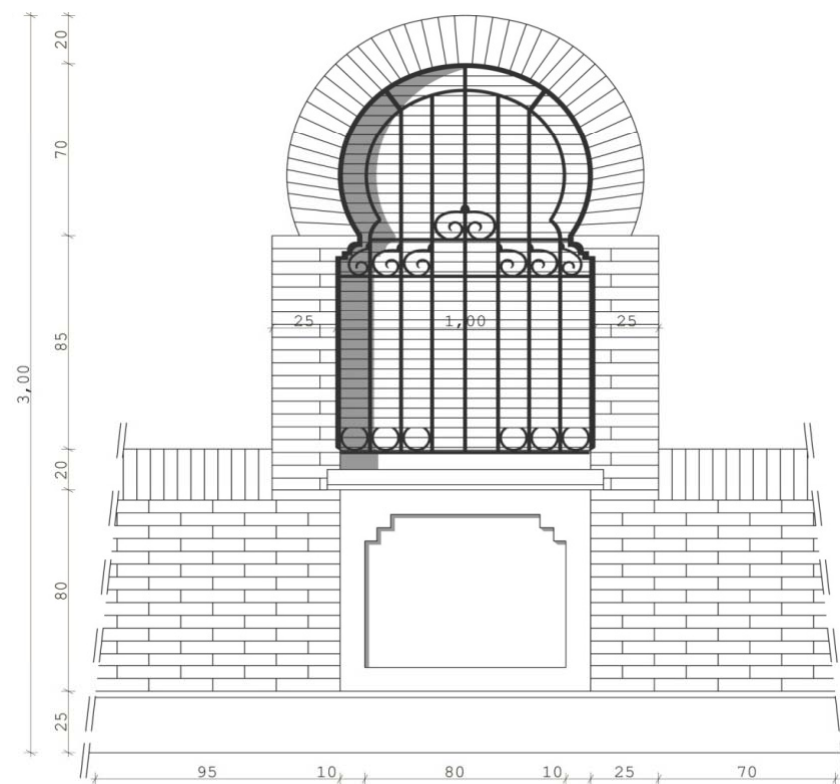


ADRESSE: RUE ALLAL IBN ABDELLAH



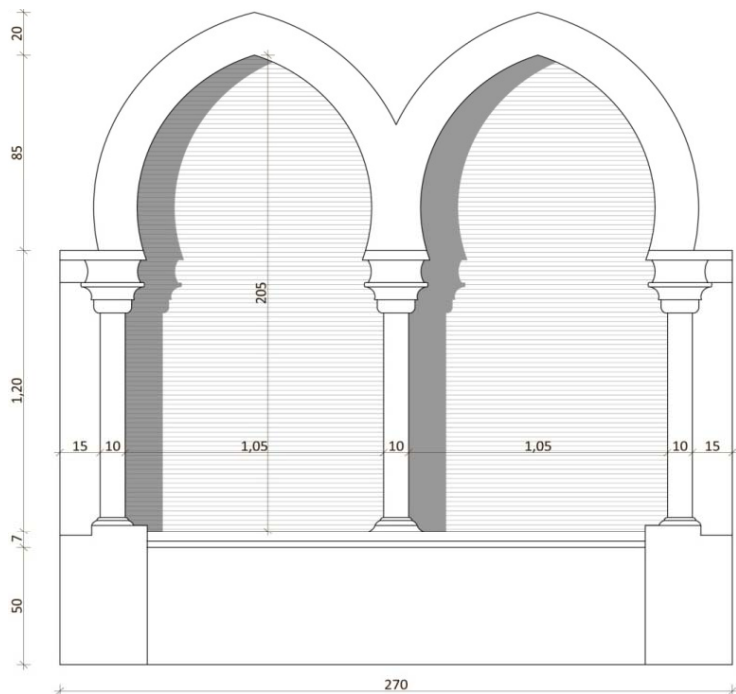
Ce type de fenêtre reçoit un encadrement en arc brisé et des barreaux horizontaux symétriques par rapport au barreau central en guise de ferronnerie. Le deuxième type est composé de trois ouvertures insérées dans le même cadre sur un appui en béton.

Le Lycée Regnault en est un exemple où les ouvertures portent les traces des deux styles avec des adaptations spécifiques pour répondre à la fonction du bâtiment (agrandissement des arcades pour y nicher des ouvertures de type occidental). L'art architectural traditionnel et marocain ne cessera d'inspirer les architectes dans leurs conceptions où celui-ci est adapté à la fonction des bâtiments.



ADRESSE: RUE IBN JOUBAYR, N°4

Les fenêtres

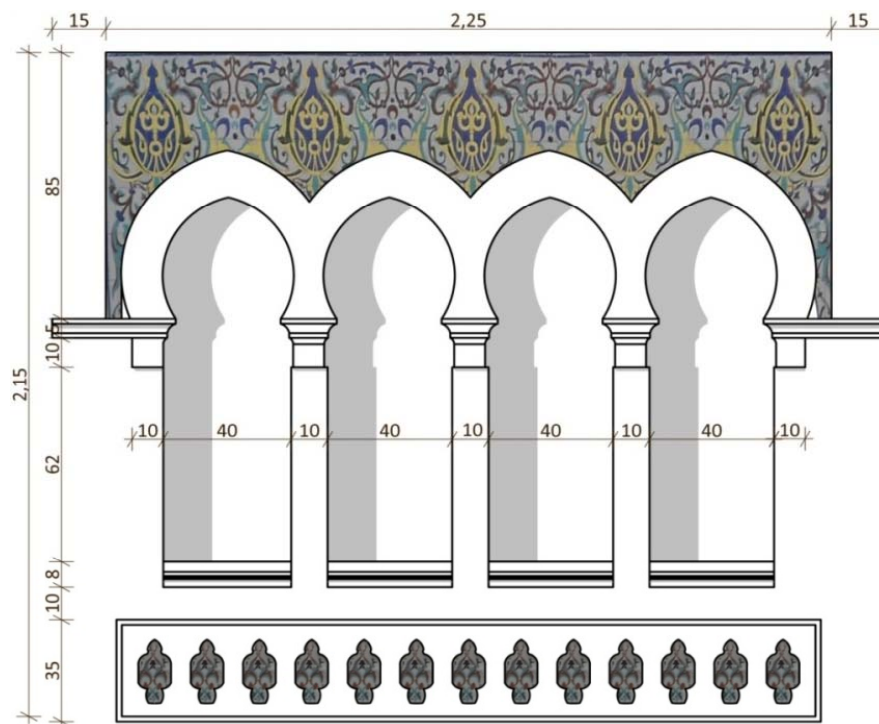


ADRESSE: RUE KHALID IBN AL WALID



Autres exemples de fenêtres affichent une adaptation d'un autre courant celui de l'Art Déco à la conception Marocaine.

Le mélange de l'art déco et des éléments de l'architecture locale n'a pas pour autant, ni abandonné un des piliers de l'art déco c'est-à-dire la sobriété dans la conception et la pureté des lignes, ni défiguré l'identité du style Marocain emprunté.



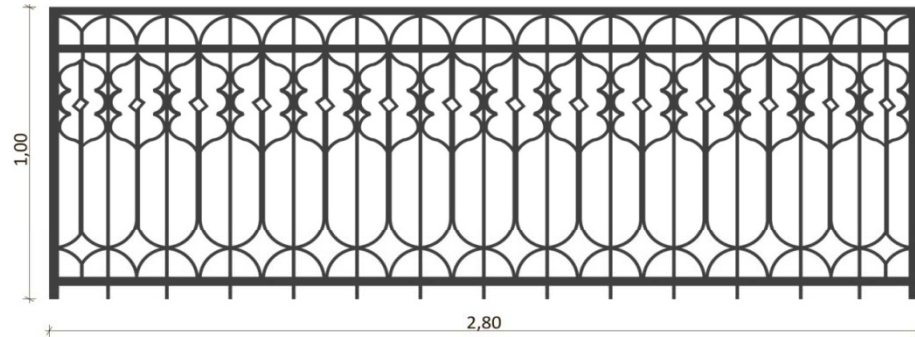
Parmi les particularités de l'art déco au Maroc, c'est son usage d'éléments tirés du répertoire national traduits dans les principes de l'art-déco.

La ferronnerie

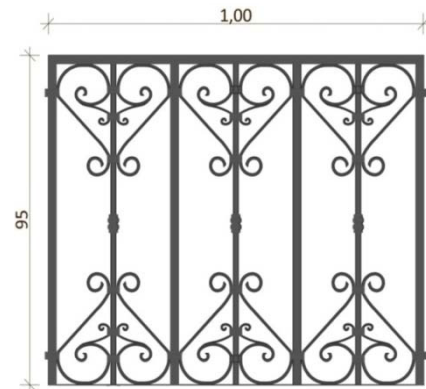
PRÉCONISATIONS

La ferronnerie, doit enrichir les composantes d'une façade en équilibrant le rapport entre horizontalité et verticalité, mais surtout ajouter une touche d'élégance et de légèreté à la massivité de l'édifice.

Le processus, malgré le fait qu'il montre un emploi du fer forgé travaillé dans un style plus occidentalisé, il doit être appliqué à une conception basée sur un style hybride, qui fait massivement appel aux éléments décoratifs Marocains.

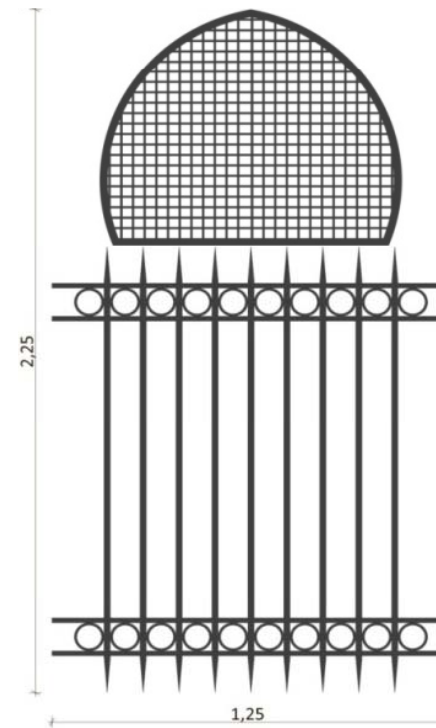


Adresse: Rue D'ANGLETERRE

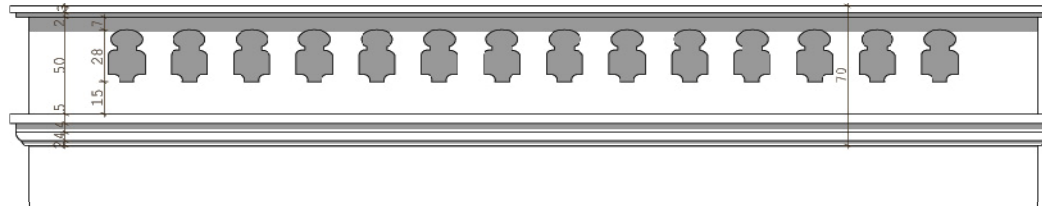


ADRESSE: RUE DE TETOUAN

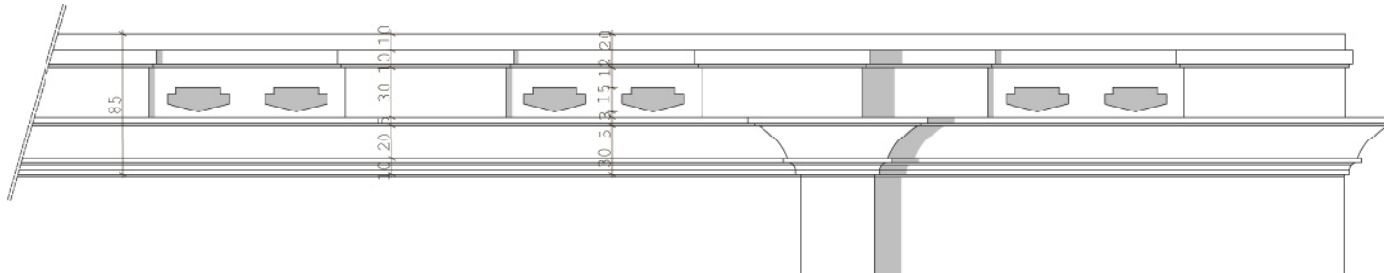
Le traitement du fer forgé dans la rue de Tétouan marque clairement la trace de l'art traditionnel local, celui-ci a fortement influencé les premières productions architecturales hors médina.



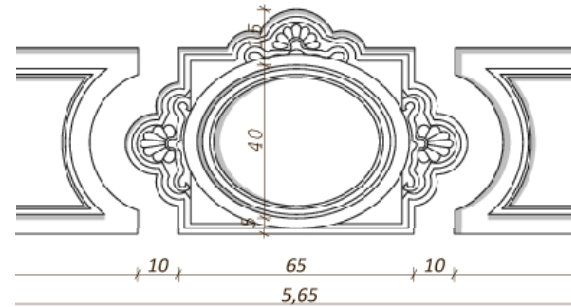
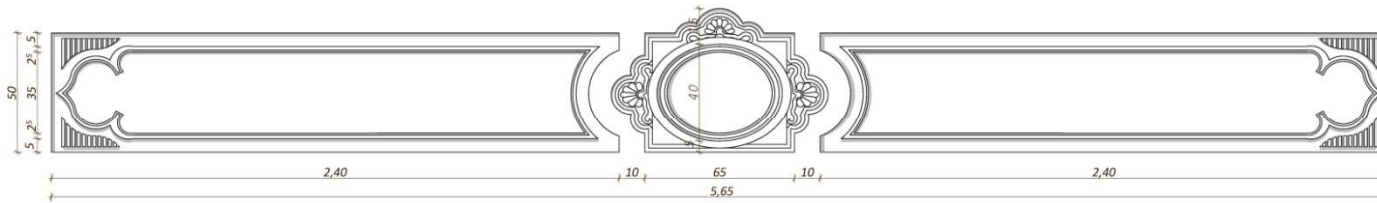
Les couronnements



ADRESSE: RUE IBN JOUBAYR, N°4



ADRESSE: RUE KHALID IBN AL WALID



ADRESSE: RUE ALLAL IBN ABDELLAH

Détails Architectoniques

PRÉCONISATIONS

Les couronnements doivent mélanger entre des touches d'inspiration occidentale et Marocaines, pour fusionner avec les différentes composantes du bâtiments et compléter l'œuvre.



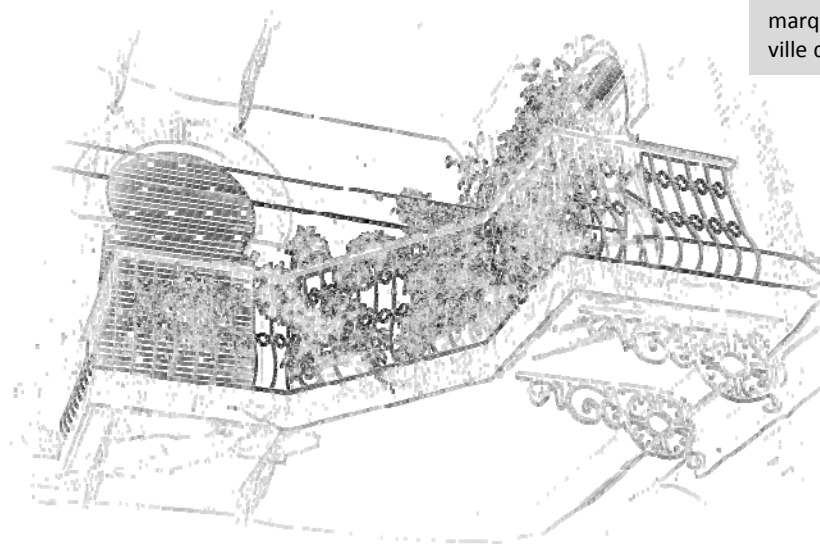
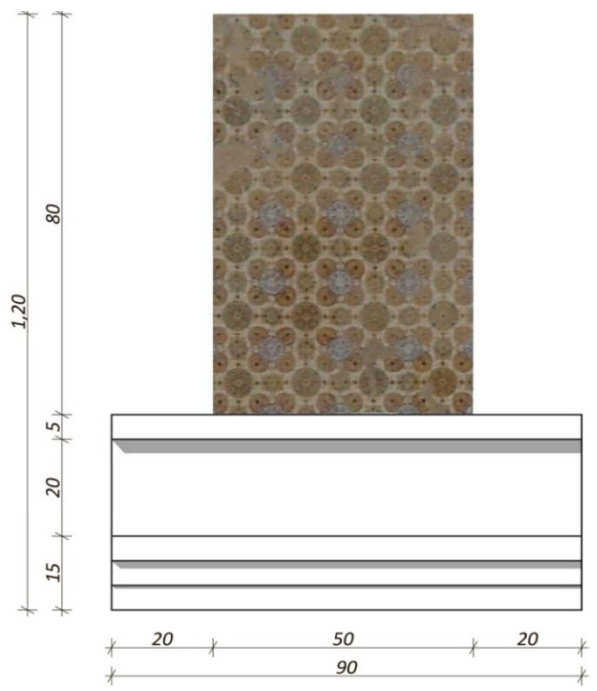
Détails Architectoniques

Détails particuliers

PRÉCONISATIONS

L'emploi du zellij, de la tuile, du bois, le plâtre sculpté des formes en arcades ... doit s'intégrer dans le contexte d'accueil et marquer le cosmopolitisme identitaire de la ville du détroit.

Bien que, pour nombre de bâtisses, la base de la conception architecturale reste marqué par le tracé occidental.



Un mélange de style qui donna naissance à des bâtiments au caractère très singulier, où la conception, les ornements, les traitements particuliers des ouvertures, des angles et des détails donne beaucoup de raffinement à l'œuvre architecturale



Ville Nouvelle

CONSTAT

Après les styles néo-classique et néo-mauresque, c'est le courant moderne qui va s'affirmer et se développer avec bonheur depuis la fin de la première guerre mondiale et plus particulièrement au cours des années 20, avec un nouveau style, l'Art-déco. Celui-ci va marquer la ville du détroit et s'y développer durant deux décades: c'est un nouveau langage plastique qui fait parler les constructions, où tout ce qui s'expose à l'extérieur impressionne.

PRÉCONISATIONS

Les éléments stylistiques à respecter au niveau de l'Art Déco sont:

- **façades blanches et volumes cubistes**, les formes géométriques, épurées mais stylisés, dépouillés et débarrassés des ordonnances classiques et des ornementsations superflues, se mariant même avec des motifs en zellige traditionnel marocain (à la place des carreaux de céramique qui recouvrent les bâtiments de l'époque Européenne);
- **Couronnements et encorbellements, corniches, saillies et linteaux de fenêtres** structurent les façades. Les balcons sont multipliés, devenus des éléments indispensables structurant le tracé de la façade lui donnant aussi bien du rythme que du relief, et où le couronnement acquiert une attention particulière dans le traitement;
- **Traitement d'angles**, vifs, arrondis ou à pans coupés;
- **Fenêtres en longueur et baies vitrées**, les ouvertures doivent être grandes permettant l'aération (hygiénismes des années 20 et 30);*
- **Bow-windows**, ou fenêtres en saillie, permettant un gain d'espace, donnant une touche de galbe aux façades;
- **Tourelles d'escaliers** s'intégrant dans le parti architectural et la composition générale;
- **La céramique**, adoptant de sobres motifs floraux, avec des formes raides et géométriques. Le même principe peut être exprimé en zellige ;
- **La mosaïque**, peut être utilisée aux entrées d'immeubles où elle est agencée avec du zellige et du granito ;
- **Le fer forgé**, à employer au niveau des gardes corps des balcons ou pour les rampes d'escaliers, mais selon des motifs simplifiés et géométrisés qui reflètent la tendance Art déco.

*choses rendues possibles par l'utilisation d'une ossature en béton armé, matériaux en ce temps là révolutionnaire, permettant des formes et des courbures « osées »;



ADRESSE: BOULEVARD PASTEUR



Volumétrie et Structure

Forme courbe

PRÉCONISATIONS

C'est une architecture qui doit répondre à la fonction et l'usage dont l'immeuble fait l'objet.

Elle peut afficher un aspect dépouillé de toute ornementation, mais c'est la volumétrie qui est prise comme moyen pour distinguer le bâtiment, ainsi que les courbures, l'emploi du fer forgé pour les balcons afin de souligner légèreté et verticalité.



Pour cet édifice, la morphologie extérieure, bien que simple en traitement, s'impose en volumétrie et également par l'arrondi de l'angle, son traitement, et par la structure qui porte le nom du cinéma.



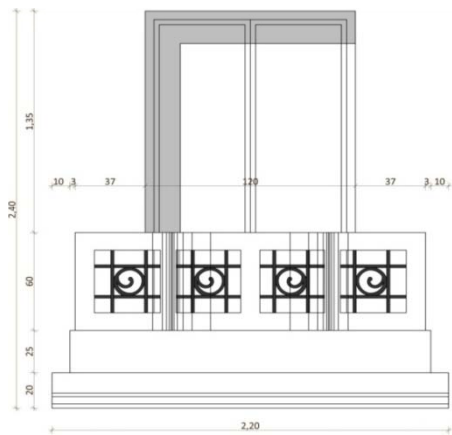
ANGLE RUE AL MANSOUR ADDAHBI
ET AL BARHTOURI



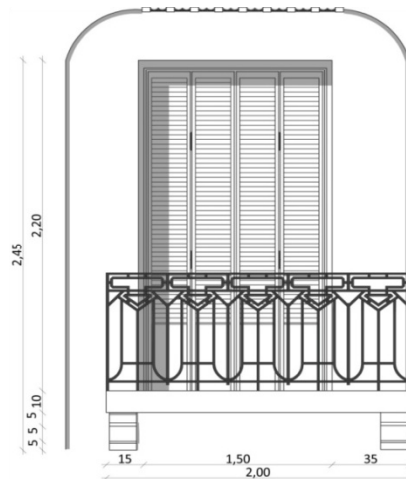
Le Maître d'Œuvre peut opter pour des conceptions qui se distinguent par leur structure et volumétrie, choisissant des traitements à base de courbes et d'arrondis, allant même jusqu'à suggérer des impressions farfelues, à l'exemple de cet édifice qui rappelle dans son aspect le corps d'un bateau.

Détails Architectoniques

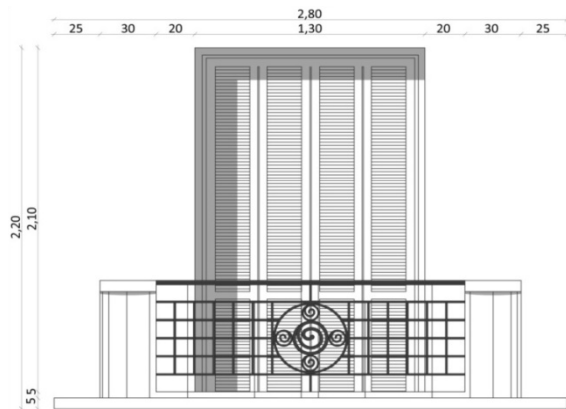
Les Balcons



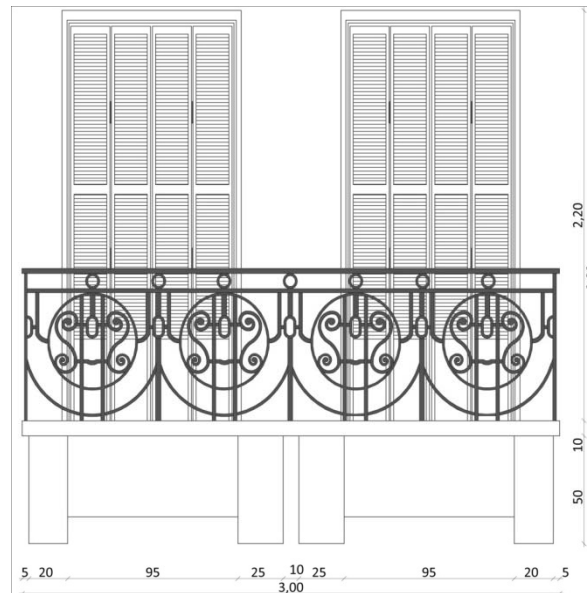
ADRESSE: BOULEVARD PASTEUR



ADRESSE: RUE JARRAOUI



ADRESSE: BOULEVARD MOHAMED V

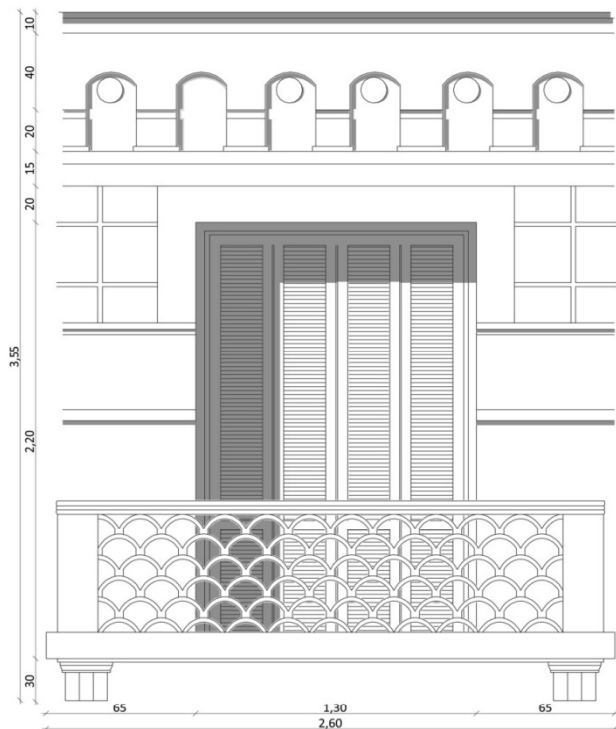


PRÉCONISATIONS

Les balcons ne doivent pas se présenter en tant qu'éléments architectoniques ordinaires, le changement dans l'aspect et dans la forme doit se conjuguer au rythme des courants artistiques et stylistiques qui marque l'environnement immédiat, sans omettre les touches spécifiques à chaque concepteur selon la créativité de chacun, se référant aux quelques exemples répertoriés par rapport à leur qualité de conception, d'ornementation et d'agencement dans leur composition des façades, particulièrement si l'on considère l'époque Art Déco de Tanger, qui a marqué la ville de tant de chefs d'œuvres.

Tanger fut marquée par le courant **Art Déco** dont la richesse se reflète clairement dans la diversité des formes d'expression qu'il a engendré dans les diverses productions architecturales de l'époque.

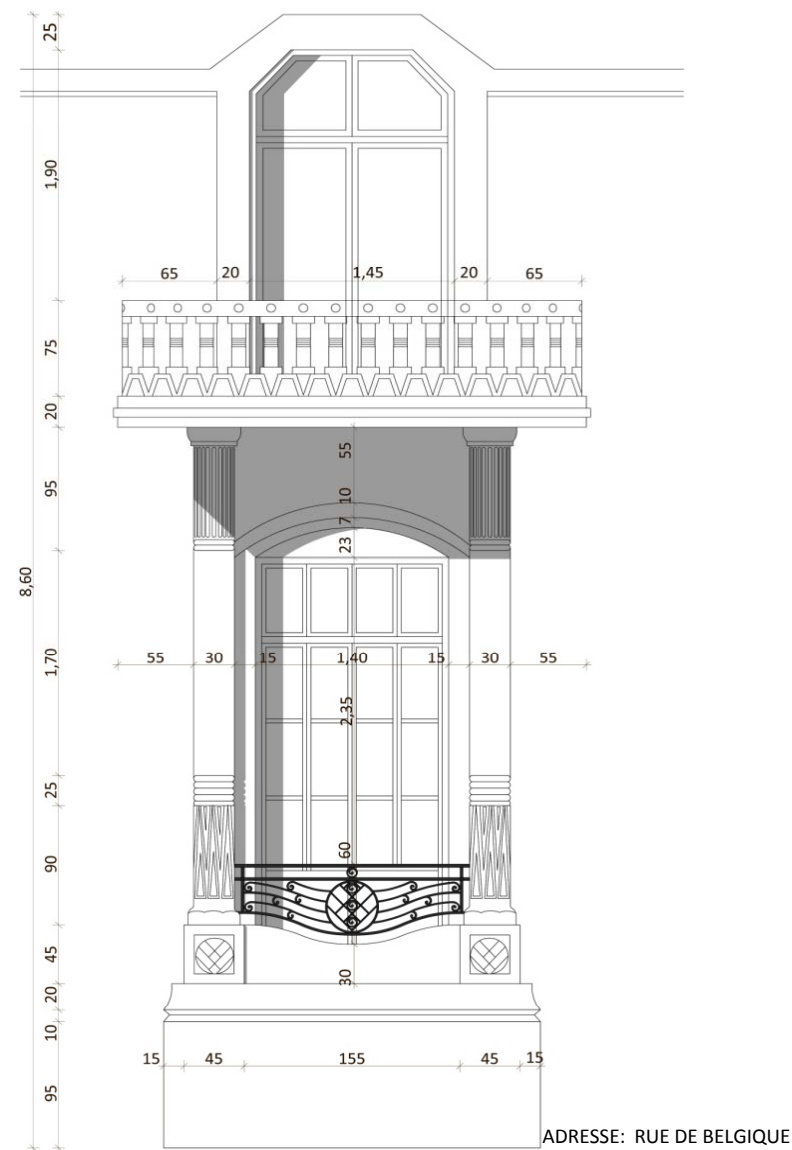
Les Balcons



ADRESSE: BOULEVARD PASTEUR



Le bâtiment illustre les multiples richesses architecturales que recèle Tanger. Ses composantes stylistiques et esthétiques lui attribuent une identité qui lui est tellement propre qu'il ne serait pas prétentieux de dire que certains exemples de constructions sont uniques et ne se trouvent qu'à Tanger.



ADRESSE: RUE DE BELGIQUE

Autre expression que celle des balcons des villas datant de la période Art Déco. La traduction de l'esprit de ce courant dans les villas donne des résultats qui suscitent l'admiration et attisent à la fois, la sensibilité artistique et esthétique.

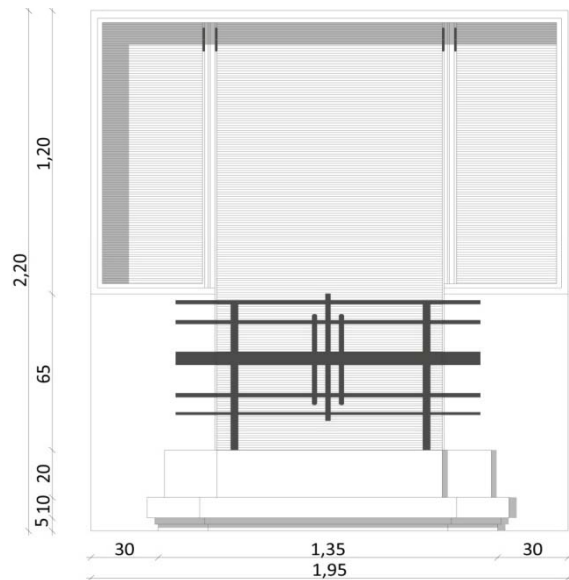
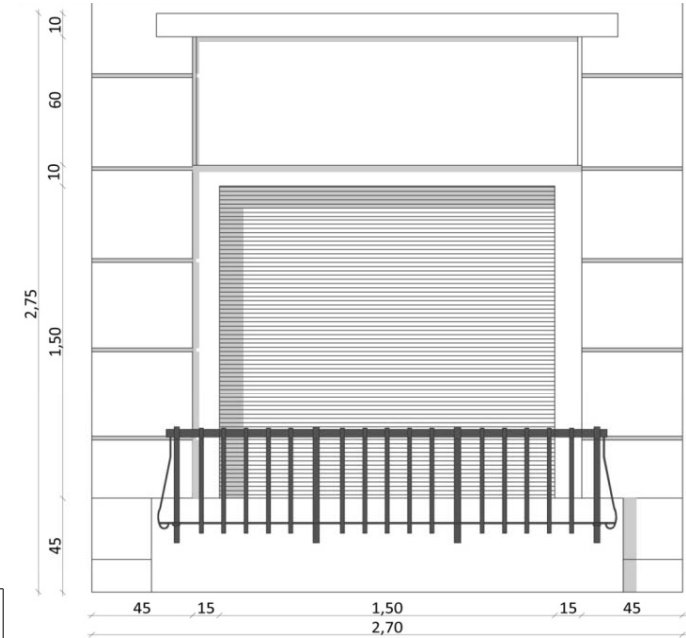
Les Balcons

Détails Architectoniques



Les balcons deviennent de plus en plus épurés, allégés de trop de décorations. Malgré la simplicité employée, leur insertion dans des formes géométriques prônant les courbes et les arrondis peuvent conférer aux façades une allure plus distincte contrastant avec la linéarité des traits et des ouvertures.

ADRESSE: PLACE DES NATIONS BOULEVARD PASTEUR



ADRESSE: BOULEVARD MOHAMED V



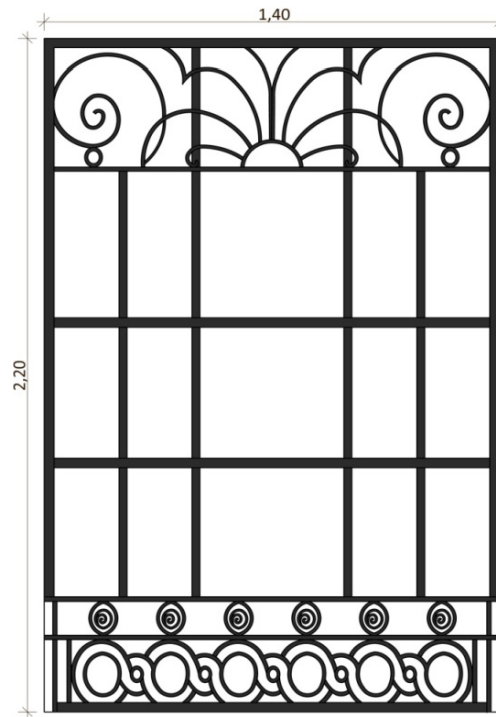
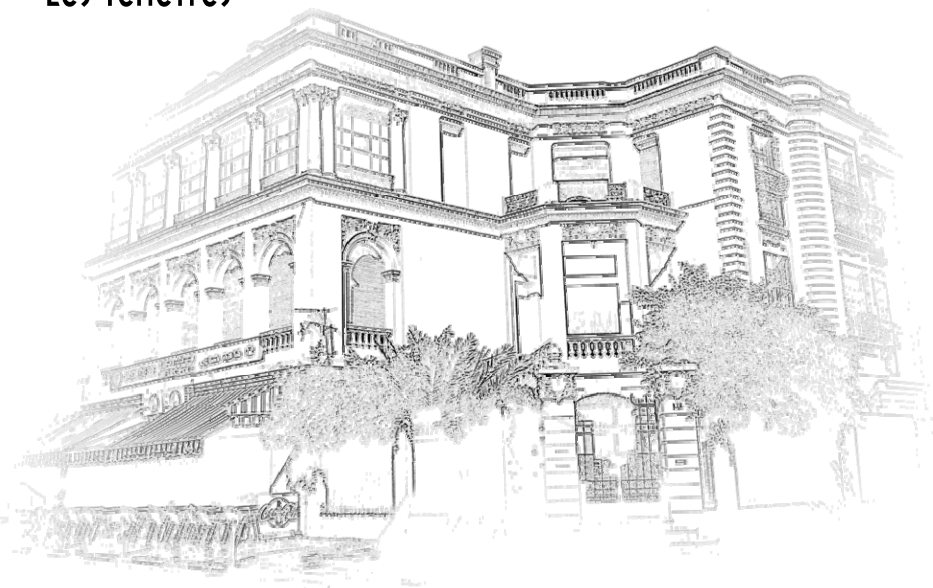
Autre effet peu être réalisé dans cette même logique quand les balcons changent de conception selon les niveaux d'un immeuble ou pour marquer les angles, la verticalité ou l'horizontalité, empêchant de la sorte tout sentiment de monotonie dans la lecture des façades.

Détails Architectoniques

Les fenêtres

PRÉCONISATIONS

Les fenêtres doivent fusionner au traitement épuré de la façade. Le fer forgé pour sa part doit donner de la souplesse à la volumétrie et rehausser la valeur esthétique de la façade.



ADRESSE: BOULEVARD PASTEUR

La synagogue de Tanger reflète un bâtiment à la conception très raffinée, faisant usage d'une décoration soignée où on peut sentir une certaine influence de l'art néo classique. L'usage d'éléments « trompe l'œil » est à souligner, ceci pour garder un équilibre cohérent des différents éléments qui composent le bâtiment.

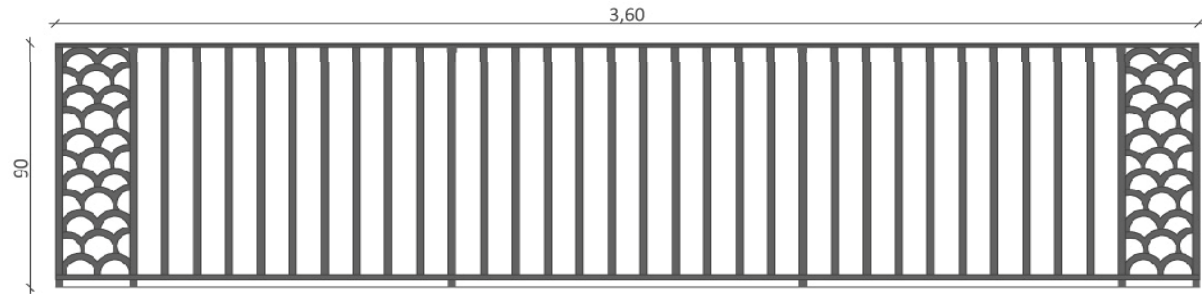
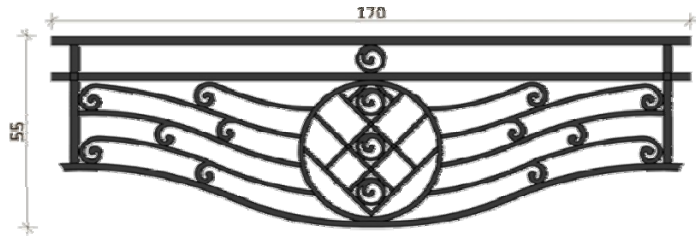
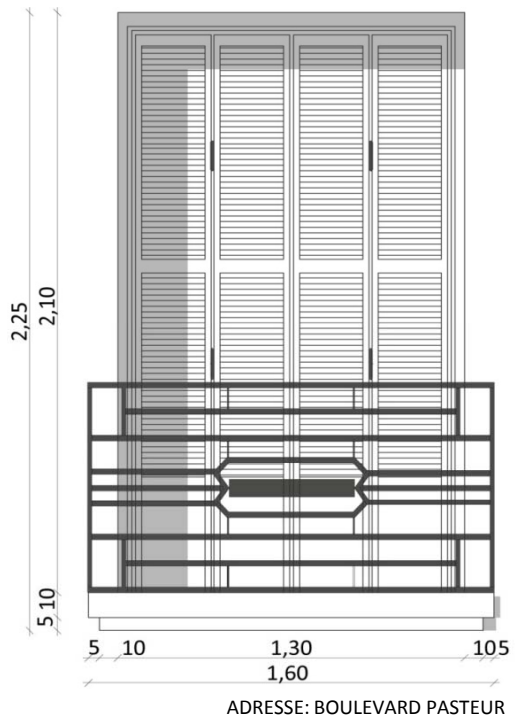


Détails Architectoniques

PRÉCONISATIONS

Se référer aux quelques éléments inventoriés ainsi qu'à la panoplie de détails qui reflètent le courant dans la ville de Tanger.

La ferronnerie



Une richesse et une diversité dans les détails reflétant des courants, des cultures, des traditions, s'entremêlent et se complètent, c'est le cosmopolitisme que l'on ne trouve qu'à Tanger.

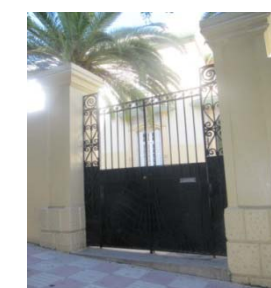
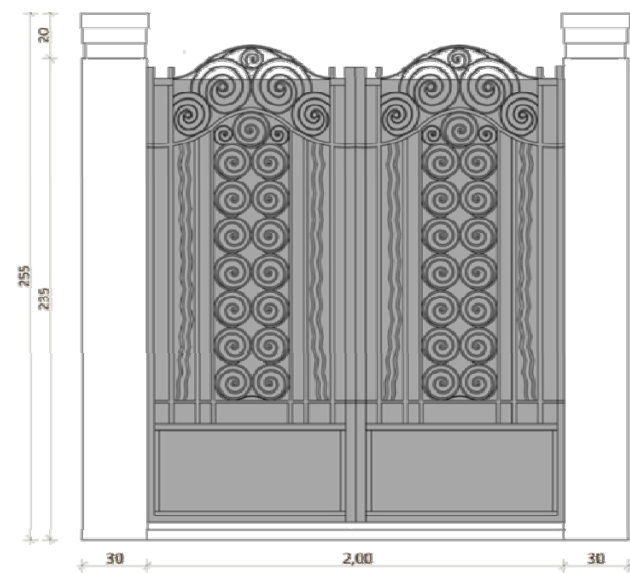
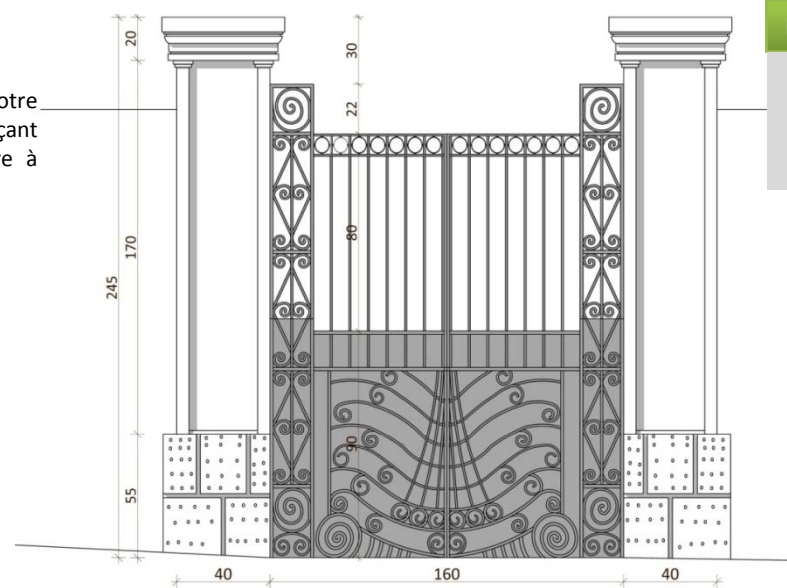
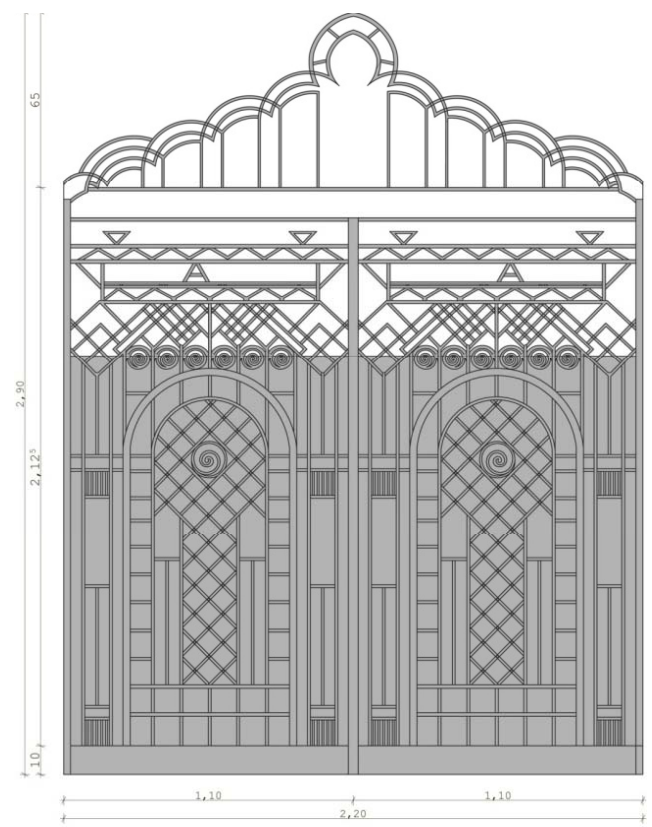


Détails Architectoniques

La ferronnerie sur les portails

Les portails de quelques villas de Tanger ne manqueront pas d'attirer notre attention en remarquant la qualité relevée dans leur traitement, annonçant de prime abord la richesse à découvrir une fois le visiteur pénètre à l'intérieur

PRÉCONISATIONS
 Se référer aux quelques éléments inventoriés ainsi qu'à la panoplie de détails qui reflètent le courant dans la ville de Tanger.



RUE DE BELGIQUE



RUE D'ANGLETERRE



N° 12 RUE DE LA RUSSIE

Portant la trace de l'Art Déco, un style très connu par le travail du fer forgé, chose que l'on relève avec satisfaction dans le traitement de ces portails de villas, montrant que ceux-ci requièrent la même attention que la bâtisses dont ils assurent l'accès et la sécurité.

Ville Nouvelle

CONSTAT

Le mouvement moderne, né après la 1^{ère} guerre mondiale s'est beaucoup affirmé surtout à partir des années 40 et plus encore au cours des années 50 et 60. Les ouvrages existants à Tanger (à l'exemple d'Attijariwafa bank, banque société générale, imm 19 El Jebha, imm place El Oumam, imm de la poste sis Av. Med V) expriment les tendances du mouvement.

Ce mouvement va aussi tirer profit des caractéristiques techniques du béton armé qui va offrir plus de possibilités permettant à ce courant architectural de mieux s'affirmer et exposer ses caractéristiques conceptuelles: **porte-à-faux, de larges casquettes, brises soleil, grandes ouvertures, en longueur, favorisant plus d'éclairément des pièces.**

PRÉCONISATIONS

- Les volumes (généralement cubiques) doivent être mis en valeur;
- les toits doivent être plats à usage de terrasses;
- les façades des immeubles, doivent exprimer avec leur hauteur, une réelle vision de gigantisme urbain;
- les surfaces extérieures doivent être lisses et moins chargées d'ornement et de fioriture excessive, donnant lieu à une esthétique plus sobres, affiche une dynamique architecturale.

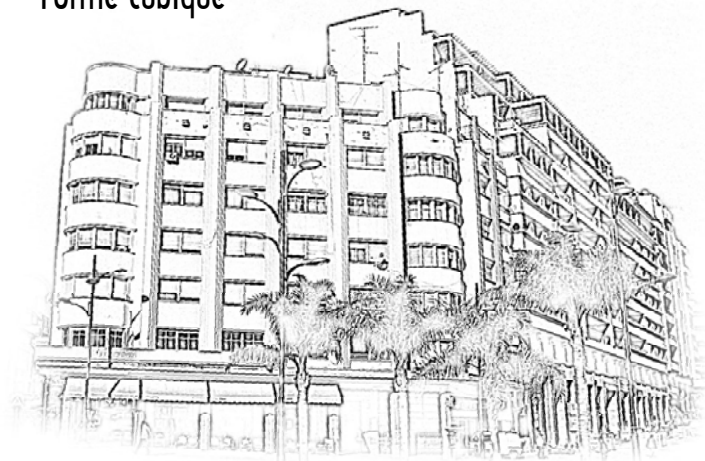


ADRESSE: BOULEVARD MOHAMED V



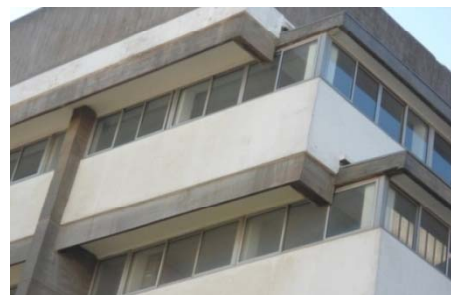
ADRESSE: PLACE DES NATIONS BOULEVARD MED V

Forme cubique



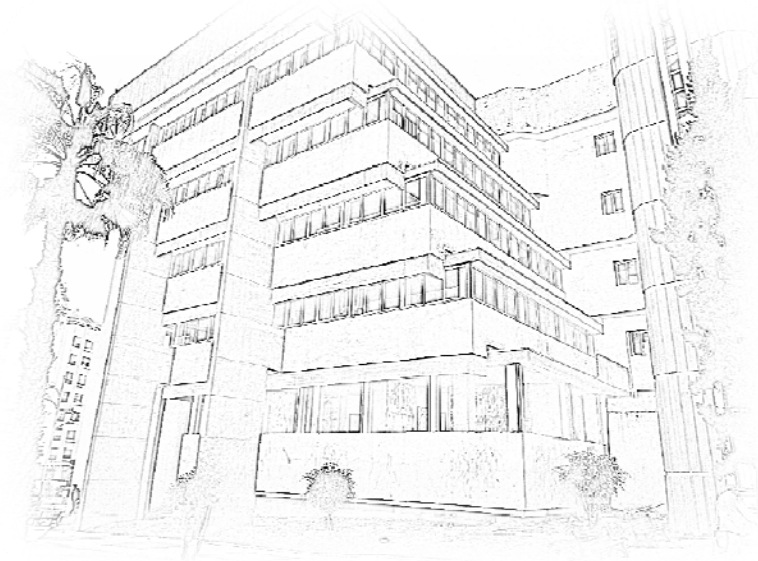
ADRESSE: PLACE ALOUMAM

Les opportunités offertes par l'innovation industrielle dans la production et utilisation de nouveaux matériaux (fer, acier, béton armé et verre), conjugué à l'influence d'une nouvelle restructuration des doctrines architecturales (cubisme, Bauhaus, constructivisme...), finira par engendrer une véritable révolution dans les techniques de construction, permettant non seulement de créer des formes et des structures sans précédents, mais aussi de développer un nouveau langage conceptuel et décoratif, ce qui a fini par produire de profondes mutations dans la ville nouvelle de Tanger, où l'architecture comme dans le reste du monde, devint plus rationnelle, caractérisée par la cohésion entre le contenu et la forme, avec des structures affirmées.



À partir du XIXème siècle, et par opposition à l'aspect volumétrique « Cubiste » de la médina, Tanger va connaître une révolution assez notoire en termes de forme mais aussi de volume des bâtiments. Chose due à la créativité architecturale mais également à l'évolution des procédés et des matériaux de construction, notamment avec l'avènement du béton armé.

au fil des temps et des époques, Tanger verra son espace urbain investi par des bâtiments dont l'aspect formel et volumétrique lui procureront une autre lecture et une autre visibilité, participant ainsi à la définition d'une identité spécifique à la ville.



Des réalisations demeurent ainsi indémodables, marquant l'espace tangérois, affichant à l'occasion quelques bâtisses répondant aux principes de certains styles architecturaux comme le brutalisme, d'ailleurs, celui-ci semble être bien exprimé dans l'immeuble du CAFRAD, à travers le concept de réalisation, l'emploi du béton armé à l'état pur, sans pour autant paraître lourds ou encombrant le paysage urbain.

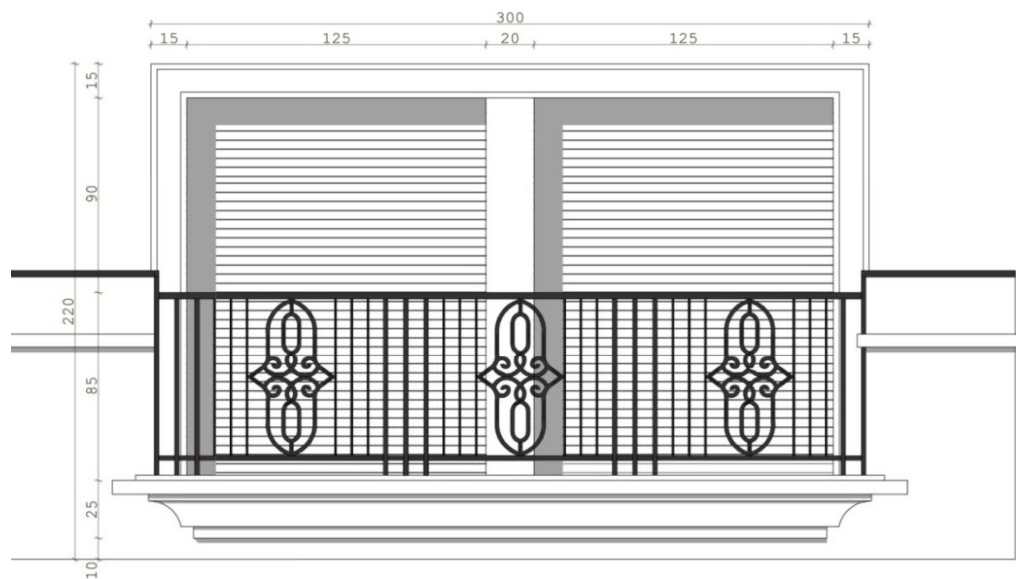
Les Balcons



Le mouvement moderne et à partir des années à partir des années 40 apportera avec lui d'autres principes de conception et de composition des façades ce qui aura son incidence et directement sur la conception des balcons



L'arrivée du brutalisme prônant l'utilisation du béton armé à l'état brut dans les façade marquera de ses trace la production architecturale de Tanger



ADRESSE: BOULEVARD PASTEUR

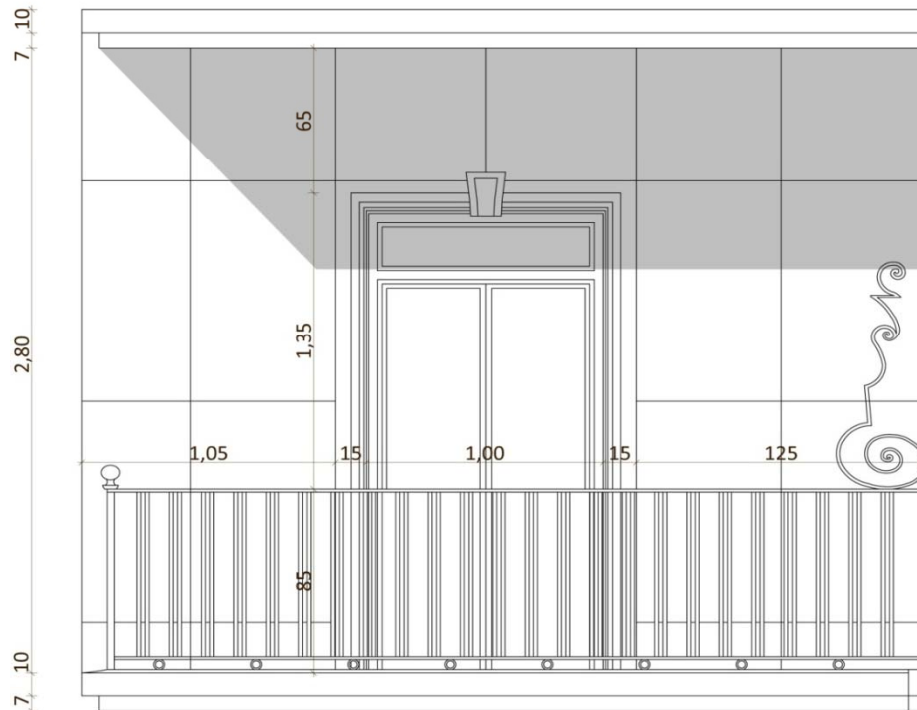


ADRESSE: RUE DE LA RÉSISTANCE, N°30

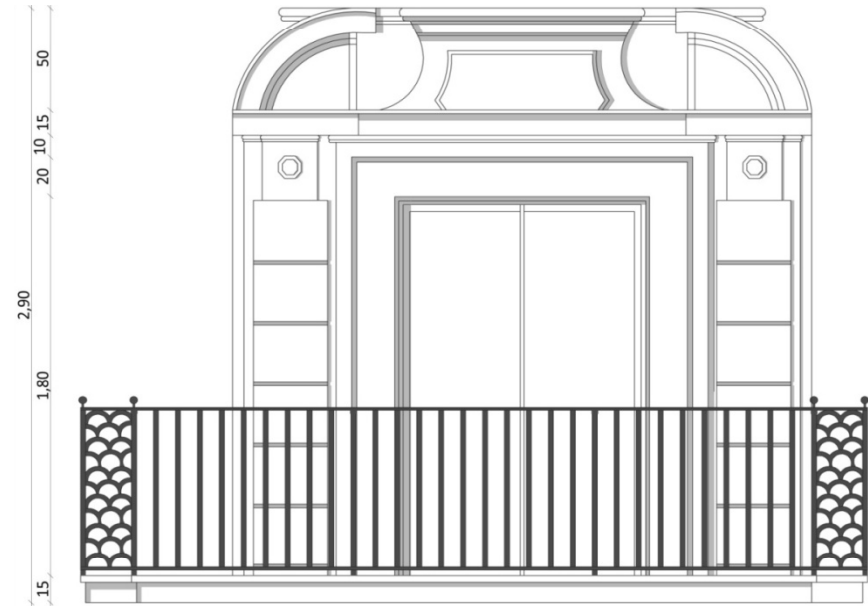
Les Balcons



Avec ce type de traitement simple et raffiné, Tanger pourrait se vanter être un livre ouvert où l'on peut découvrir l'architecture du XXème siècle



ADRESSE: RUE PRINCE MLY ABDELLAH

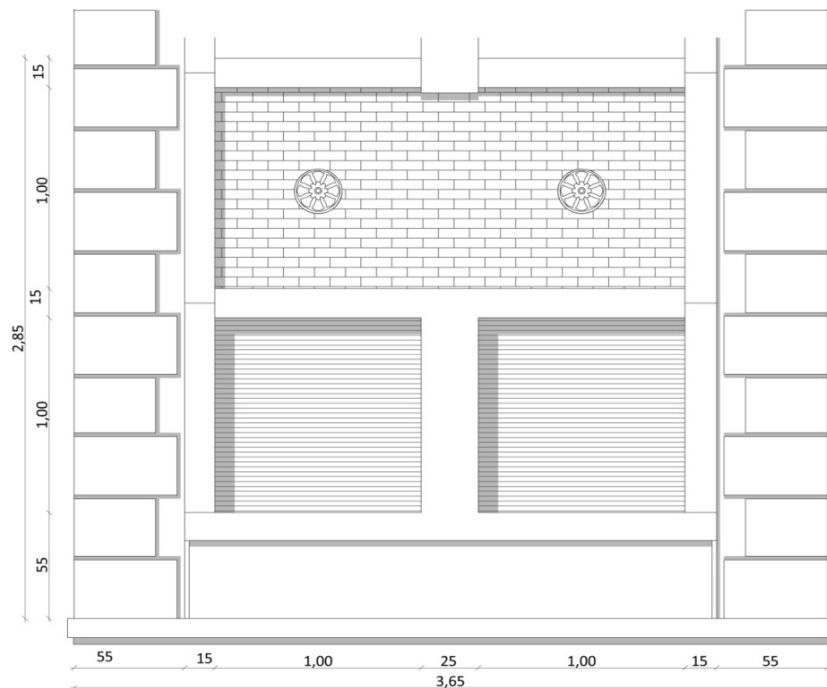


ADRESSE: RUE DE BELGIQUE N°7

L'équilibre recherché entre matériaux, couleurs, proportions, disposition, fusion avec d'autres éléments à savoir les gardes corps en fer forgé ou en maçonnerie, les procédés de décoration utilisés, cela atteste que la manière de penser un balcon et de le concevoir pourrait être décisive pour marquer l'originalité d'un édifice.



Les fenêtres



ADRESSE: ANGLE RUE AHMED RIFI
ET RUE OQBA IBN NAFIA

Les fenêtres vont changé encore une fois de forme, de proportions et d'aspect avec le mouvement moderne.

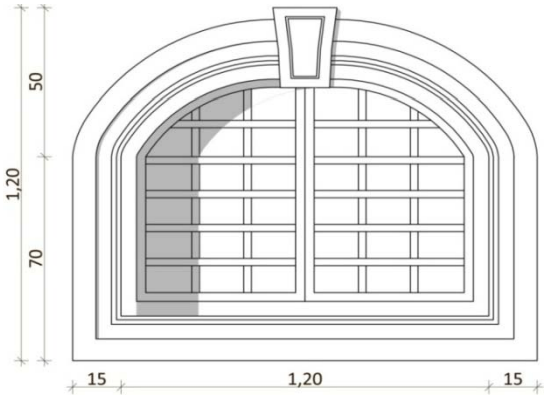
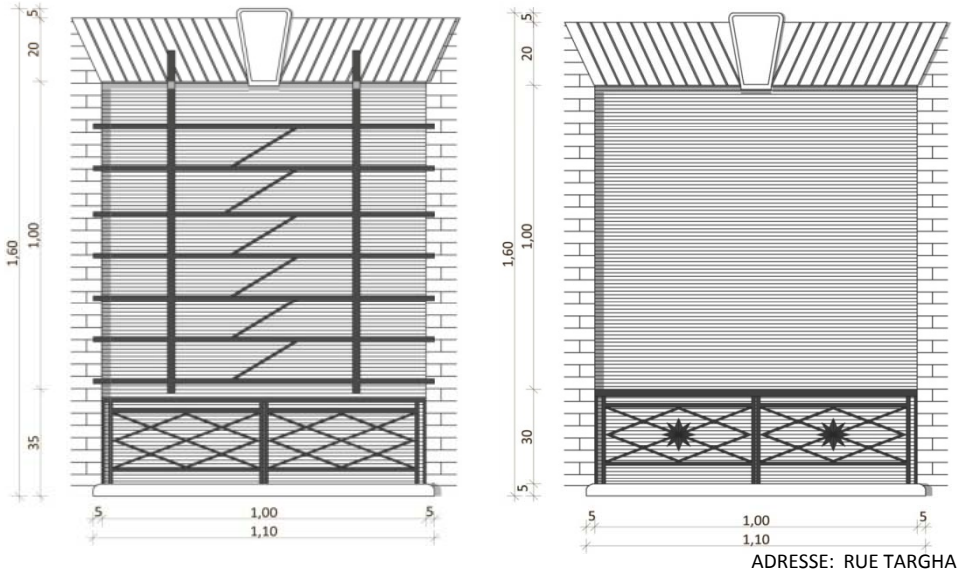
Dans certains édifices de Tanger elles semblent l'élément de base structurant la façade, assurant l'équilibre recherché entre pleins et vides, horizontalité et verticalité, équilibrant aussi la monumentalité due à l'emploi de certains matériaux (la pierre de taille, la brique...) et la légèreté procurée par de grandes surfaces en verre



ADRESSE: RUE DE LA RÉSISTANCE, N°30



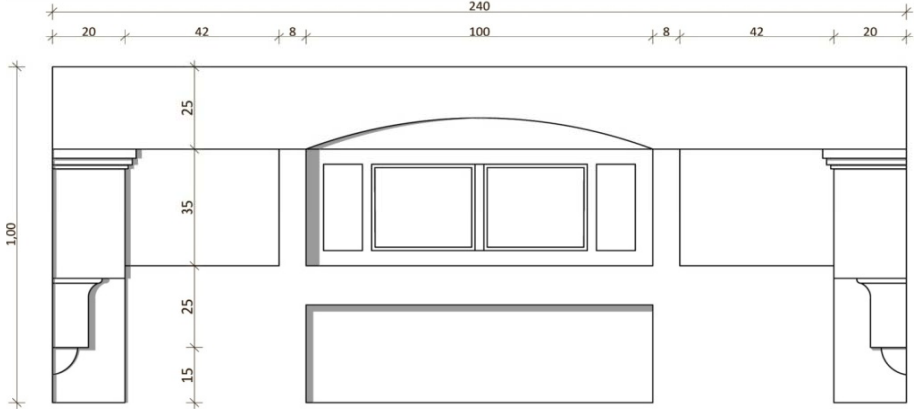
Les fenêtres



Les fenêtres n'ont jamais cessé d'acquérir une importance particulière dans le traitement étant un élément important dans la conception générale des façades.

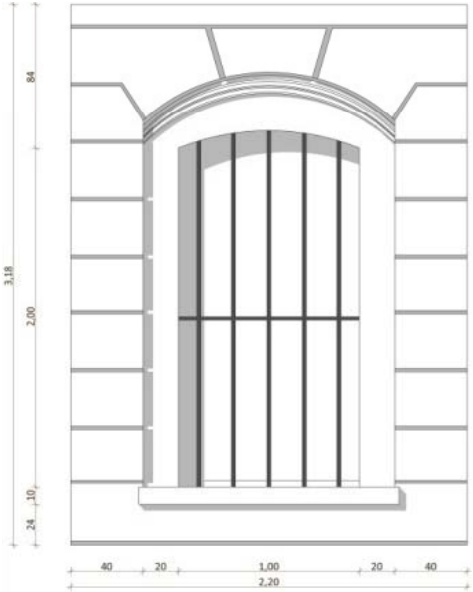
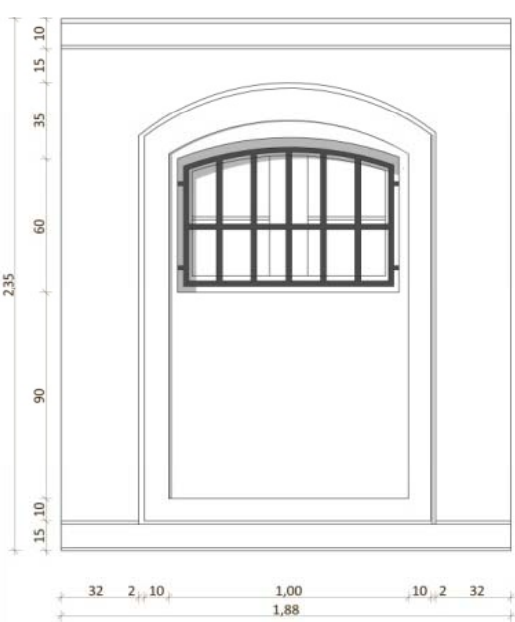


La façade est constituée d'éléments. Chaque élément a son rôle à jouer, et chaque élément augmente en valeur au degré du soin, de la finesse et du raffinement dans le traitement qui lui est accordé.



Les fenêtres

Simplicité pure mais beaucoup de soin dans les détails infimes. Quand les ouvertures dépassent leur rôle fonctionnel pour devenir un moyen d'expression de la façade.



Délégation de la Culture
ADRESSE: RUE DE D'ANGLETERRE



ADRESSE: PLACE DES NATIONS,
BOULEVARD MOHAMED V



ADRESSE: RUE MSALLA

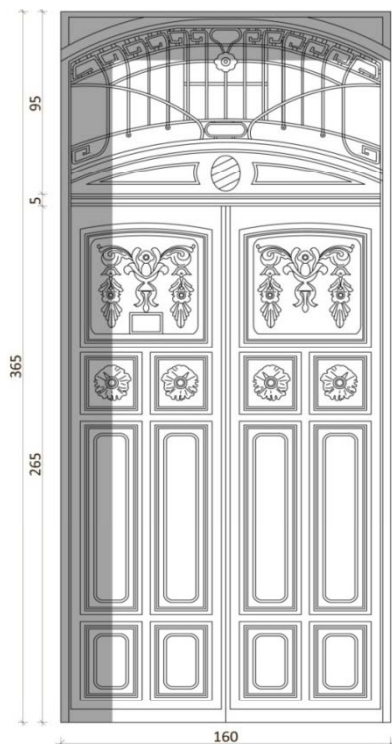
Les prouesses techniques de nouveaux matériaux de construction (béton arme, verre et acier en particulier), conjuguée aux influences qui dictent les bases des productions architecturales influencent profondément le changement dans les formes et aspects des ouvertures



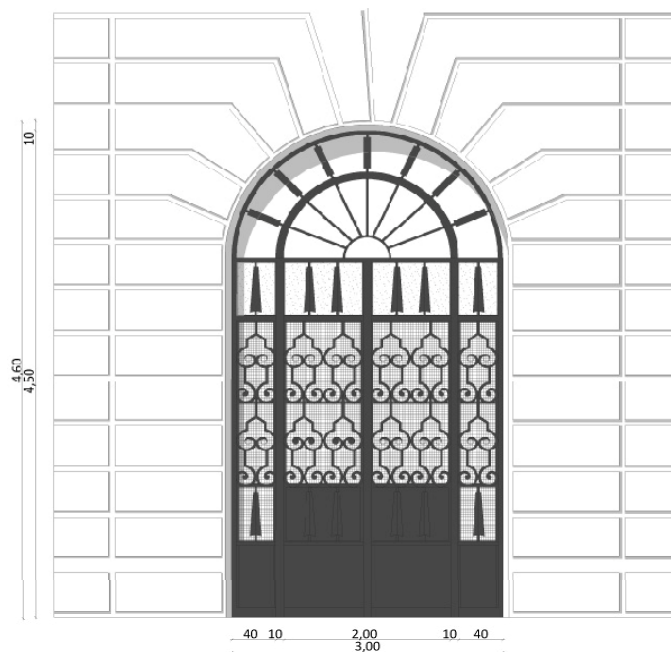
Les Portes

Selon les époques, les portes des immeubles verront leur traitement changer aux inspirations des courants architecturaux

Tantôt trouvera-t-on des portes, en bois, arborant une décoration Art Déco, accentuée par l'élanement des vantaux, souvent très garnis de motifs floraux, rehaussés d'une imposte où fer forgé et verre s'entrecroisent pour couronner la porte et lui donner plus d'allure.

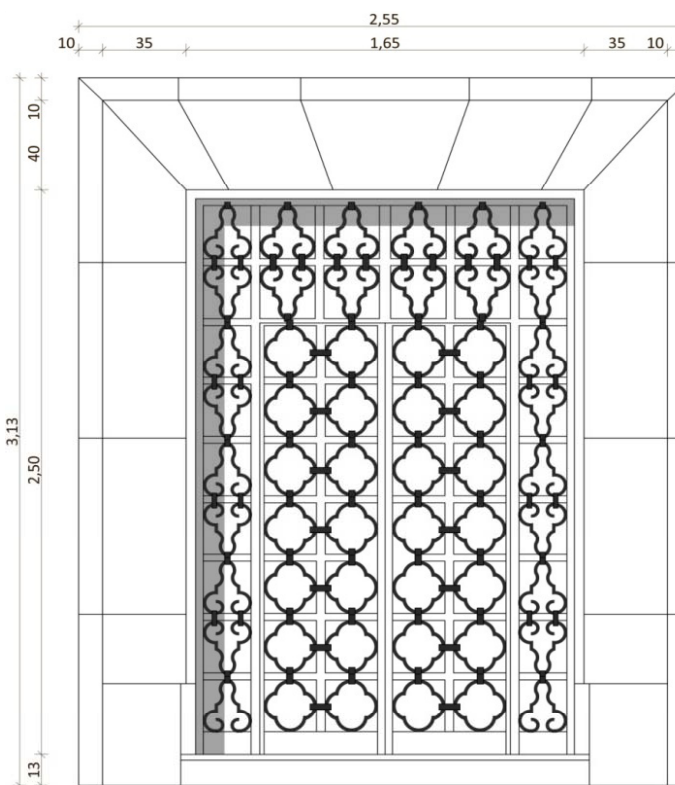


ADRESSE: RUE KHALID IBN AL WALID



ADRESSE: RUE AL JABHA AL WATANIA,

Tantôt des portes de l'ère dite moderne, où l'effet de monumentalité crée par les dimensions, par l'emploi de pierre de taille ou marbre se retrouve adoucie par la transparence obtenue par l'usage du fer forgé, avec ou sans verre



ADRESSE: ANGLE RUE AHMED RIFI ET RUE OQBA IBN NAFIA

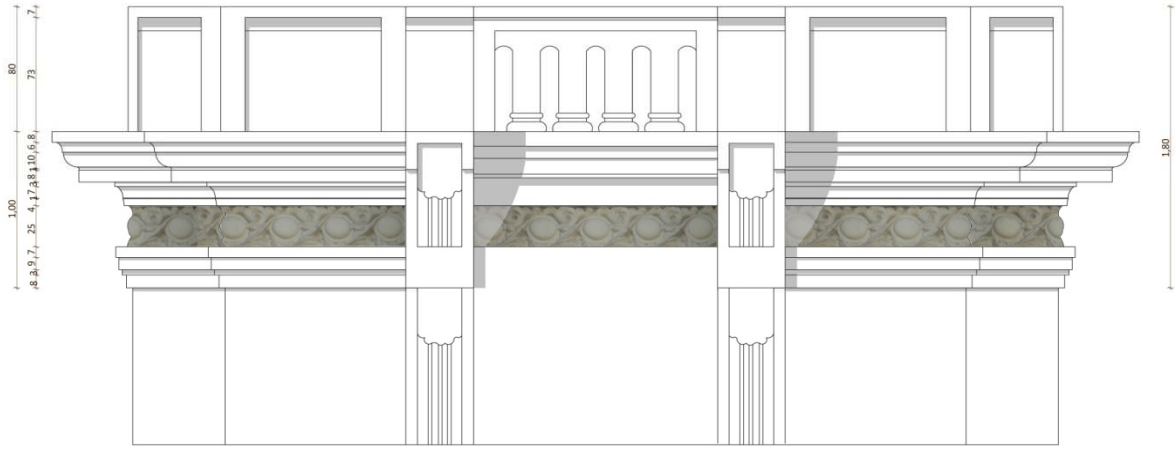
Les couronnements

Le couronnement des bâtisses est une des caractéristiques de l'art déco, ce dernier offre d'ailleurs une infinité de décors dont il a été fait usage dans de nombreux édifices à Tanger.

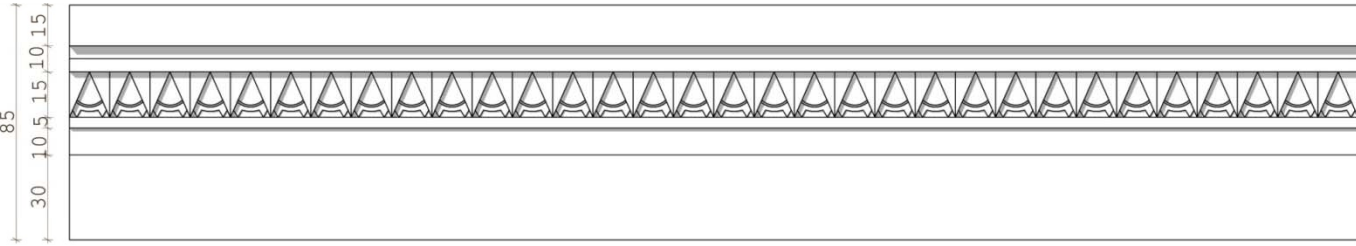


ADRESSE: RUE PRINCE MLY ABDELLAH

Le traitement des couronnements diffère selon les principes de base de la composition générale de la façade



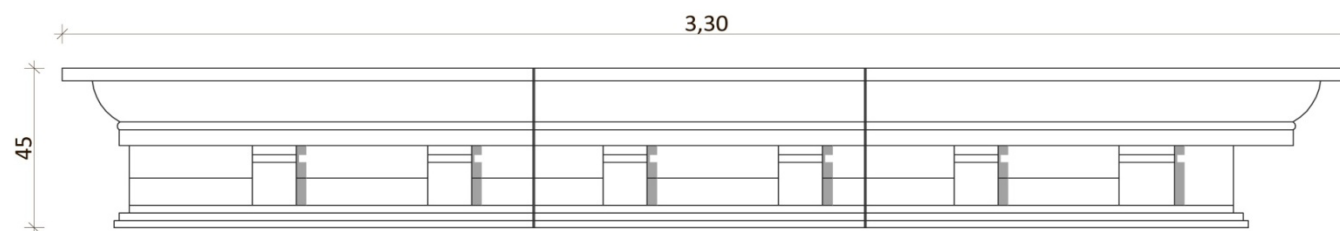
ADRESSE: RUE JARRAOUI



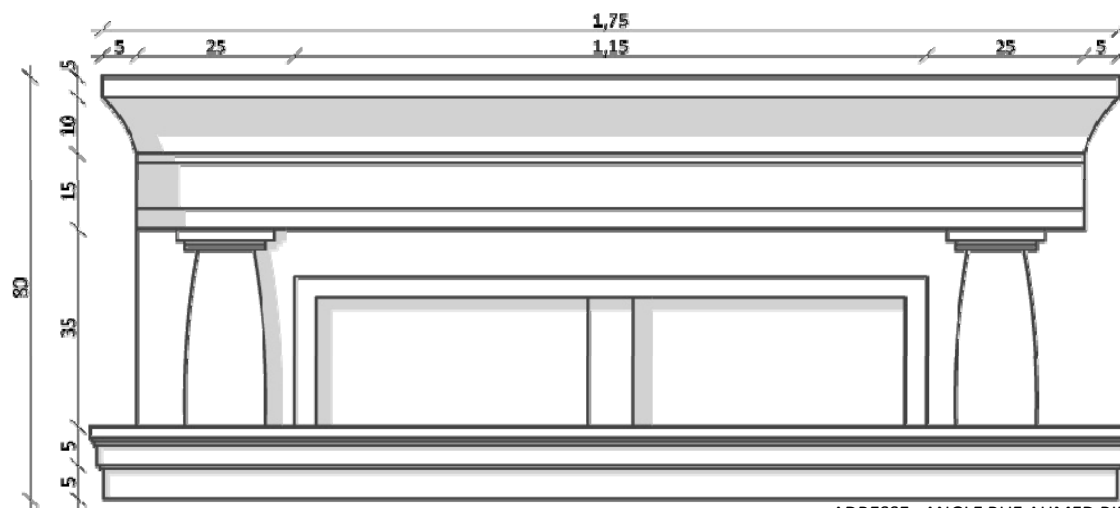
ADRESSE: BOULEVARD MOHAMED V

Les couronnements

Tanger présente des spécimens qui reflètent de grandes qualités de conception, de métissage entre les matériaux, d'usage de multiples formes d'expressions. C'est ainsi qu'un certain nombre d'immeuble qui datent depuis l'époque internationale de Tanger montrent le recours des concepteurs à des traitements qui s'adaptent à la philosophie architecturale de l'époque



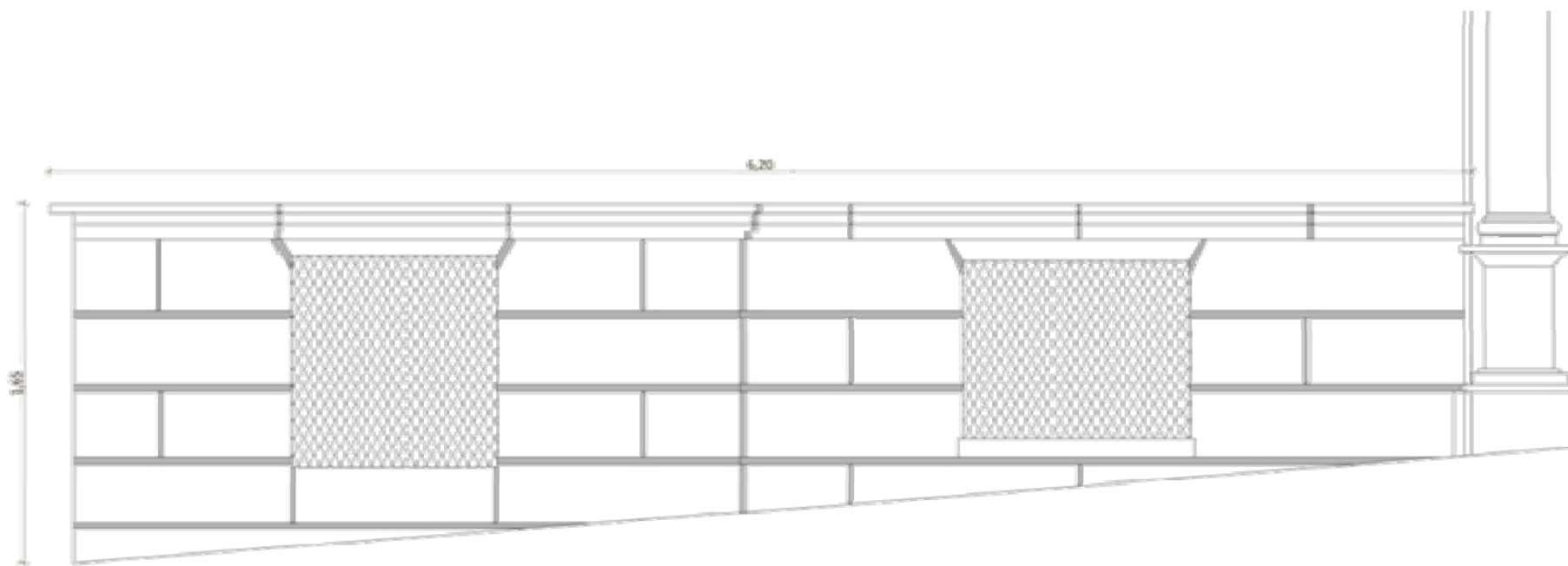
ADRESSE: RUE TARGHA



ADRESSE: ANGLE RUE AHMED RIFI
ET RUE OQBA IBN NAFIA

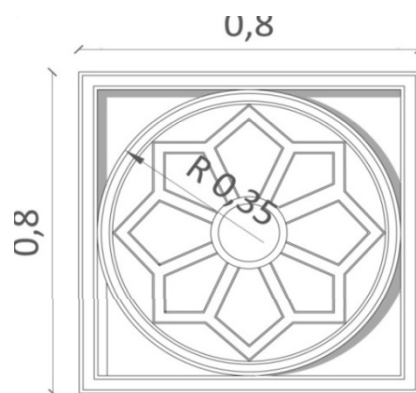
Les soubassements

C'est ainsi que les façades sont devenues la signature de leurs concepteurs qui n'épargnent aucun effort pour les démarquer de leur environnement, pour cela les forment d'expression différent: usage de saillis et de débordements qui nuancent la volumétrie générale, des matériaux qui font ressortir les éléments de base de la conception de la façade, l'exploitation de la topographie du terrain pour que les soubassements deviennent partie prenante dans l'intention de rythmer encore plus les lignes et les surfaces donnant de la sorte plus de caractère à l'aspect extérieur des immeubles de l'époque.



Détails particuliers

Autres détails qui reflètent beaucoup de qualités conceptuelles et un soin assez poussé dans la mise en valeur des façades, que ce soit le dessein des ouvertures, leur encadrement, l'emploi de quelques motifs d'ornementation au point de sembler être la signature du concepteur car on les retrouve dans un certain nombre d'immeubles



ADRESSE: RUE DE BELGIQUE N°7

PIERRE TAILLÉE



ADRESSE: ANGLE RUE AHMED RIFI
ET RUE OQBA IBN NAFIA

Une attention particulière est accordée à la partie basse de l'encorbellement du 1^{er} niveau, donnant sur la rue



ADRESSE: BOULEVARD MOHAMED V

Comment organiser la devanture en RDC

SYSTÈMES DE PROTECTION ET DE FERMETURE

Le système de protection et de fermeture doit être adapté au type de devanture commerciale. Lorsqu'une grille de protection est nécessaire, on emploie une grille à mailles, implantée à l'intérieur de la devanture, à moins qu'un coffrage extérieur n'existe.

Les grilles de protections seront ajourées, en harmonisant leur couleur avec celles de la devanture; elles peuvent être à maille ou à lames micro-perforées. Elles doivent être placées de préférence en arrière de la vitrine,

Les systèmes de fermeture ne doivent pas être saillants sur la maçonnerie. Ils doivent s'intégrer à l'architecture du rez-de-chaussée. Les coffres de volets roulants seront positionnés à l'intérieur du commerce.

Lorsque la hauteur de plafond est inférieure à 2,70 m, le coffre pourra être exceptionnellement placé à l'extérieur.

Afin qu'en position fermée ce type de protection ne donne pas le « sentiment » de commerces en cessation d'activité. Ajourée et derrière la vitrine, la grille de protection préserve l'attrait de la boutique, durant les heures de fermeture.

SOUBASSEMENT

Un soubassement opaque est recommandé lorsqu'il y a un étalage intérieur, dans l'objectif de créer une altitude générale basse pour la façade commerciale des différentes rues et de dissimuler tout élément du commerce jugé inesthétique.

La teinte de la partie du soubassement doit se différencier de celle de la devanture, et rappeler les teintes du bâti afin de permettre une meilleure insertion de la devanture dans (pieds de bureaux, de présentoirs, fils électriques et de télécommunication, chauffages).

Les soubassements d'origine, lorsqu'ils font partie de la composition générale d'un bâtiment de qualité, sont à préserver. D'autre part, ce rappel crée une assise à l'immeuble.



Respecter les entrées

Les coffrets de branchement ou de comptage AMENDIS sont encastrés, fermés par un volet plein de même couleur que la façade, ou revêtus d'un cadre du même matériau.

Les autres équipements techniques (hotte aspirante, boîtier de climatisation, ventouse, câbles électriques) sont dissimulés de manière à ne pas être vus de l'espace public.

Seules les grilles de ventilation composées avec la devanture sont admises sur la rue.

Mode de fixation

Le scellement des enseignes perpendiculaires doit être le plus court possible ; le plus grand soin doit être apporté aux finitions.



Sur la rue Hassan I



Sur les Rue de Fès & Rue de Hollande



Sur la rue Siaghine

Les enseignes drapeau sont installées de préférence en rupture de façade (limite séparative entre les deux façades)



PARASOLS

- Forme: carrée ou rectangulaire obligatoire.
- Une seule forme de parasols par commerce.
- Les parasols sont dissociés les uns des autres et de la façade.
- Les parasols ne doivent pas être fixés sur le sol mais disposer d'un socle autonome ou être maintenus par les tables.
- Une seule couleur est acceptée par activité commerciale.
- Lorsque les parasols sont utilisés en complément d'une bannière, ils doivent être de la même couleur que cette dernière.

TERRASSES

- Les implantations de terrasses doivent garantir à tout moment le bon accès et la libre circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite et des riverains.
- Le soir toutes les installations mobiles (tables, chaises, parasols...) sur l'espace public non clos doivent être rentrées à l'intérieur du commerce.
- Les installations fixes des terrasses doivent pouvoir être démontées dans un délai de 2 mois sur demande de la Commune et de 48 heures dans le cadre d'un événement exceptionnel.
- Les installations des terrasses doivent en permanence se conformer aux règles de sécurité pour les usagers de la rue et pour la clientèle en termes de visibilité, signalétique, protection, bon état des installations.

Les enseignes en bandeau sont apposées au plus près de la devanture commerciale, dans la hauteur du rez-de-chaussée

Aucune enseigne ne doit être implantée dans les étages sur les maçonneries ou dans les baies.

COULEURS ENSEIGNES

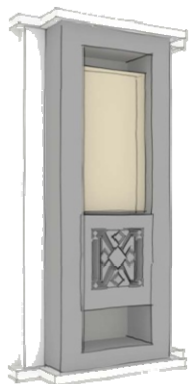
- Les couleurs des enseignes sont libres.
- Les couleurs trop agressives de type fluo sont interdites.
- Les enseignes peuvent être lumineuses. La lumière bleue qui déforme les couleurs de l'environnement est interdite.

ENSEIGNES DRAPEAUX

- Une seule par commerce.
- Implantation obligatoire au niveau du plancher entre le rez-de-chaussée et le premier étage.
- Surface opaque 0,5m2 maximum, saillie 0,80 m maximum.

ENSEIGNES BANDEAUX

- Une seule enseigne bandeau autorisée par baie.
- Implantation dans le bandeau des devantures en applique. Saillie comprise entre 0,05 et 0,16 m.
- Traitement sous forme de lettres graphiques posées ou dessinées sur le linteau dans le cas des devantures situées à l'intérieur des maçonneries.
- Si une terrasse couverte est implantée devant la devanture, une enseigne peut être réalisée à l'aide de lettres graphiques de 20cm de hauteur maximum, apposées sur la traverse avant de la terrasse, sur un panneau de 35 cm de hauteur.



Sur la rue Hassan I



Sur la rue Siaghine



Sur les Rue de Fès & Rue de Hollande



MISE EN LUMIÈRE

Les appliques en façade ou en sous face des auvents doivent être installées pour éclairer les entrées des immeubles.

Les équipements d'éclairage public installés sur les façades doivent respecter une harmonie esthétique de matériaux, de couleurs et de hauteur. Ils sont réalisés en métal résistant aux effets d'humidités. Leur design doit être simple afin de pouvoir s'intégrer à tous les paysages

Dans tous les cas, la puissance lumineuse ne doit pas être trop forte afin de ne pas éblouir les piétons.

L'Alimentations électriques à partir du commerce interdites pour les terrasses estivales.

STORES-BANNES

L'avancée des stores ne doit pas être trop importante afin de ne pas déséquilibrer l'immeuble en séparant le rez-de-chaussée de la partie supérieure; 0,80 m maximum.

La retombée du store doit se situer à au moins 2,5 m du sol. De manière générale, la création d'un auvent sur lequel pourrait être positionné un store est à éviter afin de limiter l'encombrement de la rue.

Favoriser l'inscription si elle est vraiment nécessaire sur le lambrequin, mais en aucun cas sur le store.

Opter pour des matériaux tissés, le plastique est exclu.

Il faut également veiller à ce que le store et ses montants soient entièrement rétractables et dissimulables dans le bandeau de l'enseigne.

La couleur de la toile sera ou en harmonie avec celle des volets, stores... de l'immeuble.

Le traitement graphique sera simple, avec 3 teintes maximum.

Le lambrequin, partie tombante du store, s'il existe, sera droit (hauteur maximum autorisée 0.60 mètre).

En étages, des stores-enseignes inscrits dans la largeur des baies, seront autorisés uniquement s'il y a une activité commerciale.



Faiblesses du paysage urbain de TANGER, des Interdits à instaurer

Le paysage urbain actuel montre un contraste de plus en plus flagrant entre la production architecturale « de base » du centre ville de Tanger et les réalisations actuelles. Même les moins initiés dans le domaine déplorent la baisse de qualité relevée dans la majorité des nouvelles conceptions. Celles-ci montrent beaucoup plus un souci de répondre aux exigences des documents d'urbanisme, qu'un effort d'intégration dans un environnement riche en édifices de qualité conceptuelle remarquable, où les façades, bien que différentes, reflètent une compatibilité qui ne saurait échapper au regard.

Ne pas utiliser le remplissage comme principe de conception



Eviter l'excès dans l'utilisation de l'acier et du verre et interdire systématiquement le placage des carreaux de céramique sur les façades et portes d'entrées



La non intégration de nouveaux édifices dans l'environnement existant, par égard au courant dominant

Si les hauteurs accordées par le document d'urbanisme en vigueur dans certaines zones contrastent fortement avec les anciens édifices, il vaut mieux respecter les lignes, le tracé régulateur, les proportions, les pleins et vides, les touches esthétiques et le soin accordé au traitement des angles

Éviter de surélever même si les documents d'urbanisme permettent actuellement des hauteurs plus importantes

Ne pas considérer les exigences des documents d'urbanisme, comme blocage pour une conception équilibrée



S'éloigner de la « pollution » visuelle par la prolifération des enseignes publicitaires sur les façades d'anciens bâtiments au cachet patrimonial affirmé



Éviter une architecture éclectique sans âme ni caractère; rajout injustifié



Echapper aux procédés techniques mal exploités pour venir en complément à une conception, devant être basée sur une logique principale; traitement d'angle



Eviter les erreurs de gout fatales pour l'image de la ville; traitement de la mezzanine



Ne pas menacer un patrimoine architectural de grande valeur par la dégradation, la dévalorisation, voire la disparition

Ne pas chercher une intégration et une cohérence quand la conception reflète le recours à des actions de rattrapage à la place d'une idée forte qui donne à l'édifice sa particularité, son identité et son caractère





Éviter exagération dans les formes et les couleurs des enseignes, des revêtements de murs inadaptes

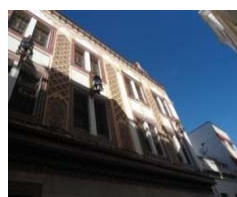


Éviter les matériaux et les couleurs non conventionnels pour la médina



Éviter l'effacement progressif du cachet propre à la médina

Éviter les interventions directes non orientées et non assistées, qui faussent la lecture du patrimoine architectural



Éviter les étalages anarchiques sur les voies de circulation de la médina



Éviter les portes, de toutes les formes et de toutes les couleurs, ou troqué les vantaux en bois des portes anciennes pour d'autres métalliques, de moindre qualité symbolique



Éviter la dégradation du patrimoine existant par l'intrusion de couleur et parement non adapté aux contextes de la médina



Éviter des modifications qui défigurent l'aspect patrimonial original et des usages inappropriés



Éviter les surélévations non réglementaires

Éviter un style de construction hybride sans cachet défini

Éviter les vis-à-vis souvent trop rapprochés qui transgressent l'intimité des habitations



Éviter l'effacement progressif du cachet propre à la médina



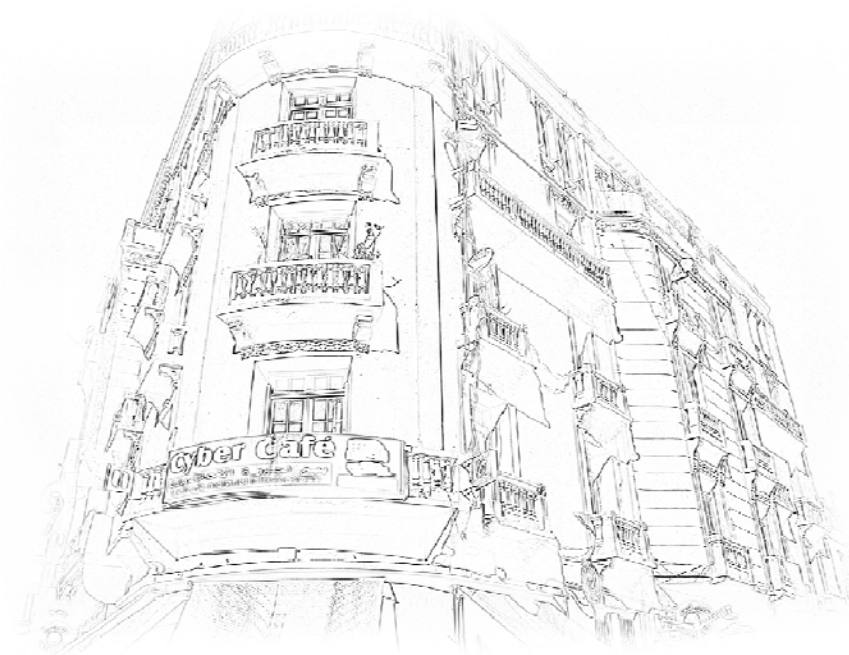
L'amélioration de la qualité de l'espace urbain par des espaces plantés s'affirme comme une nécessité pour le développement local. Elle attire et retient les touristes, valorise commercialement certains produits et favorise la venue des nouvelles activités.

La maîtrise de l'espace vert dans l'extension urbaine dépend d'une bonne planification des opérations, de l'utilisation des outils réglementaires et juridiques existants ou à créer et de la coordination des efforts des différents acteurs intervenant dans ce domaine.

Il est connu que l'espace vert sous toute sa typologie (parcs urbains et suburbains, forêt, bosquets, promenades ou coulées vertes...) et avec toutes ses composantes (verdure, eaux, aménagements ludiques...) participe à la protection de l'environnement en constituant un vrai poumon purifiant l'atmosphère au sein de la ville.

Ces dernières années, la ville de Tanger a accueilli plusieurs projets d'aménagement et d'embellissement des espaces publics, il s'agit de la plantation d'alignements paysagers, éclairage publics, revêtements des trottoirs et de l'installation du mobilier urbain.

Certes ces aménagements ont contribué au rehaussement de la part de chaque habitant en espaces verts mais leurs qualités restent souriantes vu la banalisation des conceptions et la perte de l'identité de la ville par l'injection d'une palette végétale plastique plantée au niveau de toutes les villes marocaines.



AMENAGEMENT PAYSAGER

PRÉCONISATIONS

Le traitement de l'élément végétal doit être confié à des spécialistes notamment les paysagistes, il doit privilégier la recherche des aspects suivants :

- Produire des sites de qualité et favoriser la production d'une image et d'une silhouette propre à la ville;
- Tenir compte du paysage environnant existant ;
- Privilégier les essences locales ;
- Assurer une gestion et un entretien durable ;
- Veiller au respect des normes en matière d'aménagement des espaces verts ;
- Eviter les arbres dont les racines peuvent détériorer les revêtements du sol ou porter atteinte aux fondations des constructions voisines.

Il est tout aussi important de distinguer entre les arbres d'alignements et ceux des places en effet, le choix des espèces doit tenir compte tout aussi bien de l'effet recherché que des emprises où ils sont implantés, de la largeur des trottoirs, la hauteur des constructions, leur implantation par rapport à l'alignement de la rue et de la nature des activités qu'elles abritent.

Toutefois, la palette végétale utilisée au niveau de la ville sont plastiques, en termes d'exigence s'adaptant ainsi avec tout type de climat:

Palmiers	Arbres	Arbustes
<i>Washingtonia robusta</i>	<i>Araucaria bidwillii</i>	<i>Ficus benjamina</i>
<i>Washingtonia filifera</i>	<i>Citrus aurantium</i>	<i>Dombeya x cayeuxii</i>
<i>Arecastrum romanzoffianum</i>	<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	<i>Ligustrum lucidum</i>
<i>Phoenix canariensis</i>	<i>Phytolacca dioica</i>	<i>Ligustrum japonicum</i>
<i>Chamaerops humilis</i>	<i>Ficus rubiginosa</i>	<i>Polygala dalmasiana</i>
<i>Cycas revoluta</i>	<i>Pinus pinaster</i>	<i>Agave attenuata</i>
	<i>Casuarina cunninghamiana</i>	<i>Agave americana</i>
	<i>Thuya occidentalis</i>	<i>Myoporum perforatum</i>
	<i>Ficus elastica</i>	<i>Acalypha wilkisia</i>
	<i>Erythrina caffra</i>	<i>Lantana camara</i>
	<i>Lagunaria patersonii</i>	<i>Atriplex halimus</i>

type de plantes	Nom de l'espèce	exigence
Palmiers	<i>Washingtonia robusta</i>	tout type de sol
	<i>Washingtonia filifera</i>	tout type de sol
	<i>Arecastrum romanzoffianum</i>	drainé, riche, frais, acide ou neutre ou alcalin
	<i>Phoenix canariensis</i>	tout type de sol
	<i>Chamaerops humilis</i>	riche et bien drainé
arbres	<i>Cycas revoluta</i>	de préférence fertile ou riche
	<i>Araucaria bidwillii</i>	drainé, frais, acide ou neutre, fertile ou riche
	<i>Citrus aurantium</i>	tout type de sol
	<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	tout type de sol
	<i>Phytolacca dioica</i>	ordinaire
	<i>Ficus rubiginosa</i>	riche, humifère, drainé
	<i>Pinus pinaster</i>	tout type de sol
	<i>Casuarina cunninghamiana</i>	tout type de sol
	<i>Ficus elastica</i>	riche, humifère, drainé
	<i>Robinia pseudoacacia</i>	drainé
	<i>Erythrina caffra</i>	drainé, humifère, frais à humide
	<i>Quercus faginea</i>	tout type de sol
	<i>Quercus ilex</i>	tout type de sol
	<i>Quercus suber</i>	tout type de sol
	<i>Quercus coccifera</i>	tout type de sol
	<i>Lagunaria patersonii</i>	drainé
	<i>Thuja occidentalis</i>	tout type de sol
	arbustes	<i>Ficus benjamina</i>
<i>Dombeya x cayeuxii</i>		Léger et frais plutôt acide
<i>Ligustrum lucidum</i>		frais et bien drainé
<i>Ligustrum japonicum</i>		frais et bien drainé
<i>Polygala dalmasiana</i>		tout type de sol
Plantes de haie	<i>Acalypha wilkisia</i>	frais
	<i>Lantana camara</i>	drainé, riche
	<i>Atriplex halimus</i>	tout type de sol
	<i>Justicia adhatoda</i>	riche, frais, drainé
plantes à massifs	<i>Euryops pectinatus</i>	tout type de sol
	<i>viburnum tinus</i>	drainé
	<i>Tecomaria capensis</i>	tout type de sol
plantes grasses	<i>Montanoa bipinnatifida</i>	Riche et frais
	<i>Dasyliion acrotrichum</i>	rocheux, bien drainé
	<i>Agave attenuata</i>	tout type de sol
	<i>Agave americana</i>	tout type de sol
	<i>Aloe arborescens</i>	normal, drainé
	<i>Crassula aurea</i>	tout type de sol
	<i>Euphorbia candelabrum</i>	drainé, léger, plutôt sec

PRÉCONISATIONS

Les espèces utilisées sont celles présentes dans la Région de Tanger. La majorité est indigène ou a été introduite et s'est naturalisée depuis si longtemps qu'elle est considérée comme spontanée par le public. Quelques espèces d'introduction plus récente, mais devenues pour la plupart sub-spontanées, font également partie de la palette végétale. En revanche, les nombreuses espèces exotiques plantées pour l'ornement, et dont la spontanéité n'est pas encore avérée, sont maintenues dans les aménagements ponctuelles.

PRECISIONS SUR LA TAILLE

Les informations mentionnées concernent des sujets ayant atteint leur développement maximal, ce qui, chez certains arbres, n'est pas toujours facile à apprécier, leur croissance pouvant s'étaler sur plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines d'années. D'autre part, d'importantes variations dans le développement, dues à divers facteurs environnementaux ou géographiques, peuvent être observées au sein d'une même espèce. Enfin, les arbres sont souvent élagués ou taillés ce qui modifie parfois considérablement leurs silhouettes.

LES ESPACES VERTS

Le choix de la plantation est conditionné par la typologie de l'espace vert et l'aspect esthétique voulu, on trouve:

- Les parcs publics qui renferment toutes catégories de plantes: plantes à massif, arbres, palmiers, plantes tapissantes, plantes de haie, fleurs de saison, ...
- Les alignements paysagers constitués de: arbres de première catégorie, arbres de 2ème catégorie, arbustes de première catégorie et palmiers.
- Les carrefours qui peuvent renfermer en grande partie les arbustes de moyennes et petites tailles, plantes tapissantes et couvres sol;
- Les jardins publics selon la thématique:
 - Jardin d'eau qui évoque les plantes aquatiques hydrophiles et hydrophobes;
 - Jardin aromatique qui utilise les arbustes de moyenne taille;
 - Jardin des sens qui peuvent renfermer les arbres et les arbustes odorants;
 - Jardin fruitier planté par des arbres fruitiers.

PRÉCONISATIONS

Un cours d'eau est un milieu dynamique complexe, sensible aux interactions de la nature et de l'homme. Une modification d'un élément entraîne souvent une perturbation de l'ensemble du système, a savoir:

- Destruction de l'écosystème par modification de facteurs tel la température, vitesse de l'eau...;
- Augmentation de l'érosion par l'élimination du couvert végétale;
- Dessèchement des sols par baisse du niveau des nappes phréatiques;
- Perte des qualités paysagères (formes souples);

C'est pour cela que chaque intervention doit être bien réfléchi, à l'exemple de la stabilisation des berges par des plantations adaptées au lieu des constructions maçonnées.

Ainsi les projets de restauration des cours d'eau peuvent être limiter à:

- Un curage de l'amont vers l'aval en tenant compte des cycles biologiques (faune, flore);
- Un nettoyage de la ripisylve (taille, suppression des arbres trop inclinés);
- Une Restauration des berges (stabilisation végétales des talus, enrochement);
- Un calibrage raisonné avec interventions ponctuelles si l'élargissement est nécessaire;
- Une restauration des ouvrages tels les ponts,...;
- L'aménagement de promenades (sentiers pédestres) et de zones de loisirs sur les berges.

Vue l'importance environnementale des Oueds de la ville de Tanger, un traitement paysager intéressant peuvent leur attribuer, basée essentiellement sur la stabilisation des berges et l'injection d'éléments d'ambiances.

- Le nettoyage et l'interception des rejets et l'élimination des dépotoirs existants;
- La projection de liaisons physiques toute au long des Oueds assurant ainsi la connexion entre les deux rives;
- La stabilisation des berges par le renforcement de la plantation naturelles des berges;
- L'aménagement d'un espace de promenade, de détente et de loisirs desservant la zone la plus dense de l'Oued;

Genre	Espèce	Genre	Espèce
<i>Chamaerops</i>	<i>humilis</i>	<i>Ruscus</i>	<i>acculeatus</i>
<i>Tamarix</i>	<i>gallica</i>	<i>Vitex</i>	<i>agnus-castus</i>
<i>Nerium</i>	<i>oleander</i>	<i>Retama</i>	<i>monosperma</i>
<i>Juncus</i>	<i>maritimus</i>	<i>Teline</i>	<i>linifolia</i>
<i>Acacia</i>	<i>Cyanophylla</i>	<i>Atriplexe</i>	<i>Halimus</i>
<i>Populus</i>	<i>Alba</i>	<i>Atriplexe</i>	<i>Nummularia</i>
<i>Populus</i>	<i>Nigra</i>	<i>Cyperus</i>	<i>alternifolius</i>
<i>Salix</i>	<i>Babylonica</i>	<i>Cyperus</i>	<i>papyrus</i>



Oued Mghougha

PRÉCONISATIONS

L'espace forestier est caractérisé par quatre fonctions principales:

- **Fonction de protection:**
 - Élément indispensable de l'équilibre biologique (air et eau);
 - Manteau protecteur contre l'érosion, régulateur climatique et hydraulique;
 - Refuge pour la vie sauvage.
- **Fonction de production:**
 - Production de biens;
- **Fonction sociale:**
 - Accueil du public;
 - Chemins pédestres, aires de repas;
 - Courses d'orientation;
 - Rôle pédagogique: sentiers de découvertes (faune et flore), sentiers botaniques.
- **Fonctions paysagères menées pour une meilleure intégration des espaces forestiers dans le paysage:**
 - Utilisation d'essences variées afin d'éviter la monotonie;
 - Création de zones de transition entre le milieu rural et le milieu forestier;
 - Limitation des plantations provoquant progressivement la fermeture du paysage.

Plusieurs interventions ont été mises en place par les soins du Haut commissariat des eaux et forêts et la lutte contre la désertification, pourtant sur la base de ces interventions, surgit la gestion durable qui signifie la gestion et l'utilisation des forêts et des terrains boisés d'une manière et à une intensité telle qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes aux niveaux local, national et mondial, et qu'elles ne causent pas de préjudices à d'autres écosystèmes. Les forêts de la ville de Tanger peuvent recevoir des aménagements paysagers leur attribuant ainsi le caractère de forêt récréative.



Forêt Rahrah



Vue sur la forêt Mediouna

Ce programme d'aménagement peut contenir:

- **Des points d'arrêt sous forme de belvédère, terrasses ...**
- **Des circuits de promenade:**
 - Découverte
 - Sport et de santé
 - Équestre
 - Cyclable
- **Des aménagements paysagers à proximité des agglomérations: terrains de sport, jardin de détente....**

PRÉCONISATIONS

Les parcs offrent un lieu de repos et de détente, ils constituent un lieu de pratique d'activités récréatives. Quelques équipements légers peuvent assurer le jeu ou même certaines pratiques sportives.

- Normes :

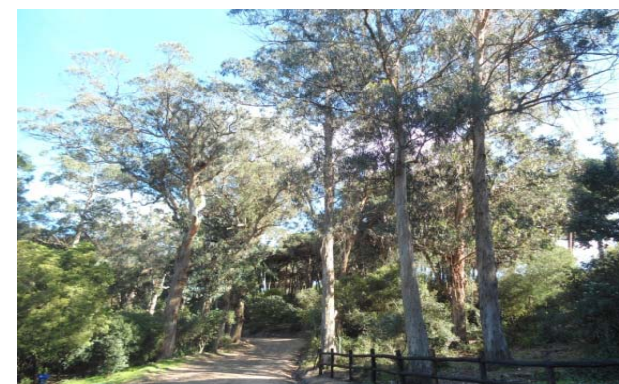
Typologie d'espace vert	Superficie préconisée	Caractéristiques
Parcs publics	Supérieur ou égale à 10 ha	70 à 75 % végétale, 10 à 13 % allées, 8 à 10 % places et placettes et 5 à 7 % équipements construits.

Ces parcs peuvent recevoir des composantes dont la disposition suit un schéma de zonage assurant des zones calmes et des zones animées :

- **Zone de détente** : Pergolas, bancs, kiosques etc....
- **Zone de promenade** : Allées, piste de jogging, circuits thématiques etc....
- **Zone de sport** : Terrains de sports: tennis, volley, basket, foot, athlétisme, skate, vélo, fitness, etc....
- **Zone d'attraction** : Piscine, cinéma de plein air, amphithéâtres, discothèques en plein air, estrades, etc....
- **Zone de restauration** : Cafés, restaurants, snacks, etc....
- **Zone de culture** : Expositions en plein air, ateliers de peinture et de sculpture, artisanat, etc....
- **Zone de jeux d'enfants** : Toboggans, balançoires, structures à grimper, bacs à sable, jeux divers, salle de jeux électroniques.
- **Éléments d'eau** : Lacs, fontaines, cascades, ruisseaux.

Les parcs doivent assurer plusieurs fonctions, dans le but de recevoir les usagers de diverse provenance, son degré d'équipement doit offrir une diversité d'activités pour lui conférer une polyvalence maximale :

- Détente;
- Promenade;
- Sport;
- Attraction;
- Restauration;
- Culture;
- Jeux d'enfants.



Parc Perdcaris

PRÉCONISATIONS

Ce sont des espaces généralement de grande échelle situés selon leurs dimensions à proximité d'un quartier ou réparties au niveau des grands axes de la ville, ils sont garnis par diverses catégories de plantes, par de la circulation piétonne et dans certains cas par des éléments d'ambiance tels que les pièces d'eau.

Normes :

Typologie d'espace vert	Superficie préconisée	Caractéristiques
Jardins publics	De 1 à 10 ha	65 à 70% végétale, 29 à 31% allées, 1 à 4% équipements construits.

Les espaces de verdure pour les enfants sont des aménagements indispensables car favorables à l'épanouissement à l'équilibre des enfants et à leur relation avec la nature. Ces aménagements peuvent être conçus au niveau des jardins particuliers ou des espaces publics.

Précautions à prendre en considération:

- Choix des revêtements convenables (revêtement synthétique).
- Répartition des espaces selon l'âge des enfants (espaces pour enfants <3ans, 3ans < >7ans, >7ans).

Activités, jeux	Objectifs
Centrés sur le mouvement (courir, grimper, sauter)	Développer les qualités physiques
Centrés sur l'équilibre, les réflexes (poutre, plots)	Accroître la psychomotricité
Point d'eau, fleurs, pergolas, banc, bosquet	Encourager la détente, le calme, le repos, le rêve
Jeux malléables, mobiles: sable, eau, bois, pneus	Susciter l'expression, la création, l'imagination
Centrés sur la sélectivité, l'angoisse (pont de singe, labyrinthe)	Chercher à valoriser
Jeux collectifs (tourniquet, ballon)	Favoriser la socialisation
Axés sur le risque (mur d'escalade, toboggan)	Répondre aux besoins d'affirmation de soi
Formes, couleurs, textures, olumes... (végétaux, matériaux)	Inciter à la découverte, l'apprentissage



Jardin Marche verte



Jardin Green

PRÉCONISATIONS

Durant la dernière décennie la création d'espaces verts a apportée de l'équilibre aux axes structurants à travers leurs renforcement par les d'alignements d'arbres.

Ces plates formes vertes facilitent la pénétration de la nature dans la ville et établissent une continuité de circulations réservées particulièrement aux piétons et aux cyclistes. Les liaisons vertes peuvent non seulement répondre aux besoins de promenade mais aussi d'accès aux grands équipements publics scolaires ou récréatifs.

- Normes :

Typologie d'espace vert	Superficie préconisée	Caractéristiques
Alignements	-	La distance entre tronc et élément bâti ne peut être inférieur à 2m, de même l'espacement minimal entre deux troncs d'arbres doit être supérieur à 2,5m.



Avenue My Youssef



Refuge Baie de Tanger

Proposition d'un projet de schéma directeur des plantations d'alignements (SDPA) dont le but est:

- La lutte contre les plantations anarchiques ;
- L'authentification d'une identité végétale spécifique à la ville.

Ce schéma aura comme base :

- La prise en considération des essences d'alignements existants ;
- Le maintien des espèces ayant fait preuve d'adaptation aux conditions locales (climat, sol, niveau d'entretien.....)

Propositions pour la mise en application du S.D.P.A:

- Adoption du S.D.P.A comme document de base par les services d'urbanisme :
 - Agence urbaine ;
 - L'Inspection Régionale de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la ville;
 - La wilaya de Tanger;
 - La commune urbaine de Tanger;
 - Services de voirie...
- Implication du service chargé des espaces verts dans l'instruction des dossiers d'équipement de lotissements et de construction.
- Disponibilité des espèces végétales retenues par le S.D.P.A dans les pépinières régionales.

PARKINGS PAYSAGERS

Les parkings paysagers sont des parkings qui s'intègrent parfaitement dans l'environnement, ils contiennent des plantations de nombreuses végétations peu consommatrices d'eau qui valorisent l'espace faisant de lui plus qu'une banale zone de stationnement. Les arbres plantés autour des espaces de stationnement dissimulent les véhicules et leurs offrent l'ombrage dont ils ont besoin. Ce type de parking permet de ne pas nuire au confort visuel et sonore des usagers des espaces avoisinants. La végétalisation des parkings améliore le cadre environnemental, il est réalisé avec des matériaux poreux. Il est préférable de choisir la plantation des arbres non fruitiers pour éviter les chutes de fruits pendant les saisons, ces arbres seront intercalés entre les places de stationnement pour lier à la fois l'aspect esthétique, fonctionnel et paysager.

▪ Normes :

La conception du stationnement ne doit pas seulement définir les tracés permettant le rangement du plus grand nombre de véhicules. Elle doit également prendre en compte une disposition harmonieuse de la végétation indispensable.

La constitution d'une plate-bande continue avec des arbustes plantés les arbres est moins pratique pour le stationnement mais les voitures sont masquées.

La distance minimale de plantation des arbres par rapport à la bordure doit de 1,10 m minimal.

Les ouvrages, les murets, les jardinière, etc..., que les voitures risquent de déborder doivent être projetés par une bordure au sol.

Les grands espaces de stationnement des centres commerciaux doivent être plantés de masses de végétaux que de sujets isolés.

PRÉCONISATIONS

Echantillon de la Patelle végétale préconisée pour les parkings paysagers à Tanger

Genre	Espèce	Genre	Espèce
<i>Alnus</i>	<i>Glutinosa</i>	<i>Celtis</i>	<i>Australis</i>
<i>Fraxinus</i>	<i>Excelsior</i>	<i>Cercis</i>	<i>Siliquastrum</i>
<i>Populus</i>	<i>Nigra</i>	<i>Citharexylum</i>	<i>Quadrangularis</i>
<i>Salix</i>	<i>Alba</i>	<i>Erythrina</i>	<i>Caffra</i>
<i>Salix</i>	<i>Babylonica</i>	<i>Ailanthus</i>	<i>Altissima</i>
<i>Maclura</i>	<i>Pomifera</i>	<i>Brachychiton</i>	<i>Populneum</i>
<i>Arbutus</i>	<i>Unedo</i>	<i>Cassia</i>	<i>Spectabilis</i>
<i>Jacaranda</i>	<i>Mimosifolia</i>	<i>Cercis</i>	<i>Siliquastrum</i>
<i>Olea</i>	<i>Europea</i>	<i>Dombeya x</i>	<i>Cayeuxii</i>
<i>Callistemon</i>	<i>lanceolatum</i>	<i>Grevillea</i>	<i>Robusta</i>



Parking anarchique

PRÉCONISATIONS

Les zones d'intersections de la ville de Tanger ont subi un traitement particuliers de la part des responsables locaux. En effet, la signalisation horizontale y a été installée : lignes continues, passage pour piétons, ligne de stop, panneaux de signalisation près des écoles: pour la traversée des piétons et des écoliers.

L'aménagement des carrefours est une nécessité urgente surtout pour améliorer l'esthétique et la sécurité des voies existantes au niveau de la ville de Tanger.

- Donner une identité paysagère à chaque carrefour afin de créer des repères pour les automobilistes (carrefour de senteur, carrefour de rosier, ...);
- Traiter avec une composition végétale recherchée (composition en étage);
- Eviter les plantes banalisées (palmiers, géranium, gazon);
- Créer des carrefours boisés (Pin Pinea);
- Animer avec des éléments d'ambiance (fontaine, sculpture,...);
- Créer des carrefours thématiques: carrefour sec, fleuri, jaune, rose, rouge, ...

Thématique	Palette végétale
Sec	<i>Agave americana, Agave attenuata, aloe arborescens, Euphorbiya candelabrum, Aloe arborescens, Crassula aurea, Agave ferox, Furcraea Sellowina, Yucca aloifolia, Beaucarnea recurvata, Cordyline australis, Dasylyrion acrotrichum, Dracaena dermensis, Dracaena draco, Dracaena fragrans, Phormium tenax, Sansevieria trifasciata.</i>
Fleuri	<i>Gazania hybride, Felicia amelloides, Euryops pectinatus, Jasminum mesnyi, Leonetis leonorus, Petunia hybrida, Viola tricolor, Vinca major, Dahlia hybride, Rosa sp., Anthemis tinctoria, Aster hybride, Coriopsis lanceolata, Dimorphoteca jacundum, Montanoa bipinatifida.</i>
Massif sauvage	<i>Polygala dalmasiana, Plumbago capensis, Hibiscus rosa sinensis, Duranta repens, Lantana camara, Atriplex halimus, Anthemis tinctoria, Pittosporum tobira, Spirea thunbergii.</i>
Gris	<i>Atriplex halimus, Furcraea Sellowina, Artemisia absinthium, Salvia officinalis, Senecio cineraria, cineraria maritima.</i>



Carrefour Kowait



Carrefour Bouanan

ESPACES VERTS D'ACCOMPAGNEMENT

Les Jardins d'accompagnements de la ville de Tanger sont souvent conçus en fonction du bâtiment ou de l'équipement qui les abritent.

- Normes :

Typologie d'espace vert	Superficie préconisée	Caractéristiques
Espace vert d'accompagnement	-	Ces espaces doivent être situés dans un rayon de 300 à 750 m de la population cible ; La superficie idéale est de l'ordre de 450 m ² nécessaire pour maintenir un sens d'intimité et permettre une visibilité facile.



Jardin la Wilaya



Jardin Omar Ben Lkhattab

PRÉCONISATIONS

Composantes du jardin	Recommandations
Conception	La conception de ces espaces doit se baser sur le concept de l'aménagement souple, naturel, cela limitera l'effet des éléments rigides qui entourent ces espaces verts (routes, bâtiments, ...) ;
Végétation	Le rôle attribué à ces espaces verts d'accompagner les équipements publics a banalisé sa composante verte, phénomène qui explique leurs palettes végétales limitées aux palmiers et à la répétition des mêmes espèces d'arbres et d'arbustes ; Il serait souhaitable d'intégrer les plantes naturelles de la ville de Tanger au niveau de ces espaces. Donner plus d'importance aux jeunes plants par leurs entretien ; Différencier entre espace vert d'accompagnement existant dans un quartier résidentiel et un autre se trouvant sur un axe, le premier aura besoin d'une végétalisation à base de la strate arborescente dans le but de procurer de la fraîcheur et de l'ombre aux citoyens tandis que le deuxième nécessitera des arbustes, plantes basses, plantes à massifs pour donner un effet esthétique remarquable ; Les jardins d'accompagnement de quartier seront planter par des espèces qui ne nécessitent pas un entretien permanent.
Circulation	Cette composante doit être plus souple revêtue avec des matériaux perméables comme l'autobloquant, la terre stabilisée, les pas japonais, etc.
Éléments d'ambiance	L'ambiance de ces espaces peut être créée par des compositions de plantes ainsi qu'avec une pièce d'eau ou une sculpture.
Mobilier urbain	Il s'agit généralement d'élément de repos (les bancs), d'hygiène (les poubelles), d'ambiance (fontaine, sculpture, spot, projecteurs d'ambiance), de sécurité (éclairage), etc.

Les squares sont composés d'allées courbes ou rectilignes évoluant suivant la forme du square, les plates formes végétales sont densément plantées par des arbres, arbuste, fleur et couvre sol, lorsque les conditions d'entretien le permettent.

Les squares jouent plusieurs vue leurs structures composées éventuellement de:

- Des lieux d'échanges ;
- De discussions et de rencontres ;
- Des salons de verdure où les riverains viennent rompre l'isolement et renforcer les liens sociaux ;
- Des lieux de détente ;
- De promenade ;
- Des terrains de jeux ;
- Des aires de pique-nique,
- Des salles de lecture en plein air.

▪ Normes :

Typologie d'espace vert	Superficie préconisée	Caractéristiques
Squares	-	Ce sont des espaces généralement plus géométriques à cause de leurs situations sur des voies de circulations ; Ce sont des lieux de promenades et de détente.

PRÉCONISATIONS

Variantes	Recommandations
Composantes paysagères	Utiliser une palette végétale plus diversifiée, ne se limitant pas aux palmiers ; Éviter l'utilisation accrue du gazon, espèce consommatrice d'eau; Garnir ces espaces par des arbustes, des plantes tapissantes et couvre sol; Injecter des éléments d'ambiance tel l'éclairage à proximité des massifs et des arbres. Ces espaces peuvent être agrémentés par divers éléments tels les fontaines, les allées, les massifs décoratifs...
Entretien	concevoir des carrefours naturels, sauvage ne nécessitant pas beaucoup d'entretien; Entretien les éléments remarquables de ces espaces; Entretien la palette végétale par la taille, l'arrosage,...
Mobilier urbain	Les squares peuvent renfermer comme mobilier : des candélabres, poubelles, borne fontaine, bancs.



Illôt route de la montagne



Illôt Tazi

Les places publiques représentent dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous, soit privé, soit qui relève du domaine public ou, exceptionnellement, notamment celles de Tanger qui appartiennent au domaine communal.



Place 9 Avril



Place Oued Lmakhazin

PRÉCONISATIONS

Afin de répondre au mieux à la fonction des places publiques, le parti pris des décideurs est important :

- Plurifonctionnelle, la place ne peut cependant contenir tous les usages, les responsables locaux doivent décider de l'affectation de l'espace.
- La place ne doit pas devenir un lieu figé, uniquement dédié à la représentation ou à toute autre activité spécifique. Le choix de matériaux et de mobiliers simples favorisera la polyvalence du lieu, ainsi que les échanges, les rencontres et la convivialité.
- Sans surcharger l'espace, intégrer les petits équipements nécessaires : kiosques, sanitaires et autres mobiliers ;
- Prévoir une mise en scène de cet espace grâce à un éclairage nocturne en adéquation avec les usagers;
- l'animation de ces espaces peut être assurée par une palette végétale bien réfléchie de telle sorte à équilibrer le rapport surface minérale/surface végétale;
- Plusieurs composantes peuvent donner source à une animation exceptionnelle: revêtement, éclairage, mobilier urbain, forme, couleur, texture ...

PRÉCONISATIONS

Le cimetière paysager est un aménagement qui peut être conçu comme un parc réservé à la promenade, d'accès facile et avec une priorité donnée au végétal par rapport au minéral, la gamme de plantes utilisables est vaste, l'importance est que le parc soit bien ombragé et bien entretenu.

Le programme model d'aménagement d'un cimetière peut être composé de différents types d'espaces qui ont chacun leur importance, leurs caractéristiques et leurs contraintes de fonctionnement. Digne d'un lieu de repos éternel pour les morts de la ville, un cimetière model doit permettre d'offrir tous les services funéraires selon la religion musulmane.

- Le cimetière, zone d'enterrement;
 - Equipements publics;
 - Services d'accompagnement;
 - Locaux Techniques : Ce sont les différents éléments essentiels au fonctionnement et au maintien de l'état du cimetière;
 - Toilettes publiques ;
 - Un parking.
- Végétation des cimetières

La végétation des cimetières peut faciliter l'orientation du visiteur par la création d'éléments de repères. Elle peut prendre une symbolique toute particulière surtout au niveau des cimetières chrétiens et juifs: les arbres au feuillage persistant comme les cyprès semblent évoquer la mémoire intacte des défunts, dans le même sens la palette végétale rencontrée au niveau des cimetières marocains est limitée à des plantes tapissantes et couvres sol.

Il est nécessaire de respecter les principes suivants:

- L'injection des plantes doit être conditionnée par les vents dominants;
- Respect des équidistances normalisées entre les plants;
- Respect de la distance entre les plants et les tombes (selon le système racinaire de l'espèce);
- Choix minutieux de la palette utilisée: elle ne doit pas être salissantes;
- Plantation conseillée des plantes tapissantes et couvres sol;
- Création de la biodiversité surtout que ces espaces peuvent être des refuges pour des plantes endémiques.

Les présentes recommandations ont également pour finalité de lancer la réflexion sur le mode de gestion et d'entretien des espaces du cimetière.



Cimetière catholique



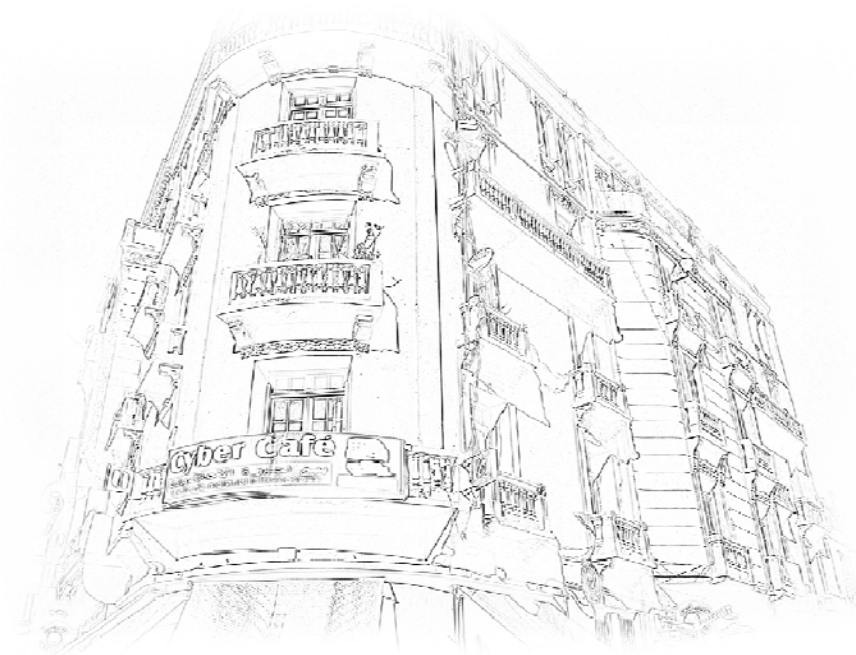
Cimetière Bouarakia

La finalité se résume en la préservation spatiale des lieux et l'amélioration, la maîtrise de la gestion et l'entretien de ces espaces. Cela ne peut se faire qu'en identifiant, en concomitance, les acteurs en place et en évaluant leurs rôles respectifs en tant que contrôleurs et gestionnaires des cimetières, pour assurer un bon suivi de leur développement et de leur entretien.

Le paysage urbain ne saurait être complet sans une attention particulière pour l'espace public et les aménagements à y apporter, ceci afin de marquer les lieux, les diverses fonctions et les types d'utilisation, le tout façonné avec les éléments nécessaires pour matérialiser les intentions et concrétiser les objectifs fixés.

Dans ce sens, l'importance de ce chapitre réside dans le souci porté à la « consommation » de l'espace public, faite par la population et par les usagers, afin de leur faciliter son accès et de répondre aux exigences et besoins de la vie quotidiennes.

L'accent est donc grandement mis sur le degré de confort, d'agrément et de sécurité qui doivent être garantis pour assurer une appropriation totale de cet espace et ce dans les meilleures conditions, tout en participant à l'amélioration de l'image de la ville



AMENAGEMENT URBAIN

L'espace public à TANGER, état des lieux

ESPACE PUBLIC ET MOBILIER URBAIN

. L'espace public de la ville du détroit montre qu'il y a un intérêt de la part des instances locales pour mieux l'aménager, le rendre plus vivable, plus fonctionnel, ainsi un effort a été senti quant à sa dotation en mobilier urbain diversifié afin que la population, avec toutes les tranche d'âges, puisse se l'approprier

. Toutefois, et par égard au statut de la ville, à la qualité de ses espaces, les paysages panoramiques qui s'offrent à différents endroits, la grande fréquentation des espaces extérieurs, tout cela ne semble pas être très pris à sa juste valeur si l'on considère le peu de recherche relevée dans la nature du mobilier qui meuble l'espace public de la ville ainsi que la modestie de ses qualités de fabrication aussi bien que le degré de l'effet esthétique.

. Il n'est certes pas à démontrer l'importance du mobilier urbain pour valoriser les espaces, y créer des ambiances qui différent selon les endroits mais aussi selon les moments de la journée, à tel point que c'est justement cette ambiance créée qui est recherchée par les usagers de l'espace public et en fait sa réputation.



L'espace public reste le corollaire du cadre bâti. Ils se complètent et se mettent en valeur mutuellement, particulièrement lorsqu'on parle de places, de corniches, de promenades et d'espaces verts.



. Mais ce qu'on peut constater à Tanger, c'est que, en général, l'usage du mobilier urbain répond beaucoup plus au « juste nécessaire », avec ce qui « existe sur le marché comme produits », ou bien « ce qui se fait ailleurs » on ne sent pas qu'il y a une volonté de caractériser chaque endroit ou bien plus, faire de ses multiples « accessoires » de véritables sculpture urbaines égayant ainsi les atmosphères voire, surprenant les usagers sensés y trouver des espaces différents mais surtout plaisant et agréables à la vue et à l'usage.



Mesures de valorisation de l'Espace Public à TANGER

Les endroits qui présentent un grand potentiel d'agrément en tant qu'espace public, et qui sont fortement fréquentés, doivent recevoir un mobilier susceptible de répondre aux besoins des gens tout en valorisant l'endroit et le paysage urbain en général et en créant des ambiances agréables



L'ensemble des lieux qui présentent un fort potentiel en termes de situation, d'histoire et de qualité plastique ne doivent en aucun cas être cédés comme aires de stationnement, ils doivent être judicieusement exploités et bien aménagés pour en faire des lieux publics de grande qualité.



PRÉCONISATIONS

Des événements et des animations bien choisis peuvent être envisagés et organisés le long de l'année, notamment avec la participation de la société civile et les groupes de jeunes. Cela aidera à faire caractériser les espaces publics, les rendant plus attractifs et y injecter un dynamisme plaisant, rendant plus agréable l'appropriation de ces espaces par la population de Tanger

La disposition des bancs publics, doivent tenir compte du paysage offert et du potentiel du site.



Bien que les efforts sont assez perceptibles pour améliorer les espaces publics, les actions doivent être plus poussées, un travail minutieux sur les détails augmentera de la qualité de ces actions et le résultat sera meilleur



MESURES DE VALORISATION DES PERCÉES VISUELLES PANORAMIQUES DE TANGER

A Tanger, un autre agrément s'offre pour valoriser encore plus les espaces publics en effet, la topographie aidant ainsi que la présence de la mer, cette dernière est souvent prise comme toile de fond pour des perspectives dans différents endroits notamment à partir de "Sou Al Maazine", endroit emblématique de la ville

Ces perspectives panoramiques offrent ainsi des dégagements qui apaisent le paysage urbain en conférant une touche singulière à l'aspect des voies, de plus en plus bordées des nouveaux immeubles qui constituent d'ors et déjà, l'image d'un centre ville «moderne» à Tanger.



À partir de la Kasbah de Tanger et depuis ses hauteurs, s'offrent également différentes vues et panoramas permettant de découvrir de superbes vues sur le détroit et sur le reste de la ville et les environs. De la porte de Bab Al Assa, une des portes du quartier de la Kasbah, nous avons la colline de Charf en face, De la porte Bab El Bhar, et plus loin à l'est se dressent les deux colonnes d'Hercules, deux montagnes (Jbel Moussa et Gibraltar) ces deux repères géographiques pour les anciens voyageurs et qui leur annoncent la sortie vers l'océan atlantique.



La Kasbah et son minaret octogonal

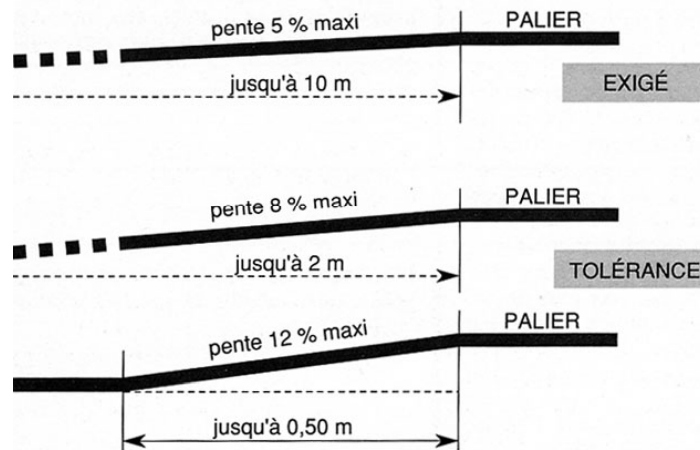
PRÉCONISATIONS

C'est une raison pour que les responsables de la gestion urbaine veillent à ce que les perspectives sur la mer et sur tout autre paysage panoramique de qualité, ne soient pas sacrifiées pour la spéculation foncière et immobilières et se voir obturées par des volumes en béton et des immeubles, gâchant ainsi de les vues qui introduisent la mer et la nature dans la ville.

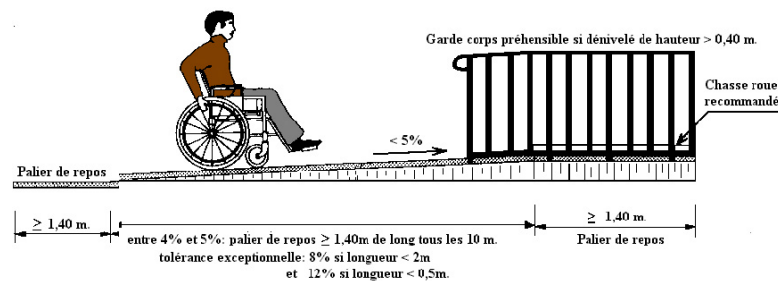
Ces percées doivent être inscrites sur le patrimoine national pour les préserver.

PROFIL EN LONG

Une pente de 4 % est recommandée et permet de ne pas comporter de palier de repos



PENTE



Accessibilité

Faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite en prévoyant de larges trottoirs abaissés ainsi que des rampes d'accès.

Les accès aux parkings d'immeubles seront munis de part et d'autre d'éléments faisant obstacle au stationnement des voitures sur les trottoirs (jardinières, bornes fixes ...) sans pour autant gêner le passage des piétons.

Évacuation des eaux de pluie

L'évacuation des eaux pluviales doit être assurée de manière à éviter toute stagnation sur les trottoirs. Y prévoir des grilles d'évacuation intégrées dans le revêtement qui doit être effectué sur une pente suffisante aidant à drainer les eaux de pluie.

Les escaliers urbains

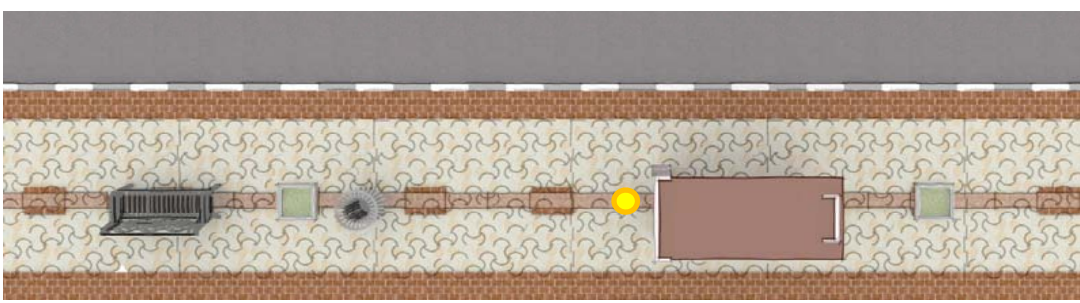
Doivent être bien marqués dans leur environnement (changement de matériaux, de tons de couleurs, etc.). Ils doivent être réalisés en matériaux naturels (pierre taillée, pavé, galets, etc.). Le nez de marche peut être sous forme de cornière en pierre de taille. Les dimensions de la marche et de la contremarche doivent répondre à la règle suivante : $L + 2h$ supérieure ou égale à 64 cm. Quand les marches sont nombreuses les escaliers seront dotés d'une main courante. Des rampes d'accès seront tout aussi bien prévues quand les conditions le permettront.

COMPOSITION URBAINE



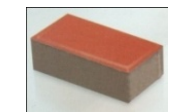
Rue Siaghine

Pavé original en moellon

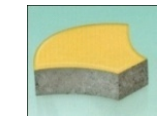


Rue Hassan I

Types de pavés préconisés



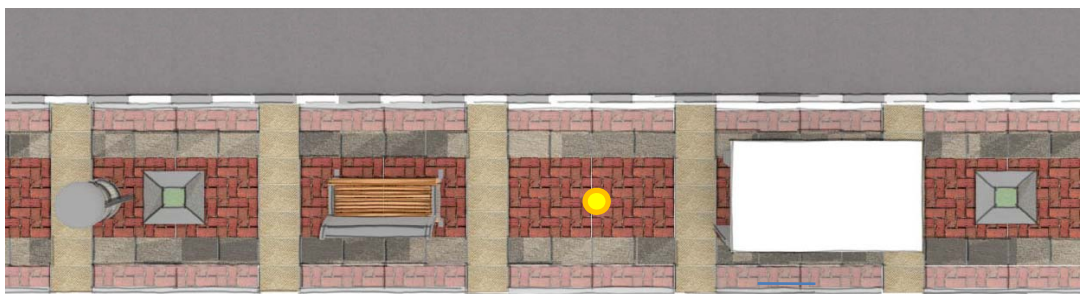
Hollande 100



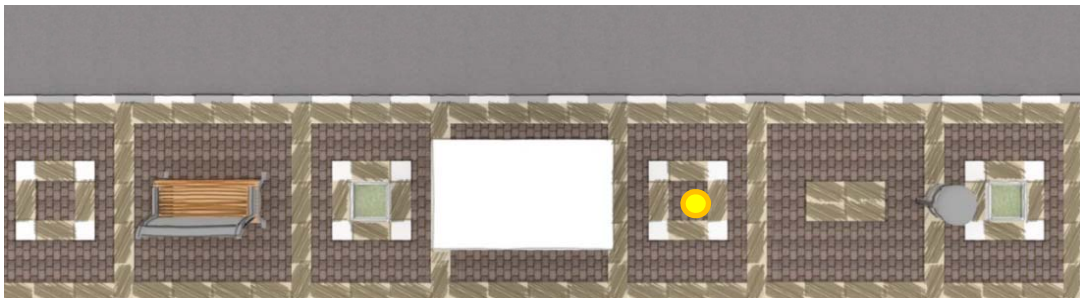
Ecaille



Dalle Master 100



Rue de Hollande



Rue de Fès

PRÉCONISATIONS

L'ensemble des axes doit être pensé avec tous les éléments assurant un paysage urbain harmonieux et bien agencé, mettant en valeur la ville, où les objets sont conçus avec soin s'intégrant parfaitement dans leur environnement.

Les aménagements doivent mettre l'accent sur les éléments aptes à valoriser le paysage urbain à savoir: les alignements paysagers et leurs accessoires, l'éclairage des voies et des trottoirs, le revêtement des trottoirs et leurs bordures, le mobilier urbain (tel les bancs publics, les poubelles, jardinières, pergolas, kiosques, panneaux signalétiques informatifs ou indicatifs ou bien publicitaires, fontaines, abri bus, ...) La disposition des objets ne doit aucunement nuire à la circulation ainsi qu'à la destination de l'espace à aménager et ses environs

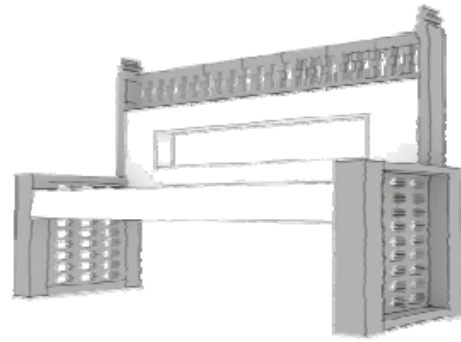
Le choix du revêtement des trottoirs doit répondre aux normes de qualités requises, il doit ainsi être fait de manière à permettre une circulation piétonne ne causant aucun risque à la sécurité et au confort des passants. Les motifs et les couleurs sont tout aussi importants pour apporter plus d'agrément à la l'ensemble (Voir modèles proposés selon chaque axe). L'emploi de matériaux durables tels que le granite pour les bordures de trottoir est recommandé, dans le respect des normes de circulation et de sécurité.

BANC AVEC & SANS DOSSIER

PRÉCONISATIONS

L'installation des bancs le long des avenues plantés d'arbres et ayant une largeur de trottoirs d'au moins 3 m est recommandée tous les 100 mètres.
 Bois, acier, béton brut ou revêtu, ce sont là les trois éléments qui seront adoptés pour les bancs publics et ce selon l'ambiance recherchée dans l'espace où ils seront installés (trottoirs, place, jardin). Aussi, le revêtement du sol et sa couleur sont déterminants dans le choix du matériau qui peut être utilisé seul ou agencé avec un autre. Le bois, vu son aspect naturel, chaleureux, et son caractère isolant reste favorisé en particulier dans les espaces de rencontre (places, jardins...), alors que l'usage du béton peut être conseillé dans les espaces à dominante minérale.
 Chaque banc de ceux proposés, doit accueillir au moins (4) quatre personnes.

Les propositions de mobilier sont supposées donner des exemples pour une mise en application des recommandations architecturales et urbanistiques de la charte.



Sur la place 9 avril



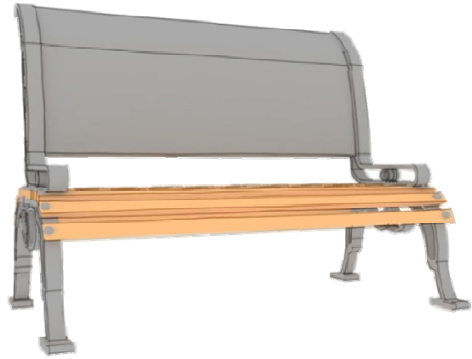
Sur la rue Hassan I



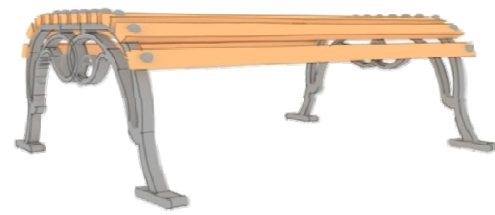
Sur la rue Hassan I



Sur la place 9 avril



Sur les Rue de Fès & Rue de Hollande



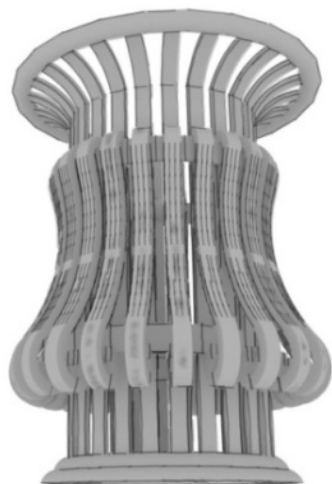
Sur les Rue de Fès & Rue de Hollande

POUBELLE

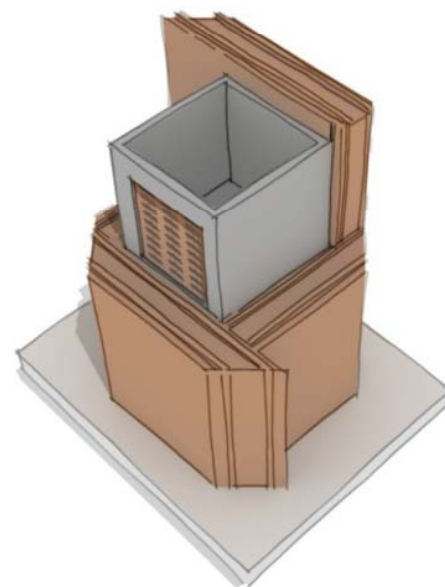
PRÉCONISATIONS

L'installation des poubelles le long des axes est recommandée tous les 50 mètres linéaires. Elles doivent être visibles, évitant les emplacements encombrant l'espace et gênant la circulation. L'usage du plastique étant interdit, celles-ci doivent être conçues en matières ininflammables, ayant recours au métal ou au béton, tout en étant facile à vider et à entretenir (Consulter détails).

Les propositions de mobilier sont supposées donner des exemples pour une mise en application des recommandations architecturales et urbanistiques de la charte.



Sur la rue Hassan I



Sur la rue Siaghine



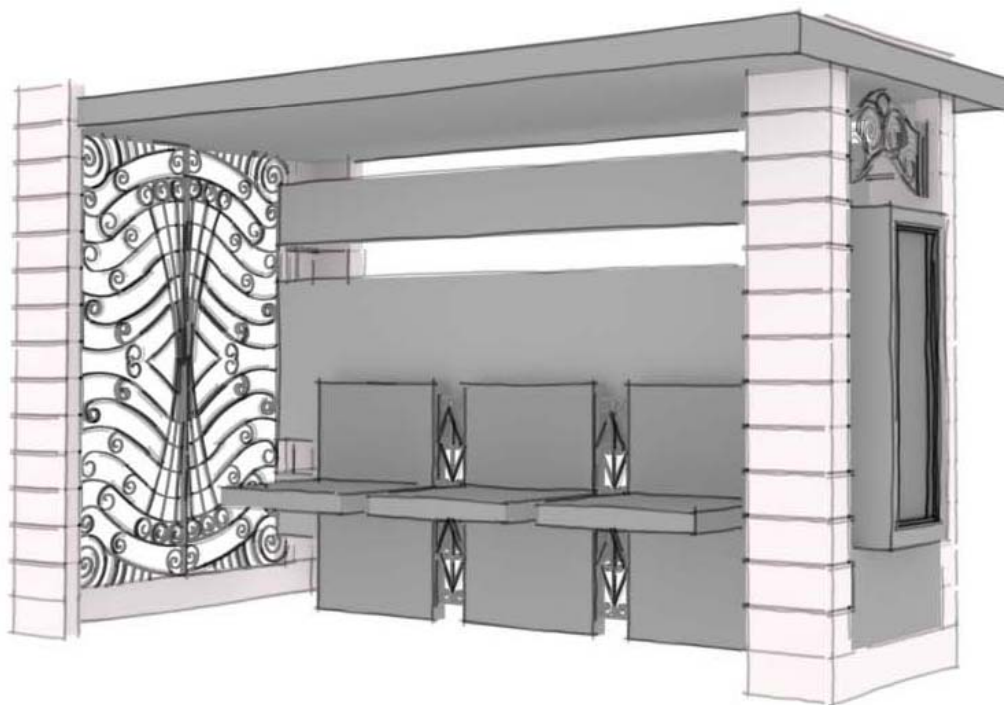
Sur les Rue de Fès & Rue de Hollande

PRÉCONISATIONS

L'installation des abris le long des avenues et ayant une largeur de trottoirs d'au moins 4 m est recommandée au niveau des arrêts de bus.

Bois, acier, béton brut ou revêtu, ce sont là les trois éléments qui seront adoptés pour les abris et ce selon l'ambiance recherchée dans l'espace où ils seront installés. Chaque abris de ceux proposés, doit accueillir au moins (4) quatre personnes.

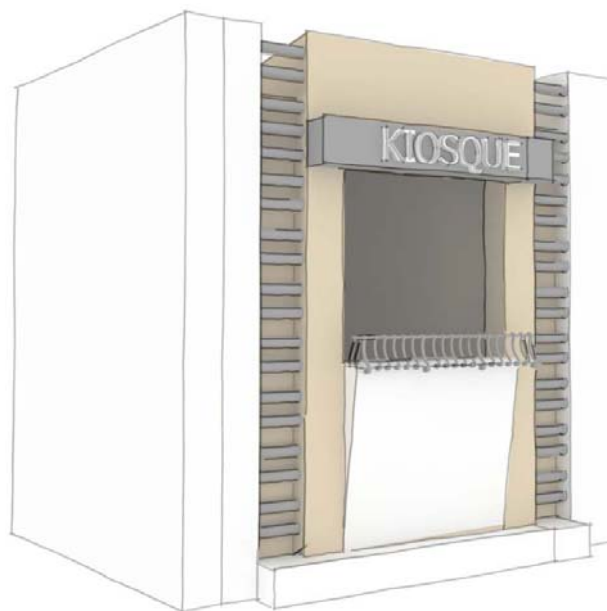
Les propositions de mobilier sont supposées donner des exemples pour une mise en application des recommandations architecturales et urbanistiques de la charte.



Sue la rue Hassan I



Sur la place 9 avril



Au niveau du Front de mer

PRÉCONISATIONS

Un kiosque est une terrasse couverte isolée, surélevée sur un soubassement et ayant une surface minimale de 3m². Il doit être ouvert au moins sur un côté. Pour ne pas constituer une entrave à la circulation piétonne, une zone de dégagement d'une largeur minimale de 1,50m doit entourer le kiosque. Cette largeur doit être calculée à partir de la limite du soubassement. Il est interdit d'installer des kiosques à usage de restauration dans les avenues structurant la ville (Voir modèle proposé).

Les propositions de mobilier sont supposées donner des exemples pour une mise en application des recommandations architecturales et urbanistiques de la charte.

PRÉCONISATIONS



Sur la rue Hassan I

Sur les Rue de Fès & Rue de Hollande



Sur la place 9 avril

- Les éléments des diverses signalétiques doivent refléter esthétique, lisibilité, durabilité et intégration à l'environnement. Ces objets peuvent être réalisés en (acier, aluminium, pierre de taille, béton, bois, etc.) selon le contexte dans lequel ils s'insèrent. Leurs dimensions et leurs typographies doivent être en rapport aux proportions de la façade et de la voie d'accès sans pour autant déranger les piétons, cacher les perspectives, les feux de circulation ou les façades ayant une valeur patrimoniale.
- Les plaques de rues doivent refléter le caractère de la ville à travers la conception d'un modèle introduisant des symboles, des formes, des motifs et des couleurs locaux. Les formes à adopter doivent être simples (rectangle de 20 x 30 cm ou de 42 x 26 cm). Les indications doivent être en calligraphie marocaine traditionnelle.
- Chaque lieu, rue ou impasse doit porter une indication claire et lisible de jour comme de nuit.
- Les plaques de rues doivent être intégrées aux façades à une hauteur de 3 m mesurée à partir du point haut du trottoir ;
- Un seul support vertical (poteau fléché) est autorisé par endroit (croisement de rues, place, etc.) ;
- Éviter la multiplication, dans le même endroit, d'objets pouvant être intégrés et en un seul élément (exemple de poteaux fléchés dont la partie inférieure devrait être situé à une hauteur minimale de 2m) ;
- Des panneaux, bien visibles et lisibles, indiquant l'entrée et la sortie de la ville seront installés aux endroits appropriés (voir modèles proposés).

Les propositions de mobilier sont supposées donner des exemples pour une mise en application des recommandations architecturales et urbanistiques de la charte.

ENSEIGNE MURALE



Sue la rue Hassan I



Sur les Rue de Fès & Rue de Hollande



Sur la rue Siaghine

PRÉCONISATIONS

- Les enseignes doivent être de style commun pour éviter la multiplication de formes et de couleurs ;
- Leur emplacement sera soumis à l'approbation des autorités compétentes ;
- Les enseignes ne peuvent comporter que le nom et l'objet du commerce ;
- Elles doivent être peintes sur des bandeaux métalliques constitués de lettres en saillie. Celles-ci pourront comporter un éclairage indirect incorporé, éclairant le bandeau ;
- Les enseignes peintes peuvent être éclairées par des spots extérieurs, à condition que les sources lumineuses soient dissimulées. Les spots projetés sur l'extérieur devront être aussi discrets que possible, et en nombre limité « 4 unités maximum » ;
- La hauteur des lettres ne pourra dépasser 30 cm ;
- Les caissons lumineux sont interdits en façade ;

Les enseignes doivent toujours être intégrées à la façade commerciale **pour ne pas cacher les détails de la façade**, et rester dans la hauteur du rez-de-chaussée tout en s'adaptant aux proportions de la façade. Aucune enseigne ne peut être installée sur les balcons ou garde corps des étages.

Les propositions de mobilier sont supposées donner des exemples pour une mise en application des recommandations architecturales et urbanistiques de la charte.

APPLIQUE

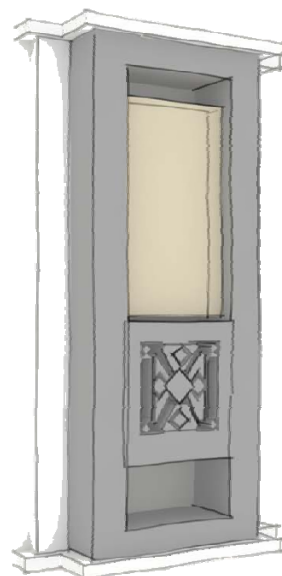
PRÉCONISATIONS

Les appliques en façade ou en sous face des auvents doivent être installées pour éclairer les entrées des immeubles.

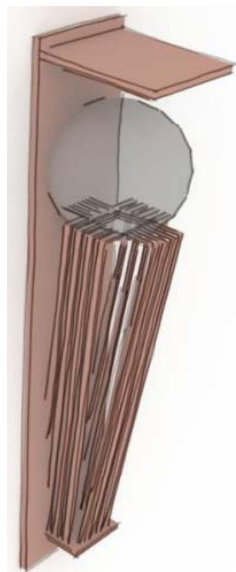
Les équipements d'éclairage public installés sur les façades doivent respecter une harmonie esthétique de matériaux, de couleurs et de hauteur. Ils sont réalisés en métal résistant aux effets d'humidités. Leur design doit être simple afin de pouvoir s'intégrer à tous les paysages

Dans tous les cas, la puissance lumineuse ne doit pas être trop forte afin de ne pas éblouir les piétons.

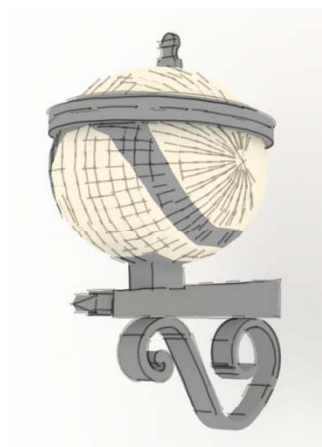
Les propositions de mobilier sont supposées donner des exemples pour une mise en application des recommandations architecturales et urbanistiques de la charte.



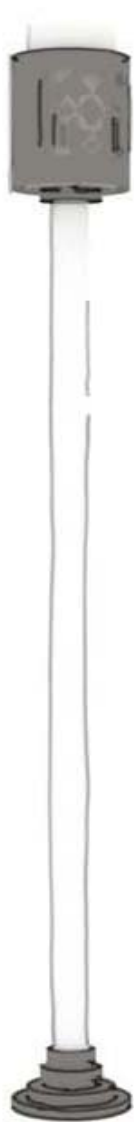
Sur la rue Hassan I



Sur les Rue de Fès & Rue de Hollande



Sur la rue Siaghine



Sur la rue Hassan I



Sur les Rue de Fès & Rue de Hollande



Sur la place 9 avril

PRÉCONISATIONS

Les équipements d'éclairage public installés dans les espaces urbains doivent respecter une harmonie esthétique de matériaux, de couleurs et de hauteur. Ils sont réalisés en métal résistant aux effets d'humidités. Leur design doit être simple afin de pouvoir s'intégrer à tous les paysages

Dans tous les cas, la puissance lumineuse ne doit pas être trop forte afin de ne pas éblouir les piétons et les automobilistes.

Au niveau des voies principales, la hauteur des lampadaires doit varier de 5 à 8 m et leur espacement doit être de 2 à 4 fois leur hauteur (soit 10 à 30 m) selon l'ambiance voulue.

Lorsque la voie est bordée d'arbres, le lampadaire doit être implanté entre deux arbres en respectant leur alignement.

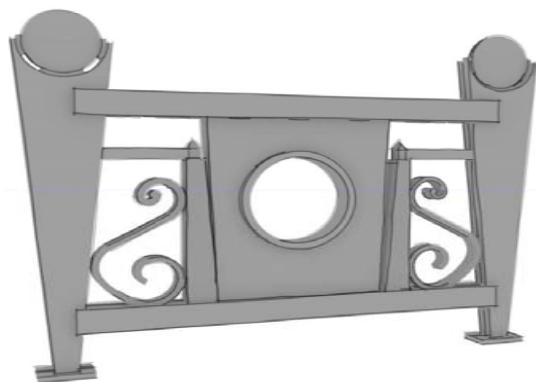
Dans les parkings, des candélabres de 7 à 8 m de hauteur équipés de consoles doivent être installés. Ils doivent être protégés au niveau du pied contre les chocs des véhicules. Pour permettre une bonne visibilité pour les piétons, les candélabres installés au niveau des chemins principaux, doivent être de 4 à 6 m de hauteur et espacés de 20 à 25 m. (Voir les modèles proposés sur les axes).

Les propositions de mobilier sont supposées donner des exemples pour une mise en application des recommandations architecturales et urbanistiques de la charte.

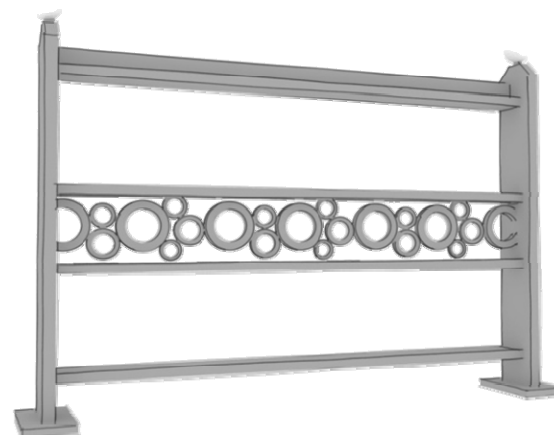
PRÉCONISATIONS

- Les gardes corps doivent refléter esthétique, durabilité et intégration à l'environnement. Ces objets peuvent être réalisés en (acier, aluminium, etc.) selon le contexte dans lequel ils s'insèrent. Leurs dimensions et leurs typographies doivent respecter les proportions des détails ci-contre.
- Les gardes corps doivent refléter le caractère de la ville à travers la conception d'un modèle introduisant des symboles, des formes, des motifs et des couleurs locaux.
- Éviter la multiplication, dans le même endroit, d'objets pouvant bloqué la circulation piétonne.

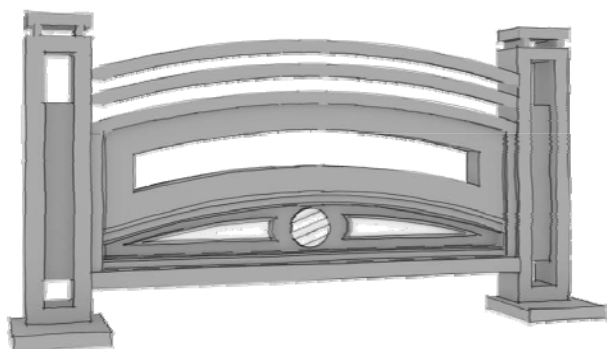
Les propositions de mobilier sont supposées donner des exemples pour une mise en application des recommandations architecturales et urbanistiques de la charte.



Sur la place 9 avril



Sur les Rue de Fès & Rue de Hollande



Sur la rue Hassan I

Études de cas



CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE DE LA VILLE DE TANGER

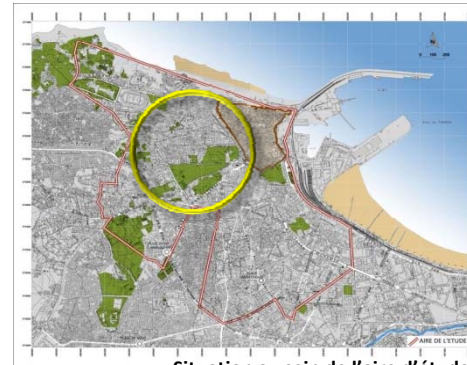
Ordonnancement de l'avenue de Hassan 1^{er}

L'axe Hassan I interpelle par le paysage architectural qu'il offre. Le plus proche de la médina de tous les axes étudiés, celui-ci attire l'attention étant donné qu'il semble refléter un paysage architectural mitigé (présence d'immeubles, de villas, de constructions à RDC...) et où l'harmonie fait quelque peu défaut.

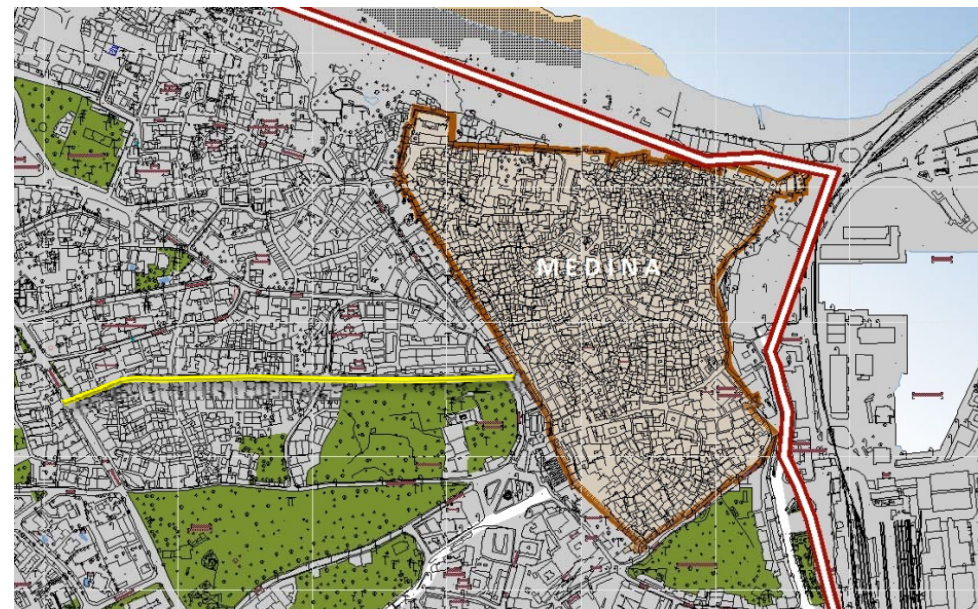
Il se trouve que dans certains tronçons, la monotonie du front bâti est trop flagrante, sinon parfois c'est l'absence totale de toute cohésion ou logique dans la façade du fait qu'il s'agit d'une rue aveugle à tendance d'ouverture. A noter également une forte prolifération de constructions nouvelles ne reflétant aucune recherche stylistique ou imprégnation du répertoire architectural tangérois, ceci sans oublier de mentionner des différences de hauteur qui cassent l'alignement et la cohérence entre les bâtisses

La proposition d'ordonnancement architectural est supposée donner des exemples pour une mise en application des recommandations architecturales et urbanistiques de la charte à travers un certain nombre de points :

- Maintenir et mettre en valeur les bâtisses présentant un intérêt architectural et historique, sachant qu'ils ne sont pas trop nombreux
- Briser la monotonie ressentie dans plusieurs tronçons en faisant bouger les façades, les rythmer et les animer, tout en profitant de la morphologie du terrain, étant en pente à certains endroits, ce qui permettrait d'apporter plus de mouvement dans l'intervention.
- Puiser dans un répertoire architectural de la ville, très riche et varié, tenant compte de la proximité de cet axe de la médina
- Améliorer le cadre de vie des habitants avec des actions ciblées sur les RDC des immeubles (devanture de magasins, homogénéisation des enseignes), ainsi que les trottoirs, les plantations, le mobilier urbain...



Situation au sein de l'aire d'étude



Situation de l'axe

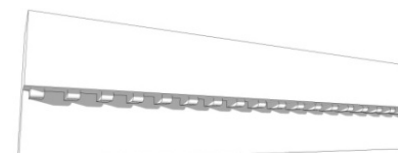
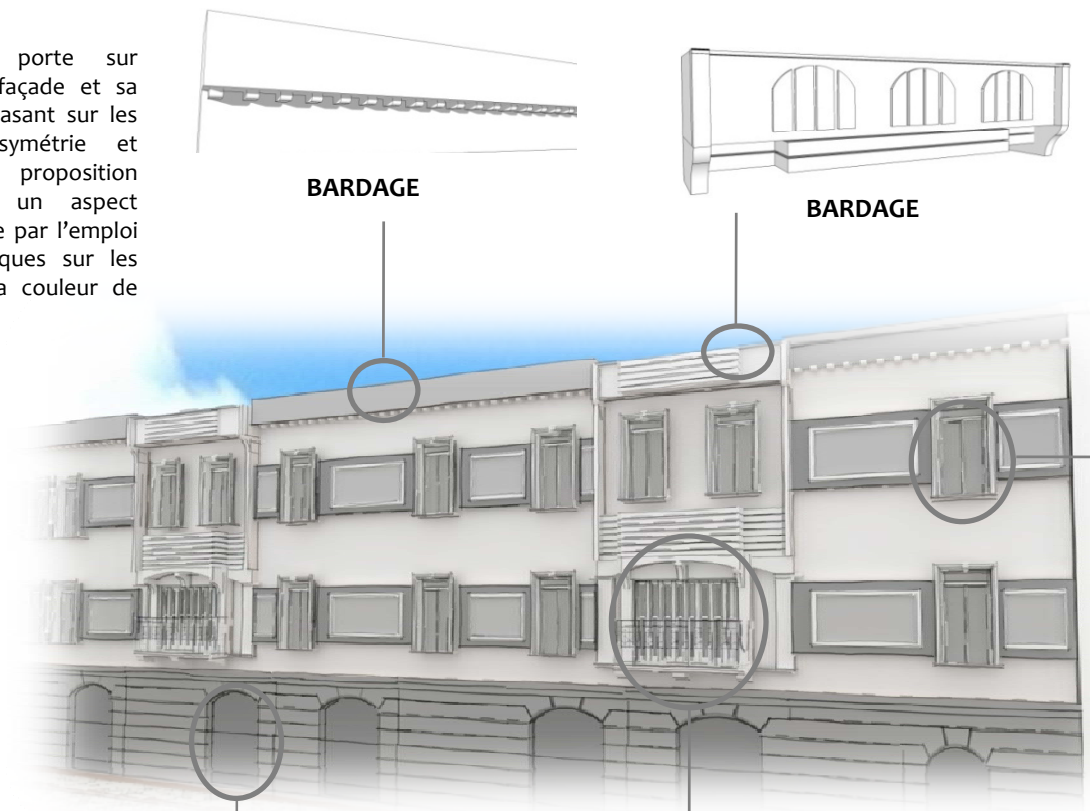


ETAT DES LIEUX

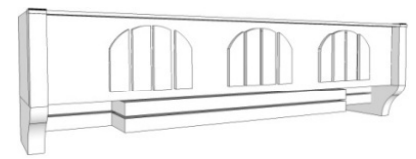
Ravalement des façades

PROPOSITION -1-

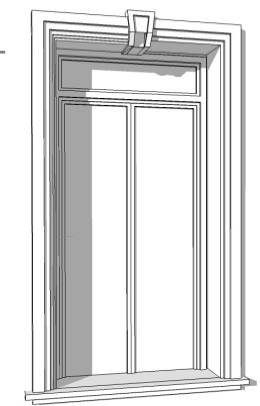
Notre intérêt se porte sur l'agencement de la façade et sa structuration en se basant sur les concepts de la symétrie et l'horizontalité. Notre proposition essaie de donner un aspect esthétique à la façade par l'emploi de parement en briques sur les balcons ainsi que la couleur de l'enduit



BARDAGE

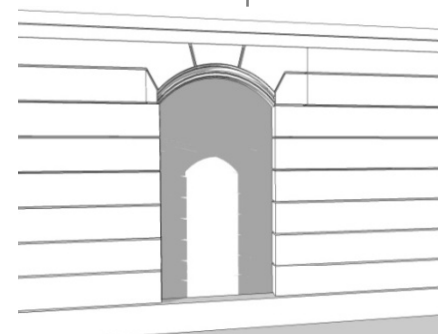


BARDAGE

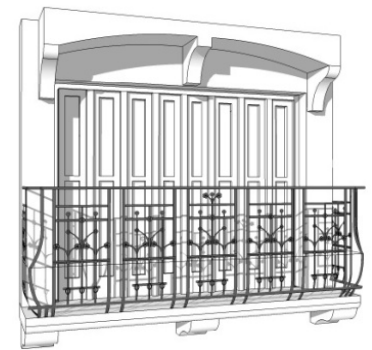


FENETRE

La façade sera animée par l'ensemble des éléments architectoniques qui la composent, les différents bardages employés contribueront encore plus à l'impact visuel voulu.



PORTE



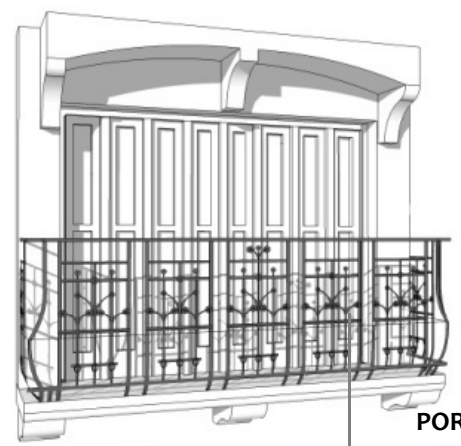
PORTE-FENETRE

Les fenêtres sont ressorties par un encadrement en relief, la structure du bâtiment va être reprise au niveau du rez-de-chaussée en animant les portes de commerce avec du placage.

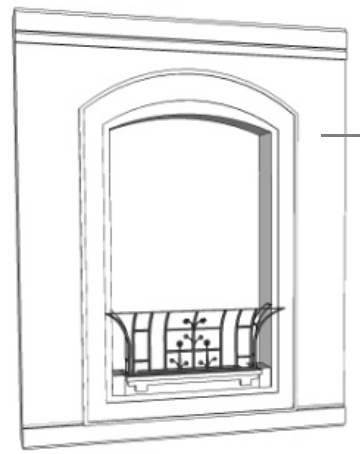
Ravalement des façades

PROPOSITION -2-

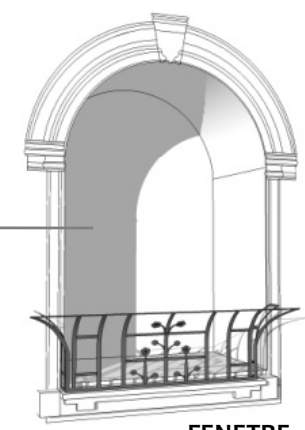
Le principe de la proposition est de produire une animation architecturale visuelle qui va rehausser la valeur de cette façade riche en éléments architectoniques.



PORTE-FENETRE

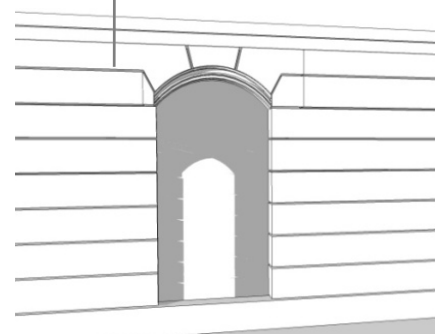


FENETRE



FENETRE

Les couleurs et les matériaux retenus cherchent à accentuer le jeu de volume. La façade est animée par plusieurs éléments architectoniques inspirés de styles différents, les portes-fenêtres sont en ferronnerie traditionnelle qui les met en valeur encore plus.



La structure du rez-de-chaussée est reprise sur la base de l'existant en ordonnant les portes de commerces et en leur offrant un aspect unifié.

La porte utilisée est encastrée dans un soubassement en béton faisant partie intégrante du mur et reçoit un arc surbaissé

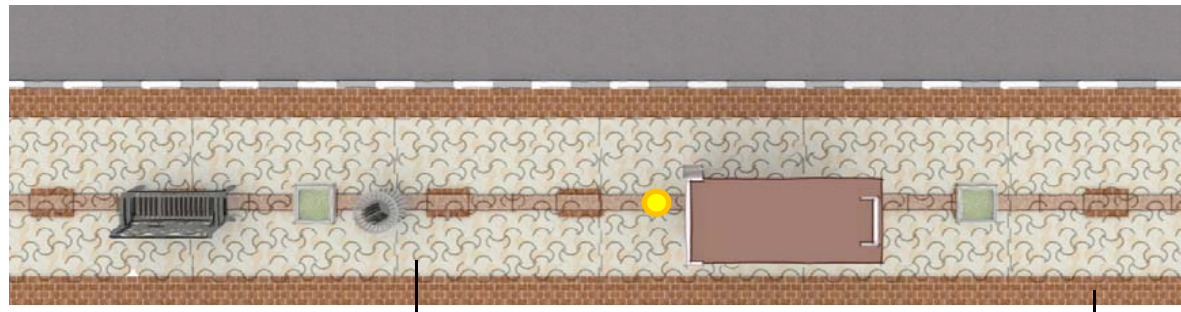
Les composantes de l'axe

Implanter les candélabres à double crosses afin de doter l'avenue d'espaces éclairés

melia azedarach
ISOLE-ALIGNEMENT

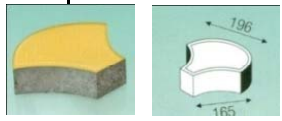


Reprendre le revêtement au sol



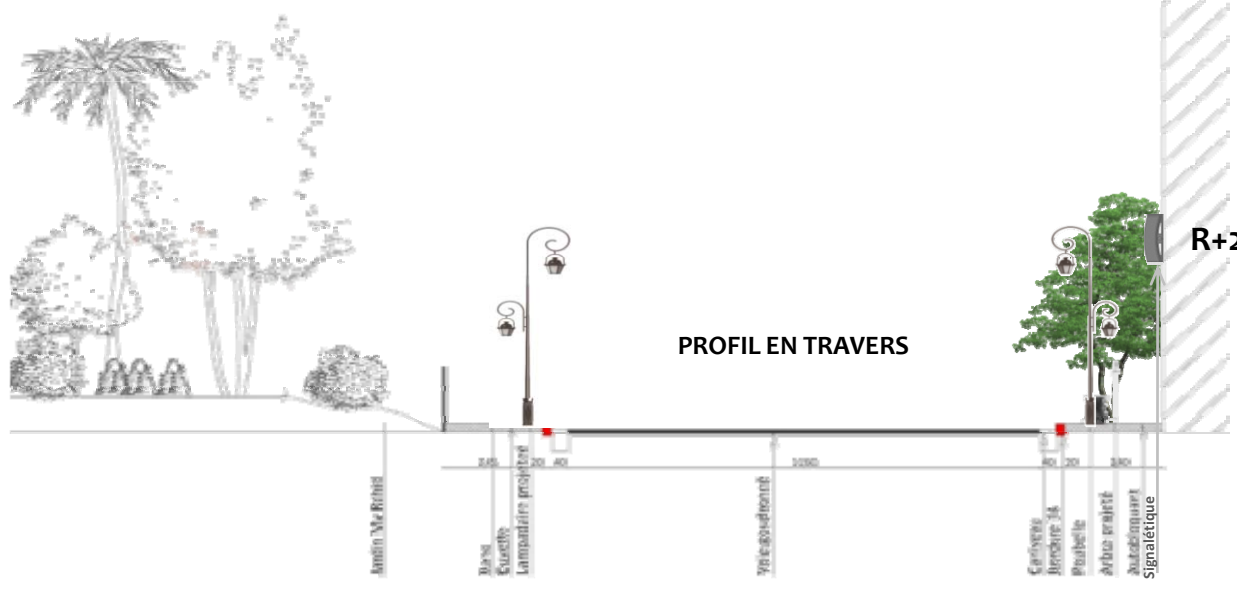
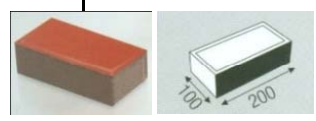
Pavé autobloquant « Ecaille »

Épaisseur	: 50 mm
Dimensions	: 196 x 165 mm
Nombre/m ²	: 47
m ² /palette	: 10,8



Pavé autobloquant « Hollande 100 »

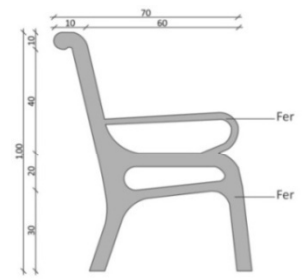
Épaisseur	: 60 mm
Dimensions	: 100 x 200 mm
Nombre/m ²	: 50
m ² /palette	: 11,9



ALIGNEMENT PAYSAGER DE L'AXE

- Nom commun : melia, lilas des indes
- Famille : Meliaceae
- Catégorie : arbre
- Port : arrondi
- Feuillage : caduc
- Floraison : printemps à début été.
- Couleur : blanc rose
- Croissance : rapide
- Hauteur : 8 m
- Plantation : sans importance.
- Multiplication : semis, bouture en été
- Sol : drainé, moyen, plutôt peu fertile.
- Emplacement : soleil.
- Origine : Australie.

BANC AVEC OU SANS DOSSIER



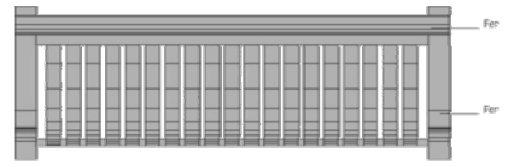
COUPE VERTICALE



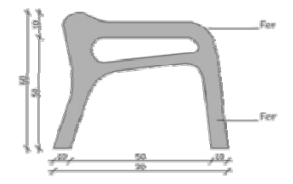
FACE PRINCIPALE



FACE ARRIERE



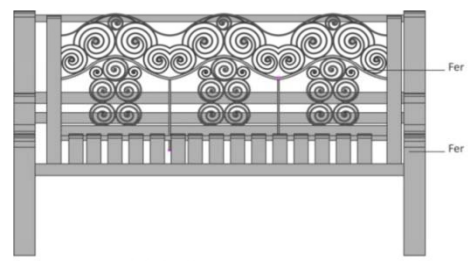
VUE EN PLAN



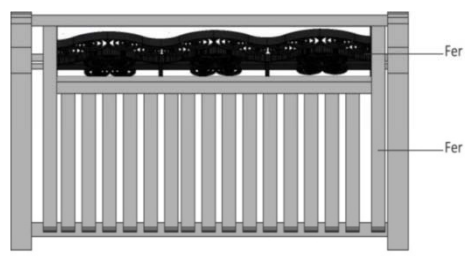
COUPE VERTICALE



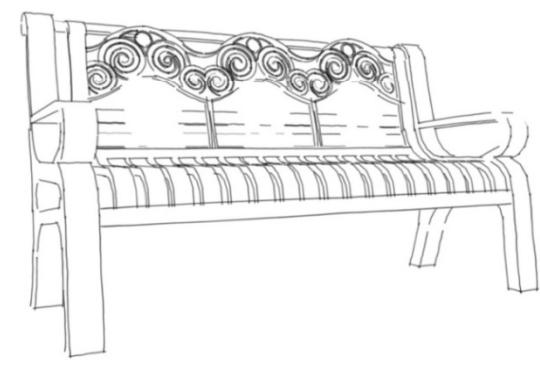
FACE LATERALE



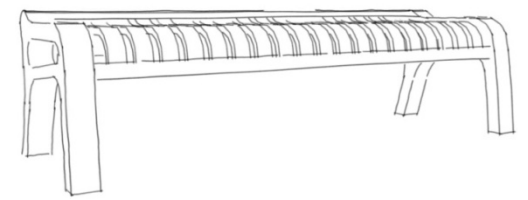
VUE EN PLAN



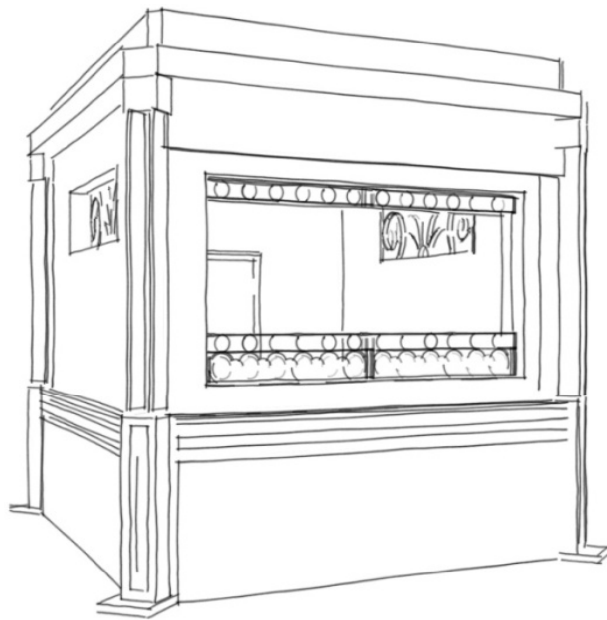
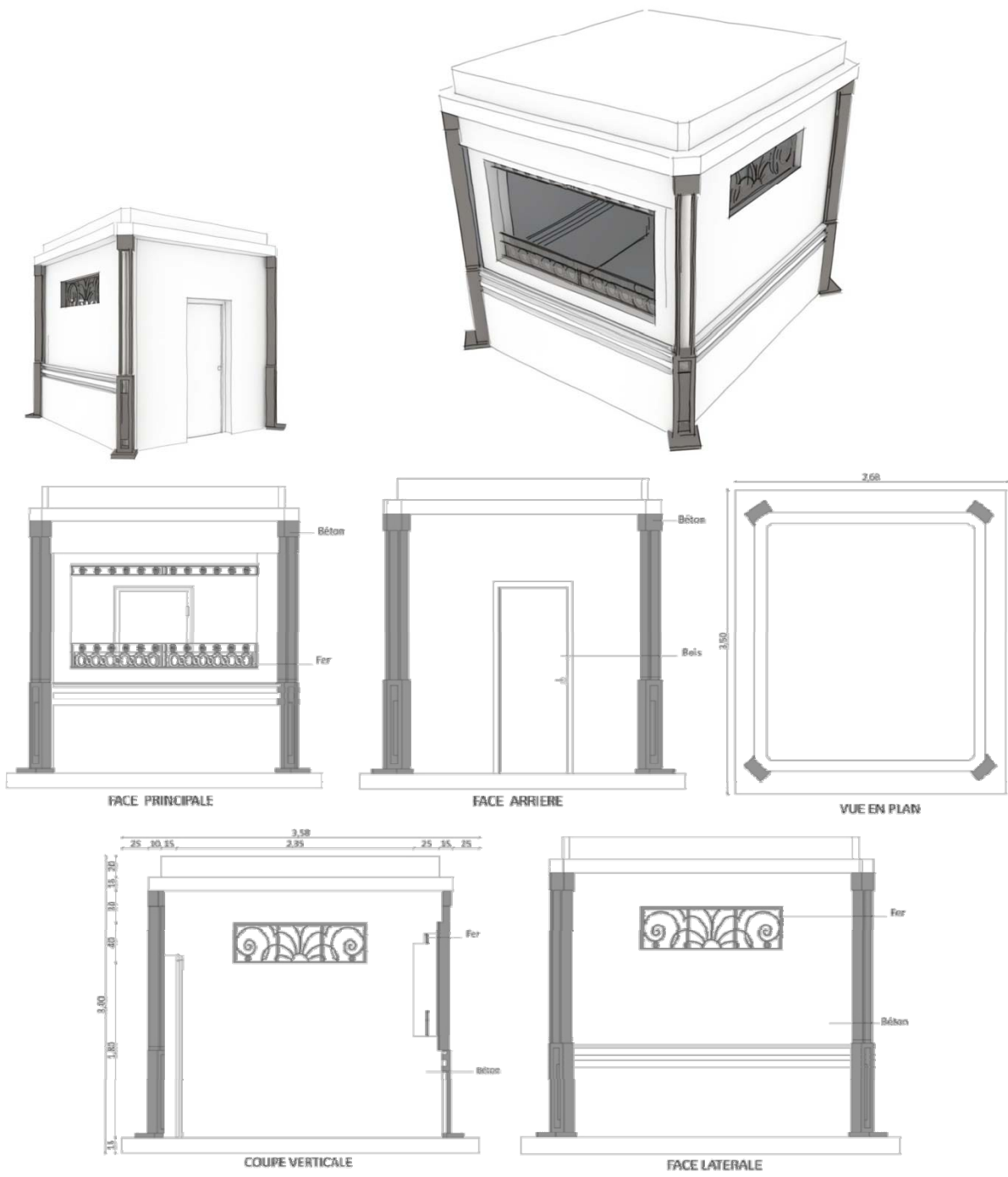
FACE ARRIERE



Ce banc avec ou sans dossier est inspiré de l'Art déco, il est totalement façonné en métal, il sera intégré plus précisément sur le jardin Mandoubia.



KIOSQUE



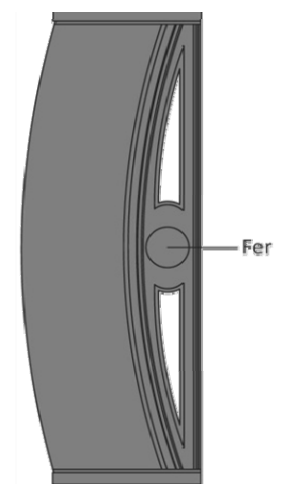
Ce type de kiosque en béton est muni d'un percement avec ornement en ferronnerie ainsi que quatre poteaux aux angles peints de couleur grise pour les mettre en relief.



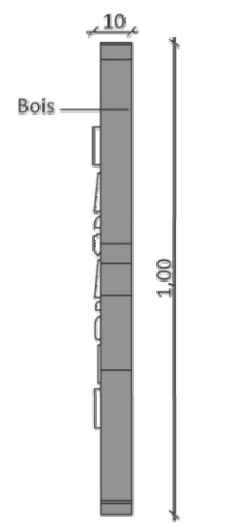
Ces éléments de signalétique pour magasins servent à équilibrer l'impact visuel de l'espace public.



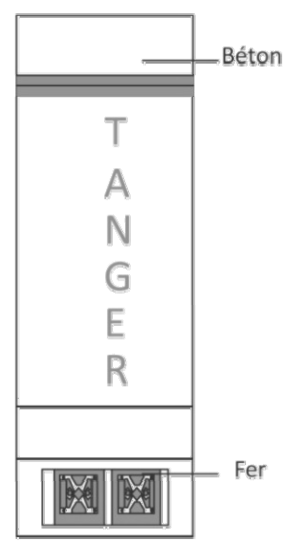
FACE PRINCIPALE



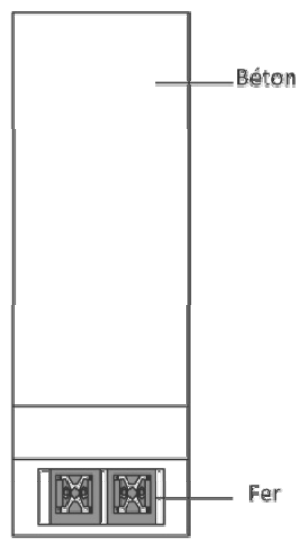
FACE ARRIERE



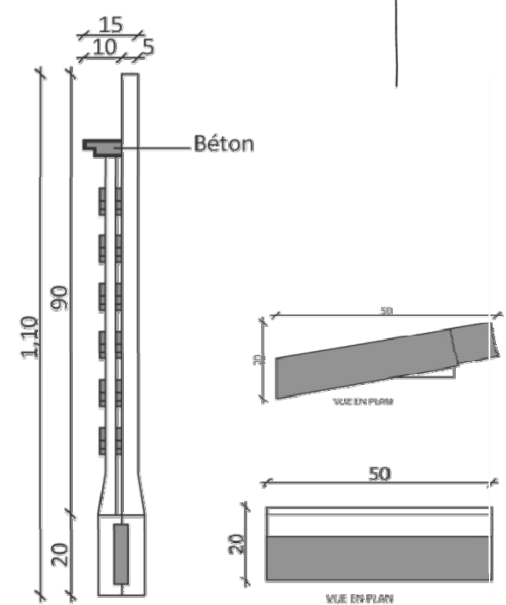
COUPE VERTICALE



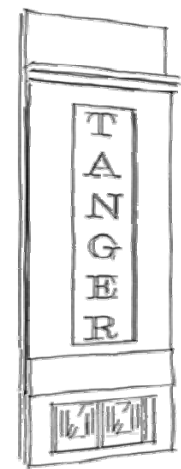
FACE PRINCIPALE



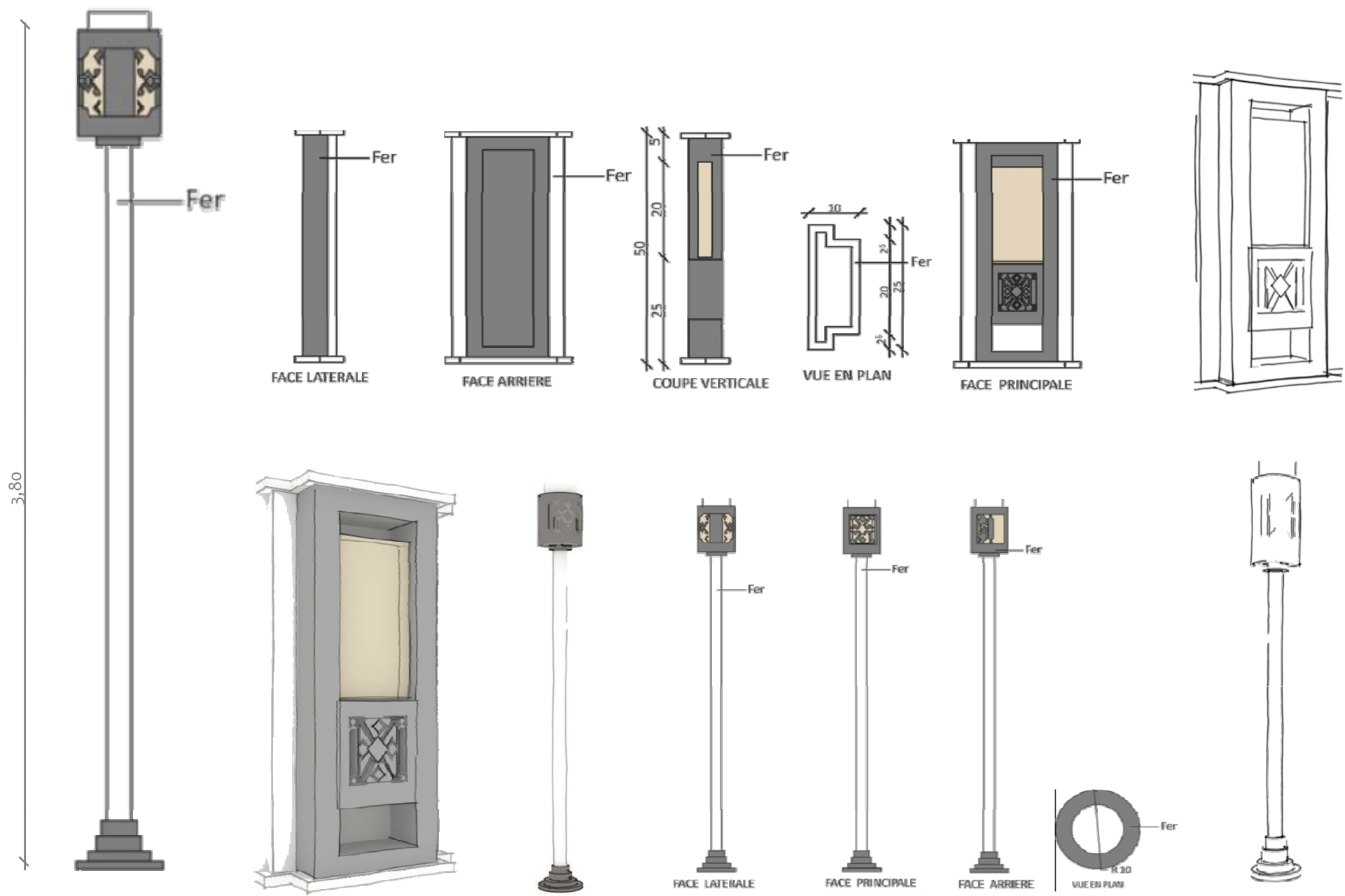
FACE ARRIERE



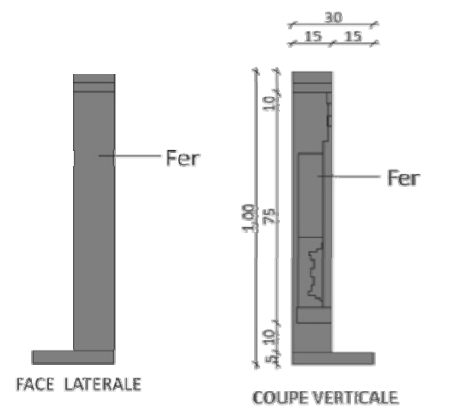
COUPE VERTICALE



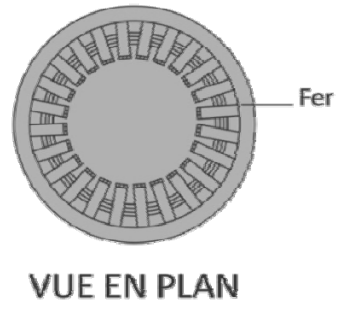
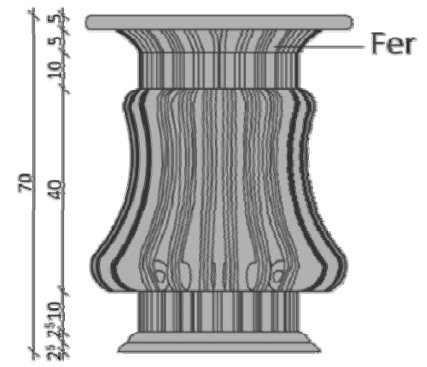
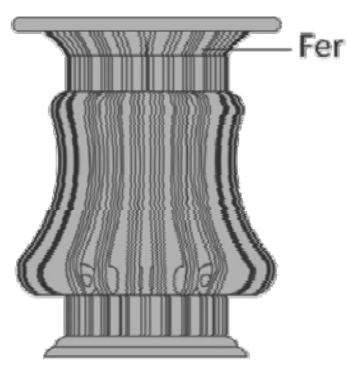
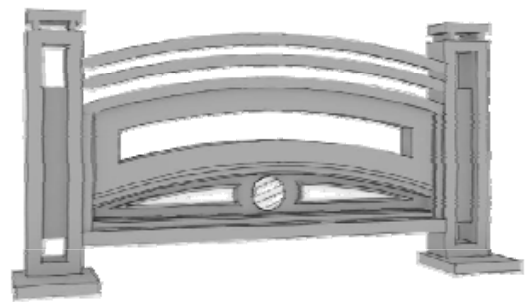
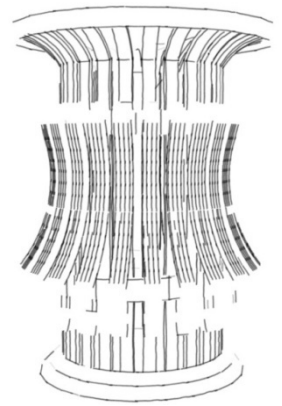
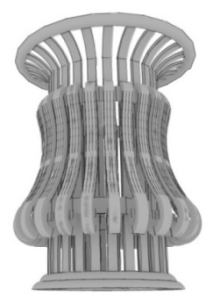
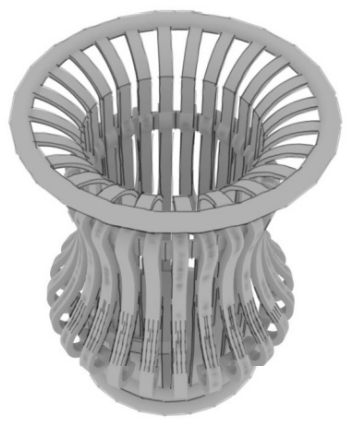
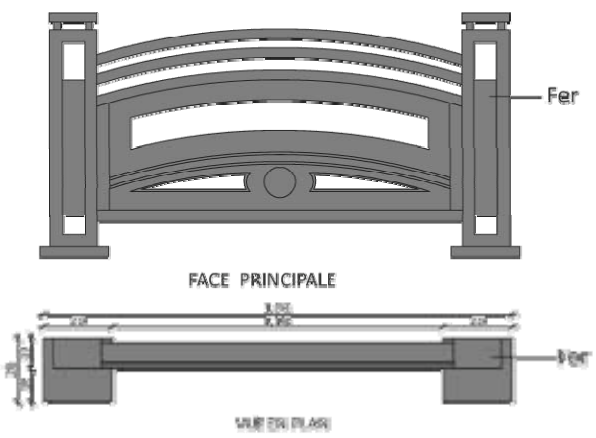
LUMINAIRE



POUBELLE & GARDE CORP



Cette poubelle rappelle par sa composition les motifs de l'art déco, elle est entièrement composée en métal.



Ce type de garde corps assurera la sécurité du citoyen tout en rajoutant une valeur esthétique aux axes de la ville .

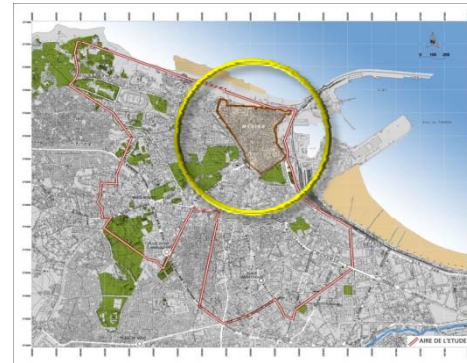
Ordonnancement de l'axe Siaghine

La partie analysée a mis en évidence l'importance de cet axe et ce qu'il représente pour la mémoire Tangéroise ainsi que les phases historiques que ses façades continuent à raconter jusqu'à nos jours.

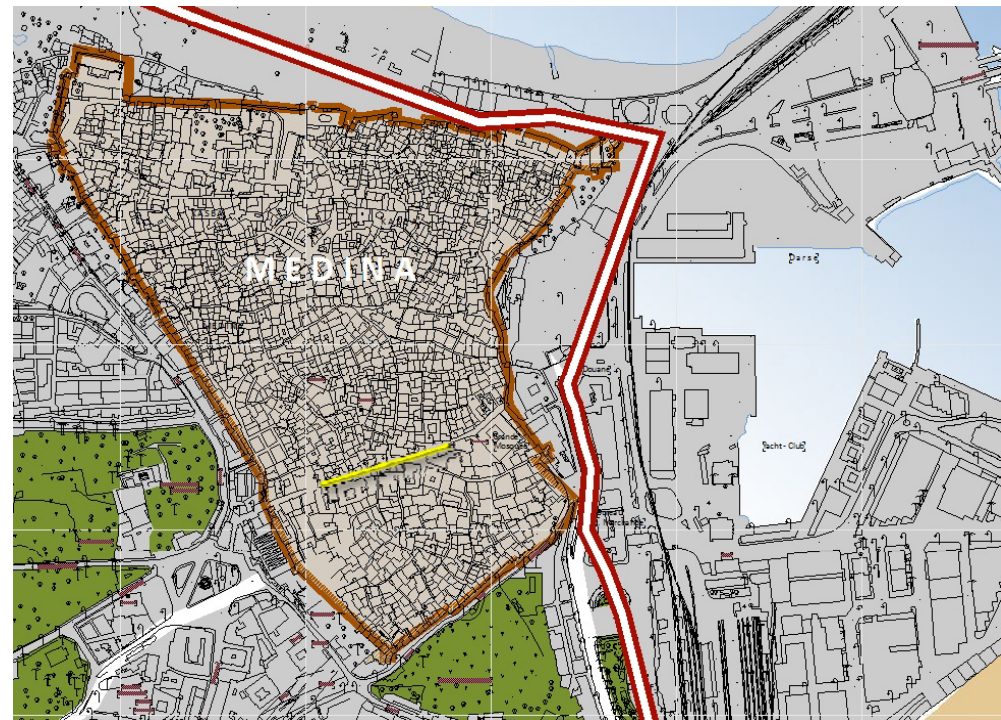
Sa mise en valeur s'annonce, non seulement, une nécessité mais une obligation, par considération au capital patrimonial dont il dispose et qu'il faudrait sauvegarder à tous prix: bâtisses remarquables, richesse et diversité stylistique des conceptions architecturales, éclectisme identitaire qui rappelle le cosmopolitisme légendaire de Tanger via l'interpénétration des cultures et des civilisations, impressionnants détails architectoniques décoratifs et ornementaux...

Pour rester fidèle à notre démarche, intervenir sur la rue Siaghine nous amène forcément et avant toute chose à considérer le plan d'aménagement et de sauvegarde de la médina de Tanger, du moment que le champ d'intervention dans la médina est soumis à une réglementation spécifique dont il faut tenir compte et dont il faut tirer les directives majeures, essentiellement celles que l'on rappelle dans l'encadré suivant.

Toutefois, la proposition d'ordonnancement architectural est supposée donner des exemples pour une mise en application des recommandations architecturales et urbanistiques de la charte.



Situation au sein de l'aire d'étude



Situation de l'axe au sein de la médina



ETAT DES LIEUX

À travers notre intervention, nous cherchons à corriger certains « dérapages » qui ont touché le paysage architectural de l'axe Siaghine, mais à travers cette action, c'est toute la médina qui est visée.

L'attention sera donc particulièrement concentrée sur les aspects qui ont dénaturé le cachet typique et propre à la médina, et les éléments architectoniques puisés dans des répertoires qui lui sont étrangers. Nous entendons par là :

- Les surélévations anarchiques et non réglementaires sur des édifices historiques
- Des hauteurs excessives à la normale tolérée en médina
- Le recours à des matériaux, des couleurs, des ajouts qui altèrent la lecture des façades
- Des descentes de canalisations ou des installations électriques défigurant les façades
- Parfois aussi, c'est l'excès dans l'utilisation d'éléments inspirés du contexte traditionnel marocain, mais appliqués sans cohérence ou compatibilité avec le lieu et les particularités locales
- Des nouvelles constructions qui ne s'intègrent nullement dans leur environnement, chose que l'on relève dans leur morphologie, aspect, type et forme des ouvertures, la ferronnerie, les couleurs, des installations diverses comme les climatiseurs ou les paraboles...
- Aussi à mentionner les devantures des commerces, les auvents, les enseignes, leur débordement sur la voie publique
- Des luminaires sans valeur ajoutée pour la mise en valeur de l'ambiance nocturne dans la médina
- La rareté de la verdure ainsi que d'un mobilier urbain adapté et valorisant l'espace public
- Le désagrément ressenti, dû à l'accessibilité des véhicules, surtout les grands à l'intérieur de la médina, perturbant ainsi l'aménagement d'axes exclusivement piéton pour une exploration maximale des recoins de la médina



Ravalement des façades

Notre proposition vise à doter la façade d'un aspect patrimonial en créant des effets de volume par une mise en relief, ceci sans pour autant changer la structure volumétrique antérieure. Nos interventions essayent de relier à la fois aspect esthétique et fonctionnel, en utilisant des **éléments architectoniques inspirés de l'art Néo-Mauresque**.

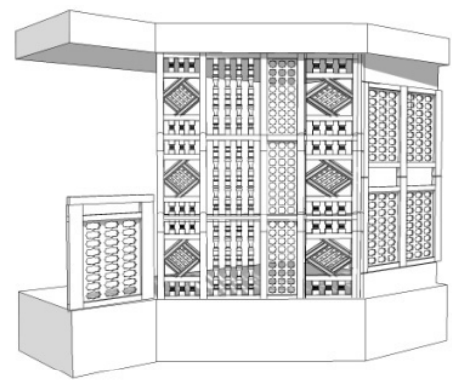


RELEVÉ DE L'EXISTANT



PROPOSITION

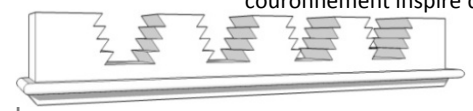
Éléments de composition



Les balcons traduisent deux expressions, ils peuvent être en moucharabieh en bois ou en ferronnerie. Celle-ci est obtenue par un assemblage des éléments de base, disposés d'une manière symétrique par rapport au centre, l'unité obtenue est alternée.

La façade est divisée en trois parties verticales distinguées par leurs ouvertures, ces trois entités se rassemblent harmonieusement pour agencer l'ensemble par le biais des éléments architectoniques qui distinguent chaque niveau, le rez de chaussée est structuré par les portes de commerces en verrerie et en bois avec couronnement traditionnel. Les percements seront ressortis par l'utilisation d'un encadrement en peinture grise qui va les mettre en relief.

La façade expose la richesse des éléments architectoniques qui la composent à travers l'utilisation de deux types de bardage ainsi qu'un couronnement inspiré du style néo-mauresque

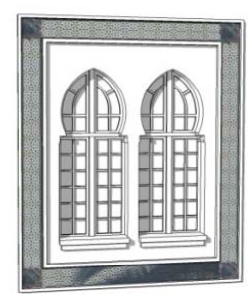


BARDAGE

Le principe est de s'intégrer au mieux à la composition existante tout en maintenant un esprit de recherche et d'innovation adéquat à la séquence. La composition privilégie le concept de verticalité en introduisant des éléments architectoniques inspirés de l'art mauresque qui font de la façade une véritable sculpture donnant ainsi du caractère à l'image de la ville.

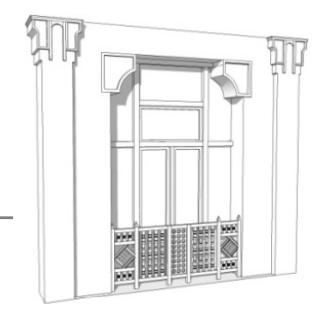
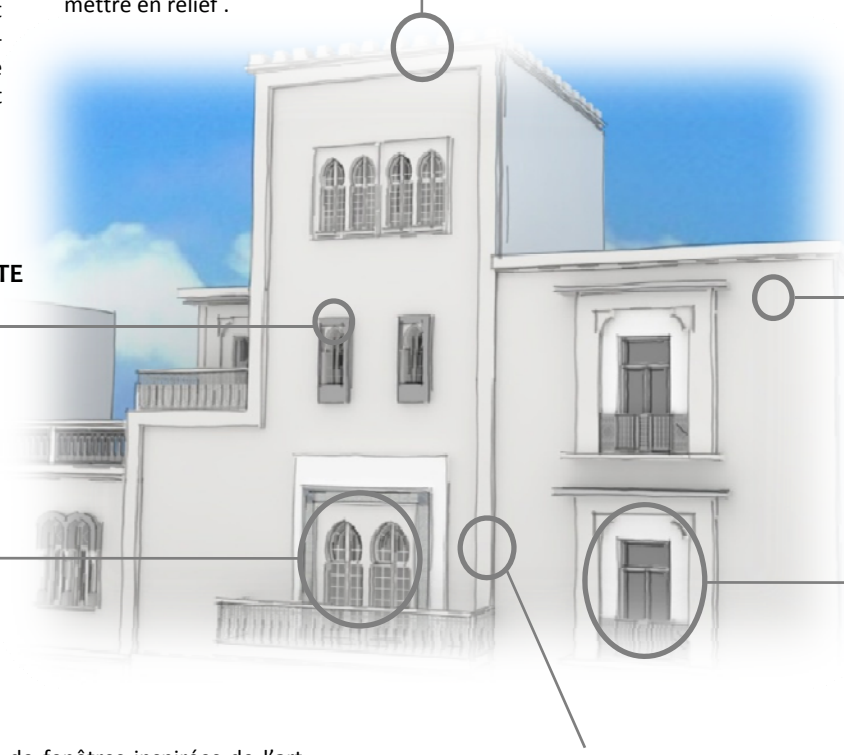
PEINTURE: GRIS AGATE RAL 7038

PEINTURE: BLANC PURE RAL 9010



FENETRE

Notre choix s'est porté sur l'utilisation de fenêtres inspirées de l'art architectural traditionnel marocain, muni d'une frise en zellij.

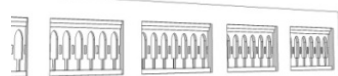


PORTE FENETRE

Le bâtiment sera ceinturé par une frise reproduisant un motif local, il sera également muni d'un bardage qui renforcera l'aspect esthétique de la façade.

Notre proposition vise à doter la façade d'un aspect patrimonial en créant des effets de volume par une mise en relief, ceci sans pour autant changer la structure volumétrique antérieure. Nos interventions essaient de relier à la fois aspect esthétique et fonctionnel, en utilisant des éléments architectoniques inspirés de l'art néo mauresque.

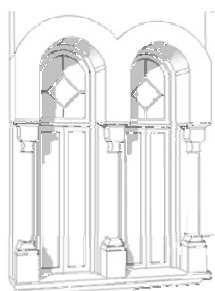
Les trois volumes composant la façade utilisent le même langage architectural traditionnel ce qui relie les entités dans une affinité particulière. La composition de la façade est renforcée par les éléments architectoniques distingués par leurs ornements en bois et en verrerie ce qui dote la façade d'un caractère très singulier.



BARDAGE

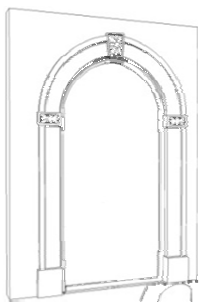


FENETRE



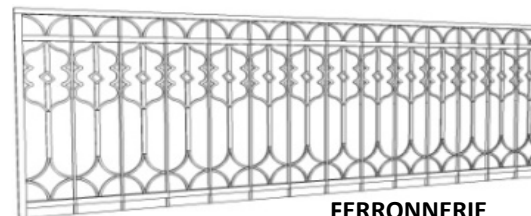
PORTE - FENETRE

La porte choisie s'apparente par ses formes aux entrées du bâtiment, bien que le traitement des vantaux en bois porte la marque d'un style plus européen. Les portes peuvent recevoir des arcs plein cintre ou brisé et sont garnies d'ornements en degrés différents.



PORTE

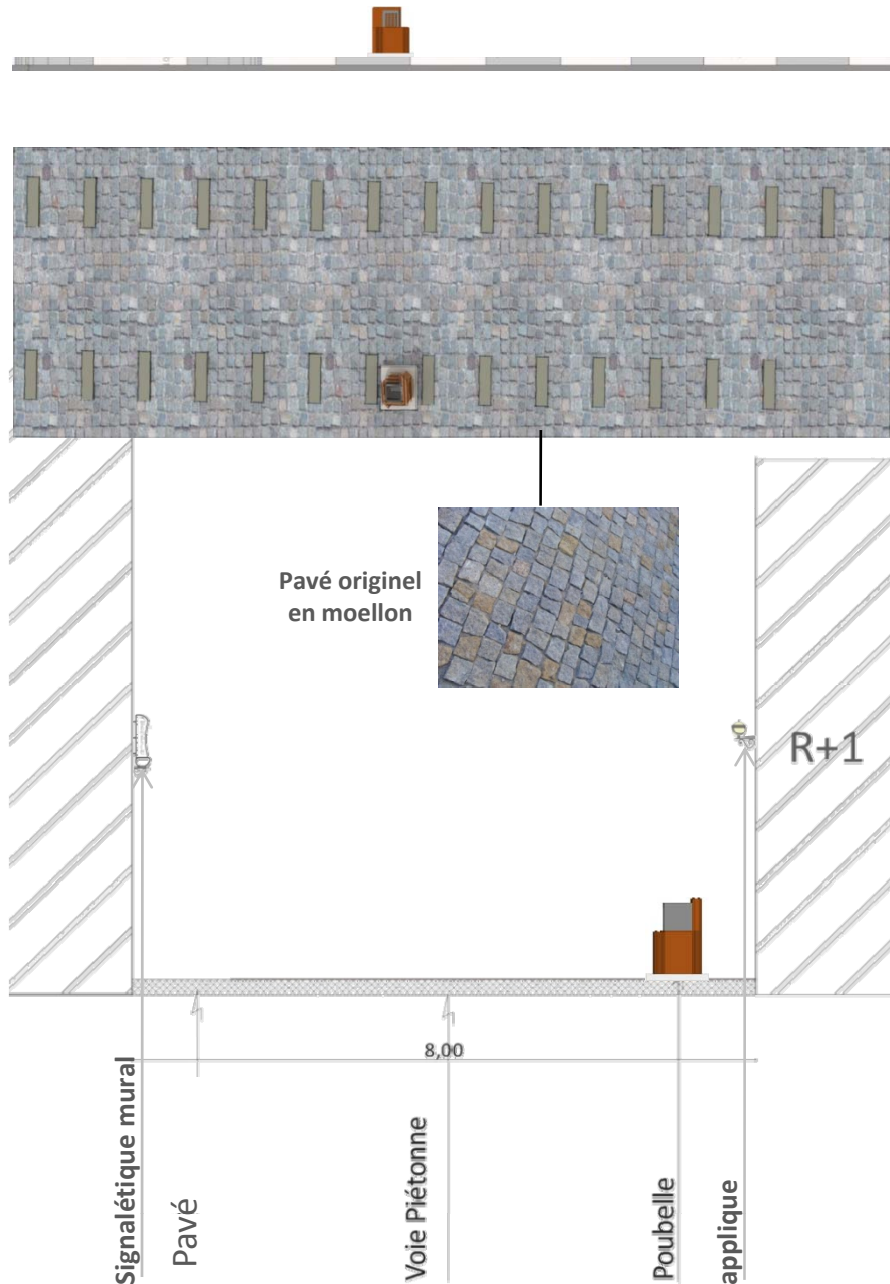
Un traitement particulier est accordé au rez de chaussée structuré par les portes en verrerie qui privilégient la transparence, la composition de la façade est renforcée davantage par l'emploi d'un bardage inspiré des bâtiments de la ville.



FERRONNERIE

Les garde-corps des balcons seront réalisés selon des motifs de ferronnerie traditionnelle ce qui va donner à la façade un aspect remarquable. Le rez de chaussée sera structuré en encadrant les portes de commerce par des ornements mis en relief par l'enduit rose.

Les composantes de l'axe



Orientations sur la rue Siaghine et son environnement immédiat « la médina »

INTERVENTION DE L'ARCHITECTE

1- Le respect du cachet original de la Médina.

Toute intervention de l'architecte doit se conformer au strict respect du cachet original de la Médina de Tanger.

2 - L'obligation de l'intervention de l'architecte.

L'intervention de l'architecte est obligatoire pour tous travaux de :

- construction, reconstruction, extension ou modification d'un bâtiment.
- Modifications de façades ou éléments composant une façade.
- Restauration ou réhabilitations d'anciens bâtiments.
- Aménagements d'espaces publics.
- Implantations de mobilier urbain.

3 - Les éléments de référence.

Les dessins et croquis faisant partie de ce dossier constituent des éléments de référence pour toute action à entreprendre par un architecte dans la Médina de Tanger.

4 - Les éléments d'information.

L'architecte doit présenter un maximum d'information pour une meilleure compréhension du projet et entre autres, photos, perspectives, dénomination des matériaux à utiliser...

5 - Le mobilier urbain.

Le mobilier urbain ne doit aucunement compromettre l'identité architecturale de la Médina. Il doit faire l'objet de plans de détails et doit s'intégrer parfaitement à l'espace traditionnel de la Médina.

DISPOSITIONS APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS

1 - Le cachet architectural.

Toute opération de construction, de restauration, de réhabilitation ou autre doit être inspirée du cachet original de la Médina. Les modifications peuvent être tolérées si elles ne portent pas préjudice au cachet original de la Médina.

2 - Les ouvertures.

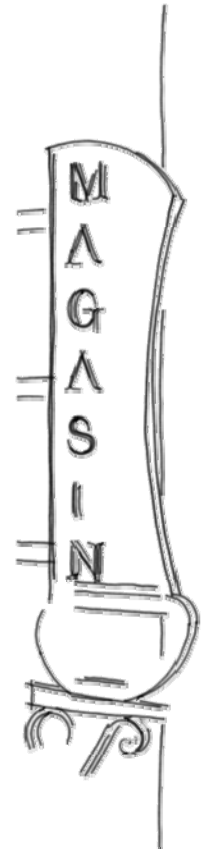
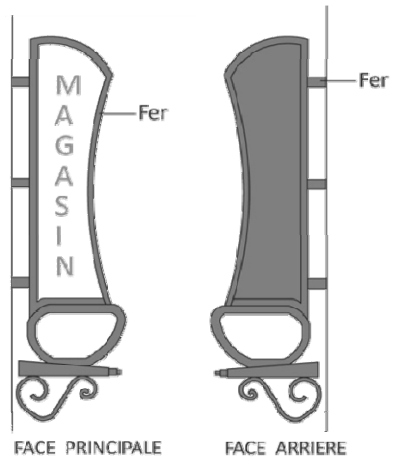
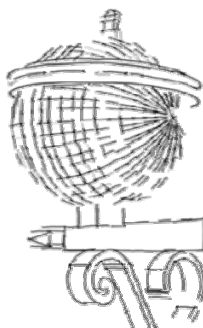
- L'ouverture de nouvelles portes dans des maisons à caractère d'habitation est interdite.
- La modification d'une porte ne peut être tolérée si elle porte préjudice au voisinage et au caractère urbain originel de la Médina.
- Les fenêtres dans les nouvelles constructions doivent s'inspirer du cachet original de la Médina.
- La suppression ou la modification d'une fenêtre est strictement interdite si elle apporte préjudice et au cachet original de la Médina.

3 - Eléments d'architecture.

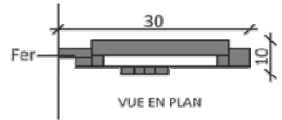
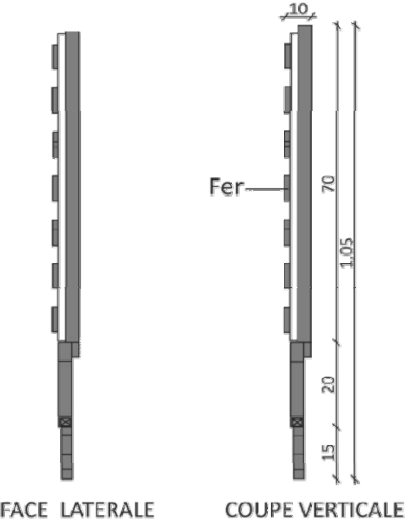
Les nouveaux éléments architecturaux ou urbains peuvent être tolérés s'ils s'inspirent de l'architecture locale de la Médina. A titre indicatif, les fenêtres en Aluminium ou le revêtement de façades en Granito sont strictement interdits.

SIGNALÉTIQUE & APPLIQUE MURALE

Rue Siaghine

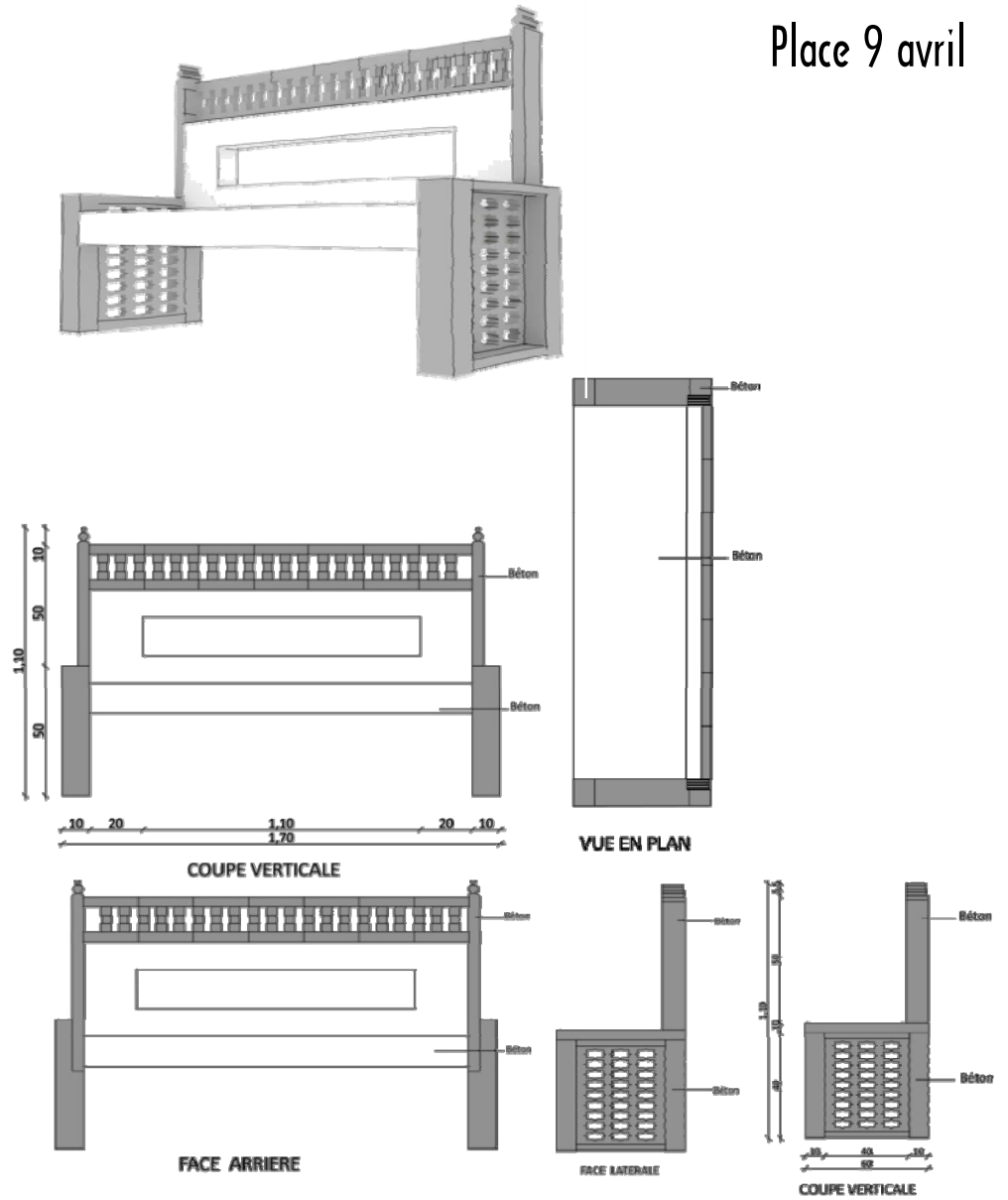
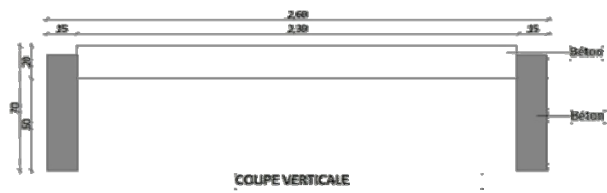
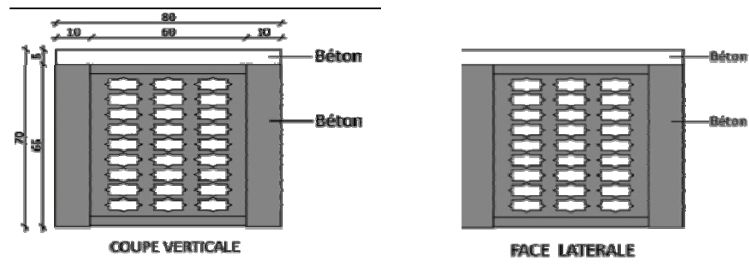
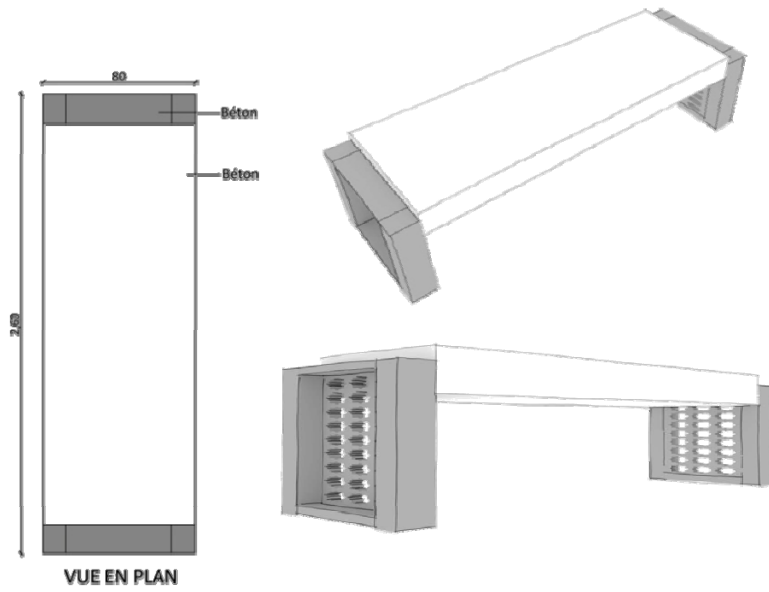


Source d'inspiration



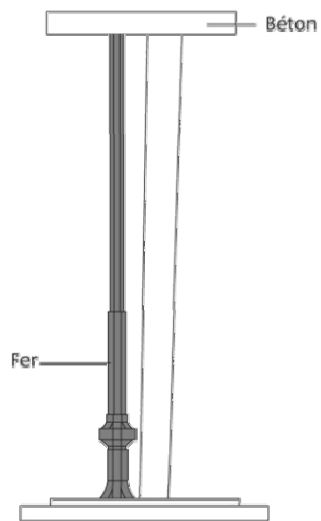
BANC AVEC & SANS DOSSIER

Place 9 avril

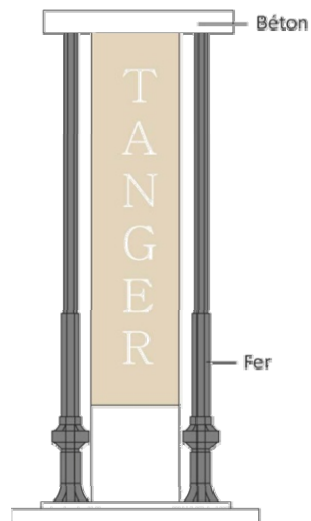


SIGNALÉTIQUE

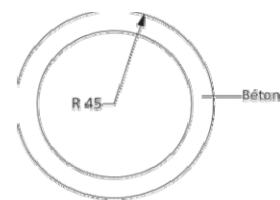
Place 9 avril



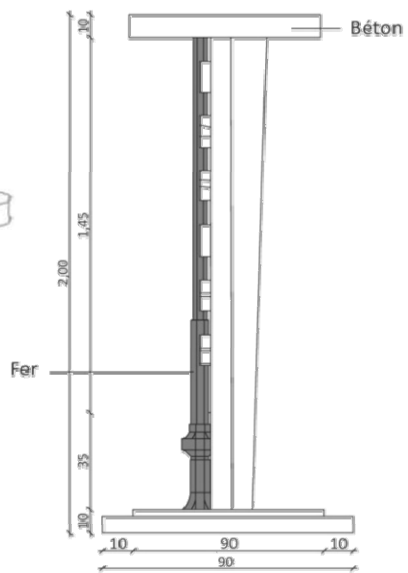
FACE LATÉRALE



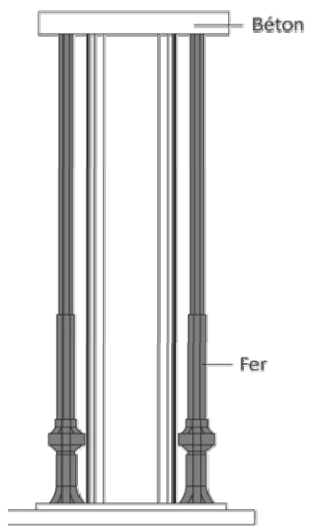
FACE PRINCIPALE



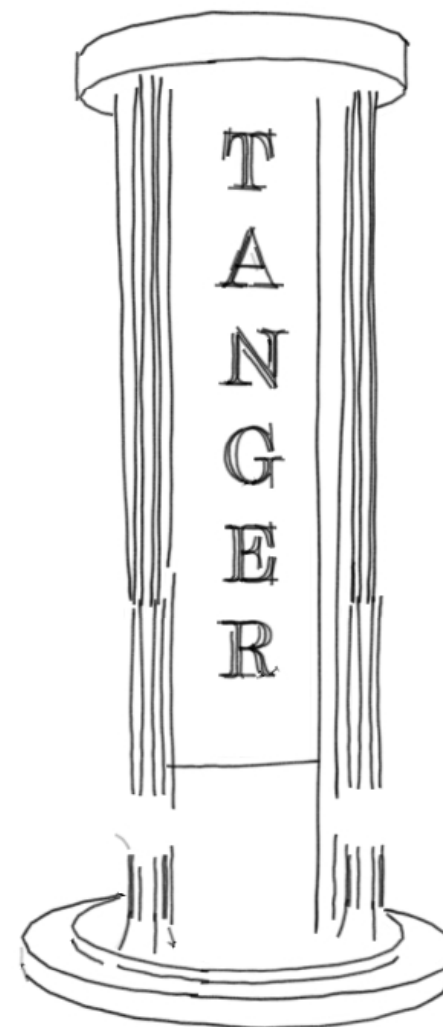
VUE EN PLAN



COUPE VERTICALE

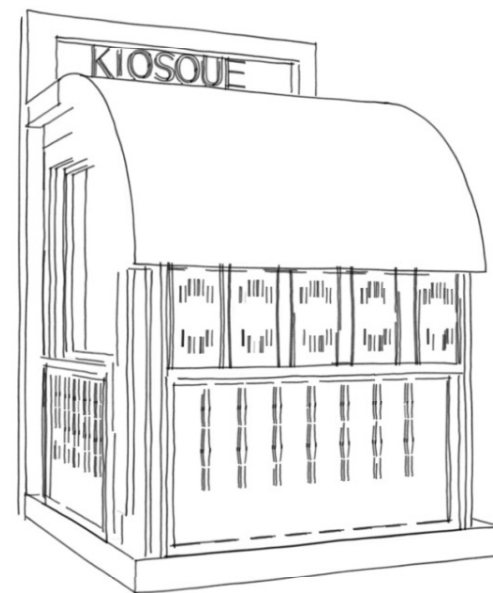
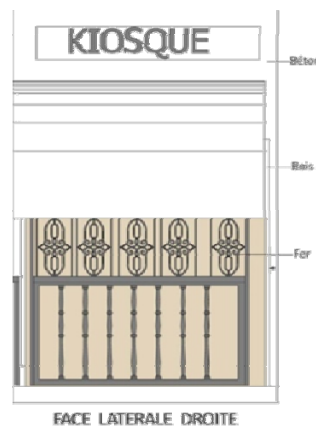
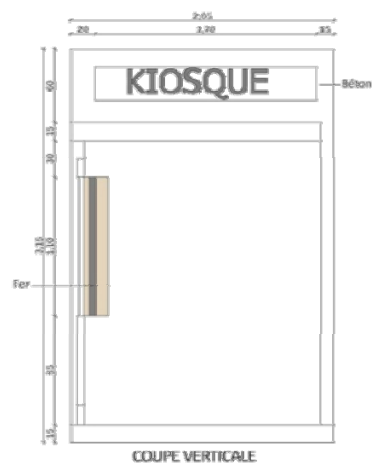
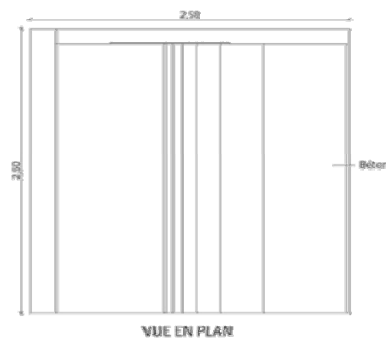
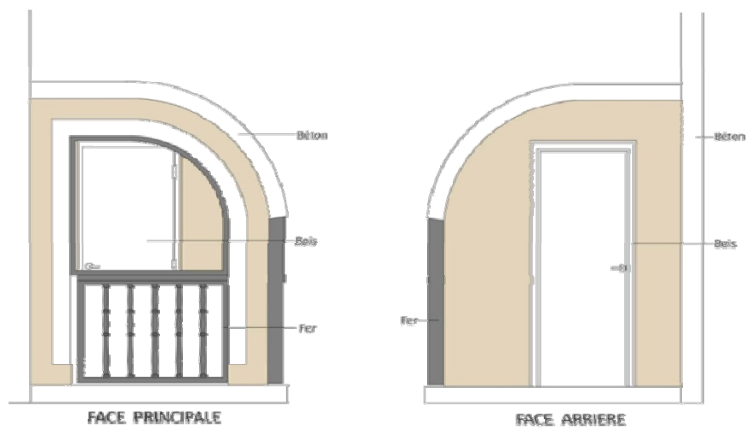


FACE ARRIÈRE



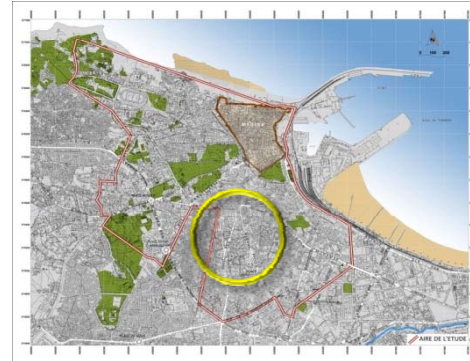
KIOSQUE

Place 9 avril



Source d'inspiration

Ordonnancement de la Rue de Hollande



Situation au sein de l'aire d'étude

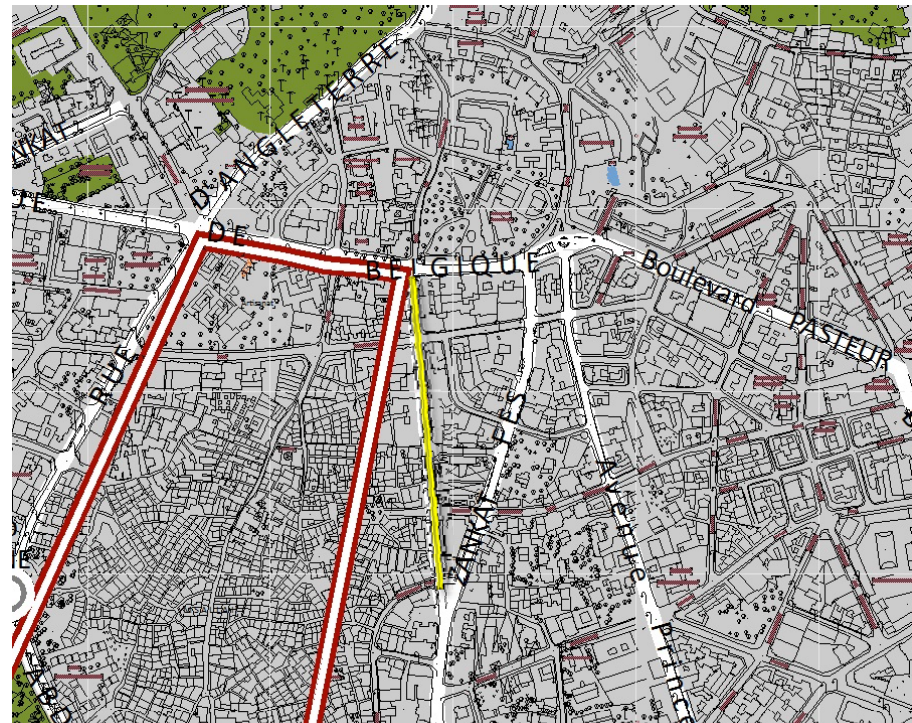
La rue de Hollande se caractérise par un cumul assez important en matière de bâtisses reflétant une qualité de conception architecturale qui se distingue dans son environnement, des façades garnies avec gout et style qui gardent encore fraîches les traces de l'Art déco dans ses différentes expressions.

Il serait aussi important de mentionner le degré de dynamisme commerciale constaté dans cette artère, à en tenir compte impérativement dans la vision qui sera faite pour son ordonnancement.

Toutefois, la proposition d'ordonnancement architectural est supposée donner des exemples pour une mise en application des recommandations architecturales et urbanistiques de la charte. L'objectif étant de créer un équilibre entre le cadre bâti, l'espace public, ainsi que les activités dominantes dans cette zone.



ETAT DES LIEUX



Situation de l'axe

Ravalement des façades

PROPOSITION -1-



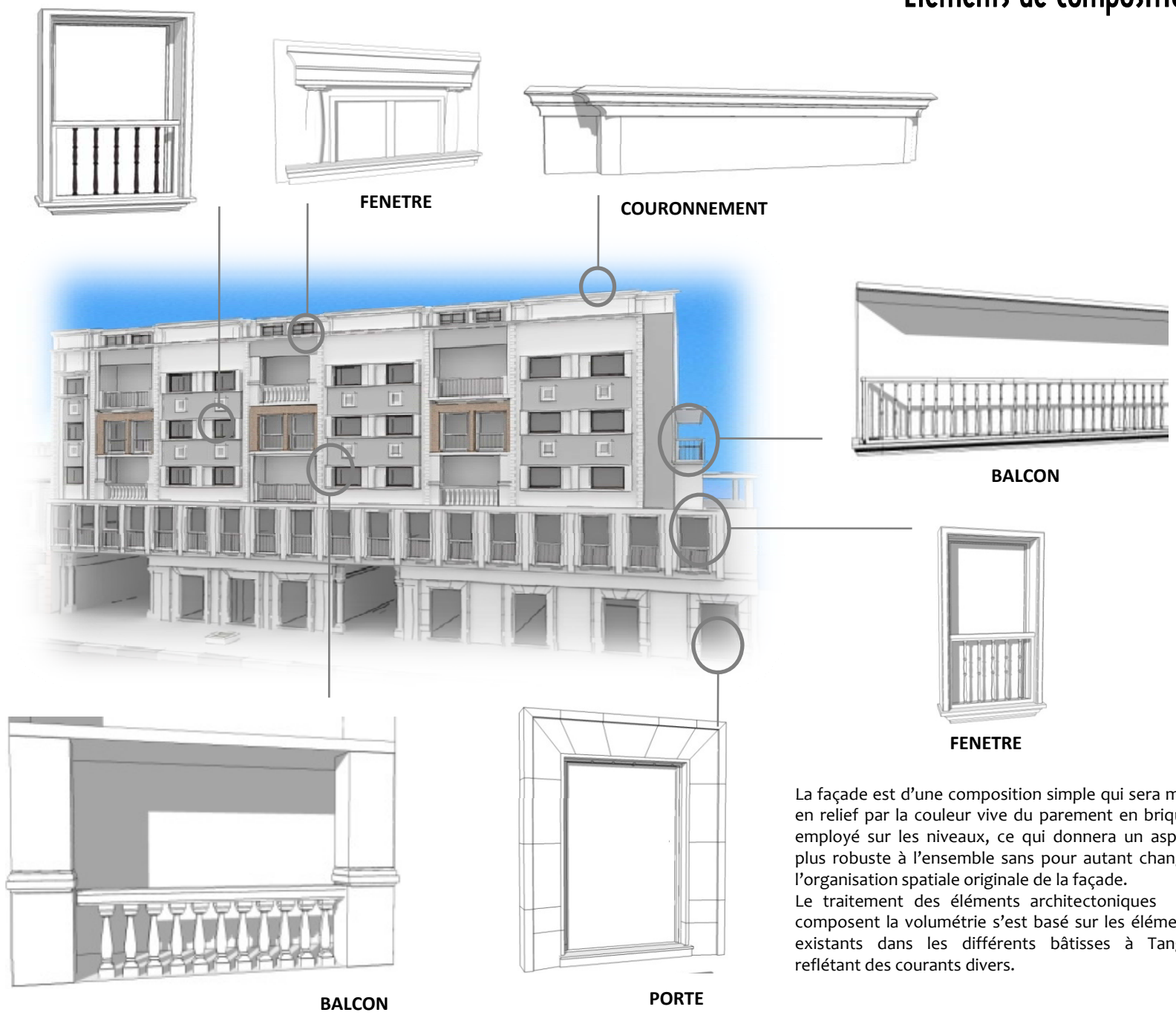
RELEVÉ DE L'EXISTANT

Après un relevé de la séquence sur la rue Hollande, nous avons procédé de manière à garder la même structure volumétrique de la façade tout en réalisant un nouveau montage conceptuel, ceci assurera la facilité de réalisation de nos propositions. Les ouvertures horizontales et verticales soulignent la façade dans une parfaite harmonie entre ces deux concepts.

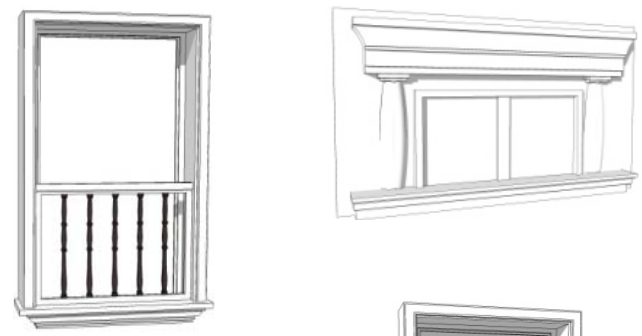


PROPOSITION

Éléments de composition

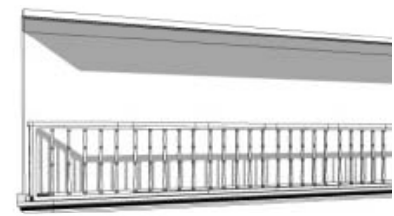
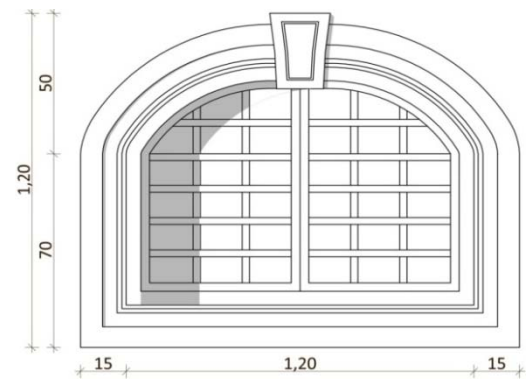
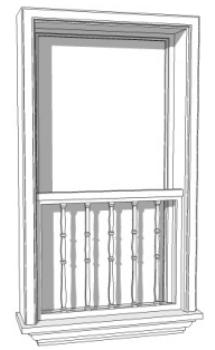
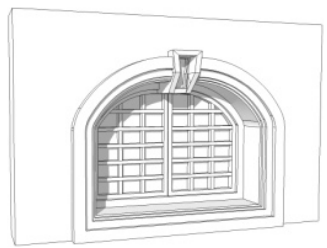
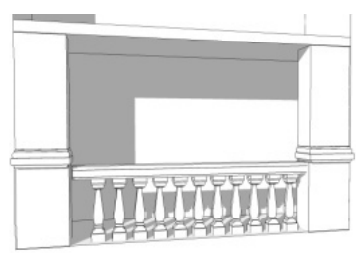


La façade est d'une composition simple qui sera mise en relief par la couleur vive du parement en briques employé sur les niveaux, ce qui donnera un aspect plus robuste à l'ensemble sans pour autant changer l'organisation spatiale originale de la façade. Le traitement des éléments architectoniques qui composent la volumétrie s'est basé sur les éléments existants dans les différents bâtiments à Tanger reflétant des courants divers.



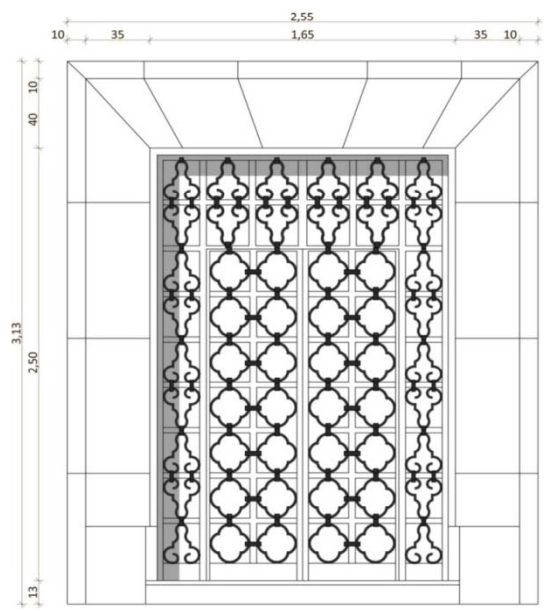
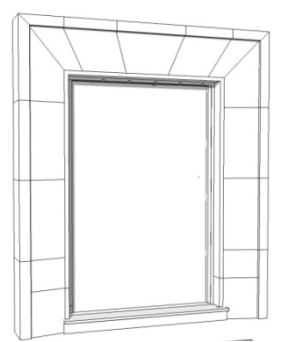
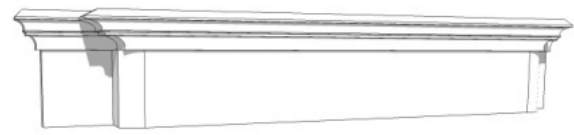
BALCON

Différents types de balcons sont utilisés, le garde-corps peut recevoir une simple bordure en béton ou des barreaux longitudinaux en ferronnerie ou encore des balustres en béton.



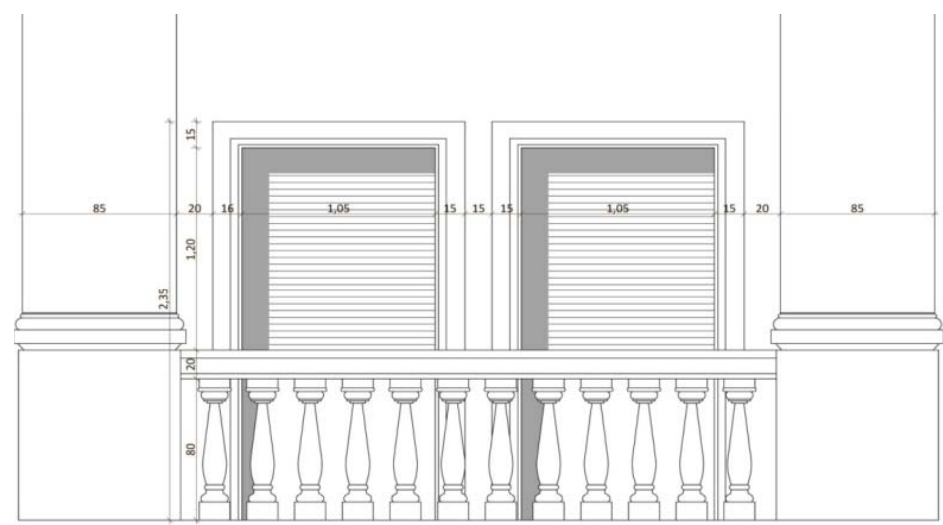
FENETRE

Le changement dans les formes des ouvertures donnent des indications sur les influences qui dictent les bases des productions architecturales. Les fenêtres sont d'une composition assez simple et peuvent recevoir un arc plein cintre avec un claveau central.

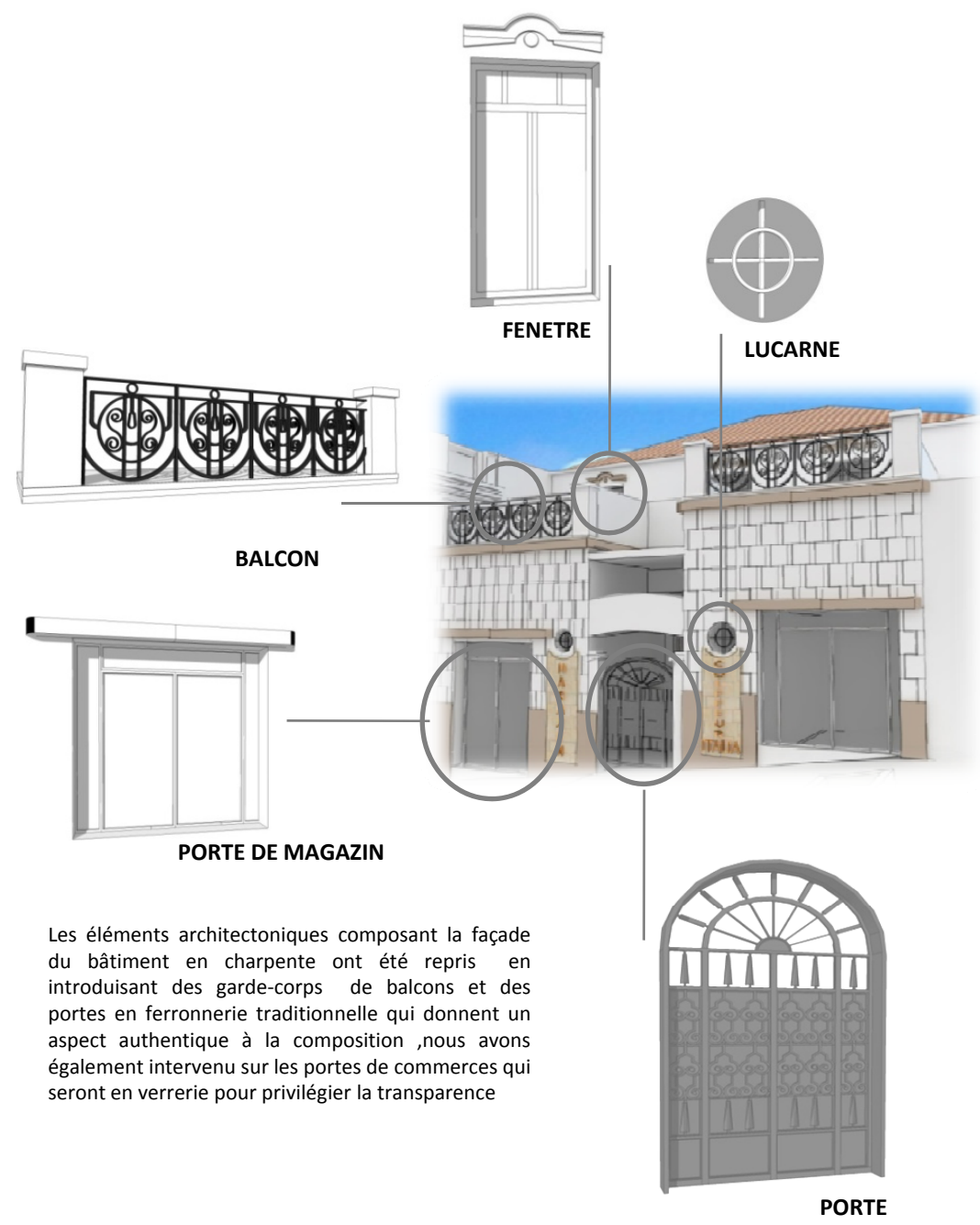


PORTE

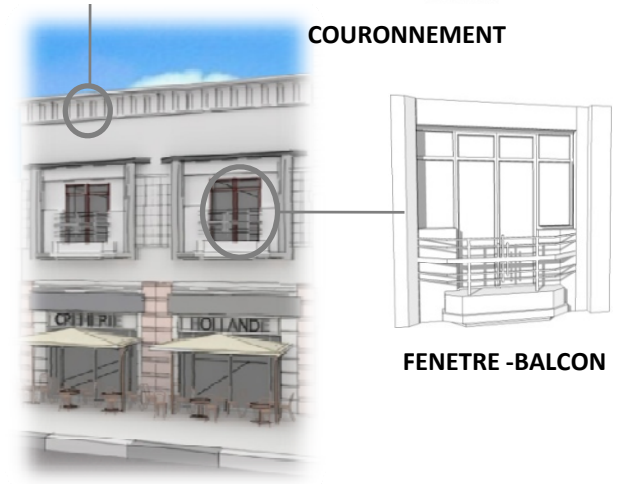
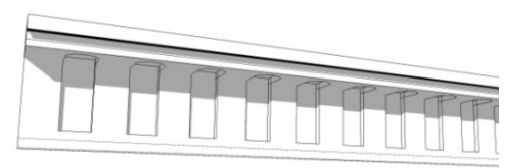
La porte utilisée est insérée dans un encadrement en béton composé de petites unités de formes différentes.



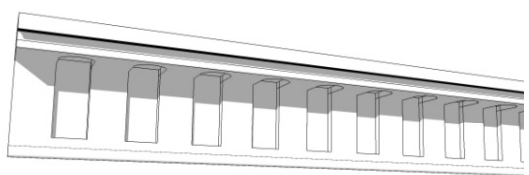
Éléments de composition



Les éléments architectoniques composant la façade du bâtiment en charpente ont été repris en introduisant des garde-corps de balcons et des portes en ferronnerie traditionnelle qui donnent un aspect authentique à la composition ,nous avons également intervenu sur les portes de commerces qui seront en verrerie pour privilégier la transparence



Un appareillage a été prévu afin de distinguer chaque niveau du bâtiment. La base destinée au commerce a été mise en évidence et le traitement du niveau supérieur a consisté à remplacer les fenêtres par des balcons en saillie ce qui offre à la fois fonctionnalité et impact visuel. La partie supérieure du bâtiment a été achevée par un couronnement en porte-à-faux qui accentue l'horizontalité du volume.



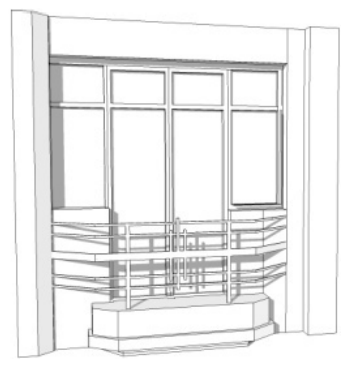
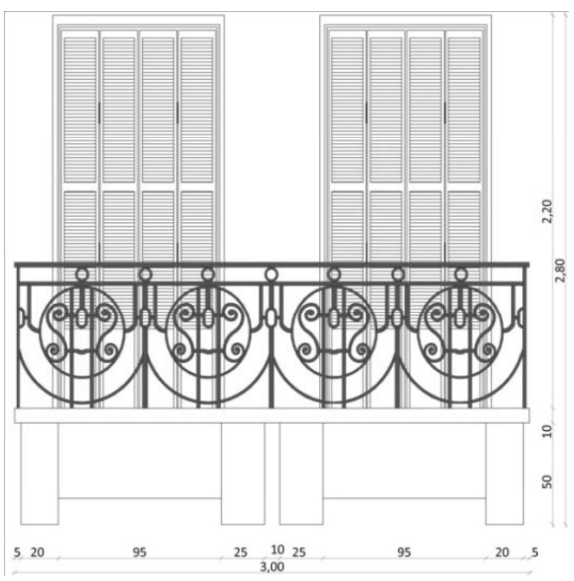
COURONNEMENT

Le couronnement en béton est composé de motifs rectangulaires surmontés d'une bordure simple.



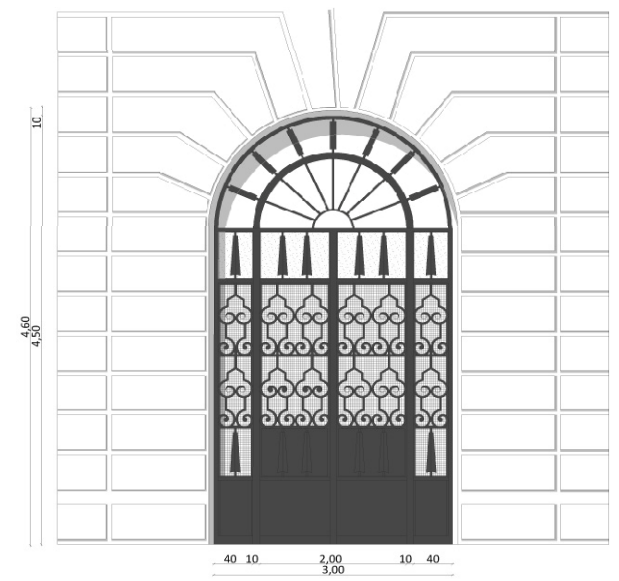
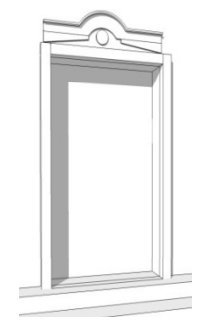
BALCON

Les balcons sont en ferronnerie en motifs circulaires répétitifs introduits entre deux éléments en béton.



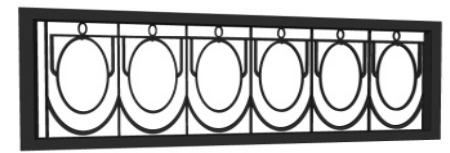
PORTE entrée d'immeuble

PORTE DE MAGAZIN



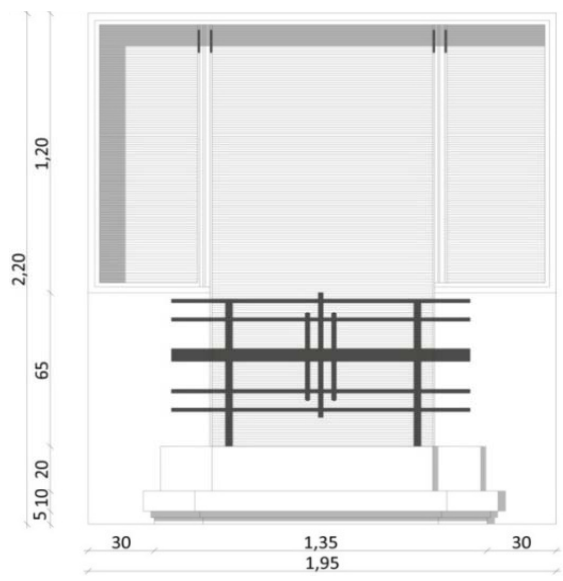
PORTE

Les portes utilisées sur la façade du bâtiment sont diversifiées, la première expression est en ferronnerie tandis que les deux autres sont en verrerie dans un encadrement rectangulaire muni de bordure transversale ou d'un motif en arcature.

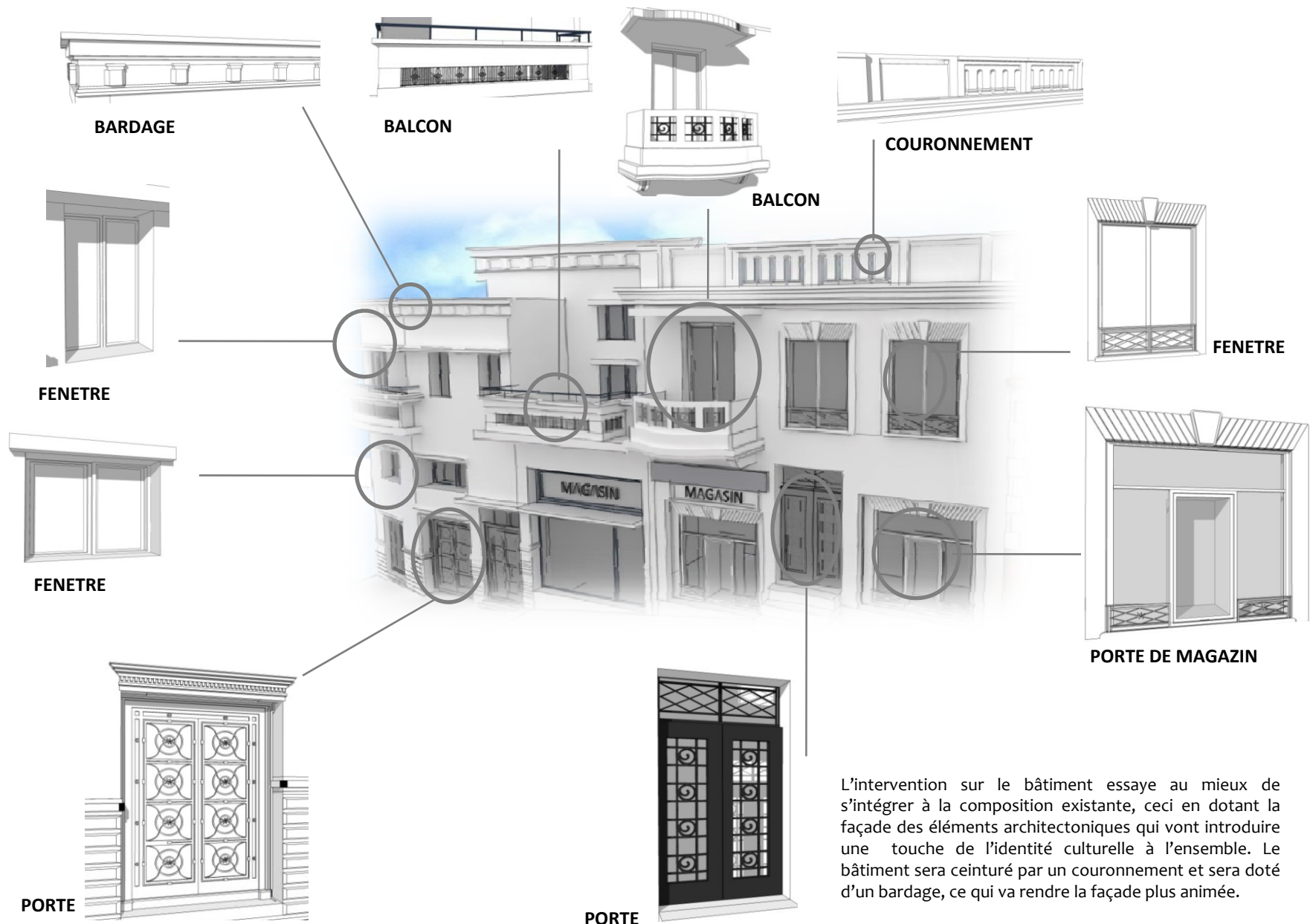


FERRONNERIE

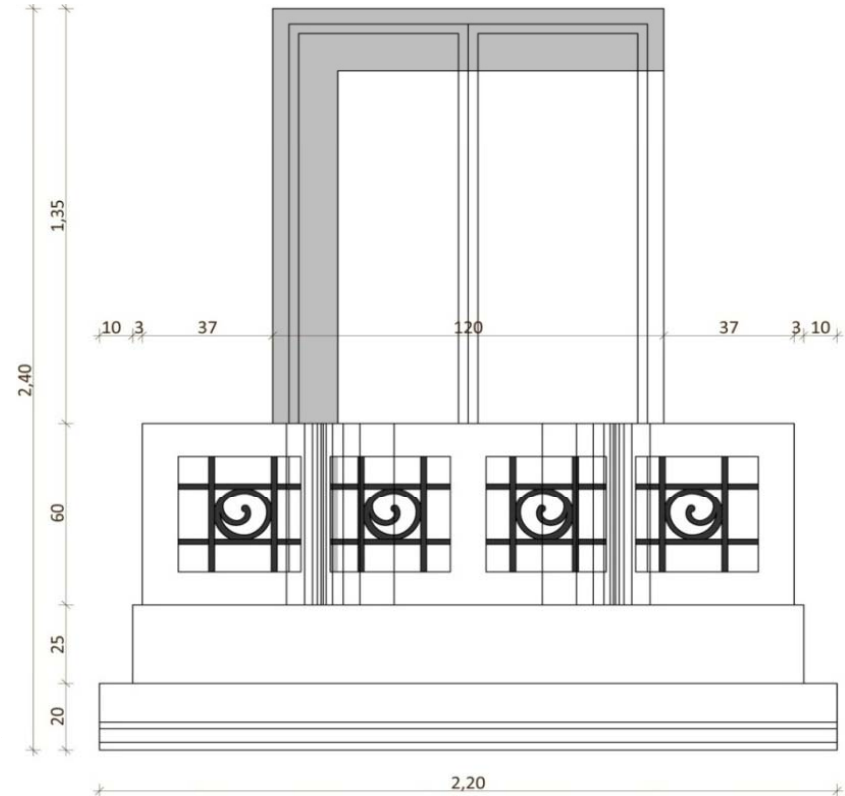
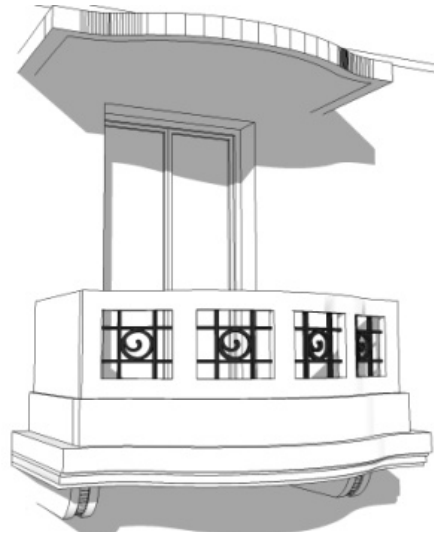
La fenêtre-balcon est encadrée dans un encadrement en béton, elle est composée de verrerie et de bois avec un garde-corps en barreaux de ferronnerie.



Éléments de composition

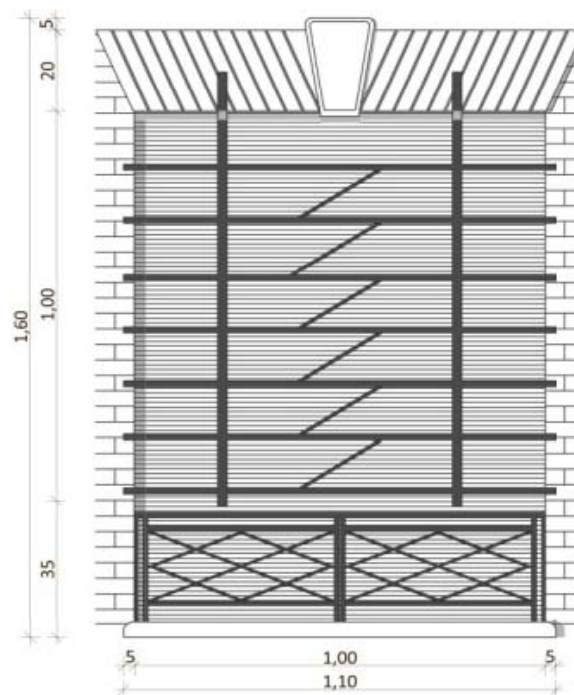
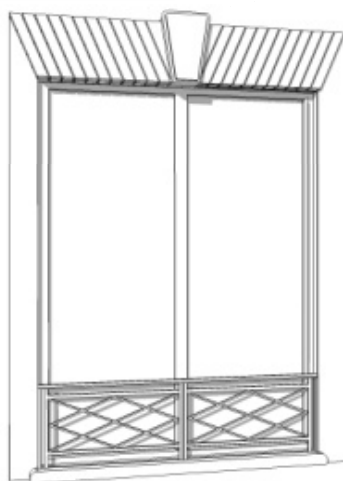
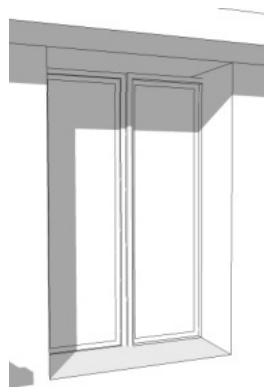


L'intervention sur le bâtiment essaye au mieux de s'intégrer à la composition existante, ceci en dotant la façade des éléments architectoniques qui vont introduire une touche de l'identité culturelle à l'ensemble. Le bâtiment sera ceinturé par un couronnement et sera doté d'un bardage, ce qui va rendre la façade plus animée.



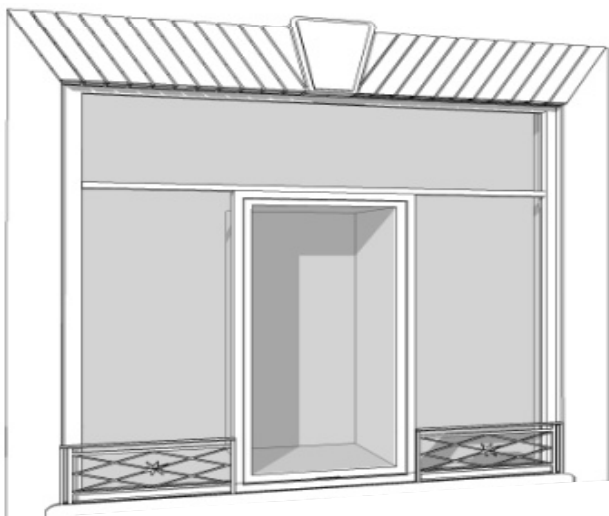
BALCON

Autre typologie et autre traitement basé sur la fusion de la ferronnerie et du béton. Les balcons possèdent des garde-corps de composition différente. Le balcon peut être recouvert d'un élément de protection faisant corps avec le reste de la façade.

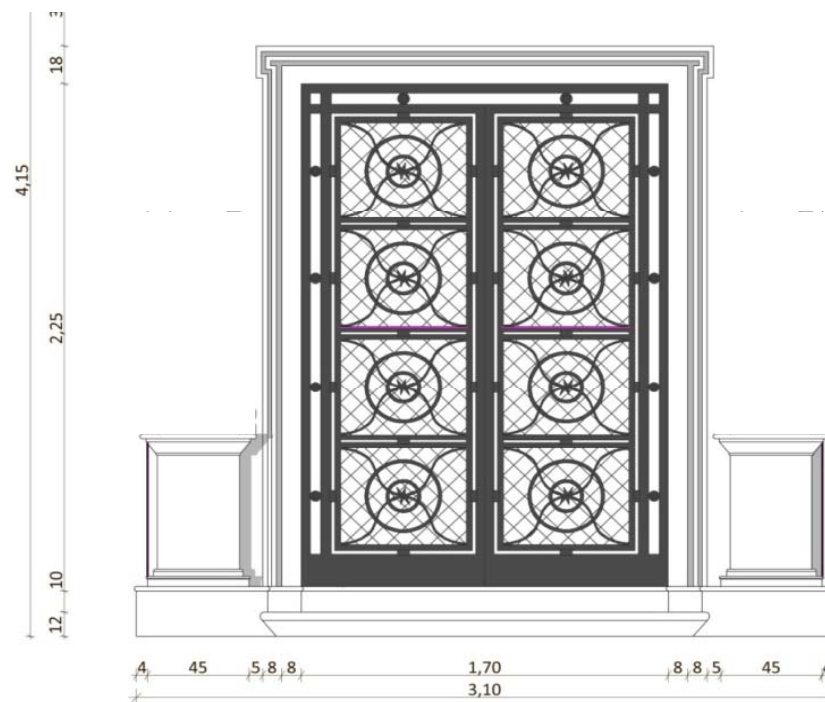
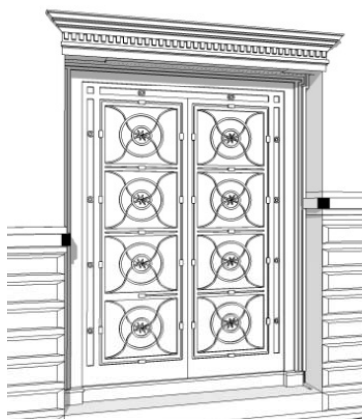
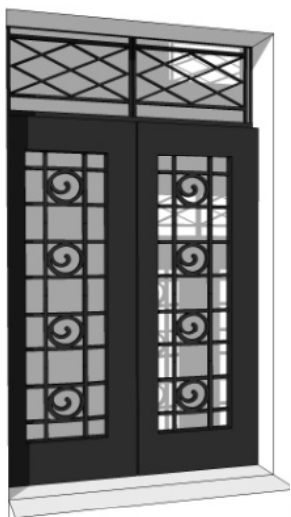


FENETRE

Chaque élément met en valeur la façade, au niveau de la finesse et du raffinement dans le traitement qui lui est accordé.



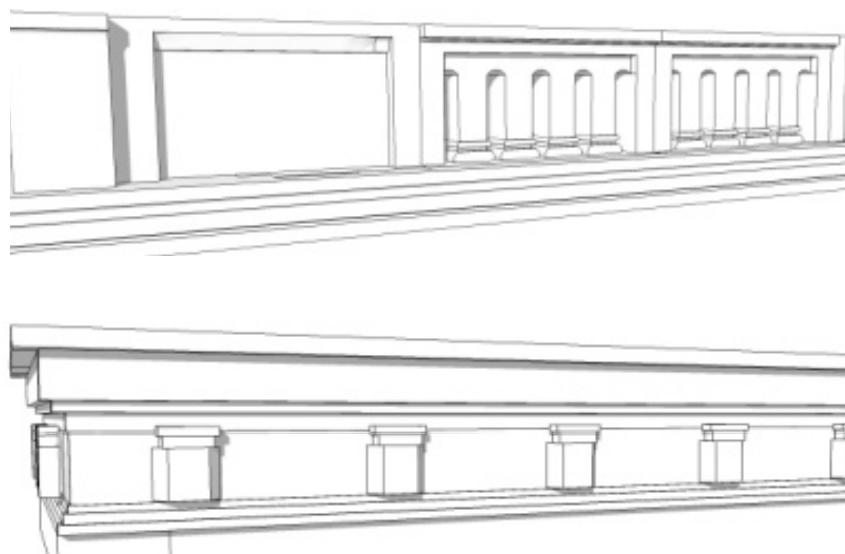
PORTE DE MAGAZIN



PORTE

Les portes renferme un traitement particulier vu leur importance dans la composition de la façade.

Ferronnerie, soubassement, parement en pierre de taille ou en marbre, encadrement, motifs répétitifs tous sont des éléments qui caractérisent les entrées d'immeubles.



COURONNEMENT

Les schéma ci-dessus présentent des spécimens qui reflètent le travail soigné de conception, de métissage entre les matériaux et d'usage de multiples formes d'expressions.

Le couronnement des édifices est une des caractéristiques de l'Art Déco, celui-ci offre d'ailleurs une infinité d'exemples dont on a fait usage dans le présent travail.



Ravalement des façades

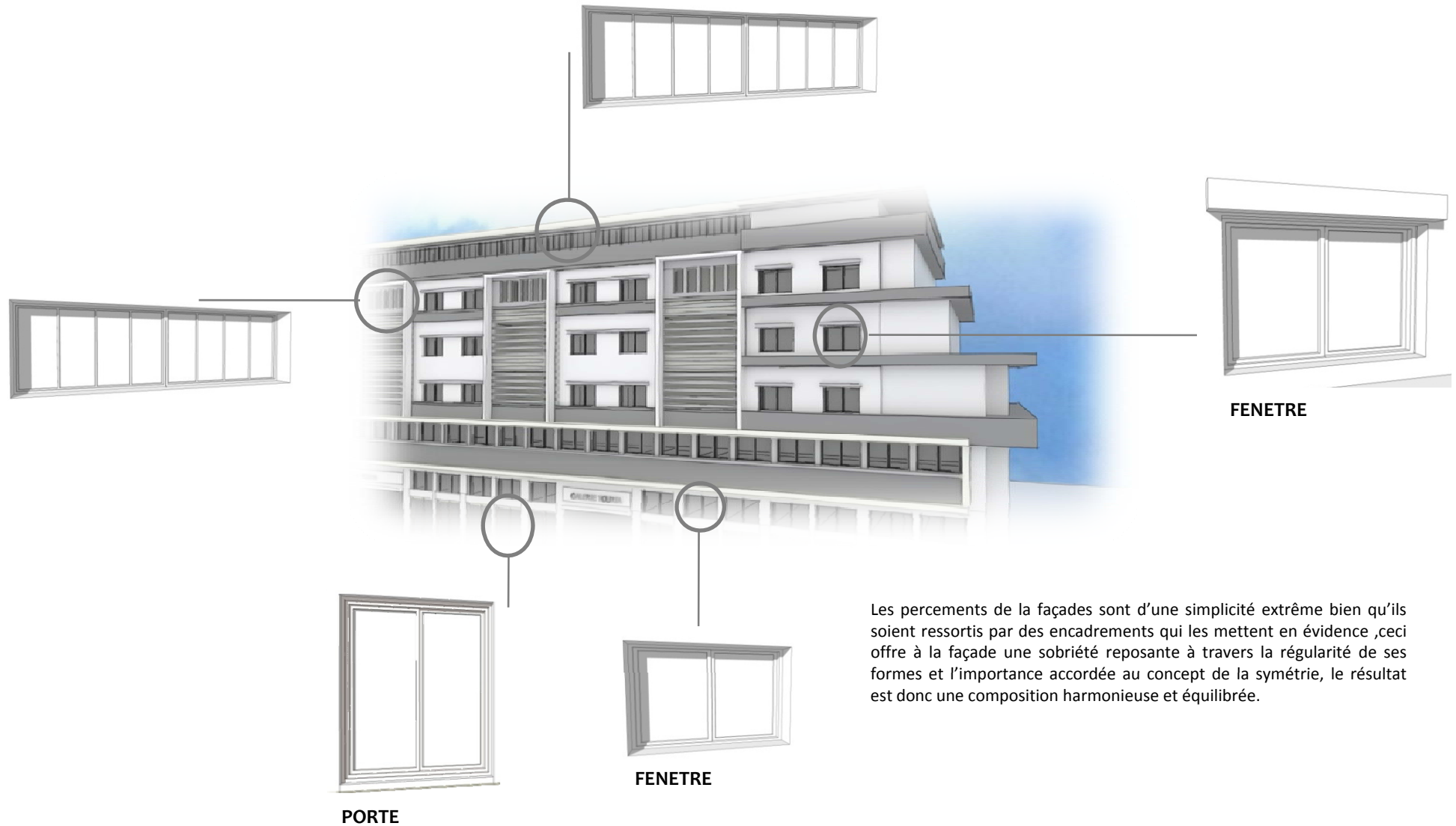
PROPOSITION -2-



Notre proposition a pour but de maintenir l'organisation spatiale antérieure tout en donnant aux façades un aspect original par le biais de l'utilisation de couleurs vives sur les travées et les niveaux ce qui rehausse la composition simple de l'ensemble.

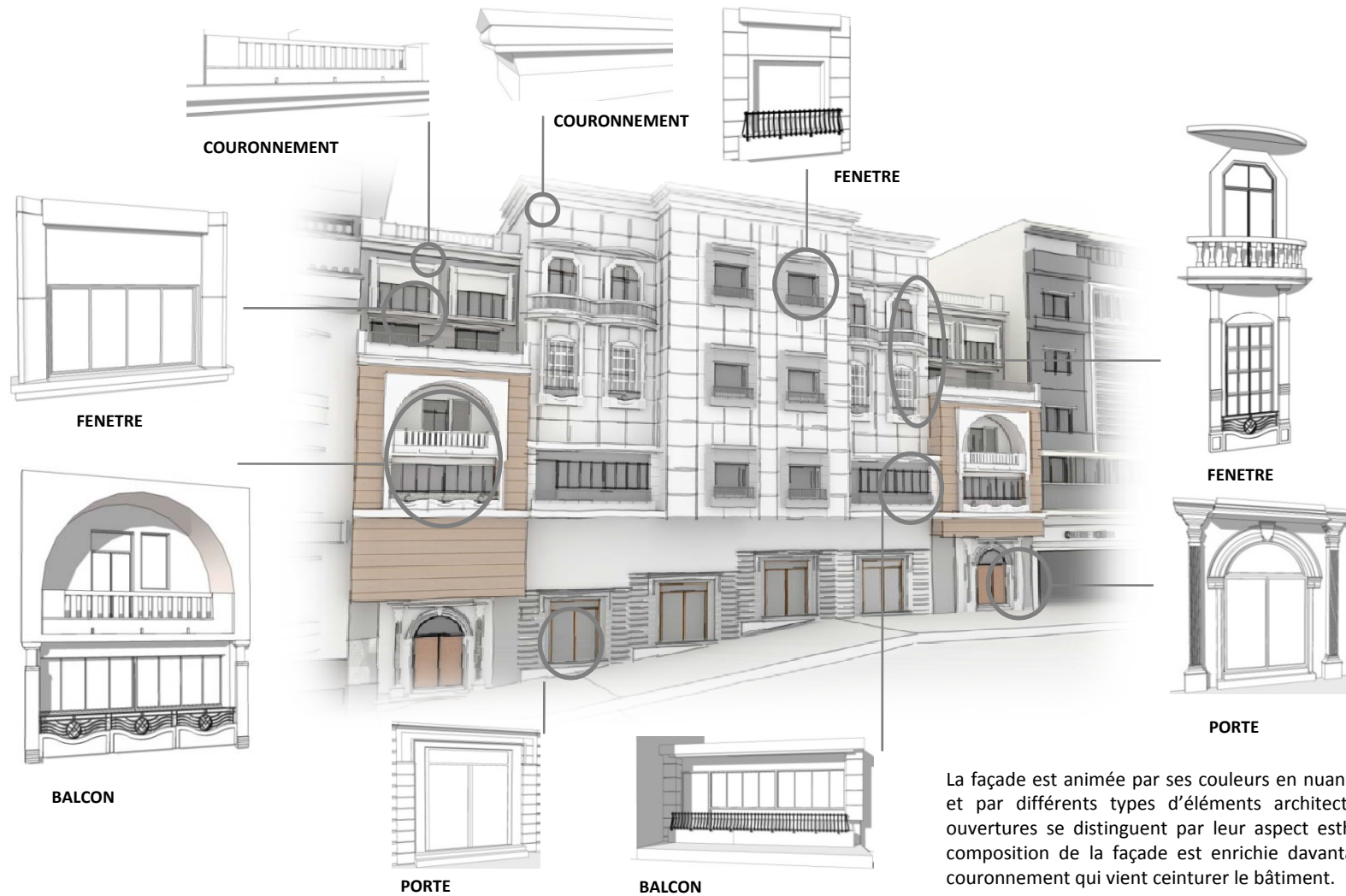


Éléments de composition

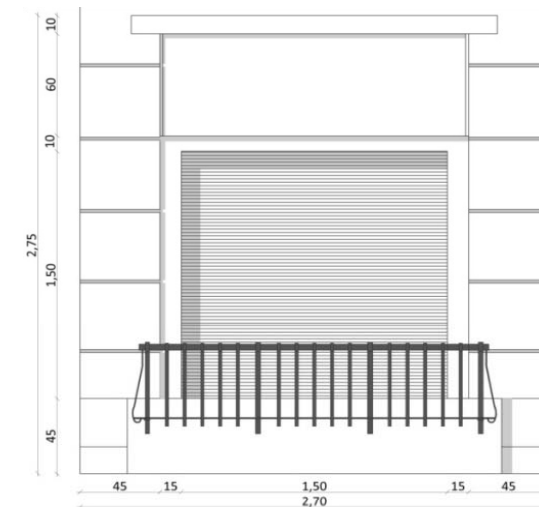
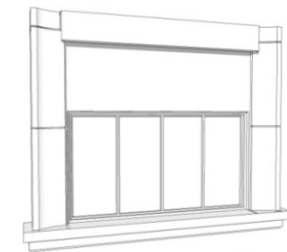
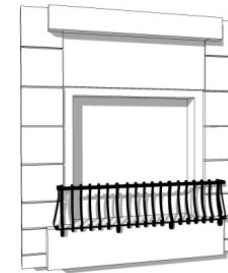
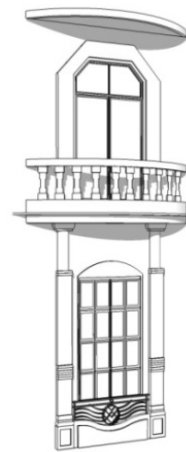
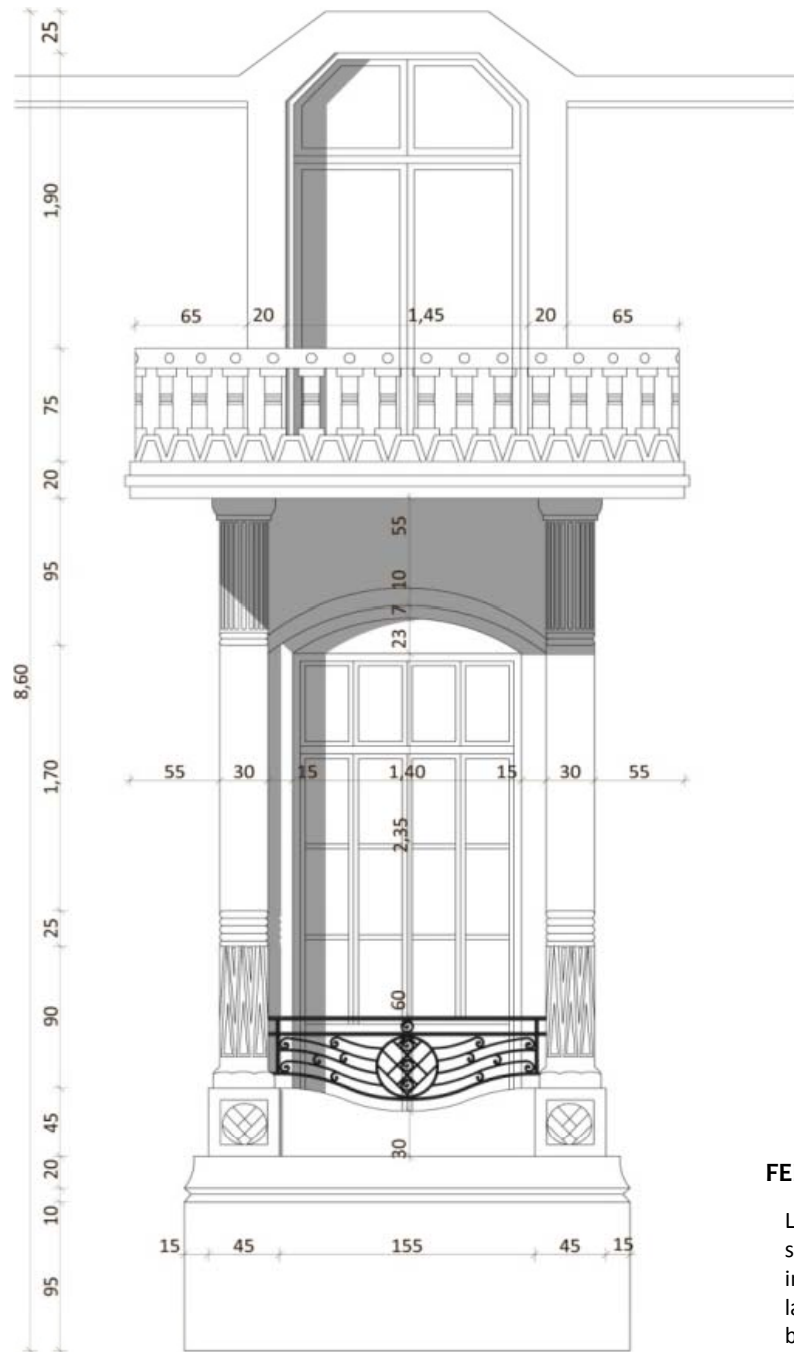


Les percements de la façades sont d'une simplicité extrême bien qu'ils soient ressortis par des encadrements qui les mettent en évidence ,ceci offre à la façade une sobriété reposante à travers la régularité de ses formes et l'importance accordée au concept de la symétrie, le résultat est donc une composition harmonieuse et équilibrée.

Éléments de composition

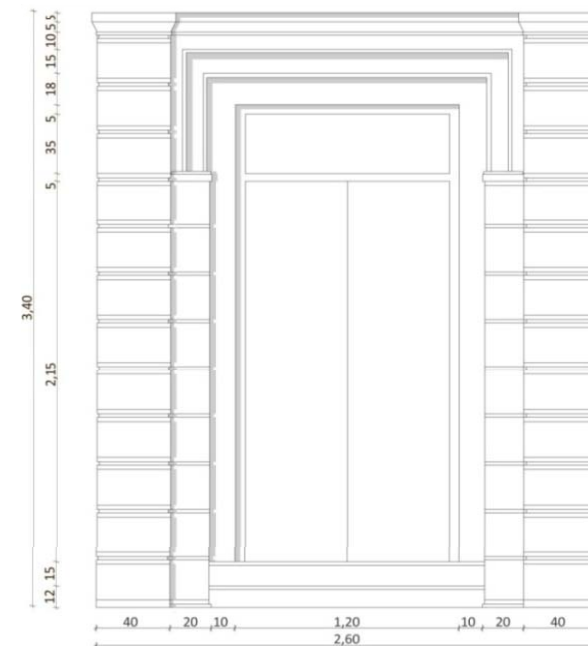
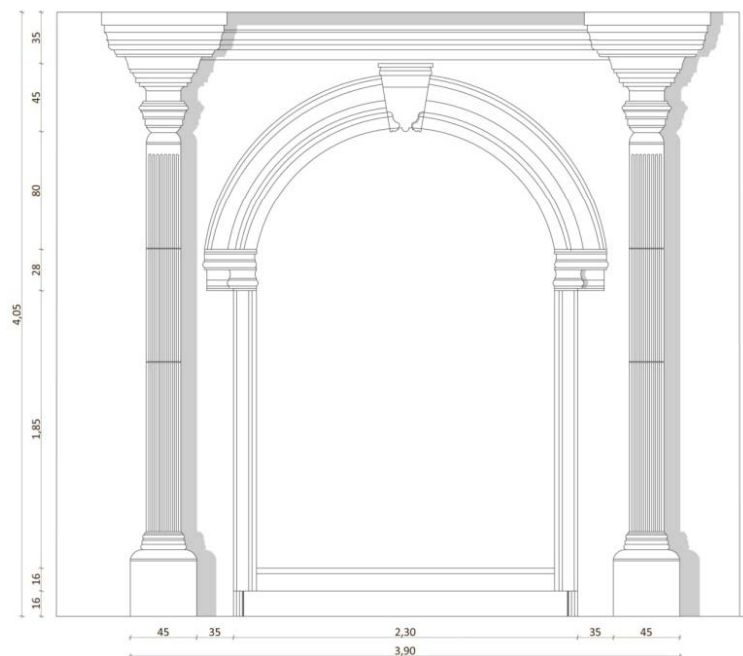
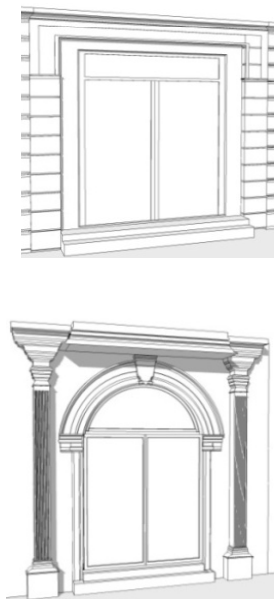


La façade est animée par ses couleurs en nuances de gris et par différents types d'éléments architecturaux, les ouvertures se distinguent par leur aspect esthétique, la composition de la façade est enrichie davantage par le couronnement qui vient ceinturer le bâtiment.



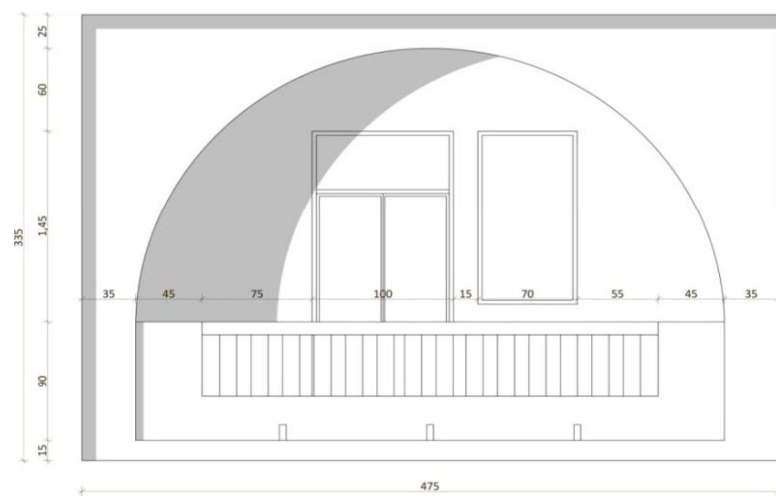
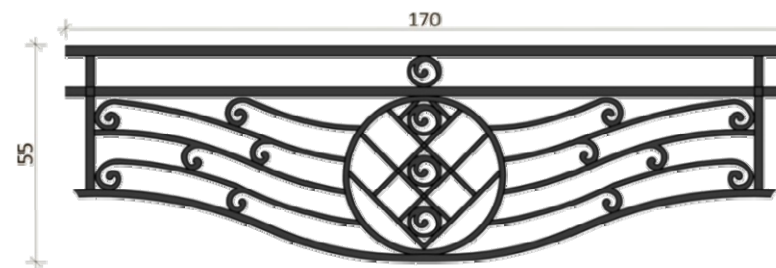
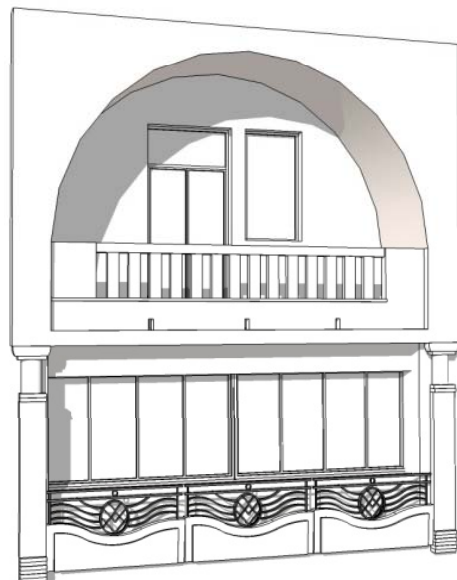
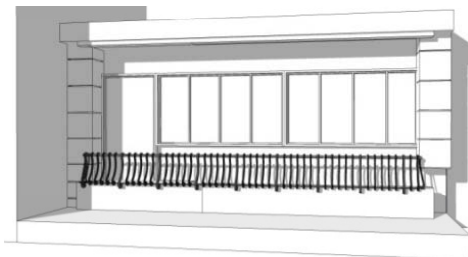
FENETRE

La traduction de l'esprit de l'art déco donne des résultats qui suscitent l'admiration et attirent la sensibilité artistique et esthétique à la fois. Trois expressions de fenêtres sont utilisées, la première est insérée dans un encadrement en béton faisant partie de la masse du mur avec une ferronnerie moderne, la deuxième est un assemblage vertical de deux ouvertures alliées par des colonnettes et dotées de balustrade, la troisième est d'une conception à la fois simple et élégante.



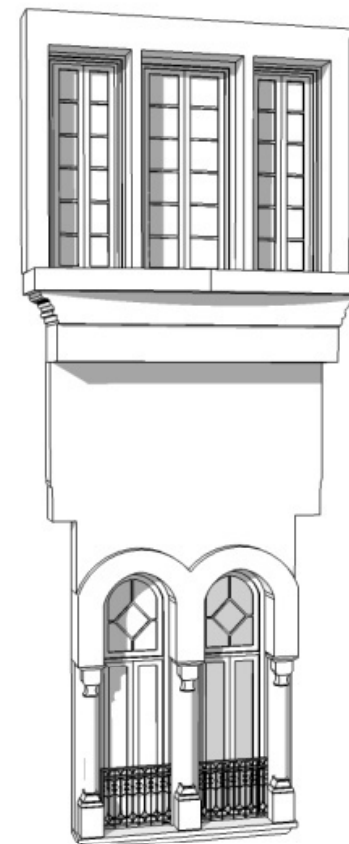
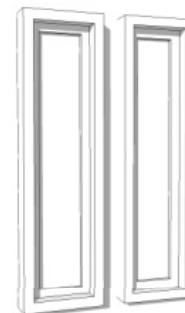
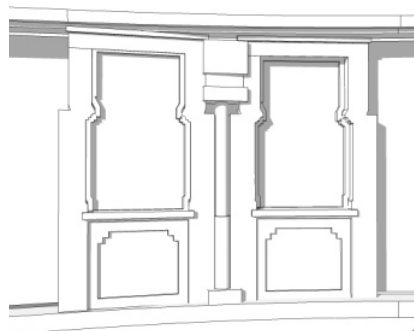
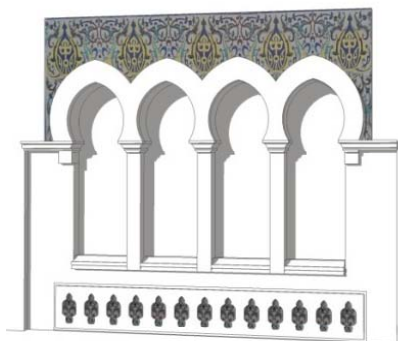
PORTE

Une façade étant un tout, chaque élément la constituant à sa place et son rôle dans la qualité de l'ensemble de l'œuvre. On accorde une attention particulière aux portes d'entrée étant le lien et le moyen qui permet de passer de l'admiration de l'extérieur vers l'admiration à l'intérieur. Elles sont simplement encadrer par un parement en pierre de taille ou avec des éléments verticaux qui reposent sur des colonnes.



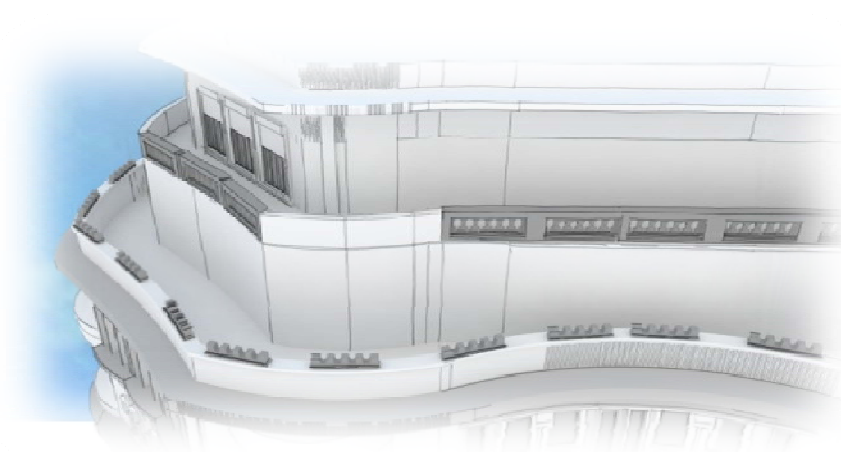
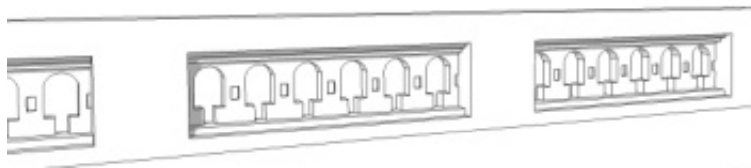
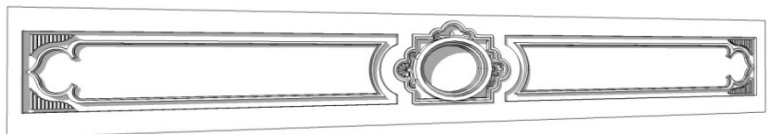
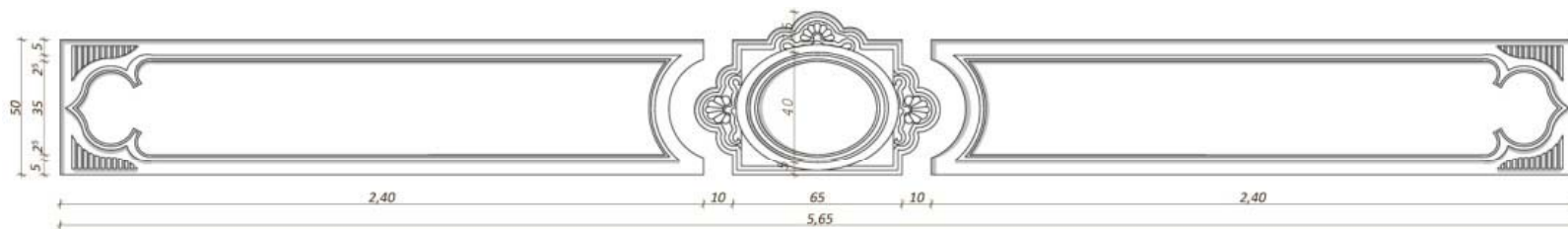
BALCON

Deux typologies de balcons renforcent la composition de la façade, ils peuvent recevoir des placages en béton avec une simple ferronnerie en barreaux longitudinaux ou être insérés dans un encadrement en arc plein cintre avec balustrade.



FENETRE

Les fenêtres sont inspirées des styles dominant dans la ville et sont de typologies différentes, elles peuvent recevoir des arcs ou avoir des ornements carrés ou rectangulaires avec des colonnettes en guise de support.

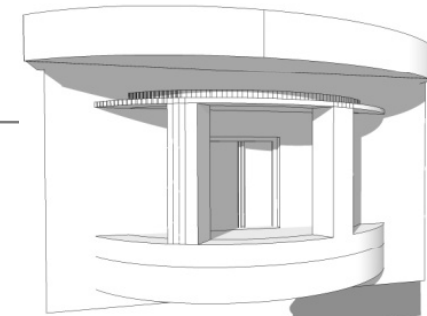


COURONNEMENT

Des touches d'inspiration occidentale viendront compléter l'œuvre et fusionner avec les différentes composantes du bâtiments.

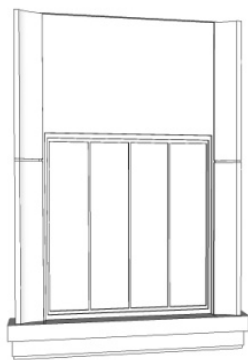
Le bardage vient rajouter encore plus d'élégance à l'expression de la façade avec ses ornements diversifiés.

Éléments de composition



FENETRE

Le volume du bâtiment est structuré par le traitement du rez de chaussée qui consiste à définir les portes de commerce par des encadrements qui les ressortent et les mettent en relief à travers deux types de bordures pour les portes des magasins.



PORTE DE MAGASIN



Les composantes de l'axe

Pour la réussite d'un alignement paysager, il doit être homogénéiser, chose qui nous pousse à recommander l'homogénéisation de l'avenue avec une seule espèce à savoir le frêne.



FRAXINUS EXCELSIOR

Nom commun: Frêne commun ou Grand frêne.
famille : Oleaceae.
catégorie : Arbre.
port : érigé à cime arrondie, clairsemée.
L'écorce rugueuse, gris verdâtre ou jaunâtre, en vieillissant se gerçure longitudinalement ou verticalement: gris brun. Les rameaux sont glabres gris clair ou gris olivâtre.
feuillage : caduc, d'apparition tardive, vert foncé, vire au jaune à l'automne.
floraison : Fleurs unisexuées ou hermaphrodites, pollinisation par le vent.
croissance : rapide.
hauteur : 30 - 40 m et plus.
plantation : à l'automne.
multiplication : par semis de graines fraîches ou greffes pour les variétés.
sol : tous, préférence pour les sols fertiles, riche en azote et frais (acide ou neutre ou alcalin).
emplacement : soleil. Supporte les vents violents et l'air marin.
origine : Indigène en Europe, Scandinavie, Russie jusqu'à la Volga

ESPÈCES EXISTANTES



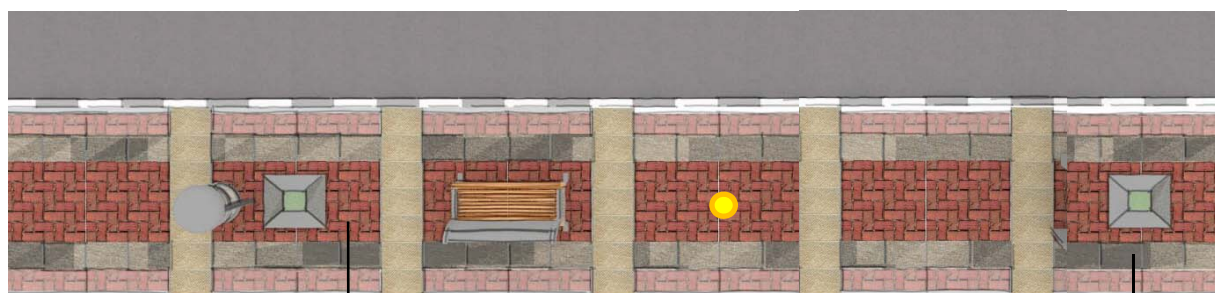
Melia azedarach



Fraxinus excelsior

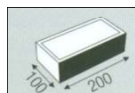
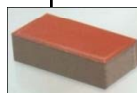


Tipuana tipu



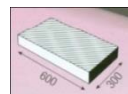
Pavé autobloquant « Hollande 100 »

Épaisseur	60 mm
Dimensions	100 x 200 mm
Nombre/m ²	50
m ² /palette	11,9



Pavé autobloquant « Dalle Master 100 »

Épaisseur	50 mm
Dimensions	600 x 300 mm
Nombre/m ²	5,5
m ² /palette	13



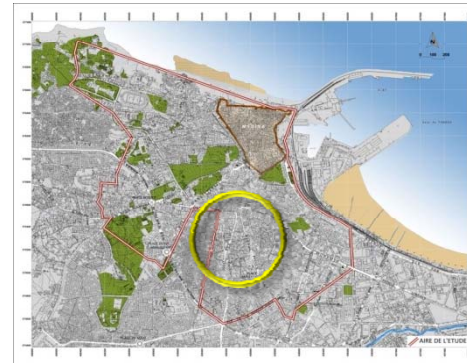
Ordonnancement de la rue de Fès

La rue de Fès, se trouvant à proximité de la rue Hollande présente, elle aussi, des séquences revêtant un intérêt architectural patent.

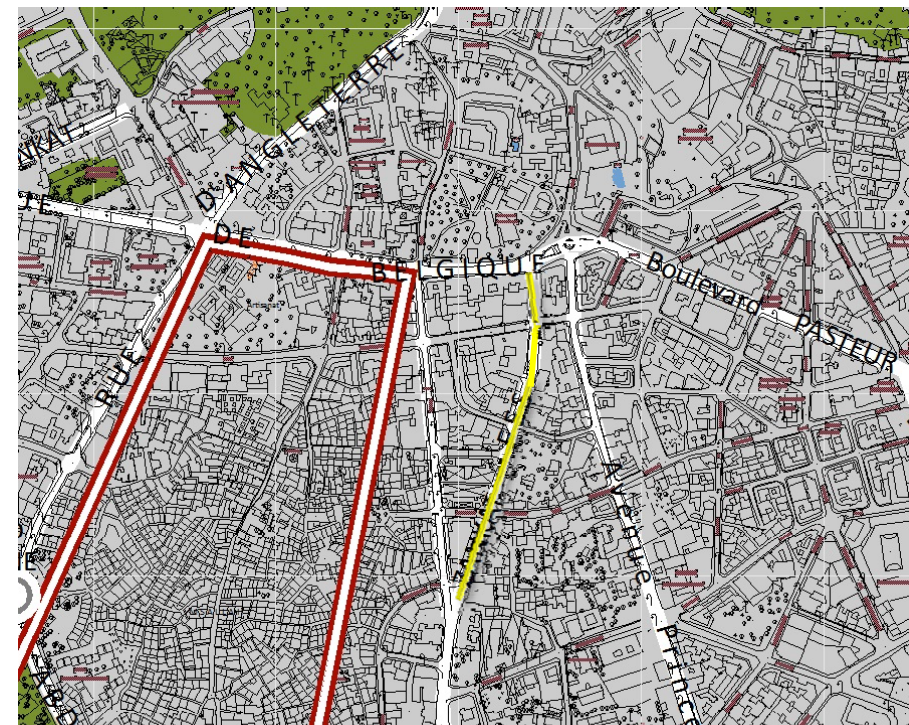
La différence avec la rue Hollande réside dans le style qui semble caractériser une phase tardive de l'Art déco (années 1930 et 1940) pour certains bâtiments, alors que d'autres matérialisent le mouvement moderne qui s'est développé à partir des années 1950.

Il serait, encore une fois, nécessaire de marquer un arrêt pour insister sur la qualité architecturale de plusieurs bâtiments, situés dans les deux artères, faisant par la même un appel aux autorités compétentes d'œuvrer pour leur sauvegarde, voire leur classement, invitant les concepteurs à faire l'effort nécessaire pour une meilleure intégration entre anciens et nouveaux bâtiments.

Notre intervention par conséquent, n'hésitera pas à s'inspirer et à s'imprégner de ces bâtisses riches en enseignement dans la conception, dans le tracé et dans les éléments architectoniques, d'une part pour perpétuer leur style et d'autre part, en adaptant celui-ci, selon une conception contemporaine susceptible de fusionner avec l'espace public pour offrir un paysage urbain et architectural de qualité. Toutefois, il est nécessaire de signaler que les propositions d'ordonnancement architectural donnent des exemples pour une mise en application des recommandations architecturales et urbanistiques de la charte.



Situation au sein de l'aire d'étude



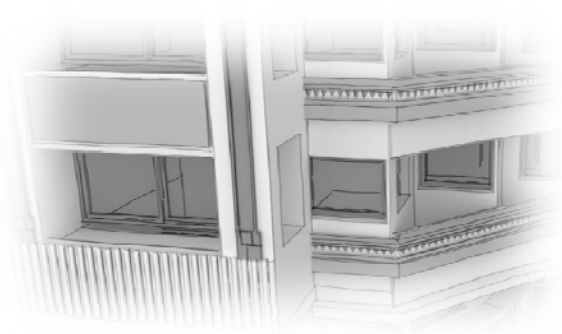
Situation de l'axe



ETAT DES LIEUX

Ravalement des façades

PROPOSITION -1-



L'intervention sur les bâtiments consiste à agencer le volume global en traitant chaque niveau comme entité propre ce qui renvoie au concept d'horizontalité. L'ensemble des niveaux va s'assembler dans une harmonie qui offre à la façade un aspect remarquable. Le rez de chaussée reçoit un traitement particulier en structurant ses composants.

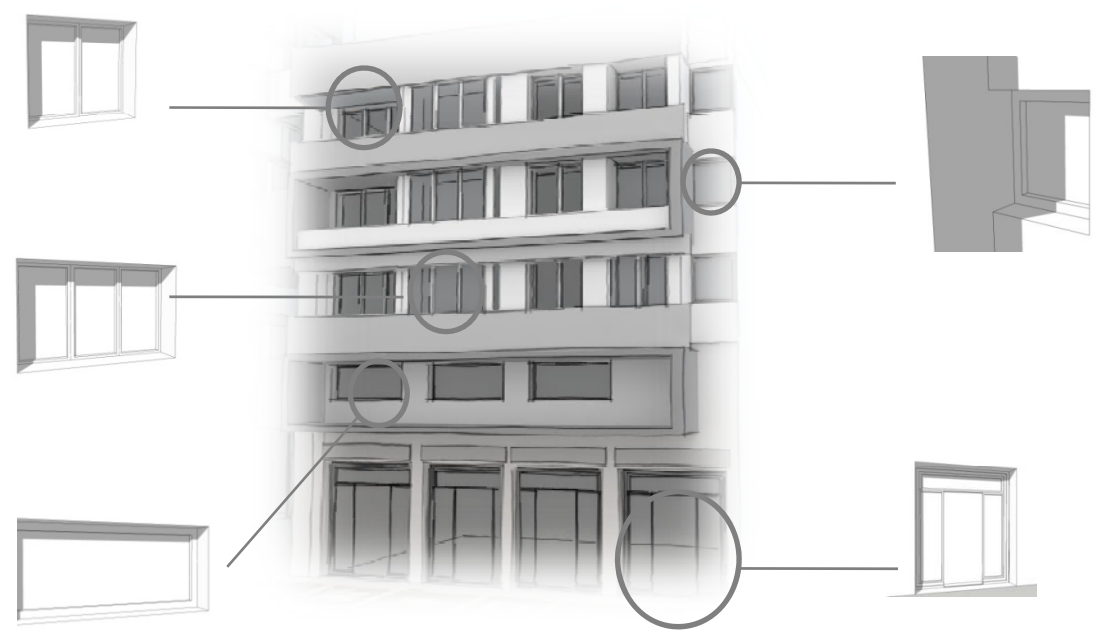


RELEVÉ DE L'EXISTANT



PROPOSITION

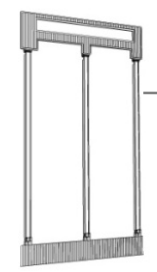
Éléments de composition



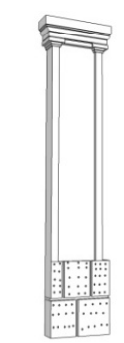
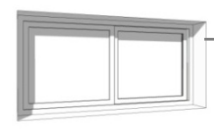
PORTE DE MAGAZIN



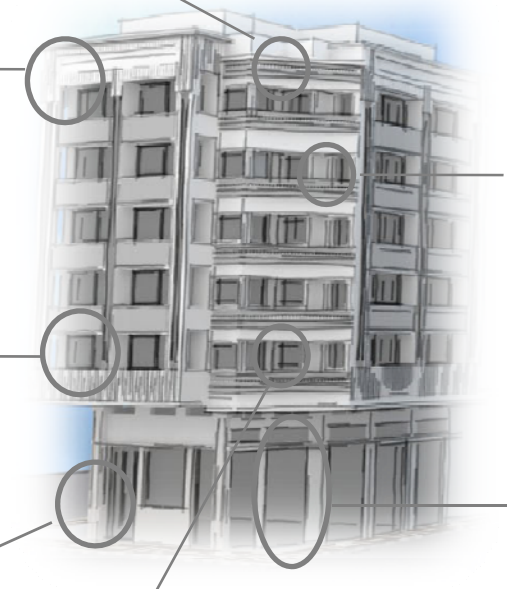
COURONNEMENT



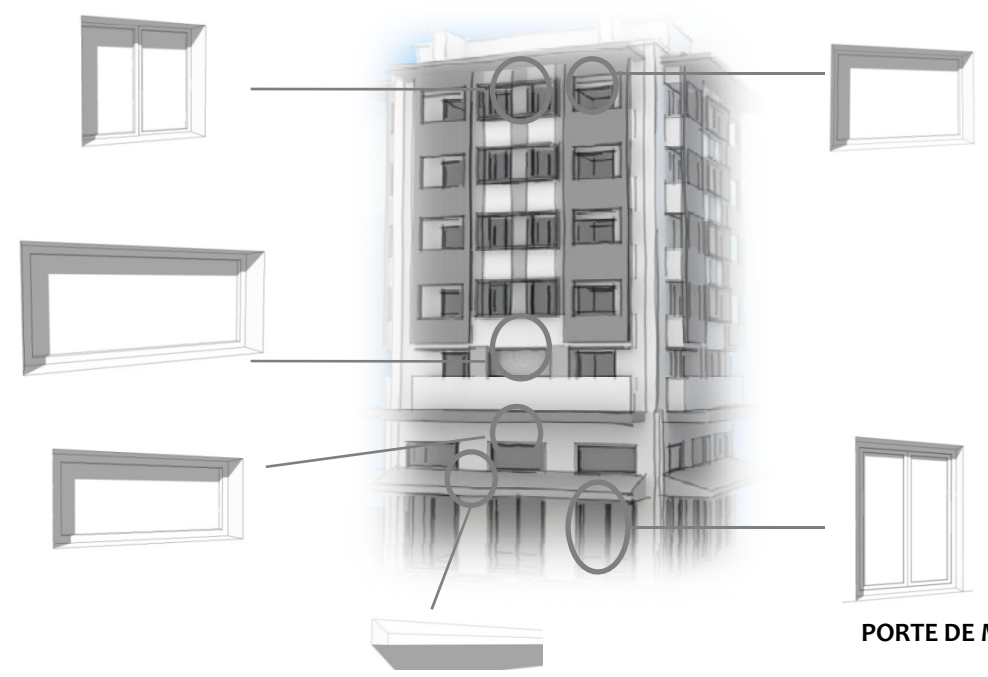
MOTIF



MOTIF



PORTE DE MAGAZIN



PORTE DE MAGAZIN

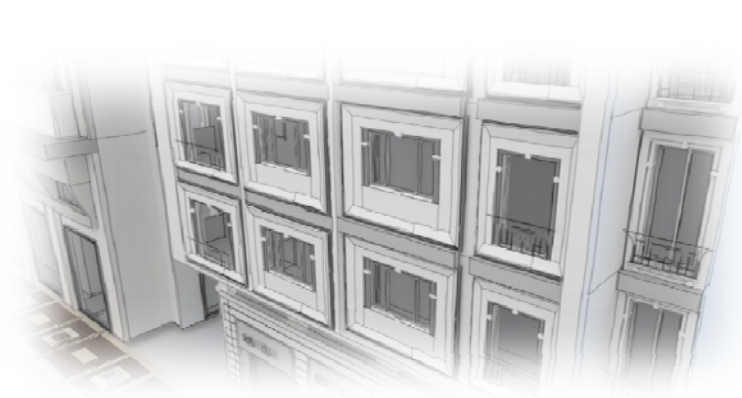


AUVENT

Les éléments architecturaux utilisés sont d'une finesse inspirée du modernisme ce qui dote la façade d'un aspect élégant et moderne. Ils reçoivent des encadrements simples en béton et à la rigueur des motifs en guise de décoration.

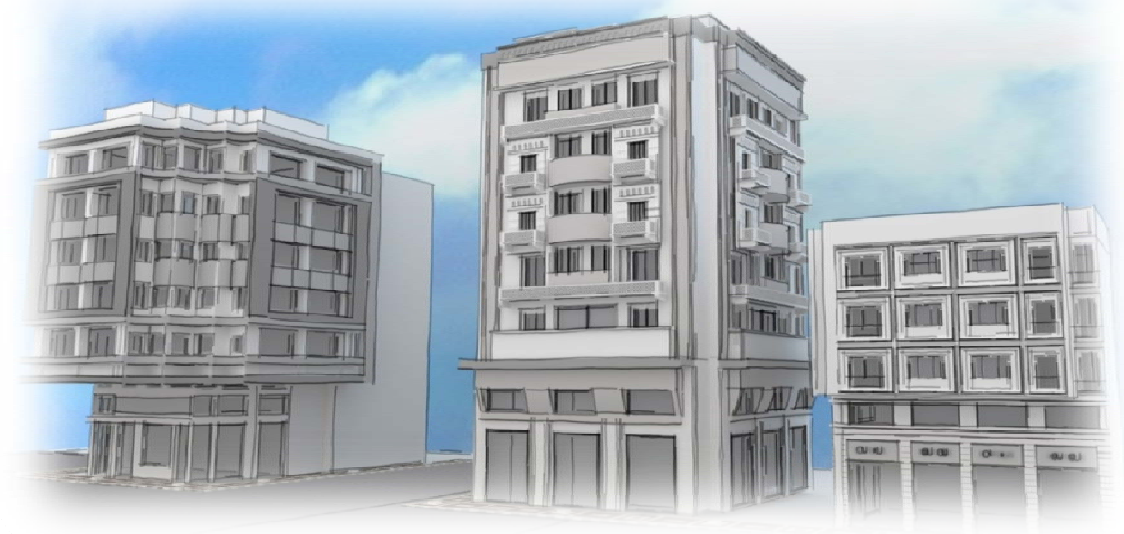
Ravalement des façades

PROPOSITION -2-



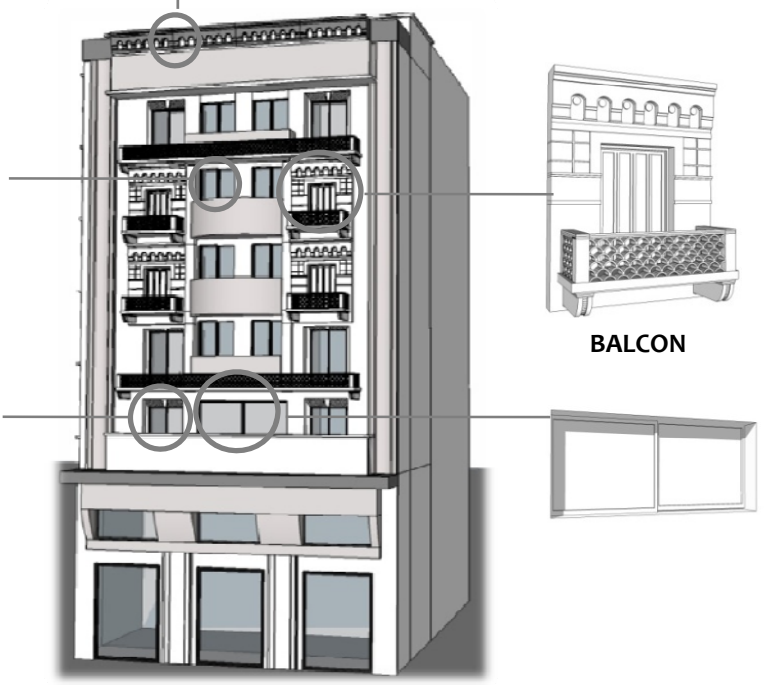
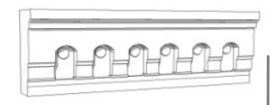
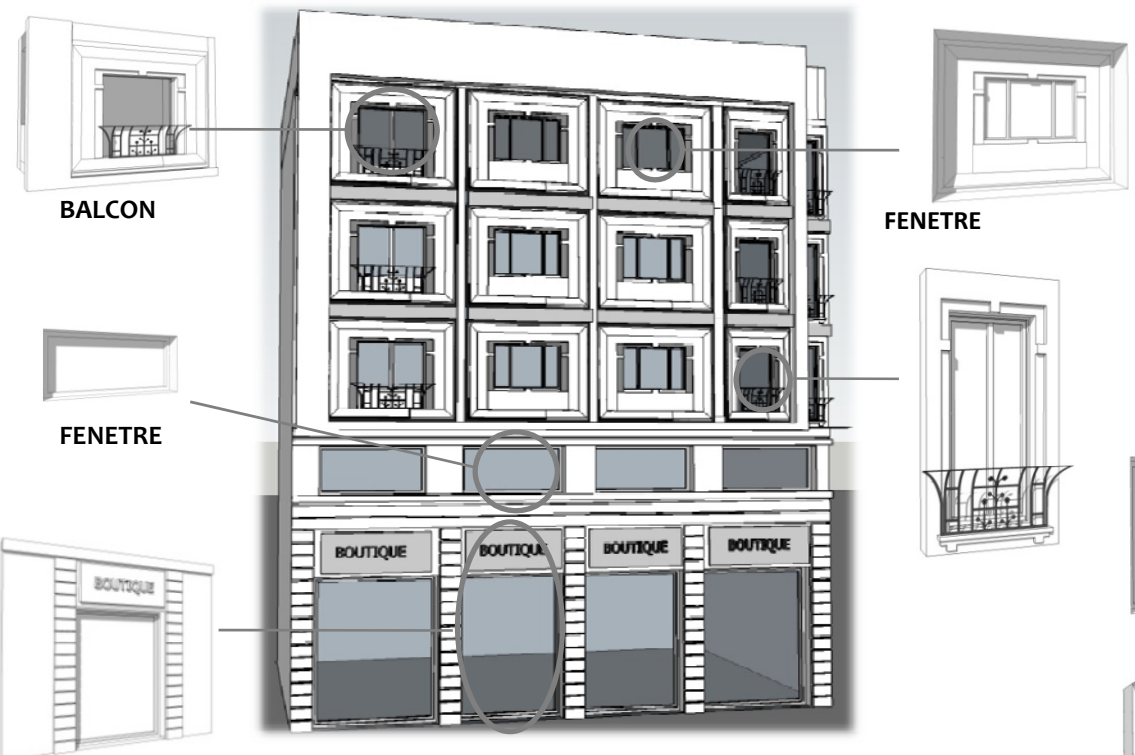
RELEVÉ DE L'EXISTANT

Le ravalement a été pensé de façon à garder la structure volumétrique antérieure en offrant à la façade un impact visuel qui lui est propre et ce par le biais de l'agencement des éléments architectoniques qui distinguent un élément central et deux entités symétriques de part et d'autre privilégiant ainsi le concept de verticalité. Le rez de chaussée représente la base destinée au commerce.



PROPOSITION

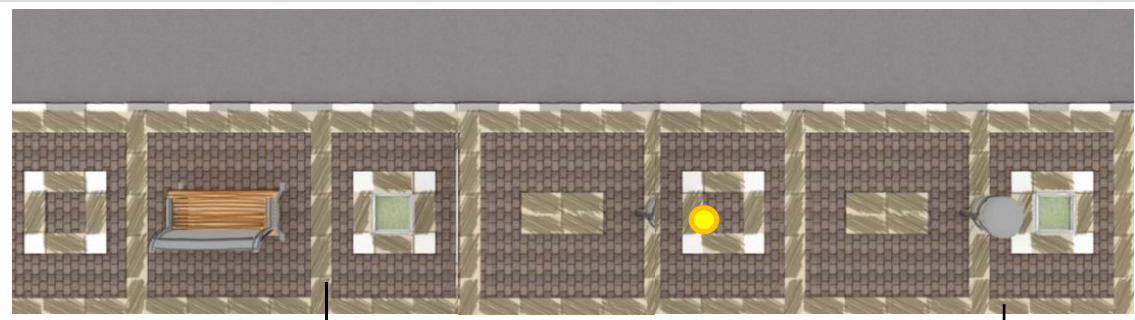
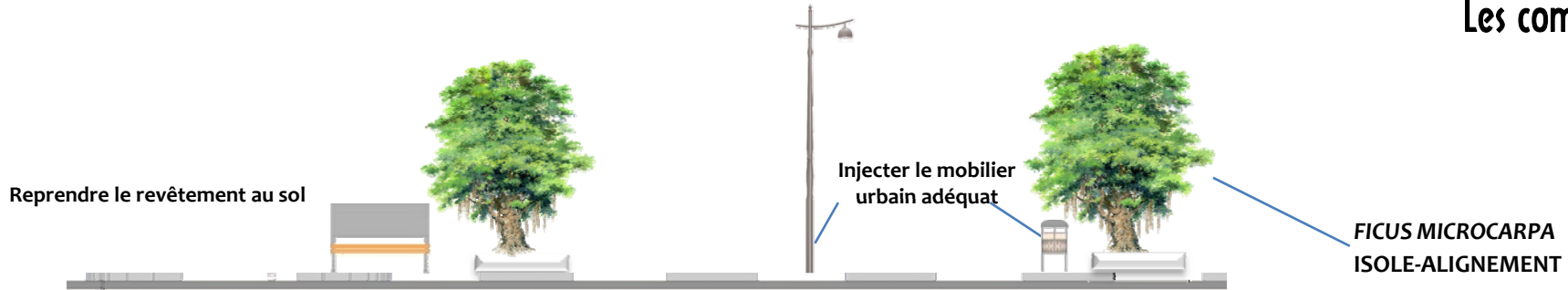
Éléments de composition



Les portes au rez de chaussée sont en verrerie qui affère la transparence , les percements au niveau de la façade reçoivent des encadrements qui les mettent en relief et rehaussent la composition.

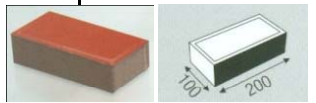
Bien que cet élément ne soit pas trop chargé , il reçoit un traitement d'une finesse absolue qui fait que sa présence dans la composition générale ne soit pas secondaire.

Les composantes de l'axe



Pavé autobloquant « Hollande 100 »

Épaisseur	: 60 mm
Dimensions	: 100 x 200 mm
Nombre/m ²	: 50
m ² /palette	: 11,9



Pavé autobloquant « Dalle Master 100 »

Épaisseur	: 50 mm
Dimensions	: 600 x 300 mm
Nombre/m ²	: 5,5
m ² /palette	: 13

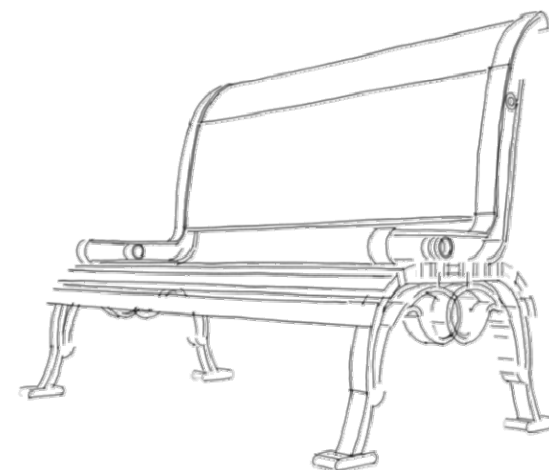
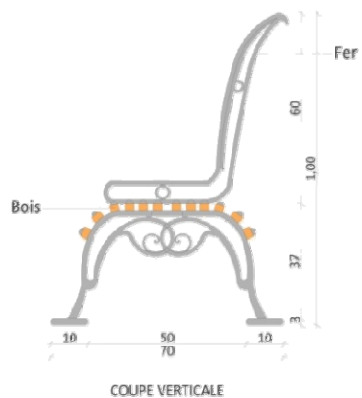
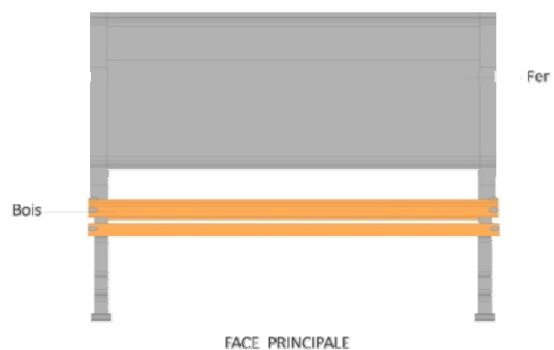
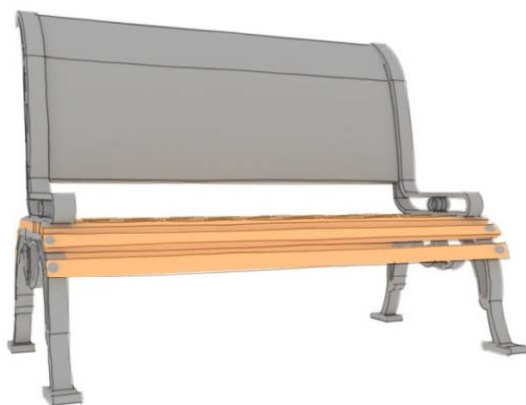


ALIGNEMENT PAYSAGER DE L'AXE

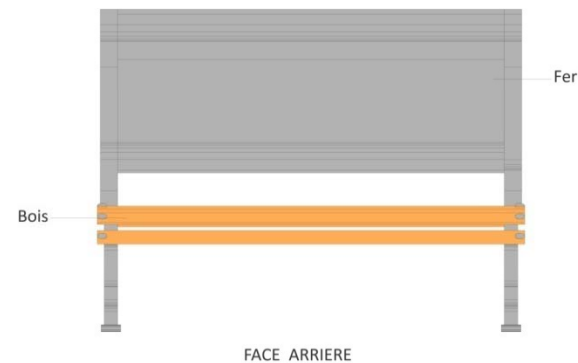
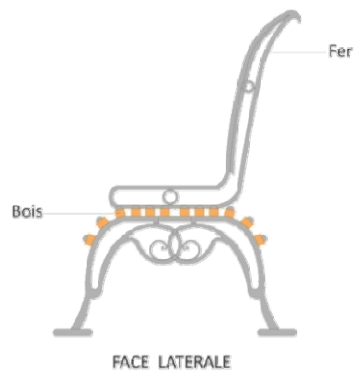
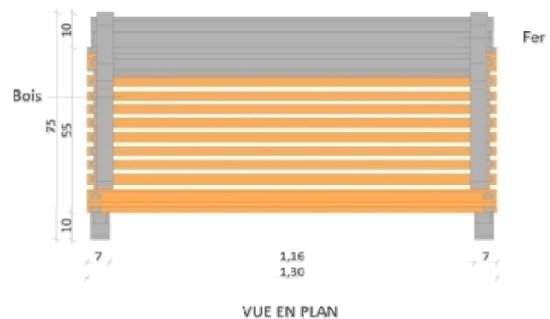
- Nom commun : banian de malaisie, nommé par les anglophones 'chinese banyan tree'.
- Famille : moraceae
- Catégorie : arbre
- Feuillage : persistant
- Port : érigé puis étalé
- Floraison : toute l'année
- Croissance : moyenne
- Hauteur : jusqu'à sa région d'origine (Asie tropicale)
- Plantation : automne ou printemps
- Multiplication : semis au printemps, bouture en été
- Sol : riche, humifère, drainé
- Emplacement : soleil, mi-ombre
- Origine : Asie du sud-est (Malaisie).

BANC AVEC DOSSIER

Rue de Fès & Rue de Hollande

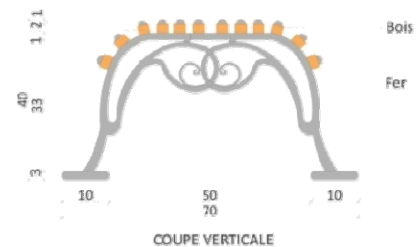
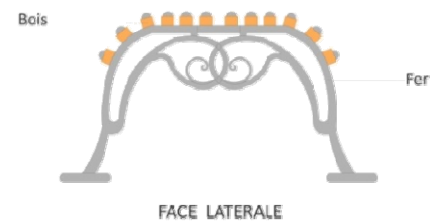
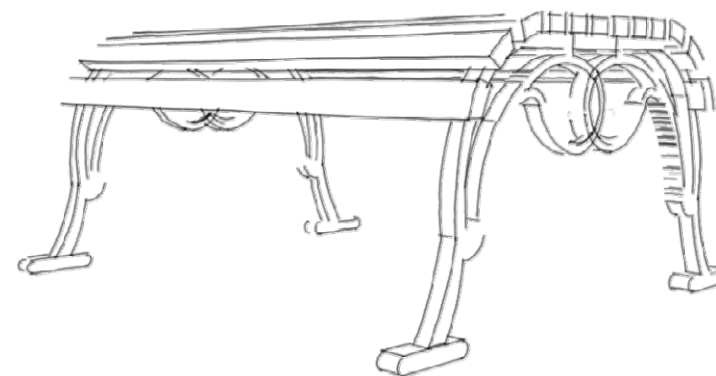
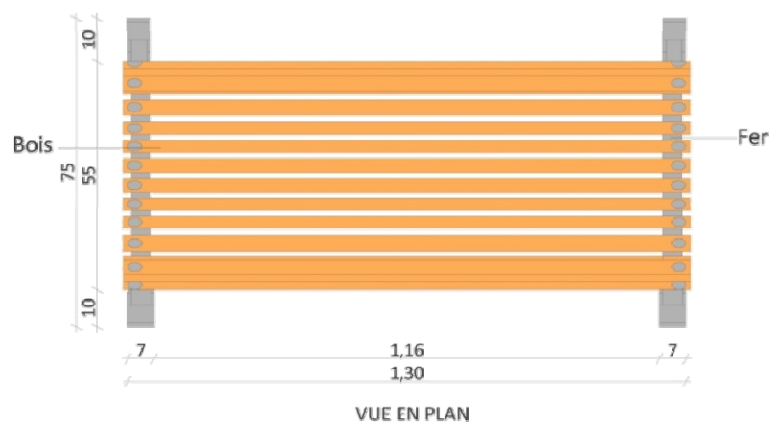
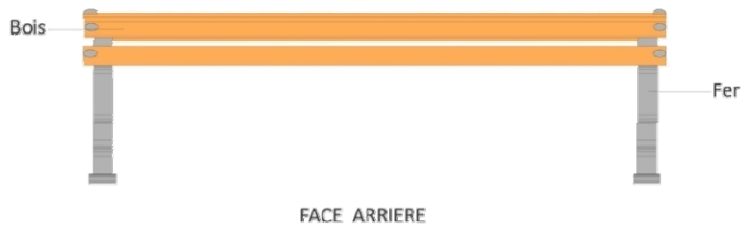
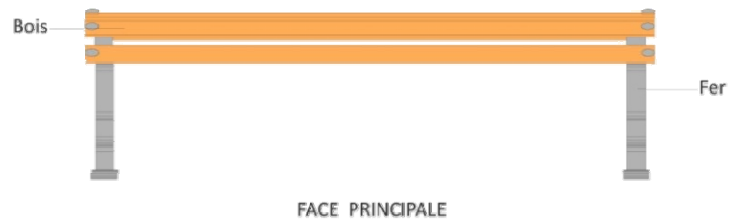


Ce banc est inspiré du style néoclassique, il est composé d'un dossier métallique et d'une assise en barres en bois.



BANC SANS DOSSIER

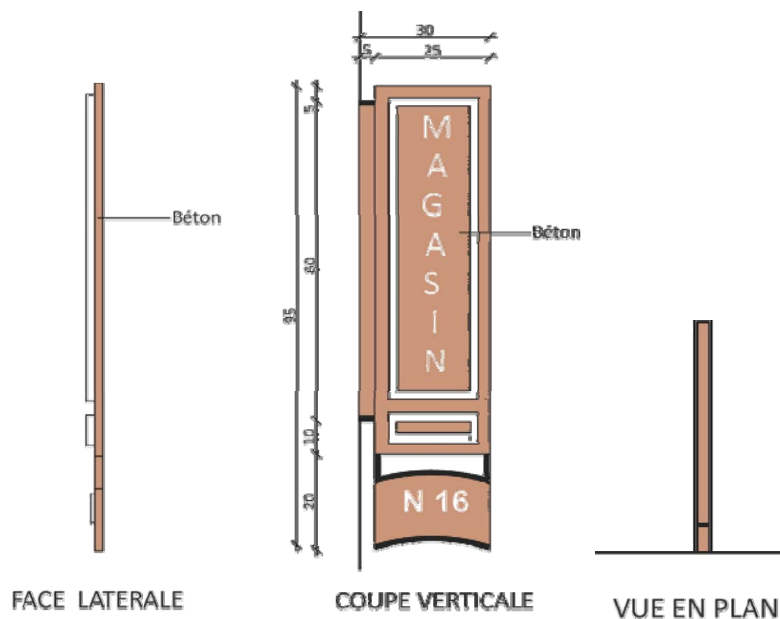
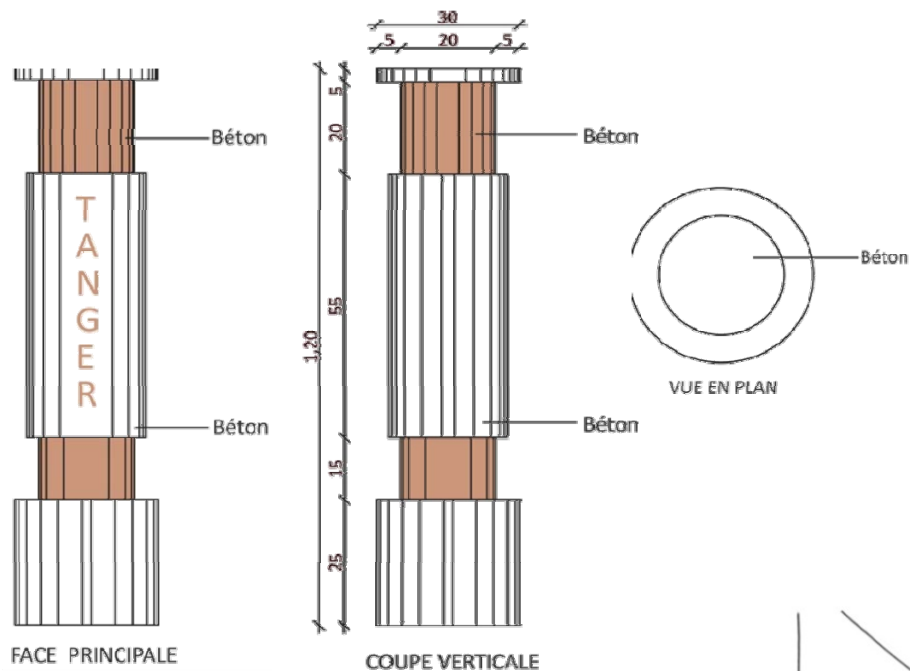
Rue de Hollande



SIGNALÉTIQUE

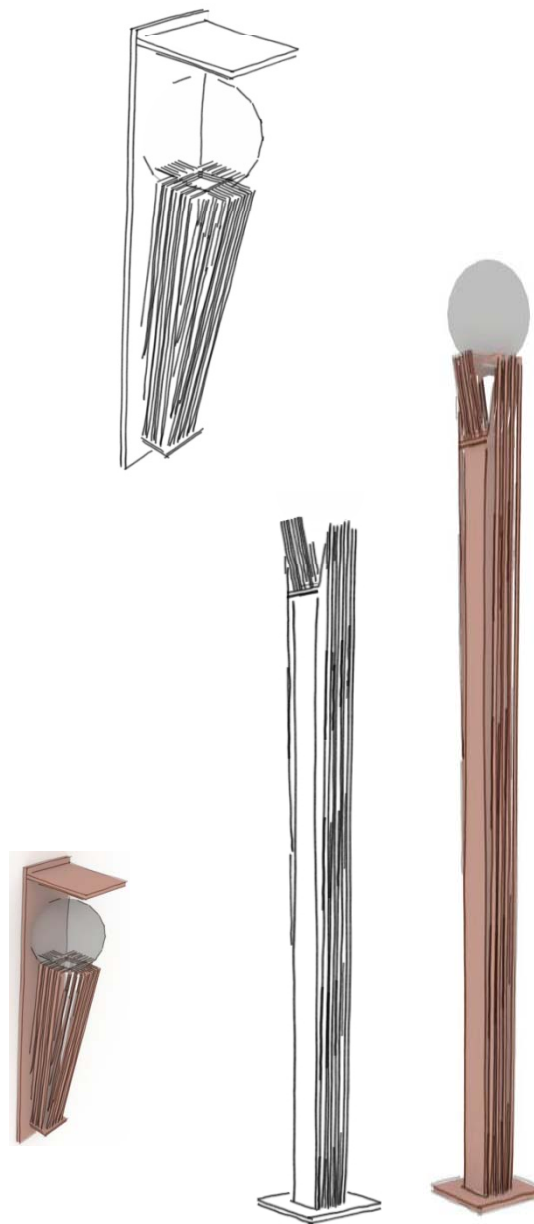
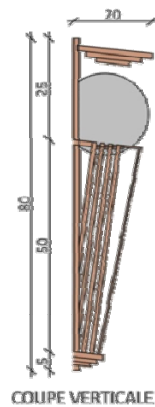
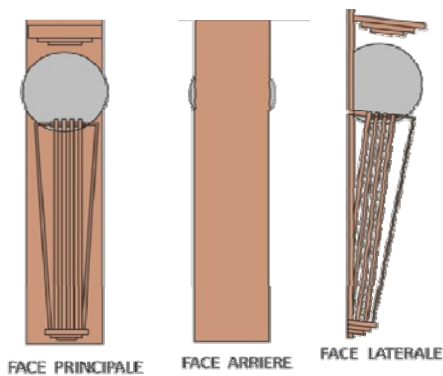
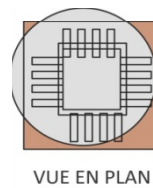
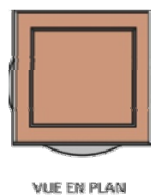
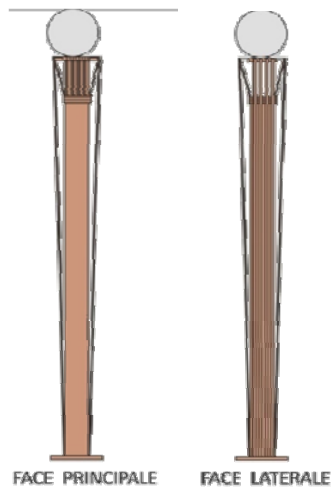
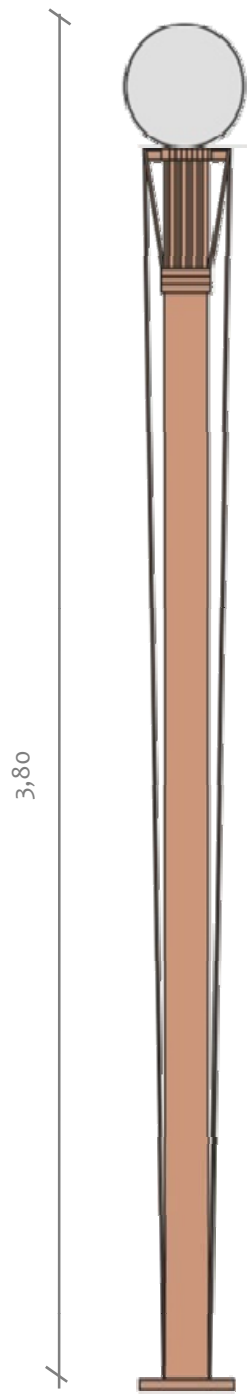
Rue de Hollande

Cet élément de signalisation sera injecté aux entrées de la ville de Tanger, à l'intersection des carrefours et à l'entrée des équipements structurants.



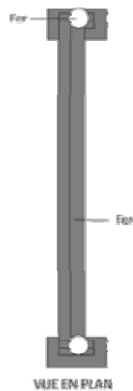
LUMINAIRE

Rue de Hollande

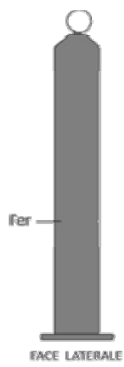


POUBELLE & GARDE CORPS

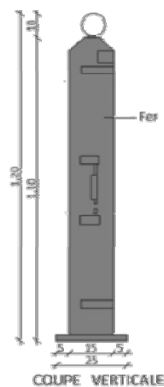
Rue de Hollande



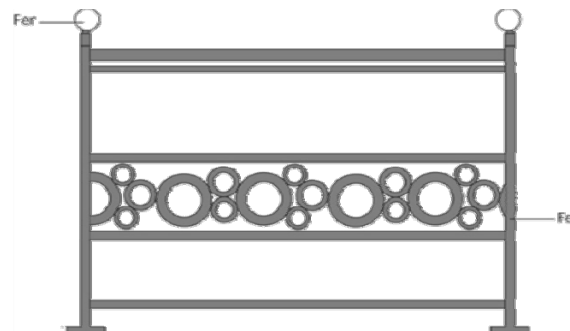
VUE EN PLAN



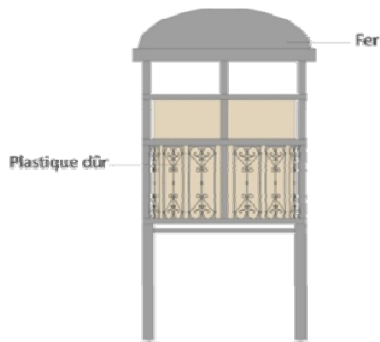
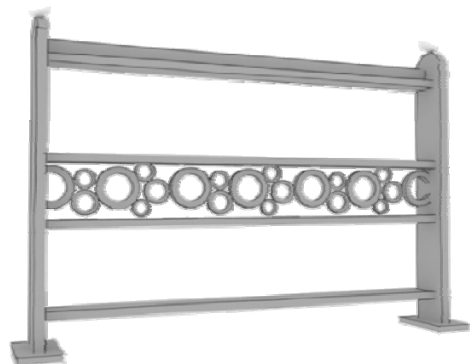
FACE LATÉRALE



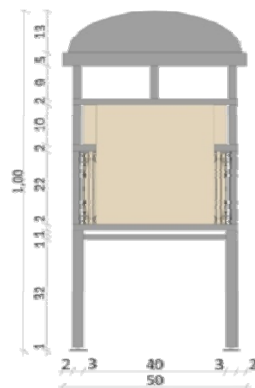
COUPE VERTICALE



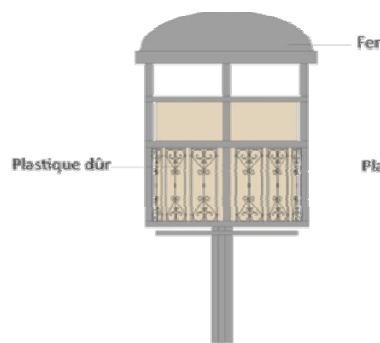
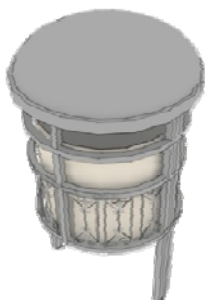
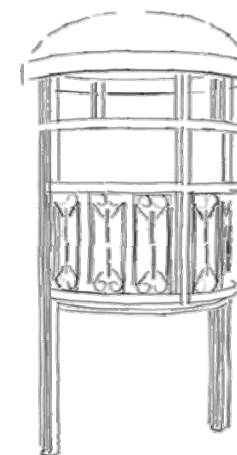
FACE PRINCIPALE



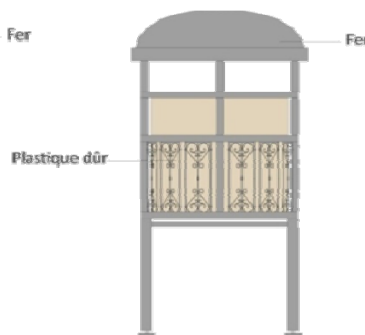
FACE PRINCIPALE



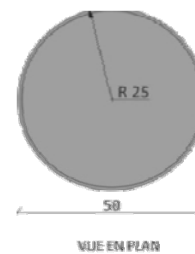
COUPE VERTICALE



FACE LATÉRALE



FACE ARRIÈRE



VUE EN PLAN



NOTE CONCERNANT LE PROCESSUS D'OPERATIONNALISATION

VARIANTES D'INTERVENTIONS POSSIBLES

Pour approcher les actions à entreprendre dans le cadre la mise en œuvre du projet d'ordonnancement, deux scenarii se présentent :

I. **Un scenario 1 dit « Volontariste »** : l'action de la Commune devrait se diriger dans le cadre d'une vision globale **planifiée**, exécutée dans **un temps défini** et **financée** avec des moyens mobilisés dans le cadre de **partenariat directe** avec les propriétaires. Dans ce cadre, **la commune finalise les études et lance les travaux avec la contribution financière des propriétaires des immeubles des axes concernés**. La démarche se déroule comme suit :

1. Information, sensibilisation et implication des propriétaires des immeubles donnant sur l'axe à aménager ;
2. Définition des formes de financement, notamment la contribution des propriétaires des ilots. La contribution peut ce faire à hauteur d'un pourcentage des financements engagés par m² de façade et par propriétaires. la contribution sera échelonnée proportionnellement à l'exécution des travaux ;
3. La finalisation des études et la préparation des marchés d'études et des travaux. Et la répartition des actions selon des séquences d'intervention à définir sur la base de la vision spatiale et sur la base des déboursments des financements mobilisés ;
4. Mobilisation des corps de métiers concernés, architectes, topographes et ingénieurs à travers leurs instances représentatives (les ordres, associations ...) ;
5. Préparation des contrats et lancement des travaux en coordination avec les professionnels et les propriétaires.

Ce scenario à l'avantage de maitriser la mise en œuvre du projet d'ordonnancement et son délai d'exécution. Inconvénient prise en charge financière et en matière d'assistance technique directe des bénéficiaires.

II. **Un scenario 2 dit « Tendancielle »** : l'action de la Commune **se limitera à un accompagnement et un encouragement des propriétaires pour engager les travaux d'ordonnancement nécessaires** sur la base des prérogatives du règlement de la charte architecturale établie. Le financement est engagé par les propriétaires, sauf des cas considérés, sur la base de critères d'éligibilité à définir, méritant contribution pour achever leurs travaux. La démarche se déroule comme suit :

1. Délibération sur le règlement de la charte architecturale ;
2. Arrêté communal portant opposabilité du règlement de la charte aux tiers ;
3. Information, diffusion, sensibilisation et implication des corps de métiers concernés, ingénieurs, topographes et architectes à travers leurs instances représentatives (Ordres, Associations ...) ;
4. Instauration dans le cadre de la commission d'instruction des autorisations de construire, une commission spéciale ou/et d'esthétique des immeubles donnant sur l'axe à aménager ;
5. Définir les critères d'éligibilité des cas de propriétaires méritant la contribution au financement des travaux (par INDH) ;
6. Suivre l'état d'avancement des cas réalisés.

Ce scenario a l'avantage d'éviter la prise en charge financière et l'assistance technique directe des concernés. Inconvénient, la mise en œuvre du projet d'ordonnancement n'est pas métrisable notamment en matière de délai d'exécution (chantier permanent).

PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

I. Concertation avec l'autorité provinciale (comité d'orientation¹) : Séance(s) de travail, à l'initiative de Monsieur le **Président** de la Commune urbaine, avec Monsieur le **Gouverneur** de la province et en présence du **Directeur** de l'Agence Urbaine, l'ordre du jour :

1. Sensibilisation de Monsieur le Gouverneur sur la démarche et les objectifs;
2. Présentation du contenu du projet, du coût estimatif provisoire global et des délais des études et des travaux d'exécution;
3. Concertation à propos des partenaires impliqués et leurs disponibilités à contribuer aux projets les concernant ;
4. Programmation d'une réunion avec les partenaires concernés sous la présidence du gouverneur de la province.
5. Prise de décision sur le scénario à adopter. Le choix parmi les deux scénarii doit être pris par le comité d'orientation, avant cette réunion;
6. En cas de choix du scénario 1, la coordination pour la planification des événements de signature des conventions de partenariat.

II. Partage de la vision avec les partenaires (Réunion des partenaires) : En cas du choix du scénario volontariste, et Comme suite à séance de travail du comité d'orientation, une réunion élargie devrait être programmée sous la présidence du gouverneur de la province, regroupant l'ensemble des partenaires concernés. Ces partenaires sont l'habitat, l'agence du nord, l'association des habitants et les propriétaires des bâtiments et éventuellement l'INDH. Si l'axe comporte un établissement public, le service de tutelle doit être invité. L'ordre du jour de la réunion se résume en :

1. La présentation du projet aux différents partenaires impliqués;
2. Le recueil des recommandations des partenaires pour l'actualisation des données ;
3. La planification des échéances pour la signature de conventions de partenariat.
4. Mise en place d'un comité de pilotage.

Avant cette réunion, la commune urbaine aurait déjà transmis aux partenaires, selon leurs implications dans le projet, les drafts de conventions (synthèse de leurs contributions et les échéances...) et le règlement de la charte architecturale accompagné par l'arrêté communal portant opposabilité de ce règlement.

La réunion devrait aboutir à la mise en place d'un comité de pilotage sous la présidence des services de la commune ou de la province (Secrétariat générale) et avec l'assistance de l'agence urbaine.

III. Finalisation des projets de conventions (Comité de pilotage) : En cas du choix du scénario volontariste, et comme suite à la réunion élargie avec les partenaires, des réunions périodiques seront programmées sous la présidence du président de la commune ou du Secrétariat général de la province et avec l'assistance technique de l'agence urbaine, pour le suivi des projets avec les partenaires impliqués. L'ordre du jour des réunions se résume en :

1. La présentation des projets concernant les différents partenaires ;
2. La révision, l'actualisation et la finalisation des contributions des partenaires sur la base des remarques et engagement des différents partenaires concernés (ajout ou retrait de projets, modification des budgets, révision des délais...)
3. La révision et la finalisation des projets de conventions et des projets de contrats
4. Mise en place de la commission de suivi.

Les réunions devront aboutir à la finalisation des projets de conventions à présenter à la signature des partenaires dans les délais définis lors de la réunion des partenaires².

IV. Suivi de mise d'œuvre (Commission de suivi) : Dans tous les cas et avec la mise en place de la commission de suivi, des réunions périodiques de cette dernière (chaque semaine) devront s'organiser. Présidée, pilotée et documentée par les représentants de la province, la commune et l'agence urbaine, elles seront programmées en présence des différents partenaires impliqués selon les sections du projet à traiter. L'ordre du jour des réunions se résume en :

- a. Si scénario 1 volontariste est choisi :
 1. Préparation des contrats études et travaux...,
 2. Définition des formes d'exécution du financement
 3. Lancement et suivi des marchés des projets avec les partenaires impliqués
 4. L'actualisation des tableaux de synthèse selon les contributions des partenaires révisées sur la base des conventions signés et des contrats engagés.
 5. Evaluation de l'état d'avancement et documentation de l'information à remonter au comité d'orientation et au comité de pilotage.

Les premières réunions devront aboutir à la finalisation des dossiers d'appel d'offre et de contrats d'études et de travaux à présenter à la signature des contractants (topographes, architectes et entreprises de travaux...) dans les délais impartis.

- b. Si le scénario 2 tendanciel est choisi :
 1. La commission assure le suivi et le contrôle dans un cadre d'assistance et éventuellement dans le cadre du contrôle d'infraction (comité de vigilance) ;
 2. L'accompagnement des concerné pour l'assouplissement des procédures d'autorisation et éventuellement accompagner les dérogations ;
 3. L'actualisation de l'état d'avancement des travaux et la documentation de l'information à remonter au comité d'orientation et au comité de pilotage.

Si le rythme de mise en œuvre de ce processus l'impose, une commission d'instruction spécifique de ces dossiers peut être mise en place. La commission d'esthétique peut aussi être chargée de ce suivi.

¹ Comité d'orientation du projet constitué par les trois personnalités ou leurs représentants.

² De préférence en concomitance avec des événements publics et devant le gouverneur de la province.